



Rapport sur la durabilité 2025

Énoncé de responsabilité envers le public et rapport sur le climat

Mars 2026



Table des matières

Aperçu	1
À propos du présent rapport	1
Message du chef de la direction	3
Durabilité à la Banque CIBC	4
Tableau de bord 2025	15
Produits et solutions durables	18
Renforcement de l'intégrité et de la confiance	21
Éthique des affaires	21
Protection des renseignements personnels	26
Cybersécurité	29
Intelligence artificielle	32
Expérience client	34
Accélération de l'action climatique	38
Stratégie climatique	38
Gouvernance climatique	44
Gestion des risques climatiques	46
Mesures et cibles	60
Ouverture de possibilités	72
Mobilisation des employés	72
L'inclusion à la Banque CIBC	78
Réconciliation	90
Relations communautaires	92
Annexe	96
Ligne directrice B-15 du BSIF	96
Énoncé de responsabilité envers le public	102
Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés	111
Glossaire	114
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	118
Mention juridique	119



Aperçu

À propos du présent rapport

Qui nous sommes

La Banque CIBC est une institution financière nord-américaine de premier plan et bien diversifiée qui s’engage à créer une valeur durable pour toutes ses parties intéressées : ses clients, son équipe, ses communautés et ses actionnaires. Nous sommes guidés par notre raison d’être : vous aider à passer de vos idées à la réalité. Nous mobilisons nos ressources pour créer un changement positif et contribuer à un avenir plus équitable, plus inclusif et plus durable.

Par l’intermédiaire de la banque et de nos secteurs d’activité – Services bancaires personnels et PME, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, et Marchés des capitaux –, plus de 50 000 membres de l’équipe à l’échelle mondiale concrétisent notre raison d’être au quotidien auprès de 15 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises, y compris des clients institutionnels et du secteur public, au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.

Pour en savoir plus sur la Banque CIBC, consultez le [rapport annuel 2025](#) de la Banque CIBC.

Délimitation et portée du rapport

La Banque CIBC rend compte de ses progrès relatifs à la durabilité chaque année. Le présent rapport comprend l’Énoncé de responsabilité envers le public et le Rapport sur le climat de la Banque CIBC. À moins d’avis contraire, le présent rapport fait état de nos activités à l’échelle mondiale pour l’exercice 2025, qui a débuté le 1^{er} novembre 2024 et s’est terminé le 31 octobre 2025.

Toutes les mesures comprises dans le Rapport sur la durabilité 2025 et les tableaux de données sur la durabilité 2025 de la Banque CIBC excluent CIBC Mellon. CIBC Mellon est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : la Compagnie Trust CIBC Mellon et la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, inc. (collectivement appelées CIBC Mellon).

Aux fins de la section Relations communautaires, les activités liées à la Fondation CIBC, qui est un organisme de bienfaisance enregistré et une entité juridique distincte, sont incluses dans le présent rapport.

Tous les redressements et changements importants de méthodologie en regard des rapports précédents sont décrits dans les notes explicatives des données sur le rendement. À moins d’avis contraire, les mesures sont exprimées en unités métriques et les montants, en dollars canadiens. D’autres données sur le rendement se trouvent dans les [tableaux de données sur la durabilité pour 2025 de la Banque CIBC](#).

Consultez le [glossaire](#) pour connaître les définitions de la Banque CIBC des termes utilisés dans le Rapport sur la durabilité de 2025.

Événements subséquents

Le 4 décembre 2025, la Banque CIBC a annoncé des changements à la haute direction. Ils sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. S’il y a lieu, la structure de gouvernance du présent rapport a été mise à jour pour tenir compte de ces nominations. Pour en savoir plus, consultez le [communiqué de presse de la Banque CIBC](#).





Établissement de rapports réglementaires

En réponse à l'évolution du contexte de la divulgation réglementaire, la Banque CIBC continue d'améliorer ses capacités internes au moyen d'un programme d'entreprise continu sous la surveillance de la direction, en mettant particulièrement l'accent sur la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières sur la gestion du risque climatique (ligne directrice B-15 du BSIF). Ces efforts comprennent le renforcement des processus et des contrôles, ainsi que l'exploration d'améliorations technologiques et de données, comme l'analyse du risque physique au sujet de l'actif. Nous restons à l'affût de l'évolution de la réglementation et nous nous engageons à faire évoluer notre approche à mesure que les exigences changent.

La Banque CIBC produit des rapports conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF. Pour en savoir plus, consultez l'annexe.

Notre Rapport sur la durabilité répond également aux exigences de l'Énoncé de responsabilité envers le public du gouvernement du Canada à l'égard des banques (*Loi sur les banques*, art. 627.996, et *Règlement sur le cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers*) et au Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés. Pour en savoir plus, consultez l'[annexe](#).

Normes de déclaration

Les divulgations relatives à la durabilité de la Banque CIBC reposent sur des normes et des cadres de déclaration volontaire, y compris les normes de déclaration de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), les Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les normes de la Global Reporting Initiative (GRI).

Pour en savoir plus, consultez [les indices des tableaux de données sur la durabilité](#).

Assurance

Certains indicateurs de rendement en matière de durabilité pour 2025 ont obtenu une assurance limitée par un tiers indépendant, indiquée par un crochet (✓). Le rapport d'assurance limitée et l'énoncé de vérification connexes se trouvent dans la bibliothèque de documents sur la durabilité sur [notre site Web](#).

Marques de commerce

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport qui appartiennent à la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou à l'une de ses filiales en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays comprennent « De vos idées à la réalité », « CIBC », « Adapta », « Fondation CIBC » et CONCEPTION GRAPHIQUE, « Pro-objectifs CIBC », « Journée du miracle CIBC », « Intelli CIBC », « Conseils Intelli CIBC » et « Wood Gundy ». Toutes les autres marques de commerce mentionnées dans le présent rapport qui n'appartiennent ni à la Banque Canadienne Impériale de Commerce ni à une de ses filiales sont la propriété de leur titulaire de marque respectif.

Divulgations liées à la durabilité

Le Rapport sur la durabilité 2025, l'Énoncé de responsabilité envers le public et le Rapport sur le climat de la Banque CIBC complètent les renseignements liés à la durabilité qui se trouvent dans nos autres divulgations publiques, y compris notre [Rapport annuel 2025](#) et notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026](#). D'autres divulgations liées à la durabilité sont accessibles sur notre [site Web](#).

Divulgations connexes

[Rapport annuel 2025](#)



[Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026](#)



[Tableaux de données sur la durabilité de 2025](#)



Communiquez avec nous

sustainability@cibc.com

Message du chef de la direction

Au cours des 158 années d’existence de notre banque, nous avons aidé nos clients à réaliser leurs ambitions et les entreprises à croître, tout en investissant dans la force et la durabilité à long terme des économies où nous exerçons nos activités et des collectivités où nous vivons. Cet engagement façonne notre façon de soutenir nos clients aujourd’hui. Nous travaillons avec des leaders dans des secteurs clés de l’économie et leur donnons des conseils en finance durable pour les aider à innover pour l’avenir tout en continuant de promouvoir des collectivités résilientes comme fondement d’une société solide.

Comme vous le lirez dans ce rapport, notre banque tire parti de l’innovation et de la technologie de façon responsable pour en faire plus pour ses clients; soutenir les PME comme pierre angulaire de la croissance économique; pour collaborer avec les clients dans des secteurs essentiels, y compris l’énergie, pour composer avec le changement et saisir les occasions; et pour faire de nos collectivités un meilleur endroit grâce à notre culture d’entraide.

Nous le faisons parce que cela reflète les ambitions de nos parties intéressées pour l’avenir et parce que cela contribue à une économie plus équitable et durable pour tous.

Nous tirons parti de la technologie avec intégrité et protégeons notre banque et nos clients.

Nous modernisons notre banque au moyen de technologies comme l’intelligence artificielle (IA) afin de permettre à notre équipe d’en faire plus pour nos clients. À mesure que nous faisons des progrès, nous continuons de prioriser le développement et l’utilisation de l’IA sous l’angle de la responsabilité et de l’éthique, et nous nous appuyons sur nos principes et nos cadres de gouvernance en matière d’IA digne de confiance. En 2025, la Banque CIBC est devenue la première banque canadienne à signer le Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d’IA générative avancés, ce qui renforce notre engagement à l’égard de l’innovation éthique. De plus, nous avons élargi la portée de l’IA CIBC (IAC), notre propre plateforme d’IA générative, afin d’améliorer la productivité et de soutenir les membres de l’équipe dans la mise en œuvre de notre stratégie axée sur le client.

Notre banque demeure déterminée à renforcer sa surveillance de la cybersécurité afin de protéger ses clients et ses activités. Nous disposons d’un programme complet de cybersécurité qui utilise des capacités d’analyse fondées sur l’apprentissage machine afin de protéger les renseignements numériques selon les normes de protection les plus élevées.

Nous soutenons nos clients dans leur parcours de transition énergétique.

Grâce à des solutions novatrices axées sur le marché et à la mobilisation stratégique des parties intéressées, notre banque demeure déterminée à soutenir la transition vers un avenir durable et faible en carbone. Nos activités de Marchés des capitaux soutiennent les énergies sans émissions au moyen de services consultatifs, ainsi que d’activités financées et facilitées. Par conséquent, en 2025, la Banque CIBC avait affecté 18,34 milliards de dollars à des engagements de financement pour la production d’électricité sans émissions, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport à 2024.

Nous permettons aux propriétaires d’entreprise de stimuler la croissance et d’en offrir plus à nos clients dans le cadre de leur relation bancaire avec nous.

La Banque CIBC est fière d’avoir toujours aidé des entreprises à croître et à prospérer. Fidèle à ses origines en tant que Banque de Commerce, notre banque a accordé en 2025 5,7 milliards de dollars en autorisations de crédit nouvelles ou accrues aux PME.

Nous avons également enregistré une croissance de 21 % auprès des clients autochtones de Groupe Entreprises. Ces exemples montrent comment nous outillons les entrepreneurs et les leaders d’entreprise pour qu’ils soient en mesure d’investir dans la croissance, de créer des emplois et de renforcer leurs collectivités.



Parallèlement, nous avons investi dans notre personnel, nos processus et notre technologie, ce qui nous a permis d’obtenir des scores de premier plan en matière d’expérience client à l’échelle de notre banque. En 2025, Forrester nous a remis son prix Customer-Obsessed Enterprise.

Nous améliorons nos collectivités.

La Fondation CIBC vise à créer un monde où chacun a l’occasion de réaliser ses ambitions. Nous avons versé 144 millions de dollars en investissements communautaires, ce qui porte notre total à 304 millions de dollars pour atteindre notre objectif sur 10 ans (2023-2032) de 800 millions de dollars. L’une des façons dont nous concrétisons cet engagement est au moyen d’activités comme la Journée du miracle CIBC et la Course à la vie CIBC de la Société canadienne du cancer.

À la Banque CIBC, nos efforts visant à soutenir un avenir plus durable sont ancrés dans notre raison d’être, qui consiste à vous aider à réaliser votre ambition. Nous mettons fortement l’accent sur l’établissement de liens entre les ambitions et l’exécution en mesurant notre réussite à long terme grâce à l’incidence positive que nous créons pour nos clients, les membres de notre équipe, les communautés et nos actionnaires.

Harry Culham
Président et chef de la direction, Banque CIBC

Durabilité à la Banque CIBC

Stratégie

À la Banque CIBC, la durabilité se reflète dans notre raison d’être. Nous imaginons un monde plus équitable, plus inclusif et plus durable où nous pouvons aider tout le monde à réaliser ses ambitions.

Nos idées à l’œuvre

En 2025, nous avons mis en œuvre notre stratégie de durabilité afin de continuer à réaliser des progrès importants. Notre Rapport sur la durabilité 2025 met en évidence les mesures que nous avons prises à l’égard de la durabilité et la façon dont nous continuons de gérer les risques et les occasions connexes.

Pilier	Priorités stratégiques	Thèmes pertinents
 Renforcement de l’intégrité et de la confiance <i>Nous agissons avec intégrité et transparence pour préserver la confiance que les clients nous accordent.</i>	- Assurer l’intégrité de nos méthodes de gestion et de protection des données - Assumer nos responsabilités grâce à la surveillance et à la formation - Améliorer l’expérience client en nous montrant attentionnés et empressés - Respecter et protéger les droits de la personne	Éthique des affaires IA, protection des renseignements personnels et cybersécurité Expérience client Droits de la personne
 Accélération de l’action climatique <i>Nous appuyons les solutions de lutte contre les changements climatiques et contribuons à la transition vers un avenir durable et à faibles émissions de carbone.</i>	- Soutien à la transition de nos clients - Encouragement du comportement des consommateurs - Optimisation de nos activités	Changements climatiques Finance durable – écologisation et décarbonation
 Ouverture de possibilités <i>Nous collaborons à la création de collectivités équitables et résilientes où chacun peut concrétiser ses ambitions.</i>	- Éliminer les obstacles à l’accès - Renforcer les collectivités que nous servons - Promouvoir le changement en tant qu’employeur	Mobilisation des employés Services bancaires inclusifs Inclusion au travail Relations communautaires Finance durable – domaine social

Nous sommes déterminés à protéger les droits de la personne dans nos activités et notre chaîne d’approvisionnement.

Pour en savoir plus, consultez le document [La Banque CIBC et les droits de la personne : énoncé sur l’esclavage moderne et la traite de personnes](#)

« La traite de personnes demeure un défi mondial important. Les efforts proactifs de la Banque CIBC visant à renseigner son équipe et à sensibiliser la population à ce sujet permettent à l’organisation de se distinguer de ses pairs et établissent la norme que les institutions financières devraient respecter pour contrer efficacement ce crime. »

D^{re} Rebecca Miller
Cheffe d’équipe de la lutte contre la traite de personnes et le passage de clandestins au bureau régional de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l’Asie du Sud-Est et le Pacifique

Engagement des parties intéressées

Nous maintenons un dialogue continu avec nos parties intéressées et favorisons de solides relations, en recueillant des commentaires qui éclairent et façonnent notre approche en matière de durabilité. En 2024, nous avons fait appel à un tiers pour effectuer une évaluation des questions importantes (Évaluation de l'importance 2024), qui est présentée en détail dans notre [Rapport sur la durabilité 2024](#). En 2025, nous avons effectué un examen interne de l'Évaluation de l'importance 2024, qui portait sur l'engagement des investisseurs et des parties intéressées, des analyses comparatives, des recherches sur les tendances du secteur et une évaluation des exigences de divulgation en vertu des règlements et des normes en matière de durabilité. Notre analyse a déterminé que les thèmes déterminés dans l'Évaluation de l'importance 2024 demeurent nos plus importantes priorités en matière de durabilité.

Conformément aux pratiques du secteur, nous continuerons de surveiller et d'évaluer l'importance et mettrons à jour notre approche, au besoin. Nous prévoyons que les directives, les normes et les exigences réglementaires continueront de changer. À mesure qu'elles évolueront, l'importance et la portée des thèmes les plus importants pour la Banque CIBC et nos parties intéressées continueront de changer au fil du temps.

Grâce à des partenariats et à des initiatives sectorielles, nous participons aux efforts visant à régler les problèmes de durabilité et jouons un rôle dans l'échange de renseignements et d'expertise, tout en favorisant la collaboration intersectorielle.

Nous faisons preuve de leadership éclairé sur les enjeux climatiques, nous collaborons avec le secteur et échangeons

des connaissances au moyen de placements et de partenariats stratégiques avec des universités. Par exemple, la Banque CIBC demeure membre du Center for Climate-Aligned Finance de RMI, du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et de la coalition Climate Smart Buildings Alliance. Nous collaborons également avec des partenaires de recherche de la Schulich School of Business de l'Université York, de l'Université McGill et du Energy Transition Centre de l'Université de Calgary afin de renforcer le leadership éclairé en matière de finance durable et d'innovation climatique. Ces partenariats élargissent notre perspective et approfondissent nos connaissances, ce qui permet à la Banque CIBC de contribuer aux pratiques du secteur, de s'adapter aux tendances émergentes et d'appliquer des recherches universitaires pour appuyer les objectifs de durabilité de nos clients.

					
Membres de l'équipe	Actionnaires et investisseurs	Gouvernements et organismes de réglementation	Tiers et fournisseurs	Partenaires communautaires, communautés non-gouvernementales (ONG) et groupes d'intérêts spéciaux	Clients
Nous préservons la mobilisation continue des membres de notre équipe au moyen de divers canaux d'écoute et initiatives de mobilisation, comme des sondages courants auprès des employés, des activités de reconnaissance, des forums de leadership, des activités d'inclusion, des programmes de bien-être et des occasions d'apprentissage continu. Ces efforts soutiennent la forte mobilisation et l'inclusion des employés à la Banque CIBC.	Nous préservons tout au long de l'année la mobilisation des actionnaires et des investisseurs en menant des rencontres annuelles et trimestrielles, en organisant des conférences sectorielles, de même qu'en effectuant des communications directes et des études de recherche sur les perceptions.	La mobilisation des gouvernements et des organismes de réglementation est effectuée au moyen de soumissions de politiques, de la participation à des consultations du secteur et à des groupes consultatifs.	Les interactions avec des tiers et des fournisseurs sont gérées au moyen d'un processus structuré qui comprend des évaluations du risque, la sélection et la diligence raisonnable, le suivi continu et la gestion relationnelle.	Nous communiquons avec des partenaires communautaires, des ONG et des groupes d'intérêts spéciaux au moyen d'investissements, de subventions et de communications numériques et en personne de façon continue.	La mobilisation des clients est facilitée grâce à des sondages, des canaux numériques, des groupes de discussion et des communications directes, comme des rencontres et de la correspondance. Ces méthodes soutiennent nos efforts visant à mettre en œuvre notre stratégie d'expérience client.
Pour en savoir plus sur les sujets abordés en 2025, consultez la section Ouverture de possibilités .	En 2025, nous nous sommes penchés sur les changements climatiques et la planification de la transition, les divulgations sur la durabilité, la finance durable, la gouvernance des facteurs ESG et la surveillance du conseil d'administration, l'intelligence artificielle digne de confiance et les droits de la personne.	En 2025, nous avons collaboré avec le BSIF sur la gestion du risque climatique et avec le gouvernement du Canada sur le développement et le déploiement responsables de l'IA.	Ces activités permettent de s'assurer que toutes les relations avec les tiers et les fournisseurs demeurent conformes aux politiques de gestion du risque de la Banque CIBC.	En 2025, nous nous sommes penchés sur les changements climatiques, la biodiversité, les droits de la personne, la réconciliation, le bien-être financier, l'accessibilité au logement et les investissements communautaires dans des domaines comme la recherche sur le cancer, l'éducation financière et l'inclusion économique.	Pour en savoir plus sur les sujets de mobilisation de 2025, consultez la section Renforcement de l'intégrité et de la confiance – Expérience client .

Alors que nous développons et régissons de façon responsable notre utilisation de l'IA, nous avons continué d'investir dans l'avenir en faisant progresser la recherche grâce à des partenariats avec des leaders éclairés de l'IA de l'Institut Vecteur, ainsi qu'avec des établissements d'enseignement de premier plan, comme le Massachusetts Institute of Technology et l'Université de Toronto.

Afin de continuer à éliminer les obstacles pour nos clients, nous nous engageons à établir des relations avec les leaders communautaires et les promoteurs de l'accessibilité. En 2025, notre Conférence annuelle sur l'innovation en matière d'accessibilité a réuni des employés, des clients et des membres de la communauté de la Banque CIBC pour échanger un leadership éclairé au sujet des besoins croissants en matière d'accessibilité de la population vieillissante, tout en expliquant comment nous éliminons les obstacles aux services bancaires et favorisons le bien-être financier des clients. Des experts d'organismes de défense des droits des aînés et du Inclusive Design Research Centre de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario ont offert des points de vue sur la façon de préparer les secteurs canadiens, y compris les institutions financières, à répondre aux besoins actuels et futurs.



Nous avons tenu notre deuxième sommet annuel sur l'électrification et notre troisième sommet annuel sur le carbone, qui rassemblent les principales parties intéressées de toute la chaîne de valeur afin de favoriser un dialogue essentiel sur la transition énergétique.



La Banque CIBC a remporté le prix d'excellence en gouvernance de 2025 dans la catégorie de la mobilisation, remis par l'organisme Governance Professionals of Canada et soulignant l'efficacité de notre approche structurée et proactive de mobilisation des parties intéressées tout au long de l'année.



En 2025, nous avons tenu notre premier symposium interne sur les données et l'intelligence artificielle, qui a réuni plus de 400 membres de l'équipe à l'échelle de la Banque CIBC, qui ont participé à des ateliers et à des dialogues afin de favoriser la collaboration et de renforcer les liens avec notre banque pour accélérer nos ambitions en matière de données et d'intelligence artificielle.



Gouvernance

Cadre de gouvernance des facteurs ESG

Surveillance	Conseil d'administration				
	Supervision de la stratégie ESG de la Banque CIBC et de la façon dont cette dernière mesure et évalue ses progrès et en fait le suivi par rapport à ses objectifs stratégiques.				
	Stratégie globale de durabilité et engagement	Exécution d'éléments précis en fonction du mandat			
	Comité de gouvernance	Comité de gestion du risque	Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction	Comité de vérification	Comité de la technologie
Cadres supérieurs	Équipe de direction CIBC				
	Premier vice-président à la direction et chef de l'administration, dirigeant responsable de la durabilité à l'échelle de l'entreprise		Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque, cadre responsable de la gestion globale du risque, y compris le risque environnemental et social		
	Comités de direction				
	Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG		Comité sur la gestion mondiale du risque		
	Comité de présentation de l'information		Comité des risques juridiques et de réputation		
Exécution	Gouvernance et mise en œuvre de notre stratégie et de notre approche de gestion du risque				
	Comités et groupes de travail Comité des facteurs ESG de Marchés des capitaux Conseil sur les émissions de financement durable Conseil sur les facteurs ESG, CIBC Caribbean		Certaines unités d'exploitation et équipes qui soutiennent la mise en œuvre Durabilité de l'entreprise Gestion du risque environnemental Rapports de durabilité (Finance) Inclusion Investissement communautaire Expérience client Finance durable Services consultatifs sur la durabilité Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement Marchés autochtones Gouvernance de l'IA d'entreprise		



Afin de favoriser la responsabilisation et la mise en œuvre de nos initiatives de durabilité à l’échelle de l’entreprise, le cadre de gouvernance des facteurs ESG de la Banque CIBC définit la responsabilité à l’échelle du conseil d’administration, de la haute direction et des personnes qui assument la responsabilité quotidienne de la mise en œuvre.

Surveillance du conseil d’administration

Le conseil d’administration de la Banque CIBC joue un rôle de surveillance important dans notre parcours en matière de durabilité. L’approche de la surveillance de la Banque CIBC est intentionnellement intégrée à l’échelle des comités du conseil d’administration, conformément aux principales responsabilités. Le Comité de gouvernance, par délégation du conseil d’administration, supervise l’harmonisation avec notre raison d’être et les initiatives connexes, notre stratégie globale de durabilité et notre cadre de gouvernance des facteurs

ESG, les divulgations sur la durabilité et la mobilisation des parties intéressées connexes. D’autres comités du conseil d’administration supervisent des priorités précises en matière de durabilité conformément à leurs mandats.

En plus de leurs responsabilités de surveillance habituelles, les membres du conseil d’administration de la Banque CIBC, y compris le président, communiquent directement avec les investisseurs et d’autres parties intéressées clés pour discuter de notre stratégie, de notre gouvernance et de nos communications

connexes relatives à la durabilité, et reçoivent une rétroaction directe sur nos activités.

Nous continuons d’évaluer les responsabilités de surveillance de notre conseil d’administration et de ses comités en fonction d’un environnement externe en évolution, et nous mettons à jour les mandats annuellement pour examen et approbation par le conseil d’administration.

Organismes de surveillance	Responsabilités de surveillance précises fondées sur le mandat
Conseil d’administration	Supervise l’élaboration du plan stratégique et des priorités de la Banque CIBC de façon à tenir compte de sa raison d’être et de sa stratégie en matière de durabilité.
Comité de gouvernance	- Supervise la conformité de la Banque CIBC à sa raison d’être et aux initiatives connexes, ainsi qu’à notre stratégie globale en matière de durabilité, notamment la stratégie climatique, et à notre cadre de gouvernance, et la production de rapports et d’informations sur les pratiques et le rendement de la Banque CIBC en matière de durabilité. - Dispose de temps consacré au sujet et reçoit des rapports trimestriels sur les progrès réalisés dans le cadre de notre stratégie en matière de durabilité. - Soutient la coordination et l’harmonisation à l’échelle du conseil d’administration en examinant un résumé trimestriel des mises à jour des autres comités liés à la durabilité, dont ceux concernant les changements climatiques.
Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD)	- Surveillance globale de la stratégie de capital humain de la Banque CIBC, y compris le recrutement et la rétribution totale, et de l’harmonisation avec la stratégie, l’intérêt à l’égard du risque et les contrôles de la Banque CIBC. - Supervise l’harmonisation des priorités en matière de durabilité, y compris les changements climatiques, avec la rémunération dans le contexte du facteur de rendement opérationnel, en plus d’approuver les objectifs et les mesures individuels en matière de thèmes liés à la durabilité, le cas échéant, pour la haute direction, qui sont ensuite transmis à d’autres cadres supérieurs et membres de l’équipe à l’échelle de la Banque CIBC.
Comité de vérification	- Supervise les processus et les contrôles liés à la divulgation relative à la durabilité dans le Rapport annuel, le Rapport sur la durabilité et les autres documents d’information importants. - Examine l’établissement et la mise à jour par la gestion d’un système de processus et de contrôles pour assurer l’intégrité, l’exactitude et la fiabilité des divulgations importantes sur la durabilité et surveille la conformité de la Banque CIBC aux exigences juridiques et réglementaires liées à la divulgation sur la durabilité.
Comité de gestion du risque (CGR)	Examine et approuve les cadres, politiques et limites clés de la Banque CIBC pour déterminer et contrôler les principaux risques, et supervise le recensement, la mesure, la surveillance et l’atténuation des principaux risques d’affaires de la Banque CIBC.
Comité de la technologie	- Examine la stratégie technologique de la Banque CIBC et son harmonisation avec le plan stratégique et les priorités de la Banque CIBC à l’échelle mondiale. - Examine les stratégies de données et d’intelligence artificielle (IA) de la Banque CIBC pour s’assurer qu’elles cadrent avec le plan stratégique et les priorités de la Banque CIBC à l’échelle mondiale. - Surveille les tendances et les occasions liées aux technologies émergentes et en évalue l’incidence sur le plan stratégique et les priorités de la Banque CIBC. - Examine l’efficacité de la stratégie et de la posture de sécurité de la Banque CIBC par rapport au contexte des menaces.

Compétences et formation continue des administrateurs

Plusieurs membres du conseil d'administration de la Banque CIBC possèdent une expérience reconnue en matière de durabilité, y compris en matière de climat. De plus, en 2025, le conseil d'administration de la Banque CIBC et ses comités ont approfondi leurs connaissances sur les sujets liés à la durabilité au moyen de rapports périodiques, de temps consacré à l'ordre du jour et de séances de perfectionnement, y compris sur la transition énergétique, les principales activités internes en matière de durabilité et la façon dont elles cadrent avec les priorités globales en matière de durabilité de la Banque CIBC, ainsi que les changements importants à l'externe, dans le secteur, les parties intéressées, les politiques et l'évolution de la réglementation. Le conseil d'administration et ses comités ont également reçu de la formation et des mises à jour sur la progression des développements et des occasions liés à l'IA, facilités par des séances de perfectionnement des administrateurs animées par des experts internes et tiers. Les séances ont porté sur des sujets comme les avantages et l'adoption de l'IA agentique et l'utilisation de l'automatisation des processus robotiques en finance. Le conseil d'administration et les cadres supérieurs ont également reçu une formation sur les responsabilités de surveillance en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA/LFAT) et de sanctions.

De plus, nous avons continué d'offrir le programme de perfectionnement des administrateurs sur la durabilité à certains conseils d'administration régionaux et conseils d'administration de nos filiales à l'échelle mondiale. Ce programme est adapté en fonction de facteurs locaux et propres aux secteurs et vise à renforcer l'harmonisation horizontale de notre empreinte. Par exemple, des séances de formation ont été offertes aux conseils d'administration de nos filiales canadiennes sur la cybersécurité et l'IA; aux conseils d'administration de CIBC Bancorp USA Inc. et de CIBC Bank USA sur des sujets liés au risque climatique, à l'IA et à l'automatisation, ainsi qu'aux tendances et aux changements politiques, législatifs et réglementaires; et au conseil d'administration de CIBC Caribbean sur la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, la cybersécurité et les risques climatiques dans les Caraïbes.

Pour en savoir plus sur la façon dont les questions de durabilité sont prises en compte dans la surveillance du conseil d'administration, un résumé des compétences et de l'expérience des membres pertinents du conseil d'administration en matière de durabilité, et des activités précises entreprises par les comités, consultez la Circulaire.



Diversité au sein du conseil d'administration¹

La Banque CIBC a établi des pratiques pour veiller à ce que la composition et les compétences des membres de son conseil d'administration tiennent compte des besoins actuels et futurs de la banque. La politique sur la diversité au sein du conseil d'administration de la Banque CIBC décrit la démarche du conseil d'administration en vue de créer et de maintenir une composition qui reflète l'effectif de la Banque CIBC et les clients et les communautés qu'elle sert, ainsi que d'accroître les capacités de leadership inclusif de ses administrateurs. En ce qui concerne la diversité des genres, le conseil d'administration a maintenu son objectif de 2022 visant une représentation des femmes d'au moins 40 % au conseil d'administration, et cet objectif est toujours atteint en 2025. Dans le contexte de l'engagement global du conseil d'administration à l'égard de la diversité, le Comité de gouvernance veille également à ce que le processus de renouvellement du conseil comprenne des candidats issus de la diversité.

Parmi les administrateurs de la Banque CIBC en 2025, plus de 50 % étaient des femmes ou des personnes de couleur. De plus, le conseil d'administration comprenait un administrateur issu des Premières Nations et un administrateur s'identifiant comme membre de la communauté LGBTQ+.

En 2025, la Banque CIBC a nommé un membre du conseil d'administration qui possède une expertise en stratégie, en durabilité, en gouvernance du risque, en services financiers et en mobilisation des parties intéressées¹.

¹ Les renseignements sur le conseil d'administration de la Banque CIBC pour 2025 sont présentés en date du 31 octobre 2025. Le 1^{er} octobre 2025, la Banque CIBC a nommé Marianne Harrison à son conseil d'administration. Pour en savoir plus sur la composition de notre conseil d'administration, consultez les [tableaux de données sur la durabilité 2025 de la Banque CIBC](#) et la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026](#).

Responsabilités de la Direction

Haute direction

La haute direction est responsable de faire progresser les priorités de la Banque CIBC en matière de durabilité. Notre président et chef de la direction est chargé de donner le bon ton à l'échelle de l'entreprise et d'établir nos priorités en matière de durabilité, notamment à l'égard des changements climatiques. Notre premier vice-président à la direction (PVPD) et chef de l'administration¹ est le dirigeant responsable de la

durabilité à l'échelle de l'entreprise et travaille avec la haute direction pour soutenir l'intégration à l'échelle de la banque. Notre premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque (PVPD et CGR) est chargé de la gestion du risque environnemental et social, y compris le risque climatique. Ces deux cadres supérieurs relèvent directement du président et chef de la direction.

Cadre supérieur	Description de la responsabilité
PVPD et chef de l'administration	▪ Responsable de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque CIBC en matière de durabilité ▪ Préside le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG ▪ Titulaire cadre de la durabilité à l'échelle de l'entreprise, ce qui comprend la stratégie climatique, la divulgation de l'information importante sur la durabilité et la mobilisation des parties intéressées connexes ▪ Collabore avec la haute direction pour soutenir l'intégration des priorités en matière de durabilité à l'échelle de la banque
Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque	▪ Responsable de la gestion du risque environnemental et social, y compris le risque climatique ▪ Préside le Comité sur la gestion mondiale du risque ▪ Dirige la fonction de Gestion du risque environnemental au sein de Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise. ▪ Responsable de la détermination, de l'évaluation et de la gestion du risque environnemental et social de la Banque CIBC, y compris les risques climatiques ▪ Responsable de certains cadres et de certaines politiques sur le repérage et le contrôle des risques, y compris les risques physiques et les risques liés à la transition en matière de changements climatiques



¹ Les titres de cadres supérieurs reflètent les changements apportés à la direction qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour en savoir plus, consultez la section [À propos de ce rapport – Événements subséquents](#).



Comités et groupes de travail

Le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG de la Banque CIBC, composé de cadres supérieurs et de vice-présidents principaux de la banque et présidé par la vice-présidente à la direction et chef de l’administration, continue de soutenir le programme de durabilité de la Banque CIBC. Lancé en 2021, le principal objectif du Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG est de veiller à ce que les commentaires de toutes les unités d’exploitation stratégiques (UES)

et de tous les groupes fonctionnels sur les initiatives de durabilité à l’échelle de la banque soient pris en compte. De plus, certains comités et groupes de travail jouent un rôle essentiel pour appuyer l’exécution de nos priorités en matière de durabilité. Pour en savoir plus sur les comités et groupes de travail propres aux changements climatiques, consultez la section [Accélération de l’action climatique – Gouvernance](#).

Comités et groupes de travail	Fréquence des sujets liés à la durabilité	Membres	Présidence	Rôle en matière de durabilité, notamment de la stratégie climatique, de la gouvernance ou de la gestion du risque
Comités de direction				
Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG	Au moins chaque trimestre	Vice-présidents à la direction et premiers vice-présidents de l’ensemble de la banque	PVPD et chef de l’administration	- Fait la promotion du programme de durabilité de la Banque CIBC en veillant à ce que les commentaires de toutes les UES et tous les groupes fonctionnels sur les initiatives à l’échelle de la banque soient pris en compte. - Fournit des commentaires sur des sujets comme le climat, l’équité raciale et l’inclusion, la finance durable et les mesures de l’indice de durabilité. - Se tient au courant des tendances et des changements externes en matière de durabilité qui ont des répercussions sur les services financiers, y compris les activités du secteur, les attentes des investisseurs et des autres parties intéressées, ainsi que les changements politiques et réglementaires.
Comité de présentation de l’information	Chaque année	Premiers vice-présidents à la direction, vice-présidents à la direction et premiers vice-présidents de l’ensemble de la banque	Premier vice-président et chef comptable	Favorise l’uniformité, l’exactitude, l’exhaustivité, la rapidité et la diffusion générale de la divulgation au marché des renseignements importants sur la Banque CIBC, en veillant à ce que tous les renseignements importants soient dûment inclus et conformes aux autres divulgations publiques de la Banque CIBC¹.
Comité sur la gestion mondiale du risque	Chaque trimestre	Premiers vice-présidents à la direction, vice-présidents à la direction et premiers vice-présidents de l’ensemble de la banque	Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque	Fournit un forum où aborder et surveiller l’intérêt à l’égard du risque, le profil de risque et les stratégies d’atténuation du risque, y compris l’examen des risques environnementaux et sociaux, notamment le risque climatique, pertinents.

¹ Notre cadre d’examen de la divulgation des facteurs ESG veille à ce que des processus et des contrôles appropriés soient en place au regard de la divulgation en matière de durabilité, afin de répondre aux attentes des parties intéressées à l’égard d’informations de grande qualité appuyées par une saine gouvernance. Ce cadre s’accompagne de fonctions, de responsabilités et de processus définis pour la préparation et l’examen des principales informations sur la durabilité, comme notre Rapport sur la durabilité, qui font l’objet d’un examen par le Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG et le Comité de présentation de l’information avant les examens des comités du conseil d’administration.



Comités et groupes de travail	Fréquence des sujets liés à la durabilité	Membres	Présidence	Rôle en matière de durabilité, notamment de la stratégie climatique, de la gouvernance ou de la gestion du risque
Comité des risques juridiques et de réputation	Au besoin	Vice-présidents à la direction et premiers vice-présidents non issus d’UES	Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque	Fournit un forum pour la gestion et la surveillance efficaces de toutes les questions ou opérations comportant des risques juridiques et de réputation, y compris celles qui comportent des facteurs de risque environnemental ou social.
Au niveau de l’entreprise				
Comité des facteurs ESG de Marchés des capitaux	Chaque trimestre	Cadres supérieurs de l’ensemble des Marchés des capitaux et des principaux groupes fonctionnels	Directeur général et chef, Finance durable	Examine et approuve les opérations qui seront prises en compte pour l’atteinte de l’objectif de finance durable de 300 milliards de dollars de la Banque CIBC ainsi que certains nouveaux produits liés à la durabilité présentés par les secteurs d’activité de Marchés des capitaux.
Conseil sur les émissions de financement durable	Chaque trimestre et au besoin	Représentants des groupes Trésorerie, Gestion du risque environnemental, Durabilité de l’entreprise, Rapports de durabilité (Finance) et d’UES	PVP, Financement et liquidités	Examine et approuve le cadre des émissions de financement durable de la Banque CIBC, y compris la détermination des activités admissibles. À l’heure actuelle, les activités admissibles en vertu du Cadre comprennent celles qui sont classées comme « vertes » ou « sociales »¹.
Au niveau régional				
CIBC Caribbean Conseil ESG	Tous les mois	Cadres supérieurs représentant leurs groupes fonctionnels/UES à titre de spécialiste du domaine	Directeur général, Stratégie et économie	Coordonne et évalue la stratégie de durabilité de CIBC Caribbean et contribue à comprendre les répercussions des décisions liées à la durabilité dans divers secteurs de la banque.

¹ Pour en savoir plus, consultez le [cadre des émissions de financement durable de 2024](#).

Équipes à l'échelle de l'entreprise qui soutiennent nos ambitions à l'œuvre

En plus de soutenir une surveillance et une gestion efficaces, notre Cadre de gouvernance des facteurs ESG établit les rôles et responsabilités liés à l'exécution du programme de durabilité de la Banque CIBC à l'échelle de nos activités. L'équipe Durabilité de l'entreprise, dirigée par la première vice-présidente, Facteurs ESG et gouvernance, qui relève de la vice-présidente à la direction et cheffe de l'administration, agit à titre de centre interne de coordination et d'expertise. Cette équipe facilite la mobilisation et l'action à l'échelle des UES et des groupes fonctionnels en travaillant en partenariat avec des experts en durabilité à l'échelle de la banque et en dirigeant nos rapports sur la durabilité. Cela comprend Gestion du risque environnemental, l'équipe Finance durable de Marchés des capitaux et l'équipe Services consultatifs en matière de durabilité de Gestion d'actifs CIBC. Ces équipes soutiennent l'intégration des facteurs de durabilité dans nos activités à l'échelle de la banque.

Responsabilité et lien avec la rémunération

Pour favoriser la responsabilisation, les grilles de pointage du rendement du chef de la direction et de la haute direction de la Banque CIBC comprennent des mesures financières et non financières, au besoin, comme l'expérience client et les répercussions sur la durabilité. Ces mesures non financières sont également directement liées à la rémunération des cadres supérieurs et des employés admissibles qui participent au régime d'encouragement Objectifs, Rendement, Réussite (ORR) de la Banque CIBC au moyen de l'indice Expérience client (EC) et de l'indice de durabilité (anciennement l'indice ESG). Ces deux indices sont approuvés par le CRRPD. L'indice EC est conçu pour concentrer les leaders et les employés sur les activités qui auront la plus grande influence sur l'expérience client. L'indice de durabilité suit les progrès réalisés à l'égard des principales priorités en matière de durabilité, y compris le climat. Les objectifs non financiers internes cadrent avec notre grille de pointage publique de 2025 afin d'assurer la transparence entre l'expérience client, la durabilité et la rémunération incitative annuelle.

Pour en savoir plus sur notre approche en matière de rémunération, consultez la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2026 de la Banque CIBC](#).



« L'engagement de longue date de la Banque CIBC à l'égard d'une gouvernance, d'une responsabilisation et d'une gestion du risque solides demeure au cœur de notre transformation et de notre modernisation continues. Les clients, les employés et les collectivités comptent sur la Banque CIBC pour agir avec intégrité, soutenir leur croissance et leur prospérité et diriger la transition vers un avenir durable. Ces valeurs se reflètent dans nos réalisations de la dernière année, ce qui nous permet de progresser dans la prochaine période du parcours de durabilité de notre banque. »

Christina Kramer
Première vice-présidente à la direction et chef de l'administration

Gestion du risque

La définition des niveaux de risques acceptables et l'établissement de politiques, de pratiques et de principes judicieux sont essentiels pour produire un rendement durable et constant à long terme tout en respectant notre intérêt à l'égard du risque. Le Cadre de gestion du risque de la Banque CIBC (le Cadre) décrit les principes clés de gestion de la plupart des types de risques, ainsi que les politiques et les limites que nous suivons. Le Cadre vise à veiller à ce que les risques soient repérés, mesurés, surveillés et contrôlés de façon appropriée. Il est soutenu par d'autres politiques, comme notre Cadre environnemental et social mondial.

Le Cadre environnemental et social mondial est un document de politique interne qui explique comment nous élaborons et mettons en œuvre nos priorités en matière de durabilité et nos politiques connexes. Il décrit comment les risques environnementaux et sociaux sont gérés et décrit le cadre de gouvernance des facteurs ESG. Pour en savoir plus, consultez la section [Durabilité à la Banque CIBC – Gouvernance](#).

La définition et la compréhension des risques et de leur incidence permettent à la Banque CIBC de former notre cadre sur l'intérêt à l'égard du risque et nos pratiques de gestion du risque. Les risques environnementaux et sociaux sont intégrés à l'ensemble des processus de gestion du risque de la Banque CIBC.

La Banque CIBC définit le risque environnemental et le risque social comme suit :

- Le risque environnemental désigne le risque de pertes financières ou de dommages à la réputation associés à des problèmes environnementaux, y compris les problèmes liés au climat, que ceux-ci découlent de nos activités de crédit et de placement ou des activités de la Banque CIBC elle-même.
- Le risque social désigne le risque de répercussions négatives sur notre situation financière, nos activités, notre conformité juridique et réglementaire ou notre réputation découlant de facteurs sociaux associés à la Banque CIBC, à une activité, à une opération, à un produit, à un client, à un tiers ou à un fournisseur. Ces facteurs sociaux comprennent, sans s'y limiter, les services bancaires inclusifs (p. ex. accessibilité, réconciliation, équité raciale), les droits de la personne (p. ex. l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, la traite de personnes, la liberté d'opinion et d'expression) et les répercussions sociales liées aux changements climatiques.

Pour en savoir plus sur notre gestion du risque, y compris le risque environnemental et le risque social, consultez la section Rapport de gestion de notre [rapport annuel 2025](#). Pour un complément d'information sur la façon dont nous gérons les risques et les occasions à l'échelle des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels, consultez les sections sur la gestion du risque dans ce rapport.



Mesures et cibles

Tableau de bord de 2025¹

La grille de pointage de 2025 présente les faits saillants de nos principales mesures, de nos cibles et de notre rendement, et montre nos progrès par rapport à nos priorités en matière de durabilité. Pour en savoir plus sur des mesures précises, y compris les méthodologies, consultez les sections pertinentes du présent rapport et les [tableaux de données sur la durabilité de 2025 de la Banque CIBC](#).

	Sujet	Objectif/lignes directrices	Rendement en 2025	Rendement en 2024 ²	Statut
Gouvernance	<u>Composition du conseil d'administration</u>	Au moins 40 % de femmes au conseil d'administration de la Banque CIBC	50 %	43 %	✓
Renforcement de l'intégrité et de la confiance	<u>Protection des renseignements personnels</u>	Aucune plainte fondée en matière de protection des renseignements personnels contre la Banque CIBC non résolue de la part du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP)	Aucune plainte fondée en matière de protection des renseignements personnels non résolue	Aucune plainte fondée en matière de protection des renseignements personnels non résolue	✓
		Aucune lacune en matière de protection des renseignements personnels constatée par des organismes de réglementation à la Banque CIBC à l'extérieur du Canada	Aucune lacune en matière de protection des renseignements personnels constatée par des organismes de réglementation à l'extérieur du Canada	Aucune lacune en matière de protection des renseignements personnels constatée par des organismes de réglementation à l'extérieur du Canada	✓
Ouverture de possibilités	<u>Mobilisation des employés</u>	Score de mobilisation des employés qui atteint ou dépasse la Norme mondiale pour les services financiers (NMSF)	Score de mobilisation des employés de 84 %✓, 9 points de plus que la NMSF	80 %✓	✓
	<u>Inclusion à la Banque CIBC³</u>	Représentation dans les postes de direction approuvés par le conseil d'administration			
		Maintenir une représentation de 40 % à 60 % de femmes aux postes de direction approuvés par le conseil d'administration (2025 : au Canada et à l'étranger; 2024 : à l'échelle mondiale)	38 %✓	39 %✓	✗
		Au moins 30 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme des personnes de couleur d'ici 2028 (2025 : au Canada et à l'étranger; 2024 : à l'échelle mondiale)	25 %✓	25 %✓	En cours
		Au moins 5 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme membres de la communauté noire d'ici 2025 (2025 : au Canada et à l'étranger; 2024 : à l'échelle mondiale)	2,6 %✓	3,5 %✓	✗

¹ Toutes les mesures excluent CIBC Mellon. CIBC Mellon est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : la Compagnie Trust CIBC Mellon et la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, inc. (collectivement appelées CIBC Mellon).

² Pour en savoir plus sur notre rendement des dernières années, consultez les [tableaux de données sur la durabilité de 2025 de la Banque CIBC](#).

³ Nos lignes directrices sur l'inclusion au travail établies par la Banque CIBC en date du 31 octobre 2025 peuvent être assujetties à des restrictions dans des territoires locaux hors du Canada. Les directives établies par la Banque CIBC et les résultats pour 2025 liés à l'inclusion au travail ne s'appliquent qu'au Canada et à l'étranger ou au Canada seulement. Le terme « à l'étranger » comprend l'Europe et l'Asie-Pacifique. Les directives établies par la Banque CIBC et les résultats pour 2024 liés à l'inclusion au travail ne s'appliquaient qu'à l'échelle mondiale ou au Canada. L'échelle mondiale comprend le Canada, les États-Unis et les autres pays, à l'exclusion de CIBC Caribbean.



	Sujet	Objectif/lignes directrices	Rendement en 2025	Rendement en 2024	Statut
Ouverture de possibilités (suite)	<u>Inclusion à la Banque CIBC³ (suite)</u>	Représentation dans les postes de direction approuvés par le conseil d'administration (suite)			
		Au moins 2 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme personnes autochtones d'ici 2025 (Canada)	0,8 %✓	0,8 %✓	✗
		Au moins 4 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme membres de la communauté LGBTQ+ d'ici 2027 (2025 : au Canada et à l'étranger; 2024 : à l'échelle mondiale) ¹	3,3 %✓	3,5 %✓	En cours
		Représentation dans l'effectif			
		Au moins 10 % de l'effectif s'identifiant comme des personnes handicapées d'ici 2027 (2025 : au Canada et à l'étranger; 2024 : au Canada)	10 %✓	11 %✓	✓
		Au moins 3 % de l'effectif s'identifiant comme des Autochtones d'ici 2028 (Canada)	2,3 %✓	2,4 %✓	En cours
		Au moins 5 % de l'effectif s'identifiant comme membres de la communauté LGBTQ+ d'ici 2028 (2025 : au Canada et à l'étranger; 2024 : à l'échelle mondiale) ¹	3,7 %✓	3,5 %✓	En cours
		Recrutement d'étudiants			
		Au moins 5 % des étudiants recrutés en 2025 s'identifiant comme membres de la communauté noire (2025 : au Canada ; 2024 : à l'échelle mondiale)	9,6 %	8,8 %	✓
		Au moins 3 % des étudiants recrutés en 2025 s'identifiant comme personnes autochtones (Canada) ¹	4,7 %	2,9 %	✓
	<u>Services bancaires inclusifs</u>	Parvenir à une croissance de 8 % dans les activités de services bancaires aux entreprises pour les Autochtones (Canada) ²	21 %	13 %	✓
		12 milliards de dollars en autorisations de crédit nouvelles ou accrues pour les petites et moyennes entreprises (PME) sur trois ans (de 2025 à 2027, Canada) ²	5,7 G\$	5,0 G\$	
	<u>Relations communautaires</u>	800 M\$ en investissements communautaires sur 10 ans (de 2023 à 2032)	144 M\$✓	94 M\$✓	
					304 M\$ à ce jour
		Un million d'heures de bénévolat par l'Équipe CIBC sur 10 ans (de 2023 à 2032, Canada)	136 641	123 551	
					382 192 heures à ce jour

¹ Les lignes directrices établies par la Banque CIBC pour cet indicateur sont nouvelles en 2025.
² Cette cible est nouvelle pour 2025; les résultats des années précédentes ne contribuent pas à la progression de la cible.



	Sujet	Objectif/lignes directrices	Rendement en 2025	Rendement en 2024	Statut
Produits et solutions durables	Finance durable	300 G\$ dans des activités de finance durable d'ici 2030 (de 2018 à 2030)	45,0 G\$✓	42,5 G\$✓	 244,7 G\$ (81,6 %) à ce jour
Accélération de l'action climatique	Empreinte carbone	Réduction de 30 % des émissions de GES absolues (champs d'application 1 et 2 fondées sur l'emplacement) provenant des activités de la Banque CIBC d'ici 2028 (par rapport à l'année de référence de 2018, Canada et États-Unis)	Réduction cumulative de 34,3 % en t éq. CO ₂	Réduction cumulative de 31,4 % en t éq. CO ₂	Progrès cumulatifs vers l'objectif de 114,3 % depuis 2018
	Sujet	Objectif	Rendement en 2024	Rendement en 2023	Statut
Accélération de l'action climatique	Objectifs de réduction des émissions financées pour 2030	Réduction des GES dans notre portefeuille de pétrole et de gaz d'ici 2030 par rapport à notre base de référence de 2020 de 5,17 g éq. CO ₂ /MJ : Réduction de 35 % de l'intensité des émissions liées à l'exploitation (champs d'application 1 et 2 des clients)	4,2 g éq. CO ₂ /MJ	3,97 g éq. CO ₂ /MJ	Réduction cumulative de 18,7 % depuis 2020
		Réduction des GES dans notre portefeuille de pétrole et de gaz d'ici 2030 par rapport à notre base de référence de 2020 de 68,54 g CO ₂ /MJ : Réduction de 27 % de l'intensité des émissions liées à l'utilisation finale (champ d'application 3 des clients)	67,98 g CO ₂ /MJ	68,05 g CO ₂ /MJ	Réduction cumulative de 0,8 % depuis 2020
		Réduction des GES dans notre portefeuille de production d'électricité d'ici 2030 par rapport à notre base de référence de 2020 de 230 kg CO ₂ /MWh : Réduction de 32 % de l'intensité des émissions (champ d'application 1 des clients)	182,85 kg CO ₂ /MWh	181,00 kg CO ₂ /MWh	Réduction cumulative de 20,5 % depuis 2020
	Sujet	Objectif	Rendement en 2023	Rendement en 2022	Statut
Accélération de l'action climatique	Objectifs de réduction des émissions financées pour 2030	Réduction des GES dans notre portefeuille de manufacture automobile d'ici 2030 par rapport à notre base de référence de 2021 de 146,00 g CO ₂ /km : Réduction de 27 % de l'intensité des émissions (champs d'application 1, 2 et 3 des clients)	121,99 g CO ₂ /km	139,02 g CO ₂ /km	Réduction cumulative de 16,4 % depuis 2021



Produits et solutions durables

Finance durable

La Banque CIBC offre des produits et des solutions pour soutenir les objectifs écologiques, de décarbonation et sociaux de ses clients. À mesure que la demande du marché pour la finance durable continue d'évoluer, la Banque CIBC vise à saisir les occasions en répondant aux besoins de financement de ses clients à court, à moyen et à long terme.

Pour soutenir nos clients et les parties intéressées, nous divulguons notre [Méthodologie de finance durable \(la Méthodologie\)](#) utilisée pour désigner les produits et les activités comme de la finance durable. La Méthodologie comprend des définitions des activités écologiques, sociales et de décarbonisation admissibles, comme l'énergie propre, l'efficacité énergétique, les bâtiments écologiques et les logements abordables, et met en évidence la méthodologie de mesure des produits et solutions de finance durable offerts à l'échelle de nos activités de prêts, de placements et de services-conseils. Pour 2026, notre Méthodologie a été peaufinée afin de s'aligner sur les pratiques actuelles du marché, les lignes directrices du secteur et les normes. En appliquant une méthodologie transparente, nous visons à réduire les risques réglementaires, à attirer des emprunteurs axés sur la durabilité et à soutenir la croissance des revenus à long terme. De plus, nous avons obtenu une assurance indépendante limitée quant à notre rendement en matière de finance durable pour 2025.

Pour mesurer nos progrès en matière de finance durable, nous avons établi un objectif de finance durable (objectif de FD) visant à mobiliser 300 milliards de dollars pour des produits et des services de finance durable d'ici 2030 (2018 à 2030)¹. Nous faisons le suivi des progrès vers cet objectif en mesurant le volume de produits et de services écologiques, de décarbonation et sociaux admissibles que nous avons dirigés ou auxquels nous avons participé pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité.

La haute direction, sur la base des orientations du Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG, est responsable de l'examen et de l'approbation des cibles et des engagements publics liés à la durabilité, y compris l'objectif de FD de la Banque CIBC. Chaque trimestre, les opérations de finance durable sont approuvées pour être créditées à l'objectif de FD de la Banque CIBC, conformément à notre processus de gouvernance, qui est communiqué à la haute direction et au conseil d'administration. De plus, un suivi des progrès de la finance durable est transmis aux régions et/ou filiales participantes concernées. Pour en savoir plus sur la gouvernance et la production de rapports, consultez la Méthodologie.

Les mises à jour de la Méthodologie sont régies par un processus structuré assorti de responsabilités claires au niveau de la direction. Ces mises à jour sont fondées sur des analyses comparatives continues par rapport aux pratiques du secteur, ainsi que sur l'évolution des normes et des méthodologies reconnues. Toute proposition de mise à jour est présentée au Conseil des cadres supérieurs sur les facteurs ESG afin d'obtenir l'approbation finale. Comme les taxonomies de la finance durable sont peu harmonisées à l'échelle mondiale, nous avons conscience que les définitions, les mesures et les normes associées à la finance durable ne cesseront pas d'évoluer. Par conséquent, nous continuerons de participer à des forums sectoriels clés et à des partenariats publics pour nous tenir au courant des nouvelles normes et des directives.

En 2025, nous avons mobilisé 45,0 milliards de dollars pour des activités de finance durable✓, soit un total cumulatif de 244,7 milliards de dollars² (ou 81,6 %) en vue d'atteindre notre objectif de FD de 300 milliards de dollars (2018 à 2030). En 2025, les opérations de finance durable ont continué d'être alimentées par des activités écologiques, comme celles liées à l'énergie propre, qui représentaient 28,4 milliards de dollars en opérations, ainsi que les opérations durables, comme les obligations ou prêts dits durables et les opérations liées à la durabilité, qui représentaient au total 13,5 milliards de dollars en opérations (chaque catégorie est définie plus précisément dans la [Méthodologie](#)). À l'avenir, nous soutiendrons toujours nos clients en leur proposant une expertise ainsi que des produits et des solutions en matière de finance durable pour faire progresser leurs objectifs de durabilité.

Pour en savoir plus sur les activités écologiques et de décarbonation admissibles, consultez la section [Accélération de l'action climatique – Mesures et cibles](#).

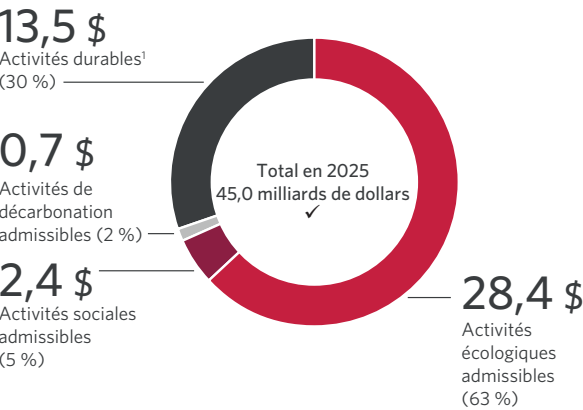
Pour en savoir plus sur les activités sociales admissibles, consultez la section [Ouverture de possibilités – L'inclusion à la CIBC](#).

¹ La Méthodologie de finance durable de 2024 de la Banque CIBC est en vigueur de façon prospective pour les opérations admissibles conclues à compter du 1^{er} novembre 2023 et a été utilisée pour calculer le rendement de la Banque CIBC en 2024 et 2025. Les rapports relatifs à nos rendements annuels et cumulatifs pour les périodes terminées entre le 31 octobre 2018 et le 31 octobre 2023 n'ont pas été retraités.

² Le total cumulatif diffère de la somme directe des montants individuels en raison de l'arrondissement.

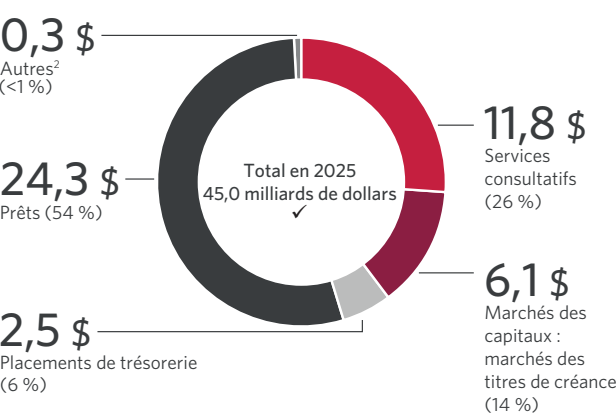
Répartition des opérations de finance durable de 2025 par activité admissible

(en milliards de dollars)



Répartition des produits pour les clients PME en 2025

(en milliards de dollars)



Prix Sustainable Finance Awards 2025 du magazine *Global Finance* de la meilleure banque pour la finance durable au Canada, et prix de la meilleure banque pour le soutien des collectivités en Amérique du Nord.



¹ Cette catégorie comprend les obligations ou prêts durables désignés et les opérations liées à la durabilité. Ces dernières sont des opérations qui visent à inciter les clients à atteindre des cibles de durabilité prédéterminées ayant des répercussions sur la tarification, conformément aux lignes directrices, aux principes et aux cadres applicables énoncés dans la Méthodologie.

² La catégorie « Autres » inclut la titrisation et les crédits d'impôt à l'investissement.

Émissions de financement durable

Le produit des émissions de financement durable sert à financer ou à refinancer des prêts et des placements dans des entreprises, des projets et des actifs (actifs admissibles) qui répondent aux critères des activités admissibles en matière d'émissions écologiques et/ou sociales de la Banque CIBC, comme indiqué dans notre [Cadre des émissions de financement durable](#). La Banque CIBC attribue un montant égal à la valeur globale des émissions de financement durable en cours, y compris les obligations vertes, les CPG, les billets structurés et les comptes de dépôt liés à la durabilité, à un bassin d'actifs admissibles déterminés. Ces actifs admissibles sont conformes au Cadre et à la Méthodologie de finance durable et contribuent à l'objectif de finance durable¹. Pour surveiller et guider efficacement nos émissions de financement durable, nous utilisons le Cadre des émissions de financement durable, qui décrit en détail la méthodologie de répartition des produits futurs, le processus de sélection et d'évaluation des actifs, ainsi que la gestion des produits et les exigences de déclaration.

Nous obtenons une assurance indépendante quant à l'affectation du produit net aux actifs admissibles, conformément aux critères d'activités admissibles, que vous pouvez consulter sur le [site Web de la Banque CIBC](#).

Pour en savoir plus, consultez notre [Rapport sur les répercussions des émissions de financement durable de 2025](#).

Investissement durable

Gestion d'actifs CIBC (GAC) est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au Canada, servant des clients dans plusieurs canaux, y compris des clients individuels, institutionnels, à valeur nette élevée et de courtage indépendant. Chez GAC, nous croyons que les facteurs non financiers importants sont à la fois des risques et des occasions pour les marchés des capitaux, et qu'ils peuvent influencer sur le rendement des portefeuilles. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt supérieur de nos clients de tenir compte de ces facteurs au moment de prendre des décisions de placement. Notre approche en matière d'investissement durable continue d'évoluer en fonction de l'évolution du secteur et nous continuons d'améliorer nos capacités d'investissement durable à l'échelle de la société.

Nous continuons de mettre l'accent sur l'offre de conseils et de solutions sur mesure à notre clientèle, dans tous les canaux, et chercherons de nouvelles façons de créer de la valeur et de renforcer nos relations. Pour nous imposer comme un partenaire de confiance pour nos clients, nous devons bien comprendre leurs objectifs financiers et non financiers. Notre engagement constant en matière de durabilité rehausse notre capacité à fournir des services et des solutions qui répondent aux divers besoins de notre clientèle, tout en soutenant nos recherches sur les placements afin de générer des résultats positifs pour nos investisseuses et investisseurs.

Aux États-Unis, Gestion privée de patrimoine CIBC continue d'élargir ses offres liées à l'investissement durable destinées aux particuliers à valeur nette élevée, aux familles, aux fondations et aux fonds de dotation avec des stratégies gérées à l'interne et à l'externe. La stratégie Solutions thématiques CIBC, lancée en 2025, met l'accent sur les placements durables en cherchant à investir dans des sociétés dont les produits et services s'attaquent aux défis mondiaux qui touchent les gens et la planète. Nous évaluons et anticipons activement les besoins des clients en matière de placements durables et d'impact, et nous cherchons à calibrer nos offres de produits et de services en conséquence. Nos activités de gérance, y compris le vote par procuration et la mobilisation des sociétés, représentent l'intérêt de nos clients à l'égard d'une surveillance et d'une gestion solides de la gouvernance à long terme.

GAC s'engage à faire preuve de transparence et produit des rapports annuels sur l'investissement durable; consultez notre plus récent [Rapport sur l'investissement durable](#).



GAC est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PIR) depuis 2017. Comme le mentionne notre [Politique d'investissement responsable](#), nous nous engageons à appliquer les six Principes dans toutes nos activités de placement.

¹ Si le groupe Marchés des titres de créance de la Banque CIBC participe à la distribution de l'une de nos émissions de financement durable, la valeur de l'opération dudit groupe sera également prise en compte dans le cadre de l'objectif de finance durable. Pour en savoir plus, consultez la section 4 – Produits et méthodologie de mesure de la [Méthodologie de finance durable](#).

Renforcement de l'intégrité et de la confiance

Éthique des affaires

Stratégie

Nous comprenons qu'en exerçant nos activités de façon éthique, nous renforçons la fidélité et la confiance de la clientèle. Le non-respect des normes de gouvernance élevées afin de détecter les crimes financiers, de les prévenir et de lutter contre ceux-ci pourrait entraîner des atteintes à notre réputation et une perte de confiance de nos clients menant à une baisse de la part de marché et une augmentation des coûts, des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes.

Nous sommes déterminés à favoriser une culture de comportement transparent et éthique. Guidés par notre Code de conduite (le « Code ») et notre Cadre de gestion des risques liés au comportement et à la culture (le « Cadre »), nous avons établi des principes, des politiques et des programmes solides qui favorisent une culture axée sur la raison d'être et servent de boussole quant à la façon dont les membres de l'équipe doivent se comporter et traiter les autres.

Nous offrons aux membres de notre équipe de nombreuses façons de s'exprimer en toute confidentialité et en sécurité. Ils peuvent notamment communiquer leurs préoccupations aux gestionnaires de personnel de la Banque CIBC, aux personnes-ressources de Sécurité de l'entreprise ou à Relations avec les employés, au moyen du Processus de résolution de problèmes en milieu de travail et du programme d'alerte professionnelle de la Banque CIBC. Les représailles pour avoir signalé des préoccupations de bonne foi à la Banque CIBC ou pour avoir participé aux enquêtes sont strictement interdites par le Code.

En tant qu'institution financière de confiance, nous avons la responsabilité de détecter les crimes financiers, de les prévenir, de lutter contre ceux-ci et de réduire leur incidence sur nos activités, notre clientèle et notre société. Les crimes financiers peuvent comprendre les pots-de-vin, la fraude, les détournements par virements bancaires, les commissions occultes, les vols, les remboursements, la contrefaçon, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes, le contournement de sanctions, les ventes abusives ou d'autres pratiques commerciales frauduleuses.

Notre approche est officialisée au moyen d'un ensemble de politiques, de procédures et de programmes, qui fournissent un cadre solide pour détecter, prévenir et signaler les crimes financiers. Nous nous engageons à prendre toutes les mesures raisonnables et appropriées dans le cadre de nos efforts visant à détecter les crimes financiers, à les prévenir et à lutter contre ceux-ci, notamment en appliquant les procédures de diligence raisonnable appropriées, en détectant les activités inhabituelles et en les soumettant à un autre palier d'intervention, en signalant les activités et les comportements suspects, en faisant des rapports sur les sanctions, et en respectant les lois et les règlements pertinents dans les territoires où nous exerçons nos activités.



Gouvernance

La Banque CIBC a établi une structure de gouvernance pour assurer une surveillance efficace des programmes et des politiques liés à l'éthique des affaires, dans le but de maintenir des normes élevées de gouvernance d'entreprise.

Le conseil d'administration assure la surveillance du Code et du Cadre, qui définissent ensemble les principes et les comportements attendus à l'échelle de l'organisation. Le conseil d'administration approuve les mises à jour annuelles du Code, examine les rapports sur les infractions au Code et reçoit des mises à jour trimestrielles sur les risques liés à la conduite et à la culture, ainsi que des renseignements sur les changements réglementaires pertinents. De plus, le conseil d'administration et la haute direction ont donné le ton en supervisant les politiques et les programmes de prévention des crimes financiers de la Banque CIBC, y compris la Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin et les politiques de sanctions et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Les comités du conseil d'administration jouent un rôle actif dans la surveillance de la conduite éthique. En 2025, le Comité de gouvernance a examiné les rapports trimestriels sur le risque lié à la conduite et à la culture et les changements réglementaires connexes, ainsi qu'un rapport annuel sur le respect du Code de conduite de la Banque CIBC. Le Comité de vérification et ses homologues régionaux examinent le rapport trimestriel du programme d'alerte professionnelle et approuvent les mises à jour de la Politique de dénonciation. Le Comité de vérification, conjointement avec les vérificateurs externes de la Banque CIBC, reçoit des mises à jour régulières sur les préoccupations soulevées dans le cadre du Programme de dénonciation concernant les divulgations financières, les contrôles internes, la vérification et les questions de conformité aux lois et règlements. Le Comité de vérification examine également les rapports trimestriels et annuels sur le risque de fraude et la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et approuve les mises à jour apportées aux politiques de gestion de la fraude et à la Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

Le Comité de gestion du risque supervise le programme de lutte contre le blanchiment d'argent de l'entreprise au moyen de rapports trimestriels qui évaluent l'état et l'efficacité actuels du programme. Le Comité sur la gestion mondiale du risque reçoit également des mises à jour trimestrielles sur les mesures, les évaluations et les tendances du risque lié à la conduite et à la culture, ce qui assure une surveillance efficace des risques comportementaux et opérationnels à l'échelle de la Banque CIBC.

Au niveau de la direction, une responsabilisation claire favorise une mise en œuvre efficace. Le vice-président à la direction et chef des ressources humaines, Personnel, culture et talent¹ agit à titre de cadre supérieur responsable du Code, tandis que le premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque (PVPD et CGR) parraine le Cadre. L'équipe Gestion du risque lié au comportement et à la culture surveille l'efficacité du Cadre et évalue l'exposition au risque lié au comportement et à la culture à l'aide de mesures clés, comme les infractions au Code, le roulement volontaire, les incidents de dénonciation, les irrégularités repérées par les employés eux-mêmes et la représentation de l'effectif.

Le premier vice-président à la direction et chef de l'administration agit à titre de cadre responsable de la Politique sur la dénonciation, en déléguant la propriété au vice-président, Gestion et révision des plaintes des clients, qui gère l'élaboration, la mise en œuvre, la tenue à jour et l'examen de la politique. Le groupe Facteurs ESG et gouvernance est responsable de la mise en œuvre du programme d'alerte professionnelle à l'échelle de l'entreprise et fournit des rapports trimestriels au Comité de vérification et aux vérificateurs externes de la Banque CIBC, ainsi qu'au Comité de gouvernance à l'appui de son mandat en matière de protection des consommateurs.

Le PVPD et CGR parraine la Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, qui est gérée par le premier vice-président, chef de la Conformité et de la protection des renseignements personnels, et Affaires réglementaires à l'échelle mondiale, qui est responsable de son élaboration, de sa mise en œuvre, de sa tenue à jour et de son examen.

Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent supervise le programme de sanctions et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, mis en œuvre par le Groupe de lutte contre le blanchiment d'argent CIBC, une équipe d'experts en la matière qui utilisent les analyses, la technologie et l'expertise professionnelle pour détecter les risques de crimes financiers et décourager ces crimes.



¹ Les titres des cadres supérieurs reflètent les changements apportés à la direction qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour en savoir plus, consultez la section [À propos de ce rapport – Événements subséquents](#).

Gestion du risque

Nous maintenons un cadre complet à l'échelle de l'entreprise qui intègre la conduite éthique, la protection des dénonciateurs et la prévention et la dissuasion des crimes financiers. Les divers programmes et politiques nous aident à repérer, à évaluer, à gérer et à atténuer les risques financiers, réglementaires et pour la réputation, et permettent aux membres de l'équipe d'agir conformément aux normes de conduite éthique et professionnelle les plus élevées.

Code de conduite

Le Code établit les normes que nous avons mises en place sur la façon dont nous devons nous comporter et traiter les autres, en jetant les bases de notre façon de gérer les risques et de gagner la confiance de notre équipe, de nos clients, de nos actionnaires et des collectivités.

Le Code s'applique à notre conseil d'administration, à tous les membres de l'équipe à la Banque CIBC et à nos filiales en propriété exclusive. Le respect de notre Code, y compris la responsabilité de repérer, d'évaluer, de gérer et d'atténuer les risques, est une responsabilité personnelle et partagée qui s'exécute conformément à un cadre intégré de politiques, de programmes, de normes, de lignes directrices et de procédures. Une infraction au Code est grave et peut entraîner des conséquences, y compris des mesures disciplinaires, ainsi que des répercussions sur les évaluations du rendement et la rémunération des employés.

Voici les processus mis en place pour vérifier et gérer la conformité au Code :

- tous les membres de l'équipe doivent suivre la formation et l'évaluation annuelles obligatoires, et confirmer qu'ils ont lu, compris et respecté notre Code en tout temps¹;
- des mécanismes encadrent les plaintes internes et externes, y compris le programme d'alerte professionnelle confidentiel de la Banque CIBC, et permettent de les examiner rapidement selon la marche à suivre appropriée, conformément aux lois applicables, aux politiques de la Banque CIBC et aux lignes directrices qui exigent de mener une enquête objective afin de déterminer les résultats et les conséquences;
- des rappels et des encouragements sont communiqués aux membres de l'équipe afin qu'ils demandent conseil à leur gestionnaire de personnel et à d'autres personnes-ressources appropriées, comme il est indiqué dans le Code, s'ils ont des questions ou si quelque chose semble anormal;
- les tendances en matière de violations du Code sont examinées pour orienter nos contrôles internes et nos stratégies, atténuer les risques continus et émergents et repérer les changements à apporter au Code chaque année.

Pour en savoir plus, consultez le [Code de conduite CIBC](#).

Cadre de gestion des risques liés au comportement et à la culture

Le Cadre décrit la gestion proactive et la surveillance des risques potentiels liés au comportement et à la culture à l'échelle de la Banque CIBC. Il s'applique à tous les membres de l'équipe à l'échelle de l'entreprise et aide à nous assurer que nos valeurs et comportements souhaités se manifestent clairement dans le ton employé tant par les cadres supérieurs, aux échelons moyens qu'à tous les niveaux de direction, et qu'ils se reflètent dans les activités quotidiennes des membres d'équipe. Chaque membre de l'équipe est responsable de la gestion des risques liés au comportement et à la culture afin de favoriser un état d'esprit axé sur l'inclusion, l'intégrité et l'authenticité.

Le Cadre est intégré dans le Cadre de gestion du risque de la Banque CIBC et appuyé par le Code, par les cadres propres à l'entreprise à l'échelle mondiale et régionale, ainsi que par les politiques et les processus qui établissent les pratiques et comportements appropriés pour les membres de l'équipe, la conduite de l'entreprise et celle des tiers et qui définissent les saines pratiques de rémunération.



¹ À l'exception des membres de l'équipe de CIBC Cayman Bank Limited et de CIBC Capital Markets (Europe) S.A. (Luxembourg), qui ont leurs propres codes de conduite pour se conformer aux exigences locales.



Programme d’alerte professionnelle

La Politique de dénonciation de la Banque CIBC, un complément au Code, présente les processus en place visant à protéger l’anonymat et la protection des renseignements des personnes qui signalent des préoccupations dans le cadre du programme d’alerte professionnelle de la CIBC, de même que la confidentialité des préoccupations signalées, et elle vise à assurer un traitement équitable des personnes concernées.

Le programme d’alerte professionnelle est accessible en ligne et par téléphone et est facilité par Mitratch Ethics Hotline (ClearView Strategic Partners Inc.), un tiers externe indépendant. Tous les membres de l’équipe CIBC et les tiers, comme les fournisseurs et les clients de la Banque CIBC, y ont accès. Tous les renseignements reçus sont examinés par le programme d’alerte professionnelle et les cas pertinents font rapidement l’objet d’une enquête par des enquêteurs qualifiés ayant l’expertise appropriée. Les préoccupations qui ne relèvent pas du programme d’alerte professionnelle, comme les problèmes courants en milieu de travail, les plaintes de clients ou les rapports fondés sur de la mauvaise foi, sont redirigées vers les canaux appropriés aux fins de traitement.

En 2025, nous avons centralisé l’administration du programme d’alerte professionnelle à l’échelle de l’entreprise, assurant une gouvernance uniforme à l’échelle de la Banque CIBC et de ses filiales dans tous les territoires d’exploitation et l’harmonisation avec les exigences réglementaires locales.

Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin

La Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin fait la promotion de la sensibilisation aux exigences réglementaires relatives à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin et à la conformité à celles-ci, et complète les normes d’éthique énoncées dans le Code. Cela permet de s’assurer que les membres de notre équipe ou les tiers qui agissent au nom de la Banque CIBC et de ses filiales ne participent pas, directement ou indirectement, à la distribution ou la réception de pots-de-vin ou de commissions occultes ou s’adonnent à toute autre pratique de corruption afin d’inciter ou de récompenser l’exécution inappropriée d’une activité professionnelle.

La Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin décrit l’engagement de la Banque CIBC à l’égard de normes d’éthique élevées et sa tolérance zéro à l’égard des pots-de-vin, de la corruption et des paiements de facilitation. Elle vise à réduire les risques d’influence inappropriée, à assurer la conformité à la législation sur la lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et à prévenir, à détecter et à gérer les incidents liés à des

pots-de-vin et à la corruption afin de protéger la réputation de la Banque CIBC. Elle fournit également aux membres de l’équipe des conseils sur la façon d’agir lorsque des pots-de-vin ou de la corruption sont soupçonnés ou détectés, elle décrit les rôles et les responsabilités liés à la gestion des incidents à la Banque CIBC et établit les conséquences potentielles en cas de non-conformité. Les membres de l’équipe et les tiers qui agissent au nom de la Banque CIBC et de ses filiales ont la responsabilité personnelle de protéger la Banque CIBC, sa réputation et eux-mêmes contre les risques découlant des pots-de-vin et de la corruption.

Lorsque des allégations ou des incidents de corruption ou de pots-de-vin concernent des employés de CIBC, notre équipe Sécurité de l’entreprise dirige ces examens. En cas de pot-de-vin ou de corruption, le président du Comité de vérification est rapidement avisé. Les incidents sont examinés par les canaux appropriés, conformément aux politiques et aux processus de la Banque CIBC, afin de renforcer les contrôles, de gérer les risques systémiques et d’intégrer des renseignements dans les politiques et les processus, au besoin.

De plus, nous évaluons le risque lié à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin à l’échelle de l’entreprise afin de repérer, d’évaluer, de gérer et d’atténuer les risques liés à cette lutte et de repérer des occasions permettant d’élaborer et d’améliorer la formation, la communication ainsi que les contrôles en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, au besoin. À ce jour, nos évaluations n’ont révélé aucun risque nécessitant que l’on apporte des changements aux stratégies d’atténuation.

Programme de sanctions et de lutte contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes

Notre approche de gestion des risques liés aux crimes financiers, y compris le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes, et des risques liés aux sanctions est décrite dans le Code. Par exemple, le Code exige que nous n’aidions pas les clients à modifier, à supprimer ou à masquer des renseignements afin de contourner les exigences juridiques, que nous signalions les opérations inhabituelles au Groupe de lutte contre le blanchiment d’argent CIBC (LBAC) et que nous dénoncions les situations où nous croyons qu’il y a des activités criminelles.

Le Code est appuyé par notre programme de sanctions et de LBA/LFAT à l’échelle de l’entreprise, qui contribuent à détecter et à prévenir les activités de blanchiment d’argent et de financement des activités terroristes, à cerner les risques liés aux sanctions, et à se conformer aux exigences réglementaires

applicables dans les régions où nous exerçons nos activités. Dans le cadre de ce programme, nous gérons et surveillons nos risques liés au blanchiment d’argent, au financement des activités terroristes et aux sanctions en faisant ce qui suit :

- tenir à jour un programme d’évaluation des risques et des contrôles pour veiller à ce que des mesures d’atténuation appropriées soient en place et évaluées de façon fiable et uniforme à l’échelle de la banque;
- suivre les procédures de diligence raisonnable pour repérer et évaluer les clients présentant un risque plus élevé;
- surveiller les opérations, les relations clients, et déclarer les opérations et mouvements suspects aux organismes de réglementation pertinents dans les régions où nous exerçons nos activités.

La Banque CIBC dirige le projet Guardian, un partenariat public-privé luttant contre le trafic illégal de fentanyl, appuyé par le Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), les organismes d’application de la loi et les grandes banques canadiennes.

Formation obligatoire des membres de l’équipe

Nous demandons aux membres de notre équipe de suivre une formation qui leur indique comment repérer et signaler les incidents associés à un comportement douteux ou contraire à l’éthique. Tous les membres de l’équipe suivent la formation annuelle obligatoire en ligne sur la prévention, la détection et la dissuasion des crimes financiers. Le conseil d’administration et la haute direction de CIBC suivent également une formation sur les responsabilités de surveillance liées à la LBA/LFAT et aux sanctions. Les sujets de formation comprennent, sans s’y limiter : les pratiques d’embauche; les relations avec les fonctionnaires, les agences et les tiers; et l’obligation des membres de l’équipe de s’exprimer et de signaler leurs préoccupations, ainsi que les canaux pour le faire.

Gestion des risques de fraude

La Banque CIBC atténue le risque de fraude en mettant en œuvre des mesures de contrôle préventif et de détection de la fraude. Les contrôles internes mettent l’accent sur le leadership, le respect du Code et une surveillance rigoureuse. Les contrôles externes visent à protéger nos clients contre la fraude et comprennent des mesures comme les contrôles pendant l’accueil des clients, les limites de produits et d’opérations, les contrôles d’authentification et la surveillance des activités irrégulières.

Mesures et cibles

Nous évaluons l'efficacité de nos politiques et programmes en matière d'éthique des affaires en suivant des mesures précises.

95 %

des employés peuvent faire leur travail sans devoir compromettre les normes d'éthique ou de conformité¹.

87 %

des employés se sont sentis à l'aise de signaler des comportements et des pratiques contraires à l'éthique sans crainte de représailles¹.

En 2025,

100 %

des employés ont suivi la formation sur le Code de conduite CIBC et ont attesté qu'ils ont lu et compris notre Code et qu'ils le respectent de façon continue².

En 2025, nous avons continué de surveiller l'efficacité de notre programme d'alerte professionnelle. Pour s'assurer que toutes les préoccupations présentées sont traitées efficacement, le programme d'alerte professionnelle examine de façon indépendante les conclusions des enquêtes, les résultats et les mesures correctives adoptées, dans chaque cas. Dans la mesure du possible, nous rappelons aux lanceurs d'alerte la façon d'informer la Banque CIBC s'ils subissent des représailles pour avoir parlé.

En raison de la nature délicate des programmes de signalement anonyme, le volume global et la teneur des éléments reçus peuvent fluctuer pour diverses raisons et, par conséquent, ne constituent pas un indicateur fiable de l'efficacité du programme d'alerte professionnelle. La communication publique du contexte nécessaire à l'interprétation appropriée de ces mesures risque d'exposer des renseignements de nature délicate qui pourraient miner la confiance à l'égard du programme d'alerte professionnelle. Par exemple, de telles divulgations pourraient susciter des spéculations néfastes, y compris des tentatives d'identification des personnes soupçonnées d'avoir fait une déclaration ou de représailles contre celles-ci. De même, de telles divulgations publiques détaillées pourraient donner l'impression que les renseignements soumis dans le cadre du programme d'alerte professionnelle sont largement diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation, ce qui pourrait dissuader les lanceurs d'alerte de soulever des préoccupations légitimes.

En 2025, il n'y a eu aucun cas de représailles pour avoir signalé une préoccupation au programme d'alerte professionnelle conformément à la Politique de dénonciation³.



Nous continuons de surveiller notre performance par rapport aux efforts que nous déployons pour prévenir les crimes financiers, les détecter et lutter contre ceux-ci :

- La Banque CIBC n'a été soumise à aucune amende et n'a fait l'objet d'aucun règlement relativement à des pots-de-vin ou à de la corruption en 2025.
- À ce jour, nos évaluations du risque lié à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin n'ont relevé aucun risque important⁴.
- Taux de réussite de 100 % parmi les membres de l'équipe pour la formation de la Banque CIBC sur la LBA/LFAT et les sanctions².

¹ Cette question a été incluse dans le Sondage annuel auprès des employés CIBC de 2025. Pour en savoir plus sur les dates, le taux de réponse et le nombre d'employés admissibles à participer au Sondage annuel auprès des employés, consultez la section [Mobilisation des employés - Mesures et cibles](#).

² Les statistiques sont fondées sur les membres actifs de l'équipe ayant suivi la formation au plus tard le 31 janvier 2025, et excluent les membres de l'équipe dont l'emploi a pris fin ou qui étaient en congé à cette date. Exclut les membres de l'équipe de CIBC Caribbean, car ces derniers suivent la formation sur le Code sur d'autres systèmes de gestion de l'apprentissage.

³ Le Programme d'alerte professionnelle surveille les allégations de représailles suivant le signalement d'une préoccupation (ou toute crainte implicite à cet égard) ainsi que les répercussions importantes sur l'emploi de tout membre de l'équipe qui se considère comme un lanceur d'alerte. À l'exclusion de CIBC Caribbean.

⁴ CIBC Caribbean applique sa propre Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin et mène sa propre évaluation du risque en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.



Protection des renseignements personnels

Stratégie

Nos clients et les membres de notre équipe comptent sur nous pour protéger leurs renseignements personnels et être transparents quant aux raisons pour lesquelles leurs renseignements sont recueillis et à la façon dont ils sont utilisés et communiqués. Le risque d'une violation de la protection des renseignements personnels est qu'elle pourrait entraîner la perte de renseignements personnels de nature délicate ou leur utilisation contraire à l'éthique, et perturber nos clients et nos activités commerciales. De tels incidents pourraient nuire à notre réputation et avoir une incidence sur notre rendement financier en raison de l'augmentation des coûts associés aux interruptions des activités, aux amendes, aux pénalités et à la perte de clientèle.

Il est essentiel de soutenir la protection des renseignements personnels en protégeant les renseignements personnels pour répondre aux attentes en matière de sécurité de l'information et de fiabilité du service, maintenir la confiance et la loyauté, et améliorer notre résilience opérationnelle.

Notre approche en matière de protection des renseignements personnels est axée sur la mise en place de politiques, de processus, de technologies, de systèmes et de contrôles appropriés pour assurer une gestion efficace de nos risques liés à la protection des renseignements personnels. Nous informons les clients des raisons pour lesquelles leurs renseignements personnels sont recueillis, utilisés ou divulgués et, sous réserve des lois sur la protection des renseignements personnels applicables, nous obtenons leur consentement au moment de la collecte ou avant celle-ci.

Les atteintes à la protection des renseignements personnels font l'objet d'une enquête par le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale de la Banque CIBC et des processus sont en place pour résoudre ces problèmes. S'il y a lieu, nous prenons des mesures pour aviser les organismes de réglementation concernés et les personnes touchées afin de réduire le risque de préjudice, notamment en réinitialisant les mots de passe, en renouvelant les comptes (s'il y a lieu), en offrant gratuitement des services de surveillance du crédit et en récupérant des renseignements mal acheminés.

Nous avisons nos clients lorsque leurs renseignements personnels sont compromis et en cas de risque réel et manifeste de préjudice important. La Banque CIBC mesure la confiance et la satisfaction des clients à l'égard du traitement des incidents liés à la protection des renseignements personnels au moyen de commentaires structurés après l'incident. Le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale collabore avec Service à la clientèle pour recueillir les commentaires des clients à la suite d'un incident.

Gouvernance

La surveillance de la protection des renseignements personnels à la Banque CIBC est assurée par le Comité de gestion du risque, qui reçoit des rapports annuels de notre Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale sur la gestion mondiale des risques liés à la protection des renseignements personnels, les incidents liés à la protection des renseignements personnels, les avis réglementaires et la modification des lois sur la protection des renseignements personnels. Au niveau de la direction, le premier vice-président, chef de la Conformité et chef, protection des renseignements personnels et Affaires réglementaires à l'échelle mondiale (chef, protection des renseignements personnels), dirige le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale de la Banque CIBC et supervise notre programme de protection des renseignements personnels. La conformité aux lois sur la protection des renseignements personnels, les risques et les violations sont signalés chaque trimestre aux cadres supérieurs ainsi qu'aux gestionnaires non-cadres par le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale, au chef, protection des renseignements personnels et, une fois par année, au Comité de gestion du risque. La Banque CIBC tire parti du cadre de gestion du risque pour régir et gérer les risques liés à la protection des renseignements personnels. L'équipe de vérification interne fournit une évaluation indépendante au moyen de vérifications périodiques évaluant l'efficacité de nos processus et contrôles liés à la protection des renseignements personnels.

Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale de la Banque CIBC

Le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale travaille avec toutes les UES, tous les GF et les responsables, protection des renseignements personnels pour évaluer et gérer les risques liés à la protection des renseignements personnels de la Banque CIBC, soutenir la protection et le traitement des renseignements personnels, veiller au respect des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels, peu importe où la Banque CIBC exerce ses activités, et surveiller la résolution des cas et des préoccupations liés à la protection des renseignements personnels.

Le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale supervise le Cadre de gestion mondiale de la protection des renseignements personnels de la Banque CIBC, en collaboration avec les parties intéressées internes, afin d'élaborer des politiques, des processus et des contrôles applicables à leur UES et leur GF. Il veille à ce que les membres de l'équipe soient informés des nouveaux risques et des nouvelles lois en matière de protection des renseignements personnels au moyen de communications et de formations régulières, il intègre la protection des renseignements personnels aux changements organisationnels et évalue les risques des technologies émergentes. Le Bureau de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale assure également une communication ouverte et transparente sur les pratiques de la Banque CIBC en matière de protection des renseignements personnels, et collabore avec des partenaires internes pour évaluer l'efficacité de notre engagement auprès de la clientèle touchée en surveillant ses impressions.

Bureau de gestion des données et des dossiers d'entreprise de la Banque CIBC

La Banque CIBC demeure déterminée à gérer de façon éthique et responsable les données des clients et des entreprises. Le Bureau de gestion des données et des dossiers d'entreprise (BGDDE) établit des exigences et élabore des capacités pour l'adoption et l'exécution des pratiques de gouvernance et de gestion des données à l'échelle de l'entreprise. Chaque unité d'exploitation stratégique et groupe fonctionnel (UES et GF) est responsable de la gestion et de la gouvernance de ses propres données conformément à nos normes et politiques d'entreprise. Bien que les UES et les GF surveillent leurs données respectives, les cadres de gouvernance, les politiques et les pratiques exemplaires globaux sont établis de façon centralisée pour assurer l'uniformité et la conformité à l'échelle de l'organisation. En maintenant une solide gouvernance des données, nous assurons la protection des renseignements personnels, la sécurité et l'intégrité, tout en utilisant les données de façon réfléchie pour soutenir l'innovation, améliorer l'expérience client et favoriser la confiance, la transparence et la durabilité à long terme.



Gestion du risque

Notre approche en matière de gestion des risques liés à la protection des renseignements personnels prévoit l’amélioration de nos politiques et de nos cadres à l’échelle de l’entreprise, la surveillance proactive du contexte réglementaire, la tenue d’une formation annuelle sur la protection des renseignements personnels pour les membres de notre équipe, et tirer parti des ressources et des outils organisationnels pour soutenir le Bureau de la protection des renseignements personnels à l’échelle mondiale dans la gestion continue de l’évolution des risques liés à la protection des renseignements personnels.

Politiques et cadres pertinents

Les politiques et cadres suivants, qui s’appliquent à tous les membres de l’équipe, guident nos pratiques et les mesures que nous prenons en matière de protection des renseignements ainsi que pour protéger les renseignements personnels de nos clients et des membres de notre équipe.

Politique ou cadre	Aperçu
Cadre de gestion mondiale de la protection des renseignements personnels	- Ce cadre interne établit une approche uniforme en matière de gestion du risque lié à la protection des renseignements personnels et de conformité aux lois applicables, et décrit les principes généraux, les principales activités et les responsabilités du programme de protection des renseignements personnels de la Banque CIBC visant à protéger la confidentialité des renseignements personnels sous son contrôle. - Le chef, protection des renseignements personnels est responsable de la mise en œuvre de ce cadre.
Politique générale sur la protection des renseignements personnels	- Cette politique interne décrit la façon dont nous limitons la collecte, l’utilisation et la conservation des renseignements personnels, les mesures que nous prenons pour nous assurer que nos contrôles de protection des renseignements personnels se fondent sur un consentement valable et des pratiques appropriées en matière de données, et la façon dont nous faisons appel à des tiers pour qu’ils traitent les renseignements personnels en notre nom. Elle décrit également l’atténuation des risques liés à la protection des renseignements personnels, les rôles et les responsabilités liés au traitement des renseignements personnels, et facilite la conformité aux lois sur la protection des renseignements personnels. La politique se fonde sur les principes relatifs à l’équité dans le traitement de l’information de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), lesquels font partie des Lignes directrices de l’OCDE sur la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel. - Le chef, protection des renseignements personnels est responsable de la mise en œuvre de cette politique.
<u>Politiques de confidentialité de la Banque CIBC</u>	- Ces politiques à l’intention des clients s’appliquent à la collecte, à l’utilisation et à la communication de renseignements personnels recueillis par la Banque CIBC dans le cadre de ses activités dans différentes régions. Ces politiques expliquent comment nous traitons et protégeons les renseignements personnels des clients et fournissent de l’information détaillée sur leurs droits et leurs choix en matière de protection des renseignements personnels. Les politiques sont fondées sur les lois sur la protection des renseignements personnels propres à chaque région et sur les pratiques équitables en matière de protection des renseignements personnels de l’OCDE. - Le chef, protection des renseignements personnels supervise nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels.
Politique de gestion du cycle de vie des données	- La présente politique interne décrit les exigences qui permettent à la Banque CIBC de gérer les données efficacement, de la création à la destruction, afin d’atténuer les risques liés aux données et de se conformer aux obligations juridiques et réglementaires. - Le chef de la gestion des données est responsable de la mise en œuvre de cette politique.
Méthodologie d’éthique des données pour des pratiques responsables en matière de données	Cette méthodologie interne établit des principes d’utilisation responsable et éthique des données et favorise des pratiques responsables en matière de données axées sur la responsabilisation, l’utilisation appropriée, le consentement et l’équité. Elle est un prolongement de la Politique de gestion du cycle de vie des données.

Surveillance proactive du contexte réglementaire

Le Bureau de la protection des renseignements personnels à l’échelle mondiale surveille continuellement le contexte réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités afin de protéger les renseignements personnels en vertu des lois sur la protection des renseignements personnels applicables et d’assurer la conformité à tout changement à venir en matière de protection des renseignements personnels à l’échelle mondiale. Le Bureau de la protection des renseignements personnels à l’échelle mondiale renforce ces exigences pour les membres de notre équipe au moyen de communications, de formations, de procédures et de contrôles internes.

Formation annuelle des employés

Tous les membres de l’équipe CIBC jouent un rôle dans le maintien de la confidentialité et de la sécurité des données, et ils doivent suivre la formation annuelle sur la protection des renseignements personnels pour être au courant des risques émergents et des nouvelles exigences en matière de protection des renseignements personnels. De plus, des communications internes sont régulièrement fournies à tous les membres de l’équipe pour les sensibiliser aux risques émergents et aux nouveaux changements réglementaires en matière de protection des renseignements personnels. Une formation supplémentaire sur la gestion et la gouvernance des données est requise pour toutes les personnes qui occupent des postes officiellement liés aux données afin de doter les membres de l’équipe des connaissances et des compétences nécessaires pour gérer adéquatement le risque lié aux données.

Mesures et cibles

Nous utilisons trois mesures pour faire le suivi de l'efficacité de nos politiques, de nos processus et de nos mesures en matière de protection des renseignements personnels :

Taux d'achèvement de la formation sur la protection des renseignements personnels

Tous les membres de l'équipe CIBC ont réussi la formation annuelle obligatoire sur la protection des renseignements personnels¹.

Lacunes réglementaires en matière de protection des renseignements personnels

La Banque CIBC a pour objectif qu'il n'y ait aucune plainte fondée en matière de protection des renseignements personnels contre la Banque CIBC non résolue de la part du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP)² et aucune lacune en matière de protection des renseignements personnels constatée par des organismes de réglementation à l'extérieur du Canada³. En 2025, la Banque CIBC n'avait aucune plainte fondée en matière de protection des renseignements personnels non résolue auprès du CPVP, ni aucune lacune réglementaire soulevée par un organisme à l'extérieur du Canada.

Violations de la protection des renseignements personnels

La Banque CIBC déclare elle-même, de façon proactive, toute violation de la protection des renseignements personnels conformément aux exigences réglementaires en matière de déclaration.

Nombre de violations impliquant un organisme de réglementation ⁴	27
Nombre de personnes touchées ⁵	321



¹ Les statistiques sont fondées sur les membres actifs de l'équipe ayant suivi la formation au plus tard le 31 janvier 2025, et excluent les membres de l'équipe dont l'emploi a pris fin ou qui étaient en congé à cette date. Exclut les membres de l'équipe de CIBC Caribbean, car ces derniers suivent la formation sur d'autres systèmes de gestion de l'apprentissage.

² Selon le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP), le terme « fondé » signifie que l'institution a enfreint une disposition de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE).

³ Comprend les États-Unis, l'Europe, l'Asie-Pacifique, la République de Colombie et les Caraïbes. Chaque région est dotée d'une équipe ou d'un représentant attitré à la protection des renseignements personnels qui connaît les lois locales et la réglementation applicable et qui a la responsabilité de gérer et de signaler les lacunes relatives à la protection des renseignements personnels dans sa région. CIBC Caribbean et CIBC Cayman Bank maintiennent chacune leur propre programme de protection des renseignements personnels, y compris leurs politiques et processus.

⁴ Le nombre reflète les atteintes à la protection des renseignements personnels que la Banque CIBC a autodéclarées de façon proactive à un organisme de réglementation.

⁵ Personnes touchées par le nombre total d'atteintes impliquant un organisme de réglementation. Ces personnes comprennent tous les groupes dont des renseignements personnels ont été compromis.

Cybersécurité

Stratégie

Les cybermenaces continuent d'évoluer, et la Banque CIBC court le risque que des violations compromettent la confidentialité, l'intégrité et l'accessibilité des renseignements qui lui appartiennent et de ceux qui lui sont confiés par ses clients, ses employés, ses actionnaires, ses partenaires d'affaires et des tiers. Une éventuelle consultation non autorisée de ces renseignements ou leur perte en raison d'une violation pourrait nuire à notre clientèle, à nos activités commerciales, à notre réputation et à notre rendement financier. De plus, la Banque CIBC s'appuie sur des relations avec des tiers pour l'approvisionnement en biens, en produits et en services ainsi que pour la gestion des processus ou des systèmes. Ces relations peuvent aussi nous exposer au risque de cyberattaques et de violations au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

La Banque CIBC maintient un programme de cybersécurité multirisque fondé sur les pratiques et les normes du secteur. Par l'intermédiaire de ce programme, nous mettons en œuvre des mesures de cybersécurité et de sécurité physique pour éviter l'utilisation ou la communication non autorisée de renseignements, ainsi que la perte ou le vol de renseignements numériques. Les principes et les exigences qui guident la gestion des risques liés à l'information et à la cybersécurité de la Banque CIBC sont fondés sur le cadre de cybersécurité du National Institute of Standard and Technology (NIST) et sont organisés en six fonctions simultanées et continues : régir, déterminer, protéger, détecter, intervenir et récupérer, en assurant une approche globale et proactive de la gestion des risques liés à la cybersécurité. Nous continuons de surveiller les tendances, le secteur et les pratiques de cybersécurité et réagissons en conséquence en adoptant de nouvelles stratégies, technologies et pratiques pour réduire nos risques de cybersécurité.

Nous utilisons des capacités d'analyse fondées sur l'apprentissage machine pour surveiller, détecter et analyser de manière proactive les menaces pour la Banque CIBC et nos clients au sein de nos systèmes et de notre réseau. De plus, nous maintenons une cellule de veille centralisée, stratégique et opérationnelle afin de repérer les risques et d'orienter notre programme de sécurité global. Notre centre Opérations de sécurité trie les incidents de sécurité jour et nuit avec le soutien de l'équipe de gestion des situations d'urgence, qui se tient prête à faire face à d'éventuelles menaces.

Gouvernance

Le Comité de gestion du risque assure la surveillance des programmes et des pratiques de cybersécurité de la Banque CIBC, examine la Politique sur les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité et reçoit des rapports trimestriels sur l'état de l'information et de la cybersécurité du chef de la sécurité de l'information (CSI).

Le Comité de la technologie supervise la stratégie technologique de la Banque CIBC et veille à ce qu'elle permette la mise en œuvre du plan stratégique et des priorités de la Banque CIBC. En 2025, le Comité de la technologie a reçu un aperçu de la stratégie et de la position de la Banque CIBC en matière de cybersécurité par rapport au contexte de menace actuel aux fins d'examen. La stratégie comprend également une surveillance continue des tendances mondiales et des technologies émergentes afin de repérer les occasions d'améliorer la cybersécurité.

Le chef de la sécurité de la Banque CIBC a la responsabilité globale de veiller à ce que les cyberrisques soient gérés efficacement par le CSI, qui dirige l'équipe Cybersécurité, tiers et résilience. Le chef de la sécurité donne l'assurance au chef de la direction et au conseil d'administration que les risques de cybersécurité, les risques d'interruption des activités et la sécurité physique sont gérés efficacement à la Banque CIBC. Le CSI assume la responsabilité globale de l'élaboration, de la mise en œuvre et du maintien d'un programme de cybersécurité approprié à la banque et constitue le premier niveau de défense pour la surveillance de la gestion de l'information et de la cybersécurité à la Banque CIBC.

L'équipe Cybersécurité, tiers et résilience est responsable de l'exécution et de la surveillance de certaines exigences de contrôle prescrites dans la Politique de gestion du risque lié à l'information et à la cybersécurité. Les risques repérés sont évalués par l'équipe Cybersécurité, tiers et résilience à l'aide d'une taxonomie courante pour les risques opérationnels et font l'objet d'un suivi et d'une gestion dans un dépôt central aux fins de suivi des risques. Ces risques sont ensuite suivis, surveillés et signalés régulièrement, y compris ceux des principaux indicateurs de cyberrisques et des mesures associées à l'Énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque. Ces mesures sont examinées par les cadres supérieurs et leurs équivalents ainsi que par des gestionnaires non-cadres lors de diverses réunions du comité et sont soumises à un autre palier d'intervention, au besoin.

Des comités de la haute direction sont en place pour réunir la haute direction et des représentants des trois lignes de défense afin de surveiller et de régler les problèmes importants en matière de risque opérationnel, de résilience et de contrôle.



Gestion du risque

Nous continuons de prendre des mesures proactives pour protéger la banque et les renseignements qui nous sont confiés, y compris en assurant la surveillance et la détection des menaces, en évaluant l'efficacité de notre programme de cybersécurité et en donnant aux membres de l'équipe une formation annuelle sur la cybersécurité pour les tenir au courant des menaces informatiques potentielles et des pratiques exemplaires en matière de cybersécurité.

Politique ou cadre	Aperçu
Politique sur les risques liés à l'information et à la cybersécurité (PRLIC)	- La PRLIC établit les principes et les exigences visant à protéger les renseignements de CIBC, et décrit les responsabilités des membres de l'équipe en ce qui a trait au repérage, à l'évaluation, à l'atténuation, à la surveillance et à la supervision des risques liés à l'information et à la cybersécurité. La PRLIC s'inspire du cadre de cybersécurité du NIST et met à profit le Cadre de gestion du risque. - Gestion mondiale du risque opérationnel (GMRO) surveille le respect de cette politique.
Politique d'utilisation acceptable de l'information et des systèmes d'information CIBC	- La Politique d'utilisation acceptable complémente la PRLIC et la soutient. La Politique d'utilisation acceptable décrit en détail les pratiques et les comportements autorisés et interdits en ce qui concerne l'utilisation des renseignements, des systèmes et des appareils de CIBC, y compris la façon dont les renseignements peuvent être consultés, utilisés, stockés, traités ou communiqués. - Le CSI est responsable de surveiller la conformité à cette politique.

Détection proactive des menaces et intervention en cas d'incident

L'équipe Cybersécurité, tiers et résilience de la Banque CIBC travaille avec des partenaires technologiques et d'affaires pour détecter de façon proactive les événements et les incidents qui ont ou pourraient avoir une incidence sur la Banque CIBC, mener des enquêtes et intervenir en conséquence.

Dans un contexte d'évolution constante des menaces et un contexte géopolitique plus complexe, nos équipes se concentrent sur la préparation et la résilience face à un large éventail de menaces et de risques, y compris le potentiel de cybermenaces ou de fraude, de perturbations technologiques, d'événements météorologiques ou d'autres incidents opérationnels.

Politiques et cadres pertinents

Les politiques suivantes, qui s'appliquent à tous les membres de l'équipe CIBC, guident nos pratiques visant à protéger nos systèmes et nos réseaux contre les cyberattaques et à protéger les renseignements personnels de nos clients.

Les principaux changements en 2025 comprennent ce qui suit :

- Investissements continus dans nos capacités de surveillance et de renseignement pour soutenir la détection rapide;
- Réalisation d'exercices de scénarios plus complexes qui rassemblent des partenaires technologiques et d'affaires pour mettre à l'épreuve notre préparation;
- Utilisation accrue de nos capacités de données et d'analyse pour soutenir la détection proactive des menaces et permettre une intervention plus rapide en cas d'incident;
- Utilisation accrue des outils et des solutions automatisées pour soutenir notre résilience opérationnelle, la gestion de la continuité de l'exploitation et les équipes d'intervention en cas d'incident.

Ces avancées permettent à l'équipe de prévenir ou de réduire au minimum l'incidence des événements perturbateurs sur la Banque CIBC et nos clients.



Assurer la cyberrésilience du secteur canadien des services financiers

La Banque CIBC souhaite contribuer activement à la résilience de la cybersécurité dans le secteur des services financiers en échangeant des renseignements avec ses partenaires, ses pairs et le gouvernement, notamment le Financial Services Information Sharing and Analysis Center (FS-ISAC), la Canadian Cyber Threat Exchange et le Groupe sur la résilience du secteur financier canadien. Nous soutenons activement le travail du FS-ISAC au Canada en participant aux conseils canadiens sur la cybersécurité afin de renforcer la cyberrésilience des services financiers canadiens. Nous collaborons également avec le milieu universitaire pour effectuer des recherches et trouver des solutions novatrices aux défis de cybersécurité.

Évaluer l’efficacité de notre programme de cybersécurité

Afin de valider notre résilience et notre degré de préparation à lutter contre les menaces à la sécurité, nous effectuons des tests de cybersécurité approfondis et intégrons les leçons apprises dans notre programme. Nous faisons appel à des tiers indépendants pour mener des essais afin de confirmer que nos contrôles de cybersécurité actuels peuvent nous protéger contre les menaces changeantes et protéger nos actifs de données les plus essentiels. Nous effectuons notamment des exercices de piratage contrôlé pour valider les contrôles de sécurité et les processus d’intervention en cas de cyberincident.

Nous évaluons également la maturité de notre programme de cybersécurité à l’aide d’une évaluation indépendante menée chaque année par l’équipe GMRO de la Banque CIBC. Cette évaluation nous permet de comparer notre rendement à celui de nos pairs et aux normes actuelles du secteur, conformément au cadre de cybersécurité du NIST. Les résultats des analyses comparatives orientent notre stratégie de cybersécurité et soulignent les éléments propices à une amélioration continue. Par exemple, en 2025, nos améliorations apportées à l’information et à la cybersécurité ont porté sur ce qui suit :

- modernisation de nos contrôles d’accès;
- amélioration de nos contrôles de protection des données tout au long du cycle de vie des données;
- amélioration de l’efficacité des contrôles préventifs et de détection;
- amélioration des processus de gestion du risque lié aux tiers.

Formation et sensibilisation en matière de cybersécurité

Les membres de notre équipe jouent un rôle important dans la protection de nos activités contre les menaces informatiques. Pour les aider à améliorer leurs connaissances en matière de gestion des menaces et de pratiques de sécurité, tous les membres de l’équipe CIBC suivent chaque année la formation obligatoire sur la cybersécurité. Notre équipe de cybersécurité offre diverses communications et ressources internes pour

mobiliser, renseigner et outiller les employés de la Banque CIBC, et sensibiliser les gens aux risques de cybersécurité et aux pratiques actuelles du secteur. De plus, des mises en situation d’hameçonnage sont effectuées régulièrement pour s’assurer que les employés connaissent les menaces d’hameçonnage et savent comment les repérer et les signaler.

Mesures et cibles

Nous utilisons plusieurs données pour faire le suivi de l’efficacité de nos stratégies, de nos programmes et de nos mesures liés à la cybersécurité, notamment :

Taux d’achèvement de la formation sur la cybersécurité

Tous les membres de l’équipe CIBC ont réussi la formation annuelle obligatoire sur la cybersécurité¹.

Nombre d’incidents de cybersécurité importants

En 2025, nous n’avons connu aucune interruption de service importante ni aucun incident de cybersécurité important et n’avons subi aucune perte financière importante liée à une défaillance technologique, à des cyberattaques ou à une violation de données. Les incidents de cybersécurité importants sont définis en partie comme ayant une incidence élevée ou critique sur les clients, les actifs, les systèmes ou les employés de la Banque CIBC.

Malgré notre engagement à l’égard de la sécurité de l’information et de la cybersécurité, et compte tenu de l’évolution rapide des menaces, de la réglementation et du contexte commercial, il nous est impossible de cerner tous les cyberrisques ou de mettre en œuvre des mesures pour éviter ou éliminer tous les cyberincidents potentiels. Toutefois, nous surveillons l’évolution de notre profil de risque et continuons de peaufiner nos approches en matière de protection de la sécurité et de résilience des services afin de réduire au minimum les répercussions de tout incident de cybersécurité qui pourrait survenir.



¹ Les statistiques sont fondées sur les membres actifs de l’équipe ayant terminé la formation au plus tard le 31 janvier 2025 et excluent les membres de l’équipe dont l’emploi a pris fin ou qui étaient en congé à cette date. Exclut les membres de l’équipe de CIBC Caribbean, car ces derniers suivent la formation obligatoire sur d’autres systèmes de gestion de l’apprentissage. Nous transmettons les documents de l’entreprise à ces équipes pour assurer l’uniformité de la formation.

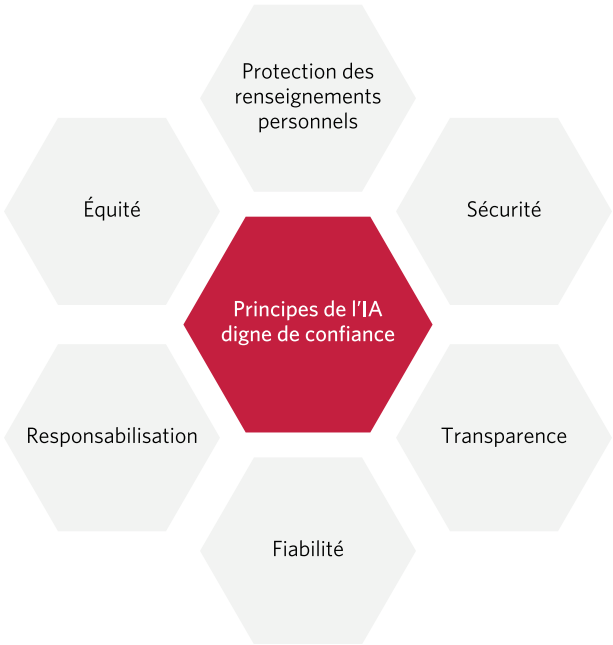
Intelligence artificielle

Stratégie

L'intelligence artificielle (IA) représente à la fois une occasion importante et un risque émergent pour les institutions financières. Lorsqu'elle est développée et gouvernée de façon responsable, l'IA peut améliorer l'efficacité opérationnelle, catalyser l'innovation en matière de produits et de services, renforcer la gestion du risque et offrir une expérience client et employé plus personnalisée et accessible. Toutefois, une mauvaise utilisation des technologies d'IA ou un biais dans les modèles peuvent entraîner des résultats injustes ou biaisés. Ces risques soulignent la nécessité d'une gouvernance, d'une transparence et d'une surveillance éthique solides à toutes les étapes de la conception, de la mise à l'essai, du déploiement et de la surveillance des modèles d'IA. En intégrant des pratiques responsables en matière d'IA dans nos activités, nous visons à en tirer le potentiel de créer de la valeur pour les clients et les parties intéressées tout en maintenant la confiance et la responsabilisation.

Nos Principes d'IA digne de confiance soutiennent l'approche de la Banque CIBC visant à faire en sorte que les solutions d'IA soient acquises, développées et utilisées d'une manière qui favorise la confiance de nos parties intéressées et améliore l'expérience employé et l'expérience client. Ces principes sont conformes aux normes actuelles du secteur, notamment le Cadre d'IA digne de confiance du National Institute of Standards and Technology, les principes liés à l'IA de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières et du Global Risk Institute.

Notre approche en matière d'IA est soutenue par un engagement à perfectionner notre personnel et à favoriser une culture d'innovation et d'apprentissage continu. Nous mettons notamment l'accent sur la recherche et la formation en matière d'IA pour les membres de l'équipe, y compris les cadres supérieurs, afin que l'ensemble de l'organisation soit outillée pour tirer parti des avantages de l'IA pour mettre en œuvre notre stratégie d'entreprise. Dans le cadre de notre approche stratégique, nous misons activement sur des partenariats avec des groupes de travail sectoriels, des fournisseurs technologiques de premier plan et des établissements universitaires pour perfectionner nos compétences et mettre à l'échelle des solutions d'IA qui respectent les pratiques actuelles du secteur.



En 2025, la Banque CIBC est devenue la première grande banque canadienne à signer le Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'IA générative avancés du gouvernement du Canada. En adhérant à ce code de conduite volontaire, nous renforçons notre engagement à l'égard du développement et du déploiement responsables de l'IA, en veillant à ce que nos solutions d'IA soient équitables, transparentes et responsables.

Gouvernance

Le conseil d'administration et le Comité de gestion du risque supervisent l'adoption de l'IA à l'échelle de notre banque et la gestion des risques connexes. Le Comité de la technologie aide le conseil d'administration à surveiller les stratégies en matière de technologie, de données et d'IA de la Banque CIBC afin de soutenir le plan stratégique et les priorités de la banque. Le Comité de la technologie est chargé d'examiner les données et les stratégies en matière d'IA de la Banque CIBC afin d'assurer leur harmonisation avec le plan stratégique et les priorités mondiales de la Banque CIBC et de surveiller les tendances et les occasions mondiales dans les technologies émergentes, et l'IA pour évaluer leur incidence potentielle sur nos objectifs stratégiques.

Au niveau de la direction, le Bureau de gouvernance de l'IA de l'entreprise (BGIA) est un groupe de contrôle et une fonction de surveillance qui gère les risques liés à l'IA de la Banque CIBC dans toutes les régions où la Banque CIBC exerce ses activités. Le BGIA a collaboré avec des parties intéressées des secteurs de la gestion du risque, de la technologie et des affaires pour mettre en œuvre la gouvernance de l'IA à la Banque CIBC, dans le but de permettre aux unités d'exploitation stratégiques (UES) et aux groupes fonctionnels (GF) d'adopter l'IA et d'innover en mettant en place des mesures de protection appropriées; aider à réaliser la valeur opérationnelle de l'adoption de l'IA à grande échelle; promouvoir le développement et l'utilisation de l'IA de façon digne de confiance; se conformer aux exigences réglementaires applicables et aux pratiques et normes du secteur; et gérer les divers risques associés à l'IA.

Le Comité de gouvernance de l'intelligence artificielle (CGIA) est composé de cadres supérieurs de la Banque CIBC représentant chaque UES et GF et les régions afin de fournir un forum de direction pour la surveillance à l'échelle de l'entreprise des activités liées à l'IA dans toutes les régions où la Banque CIBC exerce ses activités. Il incombe au CGIA d'assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie en matière d'IA de l'entreprise, du Cadre d'IA d'entreprise, ainsi que des exigences de gouvernance, tout en faisant la promotion d'une utilisation responsable de l'IA qui soutient les initiatives stratégiques d'IA à l'échelle de l'entreprise. Le Conseil d'évaluation du risque lié à l'IA (CERIA) est un forum de gouvernance qui examine des solutions d'IA précises avec l'apport de divers groupes de contrôle. Son rôle consiste à gérer les risques liés à l'IA à l'échelle de l'entreprise et conformément au Cadre d'IA d'entreprise de la Banque CIBC.

Gestion du risque

Déploiement de notre Cadre d'IA d'entreprise

Le Cadre d'IA d'entreprise de la Banque CIBC jette les bases de notre façon de gérer les solutions d'IA conformément à nos principes de l'IA digne de confiance tout au long du cycle de vie de l'IA. Le cadre définit les rôles et les responsabilités de gouvernance, les mécanismes de surveillance et les contrôles qui soutiennent l'approvisionnement en IA de même que son développement, son utilisation et la gestion de son cycle de vie, conformément à notre stratégie et à nos valeurs d'entreprise. Le cadre s'applique à tous les membres de l'équipe qui participent à des activités liées à l'IA.

Gestion des risques d'exploitation et surveillance du contexte réglementaire

Les risques liés à l'IA sont intégrés au Cadre de gestion du risque de la Banque CIBC. Pour gérer les risques opérationnels liés à l'IA, la Banque CIBC a établi le processus d'évaluation du risque lié à l'IA. Ce processus identifie des risques comme les biais algorithmiques, les problèmes de qualité des données, les hallucinations de l'IA et la dérive du modèle, qui sont mis en correspondance avec la taxonomie des risques opérationnels de la Banque CIBC et conformes à nos principes de l'IA digne de confiance. Pour gérer les risques liés à l'IA, le processus d'évaluation du risque lié à l'IA exige la mise en œuvre d'une grande variété d'activités de gestion du risque, y compris des mesures préventives et correctives, y compris une surveillance continue après le déploiement. Ce processus s'applique à toutes les initiatives liées à l'IA à la Banque CIBC y compris les solutions d'IA qui s'appliquent aux filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC, y compris CIBC Caribbean, et définit notre façon d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques dans les limites de l'Énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque de la Banque CIBC avant la mise en œuvre d'une solution d'IA.

Nous surveillons activement le contexte réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités afin de garder une longueur d'avance sur les risques associés à cette technologie qui progresse rapidement, conformément à la réglementation en évolution liée à l'utilisation et au déploiement responsables de l'IA. Cela est soutenu par des processus et des contrôles qui permettent de s'assurer que les solutions d'IA sont conformes aux exigences réglementaires applicables avant et après le déploiement.

Faire progresser les solutions axées sur l'IA et la littératie en matière d'IA

Nous utilisons actuellement l'IA dans de nombreux secteurs de la banque pour améliorer l'expérience client, l'efficacité opérationnelle, la détection de la fraude, la gestion du risque, les modèles de cybersécurité et l'apprentissage et le perfectionnement des employés. En 2025, la Banque CIBC a élargi sa plateforme d'IA générative interne, l'IA CIBC (IAC), à l'échelle de l'entreprise pour stimuler la productivité et mettre en œuvre notre stratégie axée sur le client. L'approche axée sur les tâches de l'IAC aide les utilisateurs à effectuer diverses tâches, comme l'analyse de données fondée sur du texte, la recherche accélérée et la préparation de présentations.

L'adoption réussie de l'IA nécessite une main-d'œuvre qualifiée et capable de s'adapter grâce au perfectionnement et à l'embauche de talents. En 2025, la Banque CIBC a lancé une formation de base sur l'IA pour tous les membres de l'équipe, qui porte sur les notions de base de l'IA générative, l'utilisation responsable et la détermination du risque. Cette formation est requise pour accéder à l'IAC.

Le futur à présent est un programme de leadership éclairé dirigé par l'équipe Technologie et innovation de l'entreprise qui favorise la connaissance et l'adoption des tendances et des technologies émergentes. En 2025, plus de 50 % des séances sur Le futur à présent ont été consacrées aux tendances, aux concepts et aux cas d'utilisation de l'IA, touchant 12 189 employés et leaders. Les séances ont mis en vedette des experts du secteur qui ont partagé des approches pratiques pour l'application de l'IA.

La Banque CIBC offre également un apprentissage par l'expérience à notre laboratoire d'innovation, où les équipes mettent à l'essai des solutions d'IA dans un environnement sûr pour déterminer si la solution peut améliorer les résultats des clients et est conforme à notre Cadre d'IA d'entreprise. De plus, la formation axée sur les postes est soutenue par des partenariats avec Microsoft et Global Knowledge.

En 2025, nous avons poursuivi notre travail avec divers partenaires universitaires, notamment le Creative Destruction Lab, le Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'Université de Toronto et le parrainage platine continu du Vector Institute. Cela a donné lieu à de nouvelles idées de projets novateurs à la Banque CIBC et à des contributions à l'ensemble de la

communauté de l'IA, comme un document universitaire publié dans le cadre du MIT Computer Science & Artificial Intelligence Laboratory Alliances Working Group. Plus de 200 membres de l'équipe de la Banque CIBC ont participé à des activités, à des ateliers et à des séances d'initiation de Vector en 2025, ce qui a contribué à perfectionner nos données internes et notre communauté d'IA.

Mesures et cibles

La Banque CIBC continue de peaufiner les mesures pour faire le suivi régulièrement de l'efficacité de nos stratégies, de nos programmes et de nos mesures qui visent à gérer et à quantifier l'adoption de l'IA et à gérer les risques qui y sont liés.

En 2025, les membres de l'équipe et les leaders ont effectué ensemble

53 073

heures de formation sur l'IA au moyen de notre plateforme d'apprentissage centralisée, ce qui a renforcé le leadership de la Banque CIBC en matière d'innovation responsable.

Le programme Le futur à présent a consacré plus de 50 % des séances au perfectionnement des capacités d'IA, touchant

12 189

employés.



La plateforme interne d'intelligence artificielle générative (IA générative) de la Banque CIBC a reçu le Prix de la meilleure initiative d'IA générative par The Digital Banker pour une deuxième année de suite.

Expérience client

Stratégie

L'approche de gestion des relations avec la clientèle de la Banque CIBC est axée sur les conseils personnalisés, la mobilisation numérique des clients et l'offre d'une expérience client supérieure. En réglant efficacement les plaintes et en mettant en œuvre des pratiques de vente et de marketing responsables, nous approfondissons les relations avec les clients, renforçons la confiance et la fidélisation des clients, réduisons le risque de perte de clientèle et atténuons les risques réglementaires, juridiques et de réputation. Cette approche non seulement permet de protéger et de conserver les clients, mais stimule aussi la croissance et l'innovation à long terme à l'échelle de la banque.

Notre stratégie d'expérience client vise à faciliter les opérations bancaires avec nous, à améliorer l'expérience numérique et à approfondir les relations et la connectivité à l'échelle de notre banque.

Pour nous permettre de mettre en œuvre notre stratégie d'expérience client, tout en respectant les exigences réglementaires pertinentes, nous avons établi de solides politiques, programmes et pratiques de soutien qui sont guidés par notre Cadre de protection des consommateurs (Canada) et notre Cadre de gestion des risques liés au comportement et à la culture. Les piliers de la protection des consommateurs de la Banque CIBC – conduite responsable des affaires, divulgation, recours, processus de traitement des plaintes et dénonciation – constituent le fondement de notre engagement à l'égard de la protection des consommateurs.

Nous travaillons à protéger et à promouvoir la confiance des clients potentiels et actuels en intégrant des pratiques de marketing et de vente responsables à l'échelle de la banque et en traitant les plaintes des clients rapidement et équitablement. Les plaintes sont une source précieuse de renseignements sur la façon dont nous pouvons nous améliorer, tout en dirigeant avec un état d'esprit d'amélioration continue et en orientant l'innovation. Nous sommes déterminés à résoudre les plaintes de façon transparente et efficace, et nous habilitons les membres de notre équipe à résoudre les plaintes au moyen d'un processus facile à suivre. Le Cadre de gestion des plaintes constituera un élément clé de la structure de gouvernance et de contrôle à l'échelle de la Banque CIBC, conformément au cadre de contrôle et au cadre de gestion du risque opérationnel de la Banque CIBC.

La Banque CIBC vise à protéger ses clients en repérant et en abordant de façon proactive les risques liés aux pratiques de vente associés aux nouvelles initiatives, aux grilles de pointage, aux tableaux de bord des leaders et aux campagnes de vente. Grâce à une évaluation précoce et à l'élaboration de plans d'atténuation du risque, la Banque CIBC veille à ce que des processus appropriés soient en place. Les pratiques de vente responsables sont intégrées aux programmes de formation pertinents et éclairent les évaluations annuelles du rendement des employés de première ligne. Nous évaluons nos programmes de rémunération pour nous assurer qu'ils

favorisent les comportements et les résultats souhaités. Nous prenons le temps de comprendre les besoins et les objectifs de nos clients afin de pouvoir leur fournir les renseignements appropriés sur nos produits et services. Nous communiquons clairement et rapidement entre les canaux, en utilisant un langage simple pour expliquer les produits, les services, les frais et les coûts de façon transparente, et nous obtenons le consentement exprès pour les achats de produits et de services de la Banque CIBC. Consultez la section 2.5 du [Code de conduite CIBC](#) pour obtenir un aperçu des pratiques de vente attendues de nos employés et des conseils sur la façon d'éviter les ventes abusives.

Nous favorisons également une expérience client positive en adhérant à des pratiques de marketing responsables. Lorsque nous créons du matériel de marketing ou de publicité, nous cherchons à comprendre et à examiner l'intention du message, y compris l'impression générale que nous voulons qu'il donne, pour nous assurer que nos intentions sont authentiques et éthiques. Du point de vue juridique et réglementaire, nous visons à présenter des observations claires, exactes, simples et conformes. Pour harmoniser les documents de marketing et de publicité avec les normes et la politique de marketing et publicité, nous suivons les lignes directrices relatives à la marque et un processus de campagne de marketing qui comprend l'examen continu des documents pour assurer la conformité à la réglementation en vigueur.

Réalisations de la Banque CIBC et prix liés à l'expérience client en 2025



La Banque CIBC a remporté le prix Digital CX Award 2025 de la meilleure utilisation de l'IA pour l'expérience client de The Digital Banker, pour l'assistant vocal novateur de la banque alimenté par l'IA.



La Banque CIBC s'est classée au premier rang des cinq grandes banques du Canada pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle envers les services bancaires en ligne et mobiles, selon l'étude de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des services numériques et des cartes de crédit au Canada pour l'année 2025.



La Banque CIBC a remporté le prix Forrester Customer-Obsessed Enterprise en 2025.



La plateforme mobile de la Banque CIBC a été classée meilleure expérience mobile en matière de services bancaires aux consommateurs par Surviscor Inc. pour la huitième fois en neuf ans.

Gouvernance

Au niveau du conseil d'administration, le Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD) supervise le programme Objectifs, Rendement, Réussite (ORR), qui comprend l'indice Expérience client (EC). Il incombe au CRRPD d'examiner et d'approuver les cibles de l'indice de l'expérience client (EC) sur une base annuelle et d'examiner les résultats de l'indice EC sur une base trimestrielle. Notre indice EC est un tableau de bord à l'échelle de l'entreprise qui suit 20 mesures clés, y compris le score net de recommandation (SNR), pour mesurer les facteurs qui ont une incidence sur l'expérience client.

Le Comité de gouvernance de la Banque CIBC supervise la conformité au cadre de protection des consommateurs de la Banque CIBC. Le Comité de gouvernance examine et approuve les mises à jour du Cadre, reçoit des mises à jour trimestrielles sur l'horizon de risque, qui comprennent notamment des mises à jour sur la réglementation et les activités commerciales; les tendances du secteur; les activités de surveillance et d'application de la loi de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC); la conduite des affaires et la divulgation; les plaintes et les dénonciations; et il fournit des rapports au conseil d'administration et à l'ACFC sur les activités de surveillance du Comité de gouvernance en matière de protection des consommateurs¹. Le Comité de gouvernance reçoit également des mises à jour annuelles sur les mesures et les tendances en matière de traitement des plaintes de la Banque CIBC à l'appui de sa surveillance.

Au niveau de la direction, le premier vice-président, Marque, Communauté et Expérience client² est responsable de la mise en œuvre de la stratégie pour l'expérience client. Il est soutenu par l'équipe Expérience client, qui est chargée de communiquer avec les partenaires à l'échelle de l'entreprise pour s'assurer que les renseignements tirés des commentaires des clients sont traités en temps opportun. Pour favoriser la responsabilisation et favoriser la mise en œuvre de la stratégie pour l'expérience client, l'équipe Expérience client organise des réunions trimestrielles de l'équipe de leadership responsable de l'expérience client avec environ 30 cadres supérieurs qui sont responsables d'améliorer l'expérience client au sein de leur unité d'exploitation stratégique (UES).

Le premier vice-président (PVP) à la direction et chef de la gestion du risque est le cadre responsable du cadre de protection des consommateurs de la Banque CIBC et en a délégué la responsabilité, la tenue à jour, l'examen et la recommandation d'approbation au premier vice-président, chef de la Conformité et de la protection des renseignements personnels, et Affaires réglementaires à l'échelle mondiale. Le PVP et chef de la Conformité et de la protection des renseignements personnels, et Affaires réglementaires à l'échelle mondiale travaille avec les leaders des UES qui mettent en œuvre le Cadre et les contrôles, politiques et procédures connexes, le cas échéant, dans leurs secteurs. Le PVP et le chef de la Conformité sont responsables de fournir des rapports au Comité de gouvernance sur la conformité de la Banque CIBC aux dispositions visant les consommateurs, y compris en ce qui concerne tout risque important lié à la fourniture de services aux consommateurs, ainsi que sur les activités de la Banque CIBC liées à la protection de ses clients.



¹ Protection des consommateurs : désigne les dispositions relatives aux consommateurs de la *Loi sur les banques* et les règlements du *Régime de protection des consommateurs en matière financière*, tels qu'ils sont définis à l'article 2 de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*, et les exigences énoncées dans les Lignes directrices et décisions du commissaire de l'ACFC, les codes de conduite volontaires et les engagements publics pris par la Banque CIBC.

² Les titres des cadres supérieurs reflètent les changements apportés à la direction qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour en savoir plus, consultez la section [À propos de ce rapport – Événements subséquents](#).



Gestion du risque

Nous avons élaboré des cadres, des politiques et des processus pour orienter notre façon d’exercer nos activités à l’échelle de la banque afin de gérer efficacement les plaintes, de mettre en œuvre des pratiques de vente et de marketing responsables et d’améliorer l’expérience client globale.

Politiques et cadres pertinents

Politique ou cadre	Aperçu
Cadre de protection des consommateurs (Canada)	Le cadre de protection des consommateurs (Canada) décrit notre approche et nos exigences en matière de gestion du risque lié à la protection des consommateurs conformément à la <i>Loi sur les banques</i> (Canada), au règlement connexe du <i>Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers</i> (FCPF), ainsi qu’à la <i>Loi sur l’Agence de la consommation en matière financière du Canada</i>. Le Cadre est appuyé par notre Politique de gestion de la conformité réglementaire et par les politiques et procédures de la Banque CIBC qui s’appliquent aux membres de notre équipe de première ligne au Canada, aux tiers qui offrent ou vendent nos produits bancaires de détail, ainsi qu’aux équipes Produits et Infrastructure qui les soutiennent¹.
Cadre de gestion des risques liés au comportement et à la culture	- Le Cadre de gestion des risques liés au comportement et à la culture décrit la façon dont la Banque CIBC gère et surveille de façon proactive les risques liés au comportement et à la culture à l’échelle de la banque, y compris les risques liés à nos pratiques de vente. Notre approche de gestion du risque tire parti du Cadre de gestion du risque pour assurer la responsabilisation, les remises en question pertinentes, un examen indépendant et une évaluation indépendante des risques liés aux pratiques de vente. Le Cadre est appuyé par plusieurs politiques, processus et procédures existants de la Banque CIBC. - Pour en savoir plus sur la façon dont nous utilisons le Cadre de gestion des risques liés au comportement et à la culture pour orienter nos pratiques et nos comportements, consultez la section Conduite éthique des affaires.
Cadre, normes et procédure de gestion des plaintes	- Le Cadre de gestion des plaintes (Canada), les normes (États-Unis) et la procédure (Caraïbes) décrivent les principes clés, les activités, les rôles et les responsabilités à tous les niveaux de traitement des plaintes et sont conformes au Cadre de résilience opérationnelle et de gestion du risque opérationnel. Notre processus de gestion des plaintes aide à nous assurer que toutes les plaintes de la clientèle sont résolues efficacement et rapidement et à veiller à la satisfaction ainsi qu’à la fidélisation de la clientèle. - Les exigences relatives à la gestion et à la surveillance des plaintes sont intégrées aux lignes directrices, processus, procédures, contrôles, données et rapports connexes. - Le vice-président, Gestion et révision des plaintes des clients est responsable de l’exécution du cadre; le chef de la conformité est responsable de l’exécution des normes; et le chef de la direction commerciale est responsable de l’exécution de la procédure. - Pour en savoir plus sur notre processus de traitement des plaintes, consultez la brochure Notre engagement envers vous et le Rapport annuel de 2025 du Bureau de révision des plaintes des clients de la Banque CIBC.
Politique, normes et lignes directrices en matière de marketing et de publicité	- La Politique (Canada), les Normes (États-Unis) et les lignes directrices (Caraïbes) décrivent la façon dont nous respectons les exigences réglementaires liées au marketing et à la publicité, y compris l’interdiction de faire des déclarations fausses ou trompeuses, ou de faire des déclarations qui ne sont pas fondées ou qui entrent en conflit avec les modalités des produits, offres ou services. La politique, les normes et les lignes directrices sont conformes à la <i>Loi sur les banques</i> (Canada), aux dispositions pertinentes de la <i>Loi sur la concurrence</i>, de la <i>Loi canadienne anti-pourriel</i> (LCAP), du <i>Règlement administratif de la Société d’assurance-dépôts du Canada (SADC) sur les renseignements relatifs à l’assurance-dépôts</i>, de la <i>Loi CAN-SPAM</i>, de la <i>Federal Communications Commission</i>, du <i>Régime de protection des consommateurs en matière financière</i>, de la <i>Consumer Protection and Safety Act</i>, de la <i>Banking Act (Antigua)</i>, de la <i>Consumer Protection Act (Bahamas)</i>, de la <i>Consumer Protection Act</i> et la <i>Financial Institutions Act (Barbade)</i>, des <i>Marketing Policies of Licensees</i>, des <i>Provisions on the Disclosure of Interest Rates on Deposits (îles Caïmans)</i>, de la <i>Fair Competition Act</i> et la <i>Consumer Protection Act (Jamaïque)</i>, de la <i>Consumer Protection Act (Saint-Kitts-et-Nevis)</i>, de la <i>Banking Act (Sainte-Lucie)</i>, de la <i>Consumer Protection and Safety Act</i>, la <i>Financial Institutions Act</i>, la <i>Guideline for the Approval or Notification of New Amended Insurance & Banking Products (Trinité-et-Tobago)</i>, des règlements d’assurance fédéraux et provinciaux, le cas échéant, ainsi que les lignes directrices et politiques internes pertinentes, y compris le Code de conduite CIBC. - Le premier vice-président, Marque, Communauté et Expérience client est responsable de l’exécution de la politique et des normes, et le directeur du marketing de CIBC Caribbean est responsable de l’exécution des lignes directrices.

En plus des cadres et des politiques décrits ci-dessus, nous suivons les processus standards de la Banque, y compris l’Évaluation du risque lié aux initiatives de changements afin de repérer de façon proactive les possibles risques et répercussions sur les clients découlant des initiatives et des programmes de la Banque CIBC. Ces évaluations guident l’élaboration de plans d’atténuation ciblés et donnent aux membres de l’équipe les moyens de maintenir une expérience client exceptionnelle.

¹ Risque lié à la protection des consommateurs : il s’agit du risque que la Banque CIBC ne respecte pas les dispositions applicables en matière de protection des consommateurs.

Personnaliser le parcours numérique des clients

Nous avons pris connaissance des désirs de nos clients en matière d'expériences numériques personnalisées et nous prenons des mesures pour améliorer nos capacités numériques afin de favoriser des expériences plus harmonieuses. Notre taux d'adoption numérique a atteint 88 %, ce qui témoigne de l'importance des canaux numériques robustes que nous avons créés.

44 %

des nouveaux produits ouverts par nos clients l'ont été par l'intermédiaire de canaux numériques.

Amélioration continue de l'expérience client

En 2025, la Banque CIBC a lancé eXCTR CIBC^{MC}, un moteur de personnalisation et de mobilisation de la clientèle basé sur l'IA pour renforcer ses capacités numériques et améliorer l'expérience client. L'outil eXCTR CIBC combine les préférences des clients et une prise de décisions en temps quasi réel pour permettre la prestation de solutions personnalisées qui soutiennent le parcours financier unique de chaque client et ses ambitions. L'intégration harmonieuse aux plateformes technologiques existantes assure une expérience uniforme à tous les points de contact avec les clients, ce qui permet une véritable mobilisation omnicanal à l'échelle des canaux en ligne, des appareils mobiles, des centres de contact et des centres bancaires. Ce lancement améliorera notre capacité à approfondir les relations avec les clients.

En tant que banque centrée sur la clientèle, nous accordons la priorité à la compréhension et au traitement des commentaires des clients, y compris les plaintes, de façon efficace, accessible et en temps opportun. Nous cherchons continuellement à améliorer nos processus de gestion des plaintes afin d'offrir une expérience client positive. En 2025, l'équipe Expérience client a examiné et analysé environ 20 millions de sources de données sur les clients, y compris les commentaires du sondage auprès des clients, la transcription d'appels et les données sur les plaintes, à l'aide de modèles de traitement du langage naturel, afin de repérer des renseignements pour améliorer l'expérience client. Ces renseignements sont communiqués aux leaders des produits et des canaux afin d'élaborer des solutions qui améliorent nos produits et le parcours client.

Protéger les clients contre la fraude

Forte d'une longue expérience dans l'utilisation des données et des outils axés sur l'IA pour connaître et protéger ses clients, la Banque CIBC a élaboré une approche structurée pour déployer des solutions d'affaires et destinées aux clients. Pour protéger nos clients, nous avons élargi nos efforts au moyen de solutions et de modèles d'IA avancés afin de détecter et de prévenir les fraudes et les arnaques complexes.

Pour compléter nos progrès technologiques, la Banque CIBC s'engage à accroître la sensibilisation à la fraude. En tant que membre fondateur de la Coalition canadienne antifraude, nous joignons nos forces à celles de sociétés financières, de télécommunications et de technologie, ainsi qu'à celles d'organismes d'application de la loi et de gouvernements, pour lutter contre les arnaques. Grâce à un financement et à une expertise spécialisés, nous avons contribué à créer une campagne nationale de sensibilisation et collaborons à la recherche de solutions pour contrer la menace croissante des arnaques. De plus, la Banque CIBC sensibilise et informe les clients de façon proactive sur la fraude tout au long de l'année.

Mesures et cibles

Nous surveillons et mesurons l'expérience client au moyen de notre indice EC.

Indice EC

L'indice EC est un tableau de bord à l'échelle de l'entreprise qui comprend 20 mesures, y compris le score net de recommandation (SNR) et d'autres mesures relatives à la clientèle. Chaque mesure est associée à une cible. Notre objectif global pour l'indice EC est de 100 %. Chaque année, nous examinons les éléments suivants de chaque mesure de l'indice EC dans le contexte de l'établissement des cibles annuelles : poids des UES, mesures incluses pour chaque UES, gouvernance de chaque mesure, poids de chaque mesure individuelle et cibles pour chaque mesure individuelle.

111 %

Performance de l'Indice EC CIBC



En 2025, 15 des 20 mesures de notre indice EC ont dépassé notre cible de 2025 ou se situaient à plus ou moins 5 % de celle-ci. Nous avons poursuivi sur notre lancée grâce à notre SNR interne à l'échelle de Services bancaires personnels, Canada. Nous avons également continué de constater des résultats de premier plan à l'échelle du Groupe Entreprises et Gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis. Ces résultats démontrent le succès de notre stratégie qui vise à améliorer l'expérience de nos clients, à faciliter les opérations bancaires, à améliorer le parcours numérique et à approfondir les relations et la connectivité à l'échelle de notre banque. Les relations approfondies que nous avons établies avec les clients à l'échelle de notre entreprise sont le fondement de notre rendement actuel et futur.

En 2025, 1 107 nouveaux cas ont été soumis à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI). L'OSBI est indépendant de la Banque CIBC, et les clients peuvent demander à l'OSBI d'examiner leur plainte dans les 180 jours suivant la réponse de la Banque CIBC. Par la suite, l'OSBI peut refuser leur demande. L'évaluation des résultats des cas soumis à l'OSBI révèle que 88 % des recommandations du Bureau de révision des plaintes clients ont été maintenues par l'OSBI, ce qui reflète notre engagement à l'égard d'un règlement des différends équitable et transparent.

Accélération de l’action climatique

Stratégie climatique

Puisque nous sommes l’une des grandes institutions financières au Canada, nous reconnaissons notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Nous nous engageons à intégrer les considérations climatiques dans nos activités, des prêts et des placements à la gestion du risque.

Cela implique de jouer un rôle dans la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente aux changements climatiques en soutenant les clients dans leur parcours de transition et en les aidant à comprendre les risques et les occasions découlant des changements climatiques. À la Banque CIBC, nous travaillons avec un large éventail de clients – des grandes sociétés aux petites entreprises, y compris celles des secteurs à émissions élevées et difficiles à réduire –, afin de répondre à leurs besoins changeants tout au long de la transition énergétique.

Accélérer l’action climatique est notre priorité stratégique en matière de climat. Celle-ci décrit les efforts que nous déployons pour aider nos clients à s’adapter à un monde en évolution, ainsi que pour adapter nos propres activités. Pour stimuler les progrès à l’égard des quatre piliers clés de notre stratégie climatique, c’est-à-dire les piliers climatiques, nous avons établi une série de cibles à long terme et provisoires, qui sont toutes soutenues par de solides cadres de gouvernance et de responsabilisation.

En 2025, nous avons progressé dans la mise en œuvre de notre stratégie climatique au sein de nos quatre piliers climatiques afin de soutenir les solutions de lutte contre les changements climatiques et de faciliter la transition vers un avenir durable et faible en carbone.



Soutien à la transition de nos clients

Nous sommes déterminés à aider nos clients dans la transition vers un avenir faible en carbone. Cela implique d’offrir des solutions de finance durable, d’investir dans l’énergie renouvelable et de travailler en étroite collaboration avec nos clients pour comprendre et soutenir leurs objectifs climatiques. En 2025, nous avons lancé le Cadre de mobilisation et d’évaluation pour la planification de la transition (Cadre de transition) afin de mieux comprendre et d’aider nos clients des secteurs pétrolier et gazier et de la production d’électricité à mesure qu’ils progressent dans leur transition.



Encouragement du comportement des consommateurs

Nous croyons que des choix éclairés peuvent faire une grande différence. Par l’intermédiaire de l’Espace climat de la Banque CIBC, notre centre de formation en ligne, nous offrons aux clients des ressources et des conseils pour les aider à prendre des décisions à faibles émissions de carbone dans leur vie quotidienne, que ce soit à la maison, sur la route ou avec leurs placements.



Optimisation de nos activités

Nous prenons des mesures pour réduire l’impact environnemental de notre empreinte opérationnelle. Ces mesures consistent notamment à recueillir et analyser des données, à améliorer l’efficacité énergétique et à rester au fait des nouvelles technologies et réglementations. En 2024, nous avons atteint notre cible de réduire de 30 % nos émissions de GES absolues des champs d’application 1 et 2 attribuables à nos activités (par rapport à l’année de référence 2018) dans l’ensemble de nos activités au Canada et aux États-Unis, et nous demeurons déterminés à poursuivre nos efforts de gestion et de réduction des émissions de GES. Nous nous engageons également à déclarer nos émissions du champ d’application 2 fondées sur le marché et nos émissions nettes provenant des crédits pour l’élimination du carbone.



Communication de nos progrès

Nous sommes transparents et rendons des comptes vis-à-vis de nos mesures en fournissant des renseignements sur nos objectifs et nos progrès. Nous faisons le point régulièrement sur nos risques et nos occasions liés aux changements climatiques et nos progrès au moyen de divulgations publiques détaillées.

Nous nous engageons à faire preuve de transparence dans la façon dont nous mesurons les progrès par rapport à nos cibles et en rendons compte, comme il est indiqué dans les sections suivantes. Nos piliers climatiques ont été établis en fonction des circonstances actuelles et peuvent évoluer en fonction des changements dans les mesures prises par les clients, dans la conjoncture économique et dans la politique gouvernementale. À mesure que nos objectifs climatiques évolueront, les outils et les mesures que nous utilisons pour faire le suivi de nos progrès et les réaliser évolueront également.

Plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC

Le plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC décrit les mesures que nous prenons pour faire progresser notre stratégie climatique, et souligne l'engagement de la Banque CIBC auprès de nos clients, du secteur et des gouvernements.

Intégration des activités de transition des clients dans nos évaluations à nos processus décisionnels

La Banque CIBC offre des services financiers aux entreprises, aux grandes entreprises et aux clients institutionnels de divers secteurs et industries, à différentes étapes de leurs stratégies climatiques et de leur parcours de planification de la transition. En tirant parti de notre rôle de fournisseur de capitaux, nous mettons l'accent sur l'aide que nous apportons à nos clients dans leur transition vers une économie faible en carbone.

La Banque CIBC intègre des facteurs liés aux changements climatiques à ses outils et processus de prise de décision et à ses approbations d'opérations.

Voici quelques-unes des façons dont nous intégrons ces facteurs dans notre approche en matière de prêts :

- Notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone a été le principal outil pour évaluer la prise en compte des enjeux climatiques par nos clients commerciaux et de grandes entreprises depuis plusieurs années, ce qui nous aide à comprendre leurs profils de risque liés au carbone.
- Notre Cadre de transition, qui vise à évaluer et à comprendre les efforts de planification de la transition de nos clients des secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité à la fois au sujet des clients et du portefeuille de l'industrie. Ce cadre a été lancé à l'exercice 2025 et évoluera vraisemblablement au fil du temps à mesure que le contexte réglementaire changera.

Pour en savoir plus, consultez la [méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone](#) et le [Cadre de transition](#).

Outil et processus	Objet	Utilisation/exécution	Portée du client
Méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone	Approche intersectorielle pour évaluer et comprendre les risques liés aux changements climatiques auxquels s'exposent nos clients, car les risques de transition et les risques physiques peuvent influencer la solvabilité et présenter des risques pour la Banque CIBC	Chaque année	Portefeuilles de clients commerciaux et de grandes entreprises (nous appliquons un seuil interne pour cibler chacun) ¹
Cadre de transition	Approche visant à évaluer et à comprendre les progrès de la planification de la transition des clients afin d'orienter la mobilisation des clients et de soutenir les cibles de réduction des émissions financées d'ici 2030 de la Banque CIBC	Lorsqu'un client présente une demande de capital	Clients des secteurs pétrolier et gazier et de la production d'électricité de la Banque CIBC visés par les cibles de réduction des émissions financées d'ici 2030



¹ Sont exclus les gouvernements, les institutions financières et les institutions financières non bancaires.



Cadre de mobilisation et d’évaluation pour la planification de la transition de la Banque CIBC

En 2024, à l’appui de la stratégie climatique de la Banque CIBC et de la conformité aux attentes réglementaires en évolution, nous avons élaboré le Cadre de transition afin de mieux comprendre les mesures de planification de la transition des clients de nos portefeuilles des secteurs pétrolier et gazier et de la production d’électricité. L’objectif du Cadre de transition est de soutenir les cibles de réduction des émissions financées d’ici 2030 de la Banque CIBC pour ces portefeuilles.

Le Cadre de transition est fondé sur les directives sectorielles et internationales sur la planification de la transition¹. Il est conçu pour s’adapter aux changements dans le contexte réglementaire et aux pratiques émergentes.

Le Cadre de transition est structuré en fonction de cinq critères sectoriels, regroupés sous deux thèmes centraux : les mesures de décarbonation et la responsabilisation. Les critères représentent ce que la Banque CIBC considère comme les éléments fondamentaux d’un plan de transition efficace, et ils s’appuient sur des directives et des méthodologies internationales. Au moment de publier le présent rapport, il n’existait aucune méthodologie normalisée de planification de la transition pour les banques canadiennes. Par conséquent, le Cadre de transition de la Banque CIBC devrait évoluer au fil du temps, ce qui favorisera l’harmonisation continue avec les changements des attentes réglementaires et dans le secteur.

Catégorie de transition	Résumé des critères
Mesures de décarbonation	Engagement à l’échelle de l’organisation
	Objectifs stratégiques et mesures définis pour atteindre les engagements de carboneutralité
	Défense/mobilisation en matière de politiques publiques liées aux changements climatiques
Responsabilisation	Gouvernance
	Divulgaration sur les émissions et les objectifs

Mise en œuvre de l’évaluation de la transition

Le Cadre de transition de la Banque CIBC a été lancé en 2025 et est utilisé pour évaluer les clients de nos portefeuilles pétrolier et gazier et la production d’électricité qui sont assujettis à nos cibles de réduction des émissions financées fondées sur l’intensité pour 2030. Les évaluations de la transition sont intégrées aux processus d’octroi de nouveaux prêts et de refinancement, et les conclusions sont systématiquement examinées et documentées à l’interne. Il s’agit de la première année de mise en œuvre, et nous continuerons d’appliquer le Cadre aux clients visés.

Les clients du secteur pétrolier et gazier de la Banque CIBC visés par les objectifs de réduction des émissions financées pour 2030 comprennent les producteurs en amont, les raffineurs en aval et les compagnies intégrées qui exercent leurs activités en amont et en aval. Les sociétés de services et du secteur intermédiaire sont exclues. Les clients du secteur de la production d’électricité de la Banque CIBC visés par les objectifs de réduction des émissions financées pour 2030 comprennent les producteurs d’électricité indépendants et ceux dont les activités sont intégrées (p. ex. production, transport et distribution d’électricité). Les sociétés assurant exclusivement le transport et la distribution ont été exclues. De plus, au sein de ce groupe, seuls les clients qui sont considérés comme des émetteurs seront évalués. Les clients dont les actifs de production d’électricité sont entièrement exempts d’émissions sont exclus de l’évaluation (même s’ils respectent le champ d’application de notre approche d’établissement d’objectifs de réduction des émissions financées pour 2030), car on présume qu’ils sont déjà sur une trajectoire de carboneutralité et qu’ils n’ont donc pas besoin d’une évaluation plus approfondie ou d’une mobilisation à l’égard de leurs efforts de planification de la transition. Pour en savoir plus sur notre méthodologie liée aux cibles de réduction des émissions financées pour 2030, consultez notre [approche de carboneutralité](#).

Ratio de financement du secteur énergétique (RFSE)

La Banque CIBC a mis au point une méthodologie du ratio de financement du secteur énergétique (RFSE) pour soutenir le suivi interne afin de mieux comprendre comment nous finançons les activités liées à l’offre énergétique. Pour en savoir plus, consultez [la méthodologie du ratio de financement du secteur énergétique \(RFSE\)](#).

Nous reconnaissons que la transition énergétique présente un contexte complexe, avec des défis et des occasions uniques dans différents marchés et secteurs. Par conséquent, la Banque CIBC tiendra compte du RFSE ainsi que de ses autres mesures liées au climat pour offrir une perspective complète de son rôle dans le soutien des divers besoins de ses clients dans divers secteurs et économies où elle exerce ses activités.

Nous reconnaissons l’importance du RFSE pour nos parties intéressées, y compris le soutien de 37,1 % des actionnaires qui ont voté à l’assemblée générale annuelle 2025 de la Banque CIBC. Afin de contribuer au dialogue continu, la Banque CIBC communique les décisions de conception qui constituent le fondement de notre méthodologie du RFSE.

À mesure que les lignes directrices du secteur arriveront à échéance, la Banque CIBC mettra à jour cette méthodologie alors que nous continuons de faire le suivi et d’évaluer les pratiques exemplaires en ce qui a trait au RFSE, et envisagera de divulguer un RFSE lorsque les normes reconnues du marché auront évolué pour ces données et cette divulgation.

¹ Recommendations and Guidance on Financial Institutions Net-Zero Plans, Glasgow Financial Alliance for Net Zero Disclosure Framework, Transition Plan Taskforce (en anglais seulement).

Marchés des capitaux CIBC : priorité à la transition climatique

Marchés des capitaux CIBC offre une gamme de produits et de services liés au climat, dans le but de proposer des solutions qui soutiennent les objectifs de nos clients en matière d'énergies renouvelables et de transition énergétique. Nous y parvenons grâce à une plateforme intégrée et mondiale dans l'ensemble des équipes Services consultatifs, Services financiers aux entreprises à l'échelle mondiale, Marchés des titres de créance et Marchés des titres de participation, ainsi qu'au moyen de recherches et d'observations. Nous sommes orientés vers la détermination d'occasions qui aideront nos clients dans leurs efforts de décarbonation.

Fonctions et équipes

Au sein de la banque, nous avons des équipes spécialisées qui offrent des solutions axées sur le marché et des services consultatifs pour aider les clients à financer leurs projets en matière de durabilité tout en tenant compte des risques (par exemple, l'évolution des normes et de la réglementation, et la perception et la crédibilité des parties intéressées).

Fonctions	Aperçu
Finance durable de Marchés des capitaux	Notre équipe mondiale développe des capacités et conseille les clients sur l'intégration de la finance durable dans leurs structures de capital.
Services consultatifs sur la durabilité de Marchés des capitaux	L'équipe Services consultatifs sur la durabilité de la Banque CIBC conseille les clients sur l'accès au capital pour soutenir leur transition vers une économie faible en carbone. En collaboration avec des partenaires de Marchés des capitaux CIBC, l'équipe offre une expertise en matière de développement d'infrastructures énergétiques, de décarbonation sectorielle, de technologies climatiques et de marchés du carbone. Elle aide aussi les clients à prendre des mesures en lien avec la lutte contre les changements climatiques en leur offrant un leadership éclairé en matière de durabilité et de transition énergétique.
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	Notre groupe Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement aide les clients à évaluer les occasions et les risques dans un contexte de changements environnementaux, réglementaires, technologiques et sociaux. Ce groupe offre des services mondiaux intégrés de fusions et acquisitions, de marchés des capitaux et de financement, avec une expertise dans les secteurs des énergies renouvelables et de la transition énergétique, comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, le stockage d'énergie, l'énergie nucléaire, le captage du carbone, les biocarburants et l'hydrogène.

Produits et services¹

Prêts verts et sociaux : Soutiennent les activités conformes aux Principes de prêts verts et sociaux. Les activités écologiques admissibles peuvent comprendre la production, le transport et la distribution d'énergie renouvelable, les projets d'efficacité énergétique et les transports non polluants, tandis que les activités sociales admissibles peuvent comprendre des logements abordables ou l'accès à des services essentiels.

Obligations écologiques, sociales et durables : Soutiennent les activités conformes aux Principes sur les obligations vertes, sociales et liées à la durabilité de l'ICMA, selon lesquels le produit des obligations est affecté à des activités admissibles.

Prêts liés à la durabilité : Prêts à usage général qui intègrent les objectifs de durabilité de l'emprunteur à la structure du prêt, conformément aux lignes directrices et aux principes pertinents du secteur.

Financement durable du commerce extérieur : Comprend une gamme de programmes structurés de financement du fonds de roulement liés à des objectifs de durabilité.



Nous avons été reconnus comme la meilleure banque pour les obligations vertes en Amérique du Nord lors de la remise des prix Sustainable Finance Awards 2025 du magazine *Global Finance*.

¹ Consultez la Méthodologie de finance durable de la Banque CIBC pour en savoir plus sur les activités écologiques, de décarbonation et sociales admissibles, les critères d'admissibilité, les produits pour les clients PME et la méthodologie de mesure connexes utilisés pour la classification d'une opération en tant qu'opération de finance durable.

Investissement dans des sociétés en commandite à l'appui de fonds pour les technologies climatiques et la transition énergétique¹

La Banque CIBC s'est engagée à investir 100 millions de dollars dans des sociétés en commandite à l'appui de fonds pour les technologies climatiques et la transition énergétique et a alloué près de la moitié de cette somme à ce jour. Cette initiative appuie les partenaires de l'ensemble de l'écosystème des technologies climatiques, y compris les technologies du carbone, les carburants à faibles émissions de carbone, le stockage d'énergie et l'hydrogène propre.

Voici des exemples de partenaires de fonds :

- Carbon Direct, un investisseur en actions de croissance qui met l'accent sur les technologies de gestion du carbone;
- Energy Impact Partners, un investisseur technologique mondial spécialisé dans la transition énergétique qui vise à faire progresser l'innovation et à réduire les émissions.

Nous travaillons régulièrement avec nos clients pour repérer et saisir les occasions pertinentes liées aux changements climatiques, en particulier dans des secteurs comme l'énergie, les énergies renouvelables, la production d'électricité, les services publics et les technologies climatiques. Les services de consultation et de financement offerts couvrent un large éventail de sujets, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne, le stockage par batteries, l'hydrogène, le captage du carbone et les biocarburants. Nous soutenons les clients actuels et potentiels comme suit :

1. Investir dans les énergies renouvelables : Aider les clients avec du financement, des partenariats et des stratégies pour construire, acheter et vendre des projets d'énergie renouvelable.
2. Financer la transition énergétique : Participer aux opérations et au financement qui soutiennent le passage aux sources d'énergie propre.
3. Mobiliser des capitaux de croissance pour les technologies climatiques : Faciliter la mobilisation de capitaux pour les sociétés de technologies climatiques novatrices.
4. Composer avec la politique climatique : Donner des conseils sur les changements aux politiques et les occasions commerciales qu'ils créent pour les activités de nos clients.



¹ À l'heure actuelle, les investissements de la Banque CIBC dans des sociétés en commandite à l'appui de fonds pour les technologies climatiques et la transition énergétique ne sont pas pris en compte dans le processus de gouvernance et d'examen soutenant l'objectif de finance durable de 300 milliards de dollars (2018-2030).

Impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur la stratégie

En plus de soutenir directement nos clients, nous gérons nos activités et les risques et occasions liés aux changements climatiques connexes dans l'intérêt de nos clients et de nos investisseurs. La Banque CIBC évalue les facteurs liés aux changements climatiques ainsi que l'impact actuel et prévu des risques et des occasions liés à ceux-ci sur sa stratégie d'entreprise globale, y compris sa méthode de gestion du risque et sa stratégie climatique. La Banque CIBC repère les risques liés aux changements climatiques dans son cadre de gestion du risque au moyen d'évaluations régulières, d'une surveillance continue du portefeuille et d'évaluations des nouvelles activités commerciales. Une gamme de systèmes d'information est utilisée pour suivre et surveiller l'évolution de la réglementation concernant les risques climatiques. Pour obtenir des précisions, consultez la section [Gestion des risques climatiques](#).

La Banque CIBC répond aux occasions liées aux changements climatiques en faisant évoluer sa stratégie, son approche et ses activités afin de soutenir ses clients dans leur transition vers une économie faible en carbone. À mesure que nous créons des occasions pour appuyer les efforts de transition de nos clients, nous continuerons de compter sur les stratégies et les progrès réalisés dans les technologies de décarbonation dans l'ensemble des secteurs.



Exemples d'impact sur notre stratégie

Nous appuyons la transition de nos clients par l'intermédiaire de notre [Cadre de mobilisation et d'évaluation pour la planification de la transition](#). Reportez-vous à notre [Évaluation de la carte thermique](#) pour en savoir plus sur la façon dont nous évaluons l'exposition potentielle de nos activités de prêts aux entreprises et aux gouvernements, aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques.

Nous utilisons l'évaluation du risque lié au carbone pour établir le profil de risque de certains clients. Pour en savoir plus sur notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone, consultez la section [Gestion des risques climatiques](#).

Catégories d'occasions liées aux changements climatiques – risques physiques et de transition	Exemples d'occasions liées aux changements climatiques	Horizon temporel ¹			Mesure/intervention de la Banque CIBC
		À court terme	À moyen terme	À long terme	
Efficiencia des ressources	• Efficacité énergétique • Rénovation d'immeubles • Optimisation de la consommation d'eau • Réduction des déchets, réutilisation et recyclage	●	●	●	Pour en savoir plus sur la façon dont nous établissons les priorités et investissons dans les initiatives de décarbonation qui sont liées aux immeubles que la Banque CIBC occupe et qui contribuent à faire progresser la décarbonation opérationnelle, consultez la section Réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 attribuables à nos activités.
Sources d'énergie	• Passage aux énergies renouvelables et aux sources d'énergie à faibles émissions	●	●	●	
Produits et services	• Élaboration de produits et services durables et à faibles émissions	●	●	●	Pour en savoir plus sur nos prêts, nos placements et nos services consultatifs à faibles émissions de carbone, consultez la section Marchés des capitaux CIBC .
Marchés	• Accès à la finance durable et aux incitatifs	●	●	●	Pour en savoir plus sur la façon dont nous mobilisons les capitaux nécessaires et élaborons des solutions novatrices fondées sur le marché, consultez la section Produits et solutions durables .
Résilience	• Placement dans des services d'adaptation aux changements climatiques ou prestation de ces services	●	●	●	Pour en savoir plus sur la façon dont nous aidons nos clients à évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques, consultez la section Services consultatifs CIBC .

¹ Généralement, le court terme est de 1 à 2 ans, le moyen terme est de 3 à 5 ans et le long terme est de 5 ans ou plus. Bien qu'ils soient généralement harmonisés, les horizons temporels utilisés dans notre évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques peuvent être légèrement différents de ceux définis dans notre taxonomie des risques, ce qui reflète des facteurs liés à la nature et aux limites des outils et des pratiques utilisés dans l'analyse des scénarios climatiques.



Gouvernance

Grâce à la surveillance du conseil d’administration et à la responsabilité qu’assument les cadres supérieurs à l’égard de notre stratégie climatique et de notre gestion du risque climatique, nous intégrons les facteurs climatiques dans nos activités. Le cadre de gouvernance climatique met en évidence la responsabilité de la direction et son soutien à l’égard de nos priorités climatiques à l’échelle de la banque. Pour en savoir plus sur le rôle de surveillance que joue notre conseil d’administration en matière de durabilité, y compris en matière de climat, consultez la section [Durabilité à la Banque CIBC – Gouvernance](#).

Gouvernance climatique

La Banque CIBC a établi une structure de gouvernance climatique au sein d’un cadre de gouvernance ESG global qui favorise la responsabilisation et l’harmonisation des activités relatives aux changements climatiques à l’échelle de l’entreprise. Ce cadre de gouvernance répartit la responsabilité de notre programme de durabilité, y compris la stratégie climatique et la

gestion du risque, entre le conseil d’administration (le conseil), les cadres supérieurs, les unités d’exploitation stratégiques (UES) et les groupes fonctionnels (GF). Cette structure permet également de surveiller et d’évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques et d’y réagir. Notre approche à cet égard soutient les progrès constants de nos priorités

dans ce domaine à l’échelle de l’entreprise en décrivant les responsabilités et les rôles distincts des comités du conseil d’administration et des fonctions opérationnelles au niveau de la direction dans la supervision et la prise de décision visant les risques et les occasions liés aux changements climatiques à l’appui de notre stratégie climatique.

Cadre de gouvernance climatique qui soutient notre stratégie climatique

Comités et groupes de travail		
Niveau de la direction	Niveau de l’entreprise	Niveau régional
Comité des risques juridiques et de réputation	Comité des facteurs ESG de Marchés des capitaux	Comité régional des risques climatiques (Europe et Asie-Pacifique)
Comité d’évaluation des risques liés aux fortes émissions de carbone	Conseil sur les émissions de financement durable	Conseil sur les facteurs ESG, CIBC Caribbean
Certains UES et GF qui soutiennent l’exécution de notre stratégie climatique		
Durabilité de l’entreprise Stratégie climatique, divulgation et gouvernance	Marchés des capitaux Services financiers aux entreprises et services de Banque d’investissement, Finance durable, Services consultatifs sur la durabilité	
Gestion du risque Gestion du risque environnemental	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs Financement immobilier	
Finances Rapports de durabilité, Trésorerie, Relations avec les investisseurs	Services bancaires personnels et PME Produits et paiements, Services bancaires personnels	

Approche de la direction : Groupes de travail et comités axés sur le climat

En plus des comités et groupes de travail fonctionnels et thématiques axés sur la durabilité à la Banque CIBC dans son ensemble, les comités ci-dessous se concentrent sur des sujets liés au climat. Pour en savoir plus sur les comités et les groupes de travail axés sur la durabilité, consultez la section [Durabilité à la Banque CIBC – Gouvernance](#).

La structure de gouvernance climatique de la Banque CIBC permet une supervision et une gestion efficaces de notre stratégie climatique et soutient la mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation. La responsabilité et la supervision sont assurées par le premier vice-président à la

direction et chef de l'administration, qui est soutenu par le premier vice-président, Facteurs ESG et gouvernance d'entreprise, et l'équipe Durabilité de l'entreprise. Notre équipe Gestion du risque environnemental attitrée assure une supervision indépendante de l'identification, de la mesure, de la surveillance et du contrôle des risques liés aux changements climatiques. Cette équipe veille à ce que les facteurs climatiques soient intégrés aux cadres de gestion du risque, aux politiques et à l'intérêt à l'égard du risque de la banque, et est supervisée par le vice-président à la direction, Gestion mondiale du risque opérationnel et d'entreprise.

Comités et groupes de travail	Fréquence des sujets sur le climat à l'ordre du jour	Membres	Président	Rôle dans la stratégie climatique, la gouvernance ou la gestion du risque
Comité d'évaluation des risques liés aux fortes émissions de carbone	Au besoin	Cadres supérieurs d'unités d'exploitation pertinentes et de Gestion du risque	Vice-président associé, Risque environnemental	- Lorsqu'une opération exige l'évaluation du risque lié au carbone, les clients sont alors évalués par rapport aux exigences et aux normes de la Banque CIBC afin de déterminer leur réaction aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. - Analyse de la situation des clients ayant eu une évaluation décevante afin de déterminer la meilleure façon pour la Banque CIBC de soutenir leurs activités de transition, repérage des clients à émissions élevées afin de discuter des éventuelles approches de gestion de l'exposition au risque.
Comité régional des risques climatiques	Chaque trimestre	Chefs des secteurs d'activité et de l'infrastructure, Chefs de la gestion du risque des régions de l'Europe et de l'Asie-Pacifique	Premier vice-président et chef de la gestion du risque, Europe et Asie-Pacifique	Fournit un forum pour s'attaquer aux enjeux réglementaires, stratégiques ainsi qu'aux risques climatiques liés aux clients pour les régions de l'Europe et de l'Asie-Pacifique. Permet également aux membres du comité régional des risques climatiques au Canada de comprendre les normes actuelles du secteur de même que les attentes réglementaires concernant les enjeux climatiques dans ces régions.



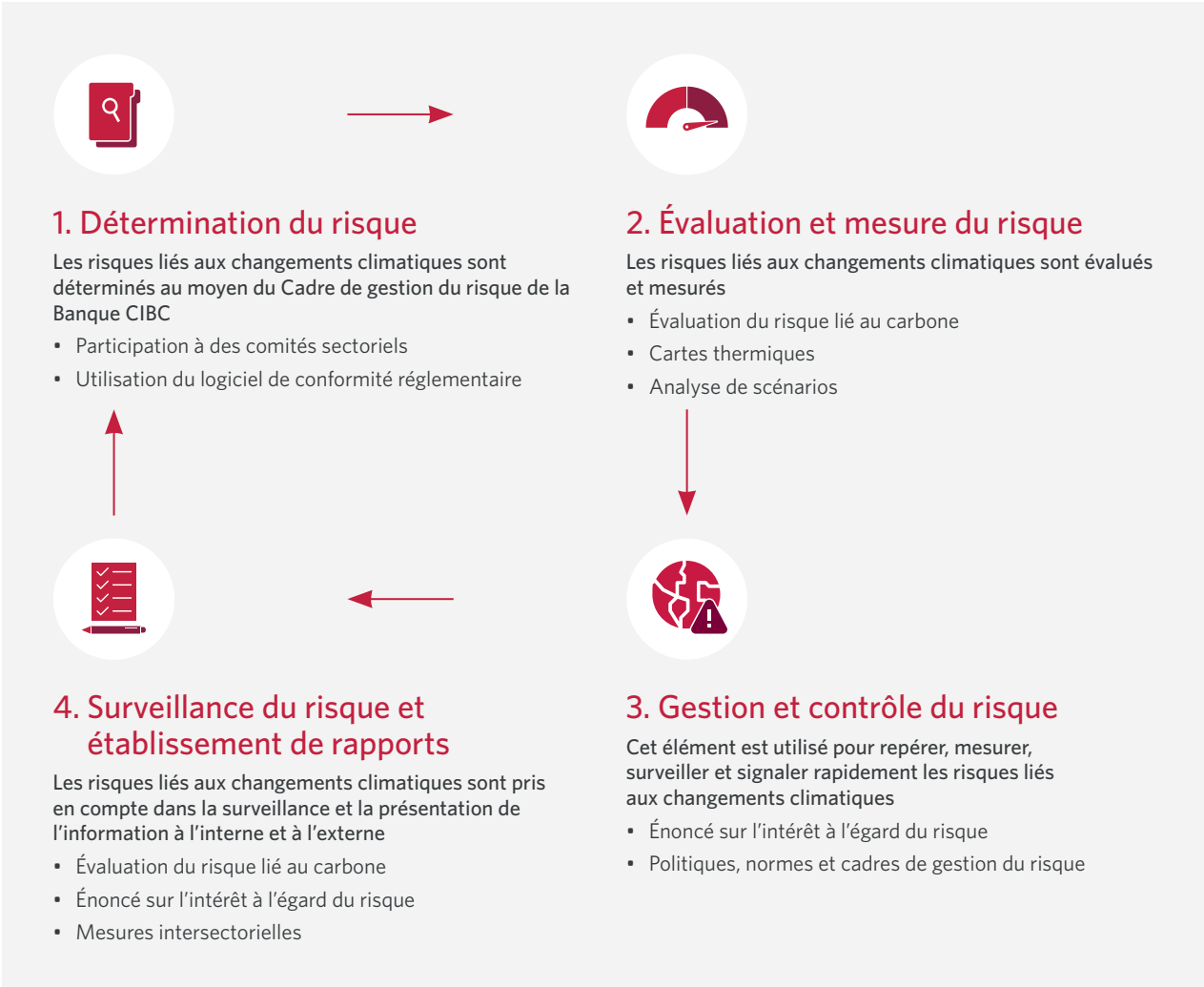
Gestion des risques climatiques

Les changements climatiques, les priorités publiques changeantes et d'autres forces mondiales continuent d'éclairer et d'influencer la façon dont les institutions gèrent les risques liés aux changements climatiques, mais la gestion du risque climatique de base englobe toujours deux types de risques : les risques de transition, qui sont liés à l'adaptation à une économie à faibles émissions de GES, et les risques physiques, qui ont trait à des événements météorologiques extrêmes, à des changements à long terme et à la variabilité des régimes climatiques.

Nos équipes de gestion du risque d'entreprise et régionales jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de notre cadre de gestion du risque, qui comprend la détermination, l'évaluation et la gestion de nos risques liés aux changements climatiques. Il leur incombe également de surveiller l'évolution des pratiques, des outils et des méthodes adoptés par le secteur relativement à la gestion du risque climatique et de mettre à jour nos approches pour continuer d'améliorer les capacités de la Banque CIBC dans ces domaines.

Pour gérer les risques liés aux changements climatiques auxquels notre entreprise est confrontée, nous utilisons plusieurs phases de gestion du risque conformes à notre cadre de gestion du risque : détermination du risque, évaluation et mesure du risque, gestion et contrôle du risque, et surveillance du risque et établissement de rapports.

Bien que le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ait tout récemment associé le risque lié aux changements climatiques à son pilier financier à des fins de surveillance, nous considérons le risque climatique comme un risque « transversal », qui se manifeste par l'intermédiaire des canaux de risque existants, décrits plus loin dans la prochaine section, Détermination du risque.





Détermination du risque

Conformément au Cadre de gestion du risque de la Banque CIBC, nous déterminons les risques liés aux changements climatiques durant les évaluations régulières, la surveillance continue du portefeuille et au moment d’évaluer les risques entourant de nouvelles activités commerciales. Nous tirons parti d’une combinaison de systèmes d’information pour repérer et surveiller les changements réglementaires liés aux risques climatiques, y compris les sites Web de réglementation, les comités et forums du secteur, ainsi que les logiciels de conformité réglementaire et de gestion du risque. Dans ce dernier cas, l’équipe Conformité à l’échelle de l’entreprise aide

à configurer des alertes, qui sont examinées et traitées par l’équipe Risque environnemental en utilisant des rapports sur les changements réglementaires, et communique les mises à jour au moyen de notre tableau de bord sur les changements d’ordre réglementaire.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des principaux risques liés aux changements climatiques que nous avons repérés à l’égard de nos activités ainsi que notre approche de gestion de ceux-ci.

Facteurs de risque liés aux changements climatiques	Impacts sur les activités commerciales de la Banque CIBC (risques et occasions)	Horizon temporel ¹			Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC
		À court terme	À moyen terme	À long terme	
Canaux de risque de transition					
Politique et affaires juridiques - Tarification accrue des émissions de GES - Renforcement des obligations de présentation de rapports sur les émissions - Mandats et réglementation visant les produits et services existants - Exposition à des litiges	- Les changements apportés aux régimes de tarification du carbone, y compris l'abolition de la taxe sur le carbone pour les consommateurs au Canada, peuvent avoir une incidence sur les coûts d'exploitation de nos clients et, indirectement, sur leur profil de risque. - L'augmentation des obligations de déclaration des émissions pour la Banque CIBC et nos clients peut améliorer l'accès à des renseignements utiles à la gestion du risque. - La réglementation sur les changements climatiques peut se répercuter sur le risque de crédit des clients de la Banque CIBC dans les secteurs à émissions élevées en raison de l'augmentation des coûts associés aux mesures de conformité réglementaire ou d'éventuelles amendes en cas de non-conformité, qui sont prises en compte dans notre évaluation du crédit. - Risque juridique et pénalités financières découlant d'une non-conformité potentielle aux lois en vigueur ou aux exigences de surveillance financière.	●	●	●	- Nous évaluons l'impact de la réglementation sur les changements climatiques sur le portefeuille de crédit de la Banque CIBC au moyen d'outils de sélection qui intègrent des politiques et des lois émergentes sur le climat. Ce processus est régi par notre Politique de gestion de la conformité réglementaire, qui établit notre approche, notre cadre et nos exigences à l'égard de la gestion du risque lié à la conformité réglementaire. - Nous surveillons activement les exigences réglementaires existantes, nouvelles et émergentes dans tous les territoires où nous exerçons nos activités et nous assurons de les respecter. Nous demeurons en communication active avec les organismes de réglementation à mesure que ces mandats évoluent dans différents territoires.
Technologie - Remplacement des produits et services existants par des options à faibles émissions - Omission d'investir dans la technologie nécessaire à la transition de l'entreprise - Coûts de la transition vers une technologie à plus faibles émissions	- Risque de crédit ou de placement accru, car les clients qui tardent à s'adapter ou à adopter des technologies essentielles à une transition vers une économie faible en carbone sont plus susceptibles d'être en défaut de crédit ou de subir des pertes en raison d'actifs délaissés. - Les clients peuvent rencontrer des fluctuations de coûts en raison de la volatilité des marchés de l'énergie, des baisses des coûts des technologies d'énergie renouvelable et de possibles augmentations de coûts pour certaines formes traditionnelles d'énergie.	●	●	●	Les risques de transition liés à la technologie s'inscrivent dans notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone, ce qui nous aide à évaluer l'éventuel impact sur notre portefeuille de crédit.

¹ La Banque CIBC définit généralement le court terme comme 1 à 2 ans, le moyen terme comme 3 à 5 ans et le long terme comme 5 ans. Bien qu’ils soient généralement harmonisés, les horizons temporels utilisés dans notre évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques peuvent être légèrement différents de ceux définis dans notre taxonomie des risques, ce qui reflète des facteurs liés à la nature et aux limites des outils et des pratiques utilisés dans l’analyse des scénarios climatiques.



Facteurs de risque liés aux changements climatiques	Impacts sur les activités commerciales de la Banque CIBC (risques et occasions)	Horizon temporel ¹			Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC
		À court terme	À moyen terme	À long terme	
Marché ▪ Changement des comportements des consommateurs ▪ Incertitude à l'égard des signaux du marché ▪ Augmentation du coût des matières premières	▪ De nouvelles occasions d'affaires pourraient être réalisées dans les marchés émergents en ce qui concerne la transition à une économie faible en carbone et les préférences connexes des consommateurs et des clients. ▪ Les changements du marché qui touchent la Banque CIBC pourraient s'expliquer par l'intérêt accru des consommateurs pour les produits et services financiers durables ou « verts », ainsi que par l'évolution de la demande découlant de changements réglementaires ou politiques. Inversement, les préoccupations liées à l'abordabilité et à l'augmentation du coût de la vie pourraient avoir un effet négatif à court terme sur la transition, compte tenu du coût souvent plus élevé des solutions de rechange plus durables. ▪ La demande accrue et la rareté pourraient faire grimper les coûts des intrants essentiels à la transition vers une économie faible en carbone, comme les métaux de terres rares utilisés pour le stockage dans des batteries.	●	●	●	▪ La Banque CIBC utilise les données de Bloomberg L.P. pour voir quelles émissions de titres de créance de finance durable changent en volume à l'échelle mondiale. ▪ La Banque CIBC a établi des politiques complètes pour la gestion des risques de marché, ce qui comprend la détermination et la mesure de divers types de risque de marché, leur inclusion dans le portefeuille de négociation et l'établissement de limites pour surveiller, gérer et communiquer notre niveau de risque global.
Réputation ▪ Changement des préférences des clients ▪ Stigmatisation de secteurs ▪ Risque lié à l'écoblanchiment ▪ Hausse des préoccupations ou des commentaires négatifs des parties intéressées ▪ Examen et pression accrus de la part des groupes environnementaux ▪ Critique concernant la transition vers une économie faible en carbone ▪ Impact sur les économies régionales	▪ L'impact éventuel sur la réputation de la Banque CIBC pourrait découler de notre association avec des secteurs traditionnellement à émissions élevées, de l'examen public croissant de ces secteurs et du risque d'écoblanchiment. ▪ Les impacts, combinés aux risques politiques et juridiques associés aux considérations en matière de réputation, comme l'écoblanchiment, pourraient se solder par des poursuites judiciaires et des pénalités financières (p. ex., projet de loi C-59). ▪ Ces risques sont accrus par les pressions supplémentaires des groupes environnementaux et des parties intéressées qui demandent une plus grande responsabilité des entreprises dans la lutte contre les changements climatiques. ▪ Inversement, les sentiments anti-ESG de dirigeants régionaux et l'opposition géopolitique plus large à la transition vers une économie faible en carbone représentent de nouveaux risques juridiques et de réputation à court terme.	●	●	●	▪ La Banque CIBC a élaboré une approche intégrée au moyen d'un cadre de politiques, de procédures et de processus à l'échelle de l'entreprise, dont son Code de conduite, son Code de conduite des fournisseurs, sa politique Risques juridiques et de réputation à l'échelle mondiale, et d'autres politiques connexes. ▪ Les pratiques de Services financiers aux entreprises prévoient que l'équipe responsable des transactions présente les transactions potentielles de clients au Comité des transactions internationales aux fins d'examen avant qu'elles soient soumises à l'équipe Gestion du risque. Le Comité évalue les transactions pour s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs d'affaires et aux principales politiques de la Banque CIBC, y compris la politique Risques juridiques et de réputation. Si un client ne dispose pas de pratiques durables suffisantes à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux, nous effectuons un contrôle préalable renforcé. Celui-ci peut nécessiter un examen plus approfondi par notre Comité des risques juridiques et de réputation, qui évalue à la fois le risque de réputation et la structure des transactions. Selon les résultats de ces examens, la Banque CIBC peut décider de refuser la transaction.

¹ La Banque CIBC définit généralement le court terme comme 1 à 2 ans, le moyen terme comme 3 à 5 ans et le long terme comme 5 ans. Bien qu'ils soient généralement harmonisés, les horizons temporels utilisés dans notre évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques peuvent être légèrement différents de ceux définis dans notre taxonomie des risques, ce qui reflète des facteurs liés à la nature et aux limites des outils et des pratiques utilisés dans l'analyse des scénarios climatiques.



Facteurs de risque liés aux changements climatiques	Impacts sur les activités commerciales de la Banque CIBC (risques et occasions)	Horizon temporel ¹			Méthode de gestion du risque de la Banque CIBC
		À court terme	À moyen terme	À long terme	
Canaux de risque physique					
Risque extrême Gravité accrue des événements météorologiques extrêmes, comme les cyclones et les inondations	- Les risques physiques extrêmes, comme les inondations, les feux de forêt et les tempêtes violentes, peuvent avoir une incidence sur les activités de la Banque CIBC et sur les personnes avec qui nous faisons affaire. - Aider nos clients à adapter leurs actifs et leurs activités commerciales aux changements climatiques peut présenter de nouvelles occasions d'affaires sous forme de prêts ciblés à des fins de résilience climatique, comme l'élaboration de mesures de résilience.	●	●	●	- Il s'agit d'une politique de la Banque CIBC qui a pour but d'assurer la continuité de l'exploitation en cas de catastrophe découlant d'un événement naturel, accidentel ou planifié, par exemple en utilisant des solutions de travail à distance. - Toutes les unités d'exploitation de la Banque CIBC doivent régulièrement évaluer leur exposition au risque d'interruption des activités et prendre les mesures qui s'imposent pour réduire au minimum ou contrôler le risque. - Dans le cadre de notre <u>stratégie climatique</u>, pour nos nouveaux produits et relations de prêt, nous avons déjà reconnu la nécessité de mesures de résilience dans les activités de nos clients.
Risque chronique - Changements dans les régimes des précipitations et variabilité extrême des régimes météorologiques - Hausse des températures moyennes - Élévation du niveau de la mer	Comme pour les risques extrêmes, les risques physiques chroniques, y compris la sécheresse, l'élévation du niveau de la mer et la chaleur extrême, peuvent avoir une incidence sur les activités de la Banque CIBC et sur les personnes avec qui nous faisons affaire. Les clients qui sont fortement exposés à de tels impacts pourraient être plus à risque de défaut de paiement sur leurs prêts.		●	●	- Afin d'atténuer ces risques, nous évaluons les répercussions physiques des changements climatiques sur les activités de la Banque CIBC et sur notre portefeuille de prêts. - Pour nos portefeuilles de prêts, nous les intégrons à notre évaluation de la carte thermique et à notre analyse de scénarios climatiques.

¹ La Banque CIBC définit généralement le court terme comme 1 à 2 ans, le moyen terme comme 3 à 5 ans et le long terme comme 5 ans. Bien qu'ils soient généralement harmonisés, les horizons temporels utilisés dans notre évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques peuvent être légèrement différents de ceux définis dans notre taxonomie des risques, ce qui reflète des facteurs liés à la nature et aux limites des outils et des pratiques utilisés dans l'analyse des scénarios climatiques.



Évaluation et mesure du risque

Méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone

Notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone évalue et quantifie le profil de risque lié au carbone de nos clients commerciaux et de grandes entreprises qui dépassent un seuil financier. La méthodologie vise à comprendre ce qui suit :

- Les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques auxquels sont exposés nos clients;
- Les plans de transition de nos clients vers une économie faible en carbone à court, à moyen et à long terme;
- La performance de nos clients par rapport à leurs pairs concernant les risques de transition auxquels ils s'exposent.

Il incombe aux directeurs relationnels, Groupe Entreprises et Grandes entreprises d'évaluer les risques climatiques auxquels les nouveaux clients s'exposent en répondant à un ensemble de questions prédéfinies, qui sont ensuite utilisées pour attribuer une cote de risque appropriée en matière de carbone. Ces questions sont conçues pour évaluer les clients principalement en fonction de leur exposition au risque de transition; toutefois, les questions portent également sur les facteurs de risque physique. Par exemple : Selon l'endroit où se trouve le client, sera-t-il touché par des conditions météorologiques extrêmes causées par les changements climatiques? Cela comprend notamment les inondations, la déforestation, la montée du niveau de la mer, les très grands froids et la chaleur extrême.

Ces exigences s'appliquent à l'échelle mondiale à tous les secteurs visés des emprunteurs de Services financiers aux entreprises et de Groupe Entreprises, à l'exception de CIBC Caribbean.

Chaque année, la méthodologie produit une cote de risque liée au carbone pour chaque client visé, que nous utilisons pour orienter notre cartographie thermique et notre analyse de scénarios. Ces activités nous aident à gérer les risques climatiques à l'échelle de nos activités de prêts commerciaux et aux grandes entreprises et guident les stratégies visant à gérer l'exposition au risque de transition du carbone de la Banque CIBC au niveau des clients et des portefeuilles.

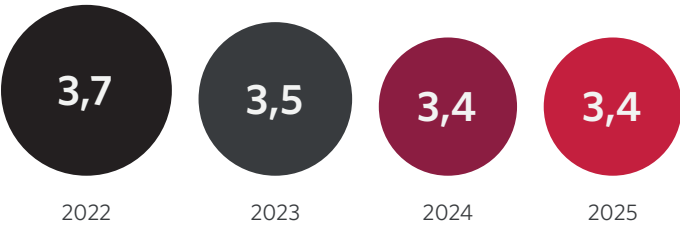
Nous tenons compte de quatre éléments clés au moment d'évaluer la cote du risque lié au carbone d'un client :

Profil	Description
Actuel (de 1 à 2 ans)	Évalue la dépendance à court terme d'une société à l'égard des hydrocarbures ou des émissions de GES dans son modèle d'affaires ou sa chaîne de valeur
Moyen terme – exposition (de 3 à 5 ans)	Évalue dans quelle mesure une société est exposée à moyen terme aux changements des marchés, des politiques et de la technologie dans divers scénarios de changements climatiques
Moyen terme – mesures à prendre (de 3 à 5 ans)	Mesures à prendre à moyen terme pour atténuer l'exposition aux risques de transition carbone, comme des changements à la stratégie d'affaires pour améliorer la résilience climatique
Long terme – exposition (6 ans ou plus)	Évalue l'exposition à des scénarios de transition rapide et à faibles émissions de carbone à long terme

Les cotes de risque liées au carbone comprennent une évaluation des engagements des clients à l'égard du marché, y compris leurs politiques environnementales, leurs divulgations relatives aux changements climatiques et leurs processus de gestion du risque climatique. Nous attribuons une cote globale de 1 à 10 (1 étant un faible risque) à chaque client, en tenant compte du positionnement (actuel, moyen terme et long terme) à l'égard des risques physiques et des risques de transition liés aux changements climatiques. Les cotes sont ensuite regroupées selon quatre catégories : avancé, élevé, modéré et faible.

Catégories de cotes	Description
Avancé (de 1 à 2)	Les emprunteurs affichent un positionnement avancé par rapport à la transition carbone. Ils ont généralement un modèle d'affaires qui profite de la transition vers une économie faible en carbone.
Élevé (de 3 à 5)	Les emprunteurs affichent un positionnement élevé par rapport à la transition carbone. Ils ont un modèle d'affaires qui ne devrait pas être considérablement touché par la transition vers une économie faible en carbone ou ils ont des stratégies et des plans en place qui atténuent considérablement leur exposition à la transition carbone.
Modéré (de 6 à 8)	Les emprunteurs affichent un positionnement modéré par rapport à la transition carbone. Ils ont une exposition importante au carbone et leur positionnement relatif est déterminé en fonction des variations du degré d'exposition au risque lié au carbone, des mesures de gestion à moyen terme et de la résilience à long terme.
Faible (de 9 à 10)	Les emprunteurs affichent un positionnement faible par rapport à la transition carbone. De façon générale, leurs modèles d'affaires sont fondamentalement incompatibles, à long terme, avec la transition vers une économie faible en carbone.

Nous enregistrons en 2025 une augmentation importante du nombre de clients évalués; nous avons terminé 2 800 évaluations des prêts admissibles aux clients commerciaux et de grandes entreprises, à savoir nos clients des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, de services immobiliers, d'immobilier commercial et de prêts commerciaux diversifiés au-delà d'un certain seuil de crédit. Comme en 2024, la cote moyenne pondérée de tous les secteurs était de 3,4, inférieur à 3,7 en 2022 et à 3,5 en 2023.



Les résultats de notre méthodologie d'évaluation du risque lié au carbone fournissent de précieux renseignements sur la façon dont les clients de divers secteurs se préparent à gérer les risques de transition. Pour les clients ayant des cotes élevées, la Banque CIBC a mis sur pied le Comité d'évaluation des risques liés aux fortes émissions de carbone, présidé par le vice-président associé, Risque environnemental et composé de représentants d'UES et de l'équipe Gestion du risque. Ce comité supervise la gestion des clients présentant un risque de carbone plus élevé (ayant obtenu une cote de 8 ou plus). En date du 31 octobre 2025, seuls deux clients parmi tous les prêts admissibles évalués étaient visés par le Comité d'évaluation des risques liés aux fortes émissions de carbone, ce qui porte à croire que nos clients continuent de réduire leurs propres profils de risque liés au carbone par rapport à notre méthodologie.

Perspectives propres au secteur

Secteur pétrolier et gazier : Bien que ce secteur représente notre catégorie de prêts ayant la cote la plus élevée, il est encourageant de constater que plus de 81 % des clients évalués prévoient de réduire leurs émissions de GES et, par conséquent, leur profil de risque global. La cote moyenne pondérée pour les prêts dans ce secteur continue de placer la plupart des clients de Groupe Entreprises dans la catégorie « modéré », ce qui indique qu'ils sont exposés à des risques importants liés à la transition carbone. Par conséquent, nous continuons d'accorder la priorité à la mobilisation de ces clients afin de soutenir l'élaboration de plans d'action visant à réduire leur exposition et à décarboner leurs activités, conformément à leurs propres cibles à l'interne, le cas échéant.

Secteur de la production d'électricité : Comme l'an dernier, la plupart des clients du secteur de la production d'électricité ont reçu une cote « élevé » ou « avancé », ce qui démontre qu'ils sont bien placés pour atténuer l'exposition au risque de transition grâce à des stratégies claires déjà en place.

Nous avons appliqué la même approche pour évaluer nos prêts à nos clients Grandes entreprises dans tous les secteurs.

Évaluation de la carte thermique
Évaluer les risques liés aux changements climatiques dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque CIBC utilise une approche de carte thermique pour évaluer l'exposition potentielle de ses prêts aux entreprises et aux gouvernements aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. Il s'agit d'un outil efficace pour cibler les secteurs qui sont directement ou indirectement exposés aux risques climatiques et pour en évaluer l'impact relatif sur nos activités. La carte thermique représente visuellement les secteurs et leur sensibilité au risque climatique, ce qui nous permet d'établir l'ordre de priorité des secteurs fortement exposés aux changements climatiques aux fins d'une analyse plus approfondie.

Comme nous l'avons mentionné dans notre approche de détermination du risque climatique, nous intégrons la détermination des risques physiques et de transition dans nos secteurs de services aux entreprises et aux gouvernements au Cadre de gestion du risque de la Banque CIBC. Si une cote de client n'est pas disponible à l'interne, nous utilisons par défaut une cote sectorielle prudente publiée dans la documentation sectorielle, comme l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) et le cadre de schématisation des points chauds d'Acclimatise Group¹. Une fois les risques déterminés, les niveaux de risque sectoriels sont déterminés selon trois composantes :

- La vulnérabilité – elle tient compte des répercussions physiques directes et indirectes sur les placements découlant des changements climatiques, en tenant compte des changements chroniques (long terme) et des événements extrêmes (court terme). Cela comprend la dépendance aux ressources naturelles, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et des voies de transport, la santé et la productivité de la main-d'œuvre et la demande du marché, entre autres facteurs.
- Le danger – chaque vulnérabilité comporte des variables climatiques qui peuvent favoriser la performance négative ou positive de l'indicateur. Ces variables comprennent des données géospatiales sur les changements climatiques futurs, comme les changements de température et l'élévation du niveau de la mer.
- Les données sur l'exposition – la présence géographique de segments du portefeuille exposés à des dangers.

Nous utilisons notre méthode interne d'évaluation du risque lié au carbone pour évaluer les risques liés aux changements climatiques dans notre carte thermique chaque année. Cet outil sur mesure améliore notre analyse en produisant des résultats qui reflètent mieux les risques particuliers liés à la transition climatique auxquels est exposé le portefeuille de crédit de la Banque CIBC. Il nous permet également d'ajouter une perspective géographique à notre analyse du risque climatique sectoriel compte tenu de la précision accrue qu'il propose pour cibler et évaluer les forces et les occasions liées à nos activités de prêts.

Notre analyse de 2025 a révélé que tous les secteurs ne sont pas touchés de la même façon par le risque lié aux changements climatiques. Par exemple, le secteur pétrolier et gazier est généralement exposé à des risques physiques et de transition élevés découlant d'événements météorologiques extrêmes, d'éventuels changements dans la demande sur le marché et de l'évolution de la réglementation liée à la tarification du carbone. En revanche, les risques physiques et de transition auxquels font face les services publics d'électricité varient grandement d'un sous-secteur à l'autre. Dans le cas des risques physiques, les sous-secteurs de la production d'énergie hydroélectrique et thermique dépendent du niveau constant de l'eau et des cours d'eau. Toutefois, les sous-secteurs de l'énergie solaire et éolienne sont moins vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques que les autres formes de production d'électricité. Le risque de transition auquel font face les services publics varie également selon le sous-secteur; alors que les sources traditionnelles de production d'énergie (charbon, pétrole, gaz) sont confrontées à des risques de transition, il existe des occasions de production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, solaire).



¹ Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2020. Charting a New Climate: State-of-the-art tools and data for banks to assess credit risks and opportunities from physical climate change impacts.



Résumé du risque pour les clients – par secteur

Secteur	Cote de risque physique	Cote de risque de transition	Exposition : en M\$ CA ¹	Exposition : en %
Institutions financières	Modéré	Modéré	161 453	29 %
Gouvernements	Modéré	Modéré	154 186	27 %
Immobilier et construction	Modérément élevé	Modéré	76 933	14 %
Services publics	Modéré	Modéré	34 602	6 %
Services aux entreprises et aux particuliers	Modéré	Faible	26 395	5 %
Commerce de détail et de gros	Modérément élevé	Modérément élevé	19 984	4 %
Éducation, santé et services sociaux	Faible	Faible	13 654	2 %
Transport	Modérément élevé	Modérément élevé	12 815	2 %
Agriculture	Modérément élevé	Modérément élevé	10 640	2 %
Secteur manufacturier – Biens d'équipement	Modéré	Modéré	10 549	2 %
Secteur manufacturier – Biens de consommation	Modéré	Modéré	10 114	2 %
Matériel et logiciels	Faible	Faible	9 319	2 %
Pétrole et gaz	Modérément élevé	Modérément élevé	8 132	1 %
Exploitation minière	Modérément élevé	Modéré	5 603	1 %
Télécommunications et câble	Modéré	Modéré	5 266	1 %
Produits forestiers	Modérément élevé	Modéré	1 477	— %
Édition, impression et diffusion	Modéré	Modéré	640	— %
Total	Modéré	Modéré	561 762	100 %

Résumé du risque pour les clients – par catégorie

	Faible	Ces secteurs semblent être avancés et bien préparés, ou en bonne voie pour se préparer à l'adaptation; l'exposition au risque, par rapport aux autres secteurs, est jugée plus faible.
	Modéré	Ces secteurs présentent un positionnement « solide » pour les risques physiques et de transition et ont en place un modèle d'affaires ou des stratégies qui atténuent considérablement le risque.
	Modérément élevé	Ces secteurs ont une certaine exposition non contrôlée aux risques liés aux changements climatiques; ils ont peut-être des pratiques d'atténuation efficaces en place, mais elles peuvent ne pas être divulguées adéquatement.
	Élevé	Ces secteurs semblent être fortement exposés aux changements climatiques; les risques physiques et de transition relatifs sont jugés plus élevés par rapport aux autres secteurs.

¹ Comprend les engagements de prêts utilisés et non utilisés, déduction faite des opérations assimilées à des mises en pension et des autres produits dérivés hors bilan et hors cote selon la méthode fondée sur les notations internes et la méthode normalisée liée au risque de crédit au 31 octobre 2024. Les risques liés aux prêts hypothécaires commerciaux ont été déclarés dans le secteur d'activité des emprunteurs.

Analyse de scénarios

Effectuer des analyses de scénarios

À mesure que nous renforçons nos capacités de gestion du risque lié aux changements climatiques, nous intégrons des composantes pertinentes à l'ensemble de nos pratiques de gestion du risque d'entreprise. Par exemple, nous avons intégré notre processus de cartes thermiques liées au climat à nos simulations de crise annuelles à l'échelle de l'entreprise et à notre Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres. Cela nous permet d'examiner les interrelations entre notre exposition aux secteurs à forte intensité carbonique et d'autres facteurs de risque inclus dans l'évaluation des pratiques de gestion du risque financier de la Banque CIBC.

L'analyse de scénarios nous permet d'explorer les risques et les occasions potentiels qui se présentent à nous dans un éventail d'avenirs climatiques plausibles, dans certaines conditions et selon certaines hypothèses. Cela comprend l'évaluation des pertes financières potentielles et des actifs pondérés en fonction du risque, qui ont un effet sur les besoins en capital de la Banque CIBC dans chaque scénario. Notre analyse de scénarios climatiques couvre l'ensemble de l'exposition au risque de crédit dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions à l'échelle de la banque.

Nous utilisons les résultats de l'analyse des scénarios climatiques à ces fins :

- mieux comprendre les principaux facteurs liés au climat qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur nos activités à l'avenir;
- repérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour la croissance des affaires;
- élaborer des approches fondées sur le risque pour quantifier et atténuer les répercussions des changements climatiques;
- orienter la façon dont nous établissons l'ordre de priorité des cibles liées aux changements climatiques;
- adapter notre stratégie et notre ambition en conséquence.

Hypothèses et défis

L'analyse de scénarios climatiques nous aide à comprendre les risques climatiques potentiels, mais elle présente aussi des défis en raison de sa complexité et de la nature à long terme des risques climatiques. Des facteurs comme les progrès technologiques, les changements réglementaires et de politiques de même que les fluctuations dans la demande des consommateurs demeurent incertains. De plus, il manque de données de grande qualité pour mesurer la relation entre les changements climatiques et le risque de crédit dans tous les secteurs. Par exemple, il est difficile de cartographier l'exposition physique aux changements climatiques pour les multinationales dont les activités sont réparties dans plusieurs endroits. Aussi, de nombreux modèles de projection du risque climatique sont émergents et, jusqu'à ce que les normes soient plus étoffées, les projections varieront.

Pour tenir compte de ces incertitudes, nous avons utilisé de nombreuses hypothèses concernant la fréquence et la gravité des risques physiques, ainsi que des horizons temporels et des trajectoires pour les risques de transition. Celles-ci incluent :

- le transfert de risque par l'intermédiaire d'une aide gouvernementale pour les événements présentant des risques physiques;
- les politiques gouvernementales, les litiges, les changements technologiques ou la concurrence perturbatrice;
- les mesures de gestion proactives qui seraient probablement prises pour atténuer les pertes dans la mesure du possible.

Nous continuerons de peaufiner notre approche d'analyse de scénarios climatiques en fonction de l'évolution des normes et des règlements du secteur. L'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF éclairera ce processus et nous aidera à orienter notre méthodologie. Nous planifions également d'intégrer davantage les résultats des analyses de scénarios à nos processus de détermination, d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques.





Analyse de scénarios pour nos prêts commerciaux et aux grandes entreprises

Notre méthode d'analyse de scénarios pour les prêts commerciaux et aux grandes entreprises se fonde sur la possibilité de migrations de crédit, en fonction de notre carte thermique, afin d'estimer les changements potentiels dans les domaines suivants :

- Probabilité de défaut (PD)¹;
- Perte attendue²;
- Actifs pondérés en fonction du risque (APR)³.

Notre analyse couvre les horizons temporels allant jusqu'en 2030, 2040 et 2050. Nos scénarios de changements climatiques sont conformes à l'engagement de l'Accord de Paris et cadrent avec les trois scénarios utilisés par la Banque du Canada et le BSIF dans le contexte de leur projet pilote d'analyse de scénarios climatiques⁴ et de leur exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques de 2024⁵.

Nous avons choisi ces scénarios parce qu'ils sont pertinents pour notre secteur et les organismes de réglementation. Ils sont également semblables à ceux proposés par des institutions internationales axées sur la lutte contre les risques climatiques, comme le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). Nous avons choisi les trois scénarios qui illustrent le mieux un éventail de conditions climatiques légères, modérées et graves. Pour obtenir des renseignements sur chaque scénario climatique, y compris les politiques, la technologie et les différentes sources d'énergie, consultez le [rapport du projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF](#).

Scénario	Description	Politique climatique	Évolution technologique
Carboneutralité d'ici 2050	Scénario ambitieux qui limite le réchauffement climatique à 1,5 °C et où la carboneutralité est atteinte vers 2050. Les risques physiques sont atténués en limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C, mais les risques de transition demeurent élevés.	• Politique climatique rigoureuse • Augmentation graduelle de la rigueur	• Évolution technologique rapide • Disponibilité modérée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone
En deçà de 2 °C : dans l'immédiat	Des mesures collectives sont prises immédiatement à l'échelle mondiale pour réduire les émissions et maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2 °C.	• Des politiques climatiques sont mises en place immédiatement • Augmentation graduelle de la rigueur	• Évolution technologique modérée • Disponibilité limitée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone
En deçà de 2 °C : en retard	Les émissions annuelles mondiales ne diminuent pas avant 2030, et des politiques musclées sont nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C, ce qui entraîne à la fois des risques de transition et des risques physiques plus élevés que dans les scénarios de carboneutralité d'ici 2050 et de hausse en deçà de 2 °C dans l'immédiat.	• Des politiques climatiques nouvelles et plus rigoureuses sont mises en place après 2030 pour compenser le temps perdu	• Évolution technologique modérée • Disponibilité limitée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone

¹ Probabilité de défaut (PD) : Estimation de la probabilité de défaut de paiement d'un client donné, c'est-à-dire la probabilité que ce client ne soit pas en mesure de rembourser ses obligations lorsque leur paiement devient exigible en vertu des modalités du contrat. La probabilité de défaut est fondée sur des hypothèses tout au long du cycle aux fins des fonds propres réglementaires. Aux fins du présent rapport, les probabilités de défaut désignent expressément les probabilités de défaut réglementaires.

² Perte attendue : Une perte attendue représente la perte qui devrait statistiquement se produire dans le cours normal des activités, rajustée pour des raisons de prudence, au cours d'une période donnée, conformément aux normes de Bâle III – l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée).

³ Actif pondéré en fonction du risque (APR) : L'APR a trois composantes : i) l'actif pondéré du risque de crédit, calculé selon l'approche NI avancée et l'approche normalisée, ii) l'actif pondéré du risque de marché et iii) l'actif pondéré du risque opérationnel. L'APR selon l'approche NI avancée est calculé à l'aide de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut et, dans certains cas, d'ajustements à l'échéance, tandis que l'APR selon l'approche normalisée applique les facteurs de pondération du risque précisés dans les lignes directrices du BSIF aux expositions au bilan et hors bilan. L'actif pondéré du risque de marché dans le portefeuille de négociation est fondé sur les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR relatif aux actifs de titrisation négociés pour lesquels nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'actif pondéré du risque opérationnel, qui se rapporte au risque de pertes résultant du personnel, de procédures ou systèmes internes inadéquats ou défaillants, ou d'événements extérieurs, est calculé selon une approche normalisée. Depuis l'entrée en vigueur de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence de plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche fondée sur les notations internes avancée pour le risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant une exigence de fonds propres calculée par référence à l'approche normalisée de Bâle II par rapport au calcul de Bâle III, tel qu'il est précisé par le BSIF. Toute insuffisance par rapport aux exigences de fonds propres de Bâle III est ajoutée à l'APR.

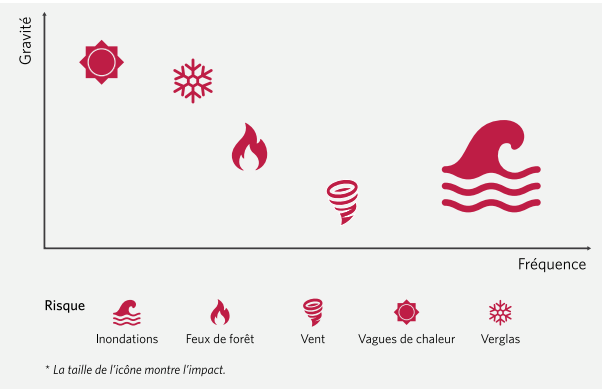
⁴ Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières, 2021. Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique : Rapport final du projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF.

⁵ Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières, 2024. Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques.

Notre analyse nous permet de comparer l’impact dans différents secteurs et au fil du temps, et d’en tirer des observations importantes. Par exemple, la probabilité de défaut augmente graduellement au début du scénario « En deçà de 2 °C : dans l’immédiat », mais n’augmente pas de façon importante avant 2030 dans le scénario « En deçà de 2 °C : en retard ». Toutefois, même si elles sont reportées, les augmentations de la probabilité de défaut sont généralement beaucoup plus importantes et abruptes dans le scénario « En deçà de 2 °C : en retard », ce qui peut entraîner des pertes beaucoup plus importantes sur l’ensemble de la période visée par le scénario. Selon le scénario « Carboneutralité d’ici 2050 », nous observons une hausse des probabilités de défaut au départ, mais des répercussions plus modérées plus tard dans le scénario, à mesure que les politiques entrent en vigueur.

Les secteurs ont des trajectoires de transition diversifiées et font face à différents défis et pressions en lien avec la décarbonation. Par conséquent, ils réagissent différemment à chaque scénario. Par exemple, dans le scénario « En deçà de 2 °C : en retard », le secteur pétrolier et gazier connaît certaines des plus fortes hausses de la probabilité de défaut, car ils pourraient devoir effectuer d’importants investissements en capital et ils sont influencés par l’augmentation du coût direct de la décarbonation. En revanche, selon les scénarios « Carboneutralité d’ici 2050 » et « En deçà de 2 °C : dans l’immédiat », ce secteur obtient de meilleurs résultats, car les investissements et les coûts nécessaires pour se conformer sont répartis de façon plus égale sur la durée.

Risque physique : Risque lié au crédit de détail



Ces scénarios fournissent de précieux renseignements sur l'exposition à la perte potentielle de la banque dans diverses conditions difficiles. Les résultats de ces analyses sont inclus dans nos simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, qui font partie intégrante de notre processus de gestion du risque d'entreprise. Les résultats globaux indiquent que les répercussions sur la banque sont gérables. Pour en savoir plus sur la façon dont nous utilisons les résultats de l'analyse de scénarios pour orienter nos activités de décarbonation dans les secteurs à émissions élevées, consultez les sections [Stratégie climatique](#) et [Mesures et cibles](#).

Hypothèses

La valeur et la rentabilité d’une entreprise pourraient être touchées par les événements climatiques, ce qui pourrait entraîner un déclassement (ou un surclassement) des cotes de risque de crédit des entreprises et des gouvernements. L’analyse suppose que tous les risques de crédit dans chacun des secteurs seraient touchés par un déclassement (ou un surclassement) semblable des cotes de risque en raison d’événements climatiques. Toutefois, il est peu probable que cela se produise, car les sociétés ne sont pas toutes égales concernant le niveau de résilience, les mesures qu’elles mettent en œuvre pour atténuer les risques et les installations dont elles disposent dans différentes régions. Par conséquent, nos résultats doivent être considérés comme prudents et ne sont pas nécessairement représentatifs des risques particuliers pour la Banque CIBC.

Analyse de scénarios pour nos prêts de détail

Pour nos portefeuilles de prêts de détail, nous adoptons une méthode différente pour l’analyse des scénarios. Notre plus important portefeuille de prêts de détail est celui des prêts

garantis par des biens immobiliers (PGBI) pour les prêts hypothécaires à l'habitation. Nous concentrons notre analyse annuelle sur les risques physiques liés aux changements climatiques qui sont les plus pertinents pour le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation, notamment les risques liés aux inondations, aux feux de forêt, au vent, aux tempêtes de verglas et aux vagues de chaleur. Notre approche est semblable aux pratiques actuarielles pour les événements à faible fréquence et à risque élevé, qui caractérisent de nombreux risques physiques liés aux changements climatiques.

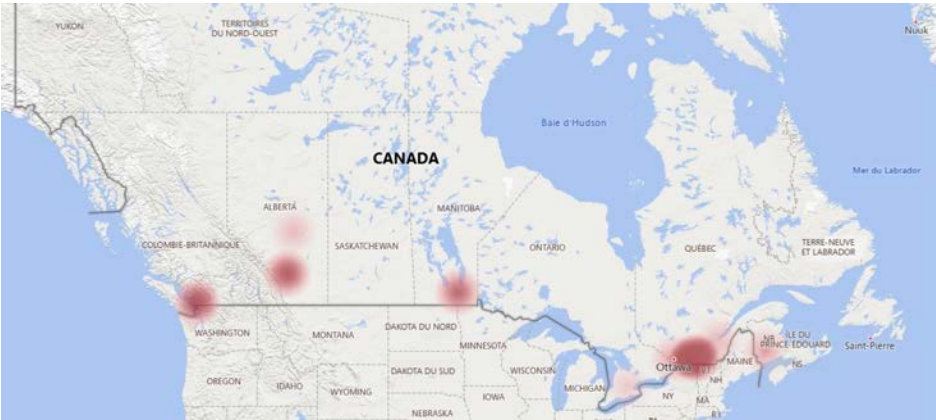
Dans le cadre de cette approche, nous estimons la fréquence et la gravité de divers risques physiques liés aux changements climatiques en nous fondant sur des données historiques canadiennes qui portent sur les régions principales associées à nos activités de prêt de détail. Par exemple, les inondations sont fréquentes et ont des répercussions (gravité) relativement plus faibles que les autres risques, tandis que les vagues de chaleur ont une fréquence plus faible, mais des répercussions potentielles plus élevées. Nous tenons compte des hypothèses concernant les changements de température, qui augmenteront à la fois la fréquence et la gravité, en guise de données dans un modèle d’approche par la distribution des pertes afin de déterminer les pertes prévues et imprévues (ou APR) qui en résultent à divers intervalles de confiance. Nous avons constaté que les pertes attendues et les APR sont gérables, les inondations représentant plus de la moitié des impacts.

Nous explorons aussi d’autres méthodes fondées sur des cartes de zones inondables et d’autres techniques de géocartographie afin de mieux circonscrire géographiquement les impacts sur notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au Canada.

Analyse de scénarios visant nos activités physiques

L'exposition de la Banque CIBC aux risques opérationnels peut augmenter à mesure que les événements climatiques et les risques liés aux catastrophes naturelles deviennent plus importants. Des événements comme des inondations pourraient se répercuter sur certaines activités et certains actifs de la Banque CIBC. En réponse, notre priorité absolue a été d'évaluer les risques d'inondation dans nos emplacements physiques au Canada. Cette évaluation repose sur des modèles internes qui cadrent étroitement avec la ligne directrice B-15 du BSIF et s'appuient sur des données concernant les inondations de sources fiables et pertinentes. Par exemple, la Banque CIBC a mis en œuvre les instructions de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF, y compris les évaluations de l'exposition aux inondations fluviales et côtières pour les deux dernières années, et utilisé les données des cartes des inondations du site Riskthinking.AI, recommandé par le BSIF. Ces évaluations ont pris en compte des périodes de récurrence d'une fois tous les cinq ans (inondation de référence) et d'une fois tous les 100 ans (scénario d'inondation) pour effectuer une analyse des risques d'inondation.

Figure 1 : Répartition des pertes prévues pour la période de récurrence d'une fois tous les cinq ans pour les emplacements vulnérables aux inondations de la Banque CIBC

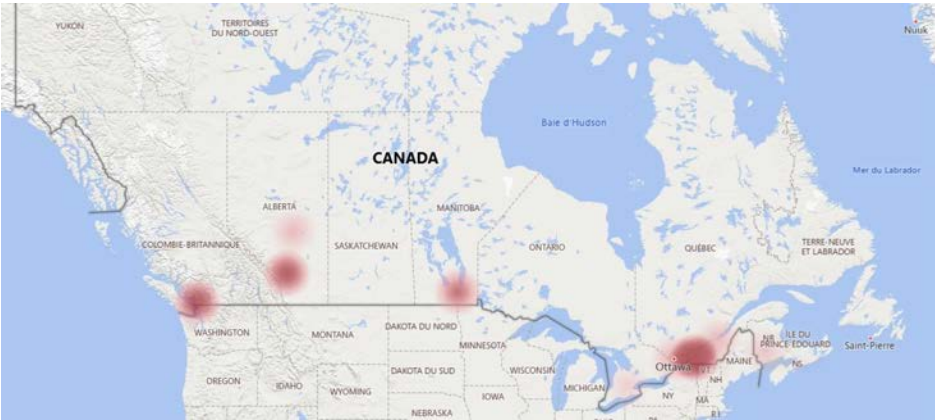


En plus du risque d'inondation, la Banque CIBC évalue les risques de séismes et d'ouragans pour des emplacements au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans les Caraïbes. Les estimations générales préliminaires indiquent que ces risques ont un impact mineur sur les activités de la Banque CIBC.

La Banque CIBC a élaboré des modèles de catastrophes afin d'évaluer l'impact des risques d'inondation sur ses actifs physiques actuels au Canada. Ces modèles intègrent la méthode de Monte-Carlo et des analyses de probabilité de dépassement pour simuler la gravité et la probabilité des pertes potentielles. Cette approche nous permet d'estimer l'impact financier sous diverses périodes de récurrence et de quantifier les risques et les incertitudes pour plusieurs niveaux de confiance. Ce type d'évaluation contribue également à éclairer non seulement les décisions d'assurance prises par la banque, mais aussi la continuité des activités. Par exemple, en cas d'inondation, le personnel de la Banque CIBC est en mesure de poursuivre les fonctions essentielles à distance au moyen d'outils et d'applications logicielles bien établis.

Prenant appui sur les données du BSIF sur les inondations, les cartes thermiques des figures 1 et 2 illustrent la répartition prévue des pertes causées par des inondations pour les périodes de récurrence d'une fois tous les cinq ans et d'une fois tous les 100 ans; celles-ci ont été mises à jour en fonction des renseignements sur les clients de 2025 et d'une analyse connexe. Ces cartes montrent que le Québec et la Colombie-Britannique sont relativement plus vulnérables aux risques d'inondation que d'autres provinces. Un examen approfondi des résultats du modèle interne a montré que les pertes prévues attribuables au risque d'inondation ne sont pas importantes au Canada.

Figure 2 : Répartition des pertes prévues pour la période de récurrence d'une fois tous les 100 ans pour les emplacements vulnérables aux inondations de la Banque CIBC



Nous demeurons déterminés à peaufiner nos modèles de risque liés aux catastrophes afin de maintenir l'exactitude et le niveau de préparation. Par ailleurs, les simulations de crise, qui donnent une évaluation de la perte outre seuil, s'ajoutent à nos autres outils de gestion du risque. Des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise sont effectuées au moins une fois par année, en utilisant divers scénarios de gravités différentes. Les résultats sont évalués en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la Banque CIBC et des mesures précises de l'intérêt à l'égard du risque connexes, y compris celles liées à la suffisance des fonds propres, afin d'assurer l'harmonisation avec nos objectifs de gestion du risque.



Amélioration de notre méthode d’analyse de scénarios

En réponse aux attentes des organismes de réglementation et des parties intéressées, la Banque CIBC cherche des moyens d’élargir et d’améliorer sa méthode actuelle pour l’analyse de scénarios dans ses portefeuilles de prêts et ses propres activités. Au cours des deux prochaines années, ces efforts comprendront entre autres :

- 1. Élaborer un projet pilote de données sur le risque physique pour orienter une approche ascendante de l’analyse de scénarios de nos portefeuilles de prêts commerciaux et aux grandes entreprises et de crédit de détail. La précision accrue des données et les perspectives sur les niveaux d’actif inhérentes à une approche ascendante permettent de mieux éclairer les décisions d’affaires liées à la façon dont nous gérons les risques et même de saisir de nouvelles occasions;
- 2. Comblers les lacunes dans les données grâce à l’ajout de renseignements géospatiaux aux actifs des clients en fonction de leurs diverses activités, y compris le siège social de la société, ainsi que la garantie immobilière pour les prêts commerciaux et résidentiels garantis (c.-à-d. les prêts hypothécaires);
- 3. Continuer d’élargir la portée de nos modèles de risque climatique afin d’inclure d’autres secteurs opérationnels et de nous adapter aux conditions climatiques et aux exigences réglementaires changeantes, au fil de la progression de la disponibilité des données et des techniques de modélisation.

Gestion et contrôle du risque

Énoncé sur l’intérêt à l’égard du risque

La Banque CIBC intègre les facteurs de risque liés aux changements climatiques dans son Cadre de gestion du risque d’entreprise, par l’intermédiaire de son énoncé sur l’intérêt à l’égard du risque. Ce dernier définit le niveau et les types de risque que nous sommes prêts à assumer ou que nous devons éviter pour atteindre nos objectifs stratégiques. Une mesure clé de l’énoncé est la cote de risque moyenne pondérée du portefeuille à l’égard du risque lié au carbone, qui permet d’évaluer le risque de transition associé aux clients et aux portefeuilles. Ces cotes sont surveillées par rapport à des seuils d’intérêt à l’égard du risque définis, qui sont examinés et mis à jour pendant le processus annuel d’actualisation de l’énoncé. En 2025, il n’y a eu aucune violation des cotes de cette mesure clé.

Des niveaux de tolérance ont été instaurés sur le plan régional et à l’échelle de l’entreprise pour les UES pertinentes, assortis de protocoles pour la soumission à un autre palier d’intervention précisés dans le Cadre sur l’intérêt à l’égard du risque. Aux États-Unis, des seuils de tolérance ont été mis en œuvre pour les principales entités juridiques ainsi que pour les activités combinées aux États-Unis.

À mesure que les pratiques de gestion du risque lié aux changements climatiques continuent d’évoluer, la Banque CIBC demeure déterminée à évaluer et à intégrer d’autres mesures pertinentes à son énoncé sur l’intérêt à l’égard du risque, au besoin, y compris l’importance croissante de l’évaluation du risque physique lié aux changements climatiques pour ses portefeuilles de prêts.

Politiques de gestion du risque

La Banque CIBC gère et contrôle également le risque lié aux changements climatiques en tenant à jour des politiques et des cadres de gestion du risque pertinents. Par exemple, la Politique environnementale de la Banque CIBC décrit les principes d’une gestion prudente en matière d’environnement et attribue les responsabilités quant à la gestion des questions environnementales. La gestion du risque climatique comprend ce qui suit :

- Collaborer avec les secteurs d’activité pour évaluer et soumettre à un autre palier d’intervention les risques climatiques et les approches d’atténuation connexes;
- Établir et tenir à jour des rapports à l’intention des cadres supérieurs, du conseil d’administration et de ses comités, y compris le Comité sur la gestion mondiale du risque, concernant les programmes et les mesures liés au risque climatique afin de permettre la surveillance;
- Établir les responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques liés aux changements climatiques;
- Surveiller, évaluer et coordonner les interventions à l’évolution des exigences et des attentes réglementaires.

Notre Cadre environnemental et social mondial décrit la façon dont les risques environnementaux et sociaux sont gérés à la Banque CIBC. La direction de l’unité d’exploitation (les groupes fonctionnels ou la direction de l’UES) agit à titre de première ligne de défense dans la gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris le risque climatique. Ce groupe est responsable de ces risques et est tenu de déterminer, d’évaluer et de gérer les risques inhérents à ses activités conformément à l’intérêt à l’égard du risque de la Banque CIBC. Pour en savoir

plus sur le Cadre environnemental et social mondial de la Banque CIBC, consultez les sections [Durabilité à la Banque CIBC](#) et [Gestion des risques climatiques](#).

Les politiques particulières qui guident la gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés aux changements climatiques, comprennent entre autres :

- Cadre de gestion du risque opérationnel : décrit comment le risque opérationnel, y compris les risques environnementaux et sociaux, est géré dans l’ensemble des produits, des activités et des systèmes. Par exemple, les nouveaux produits ou services qui comportent des risques environnementaux et sociaux sont soumis au processus d’Évaluation du risque lié aux initiatives de changements.
- Normes et procédures de gestion des risques de crédit environnementaux et sociaux : établit l’approche de gestion de la Banque CIBC concernant le risque de crédit et les risques juridiques et de réputation connexes découlant d’enjeux environnementaux et sociaux. Ces normes et procédures intègrent les pratiques de gestion du risque environnemental aux secteurs des prêts, aux services de Banque d’investissement ainsi qu’aux services consultatifs des opérations.
- Politique Risques juridiques et de réputation à l’échelle mondiale : gère de façon proactive la réputation de la Banque CIBC par la détermination, l’évaluation et la gestion des risques juridiques et de réputation découlant d’enjeux environnementaux et sociaux, pour les questions concernant ou non des clients.

La Politique de gestion de la conformité réglementaire (GCR) établit l’approche, le cadre et les exigences de la Banque CIBC à l’égard de la gestion du risque lié à la conformité réglementaire, y compris le risque lié aux changements climatiques. Cette politique est soutenue par le Guide de l’utilisateur sur la fonction de surveillance de la GCR, qui fournit des conseils supplémentaires pour aider les fonctions de surveillance – comme l’équipe Gestion du risque environnemental – à s’acquitter de leurs obligations de gestion et de contrôle du risque climatique en application de cette politique. Les UES et les groupes fonctionnels doivent comprendre les exigences réglementaires applicables à la Banque CIBC et, au moyen d’une approche fondée sur le risque, mettre en œuvre et surveiller les contrôles obligatoires et facultatifs, tels qu’ils sont définis dans le cadre de contrôle CIBC. Ces contrôles visent à gérer et à atténuer le risque de conformité réglementaire.

Surveillance du risque et établissement de rapports

Les équipes de la Banque CIBC font le suivi d’une série de mesures du risque lié aux changements climatiques et en rendent régulièrement compte aux cadres supérieurs, y compris au moyen de rapports trimestriels et annuels. Par exemple :

- La cote de risque liée au carbone annuelle du portefeuille est communiquée au Comité d’évaluation des risques liés aux fortes émissions de carbone, qui est composé de cadres supérieurs des secteurs d’activité, de Gestion du risque de crédit mondial et de Gestion mondiale du risque opérationnel et d’entreprise. Ce comité supervise la gestion des clients présentant un risque de carbone plus élevé (ayant obtenu une cote de 8 ou plus) pour s’assurer que la Banque CIBC surveille le rendement de ces clients et gère notre exposition au risque en conséquence.
- L’énoncé sur l’intérêt à l’égard du risque lié aux changements climatiques est présenté au Comité sur la gestion mondiale du risque, au Comité de gestion du risque du conseil d’administration et à l’ensemble du conseil d’administration. Cette communication appuie la prise de décision concernant les stratégies de croissance et d’atténuation des risques. Les mesures de l’énoncé sur l’intérêt à l’égard du risque sont examinées par rapport aux limites établies, et des protocoles de soumission à un autre palier d’intervention sont en place si ces limites ne sont pas respectées. Ces protocoles veillent à ce que les dépassements soient gérés de façon appropriée et conforme à l’intérêt à l’égard du risque de la Banque CIBC.
- Des rapports détaillés sur chaque type de risque sont produits pour soutenir la surveillance et le contrôle continu du risque à tous les niveaux.

Par ailleurs, les résultats de notre programme annuel de simulations de crise à l’échelle de l’entreprise – qui vise les risques liés aux changements climatiques – sont communiqués au Comité sur la gestion mondiale du risque afin d’éclairer la prise de décisions de la direction, y compris les éventuelles stratégies d’atténuation du risque. La Banque CIBC participe également à des simulations de crise prescrites par la loi, comme l’exercice normalisé d’analyse de scénarios climatiques du BSIF.

En plus de faire le suivi de nos mesures du risque lié aux changements climatiques et d’autres mesures et cibles qualitatives et quantitatives connexes, nous surveillons activement l’évolution des pratiques du secteur en matière de modélisation de scénarios climatiques, la progression de la collecte de données sur les émissions de GES, et l’amélioration des données et des outils sur les activités afin d’améliorer les rapports sur les émissions financées et les scénarios climatiques. Nous nous tenons également au courant des changements réglementaires, y compris les nouvelles lois environnementales et climatiques, et évaluons les ratios émergents liés aux changements climatiques susceptibles de servir à nos investisseurs.

La Banque CIBC publie des divulgations annuelles liées au climat fondées sur des exigences réglementaires, comme la [ligne directrice B-15 du BSIF](#). Ces renseignements comprennent des mesures et des cibles quantitatives et qualitatives, comme les émissions financées et les émissions absolues de GES provenant de nos activités d’exploitation. De plus, nous divulguons les cibles nouvelles et existantes liées aux changements climatiques, ainsi que des mises à jour sur les progrès. Pour en savoir plus, consultez les sections [Stratégie climatique de la Banque CIBC](#) et [Mesures et cibles](#).

Nous continuerons d’améliorer notre divulgation d’information sur les risques climatiques afin de les harmoniser avec la réglementation en évolution et les normes sectorielles actuelles dans le contexte de notre stratégie relative au risque climatique.



Mesures et cibles

En s'appuyant sur sa stratégie climatique et son approche de gestion du risque, la Banque CIBC a établi plusieurs mesures et cibles clés liées au climat conçues pour évaluer son impact, mesurer les progrès par rapport à ses piliers stratégiques, répondre aux exigences réglementaires ainsi qu'aux attentes de ses parties intéressées en général. Bien que la section précédente décrive comment notre banque détermine et mesure les risques physiques et de transition liés au climat de façon plus globale, les mesures et les cibles mises en évidence dans la présente section demeurent principalement axées sur les risques de transition et les occasions connexes liés à nos activités relatives aux prêts et aux placements. Nous reconnaissons la nature changeante des risques et des occasions liés aux changements climatiques et prévoyons une expansion de ces mesures pour couvrir les risques physiques et de transition, en réponse aux directives réglementaires et aux priorités changeantes de nos parties intéressées en ce qui a trait aux renseignements utiles aux investisseurs.



Empreinte de nos émissions

Depuis plus d’une décennie, la Banque CIBC mesure et divulgue son empreinte d’émissions de gaz à effet de serre : au départ, avec les émissions directes (champ d’application 1) et indirectes liées à l’énergie achetée (champ d’application 2) liées aux espaces dans lesquels nous exerçons nos activités, et qui sont élargies pour couvrir les répercussions indirectes importantes des émissions de nos activités en amont et en aval (champ d’application 3), en particulier nos émissions de la catégorie 15 du champ d’application 3, communément appelées émissions financées, habilitées par notre banque dans l’économie réelle par l’intermédiaire de nos diverses activités de financement.

Certains des impacts les plus importants pour notre banque sont liés aux émissions indirectes qui ne sont pas toujours sous le contrôle direct de la Banque CIBC, mais qui sont touchées par les décisions d’affaires que nous prenons, de l’approvisionnement et de la gestion des déchets à nos activités de financement mondiales¹ (voir les figures 3 et 4). De plus, lorsque vous examinez les estimations générales de l’impact des émissions de la catégorie 15 du champ d’application 3 pour toutes nos activités relatives aux prêts, ces émissions financées éclipsent considérablement les émissions directes et indirectes provenant de nos nombreuses succursales et bureaux au Canada et aux États-Unis.

Bien que nos efforts visant à réduire nos émissions des champs d’application 1 et 2 demeurent une priorité, la nature de nos émissions du champ d’application 3 souligne une réalité pour la plupart des institutions financières : l’ampleur de nos répercussions liées au climat est beaucoup plus grande pour les activités que nous entreprenons dans l’économie mondiale. Pour tenir compte de cette réalité, nos cibles de réduction des émissions sont liées à nos activités et, de plus en plus, à nos émissions financées. Consultez les [tableaux de données sur la durabilité de 2025 de la Banque CIBC](#) pour obtenir une répartition de nos émissions des champs d’application 1 et 2 et des émissions pertinentes du champ d’application 3 pour les périodes de déclaration les plus récentes².

Notre évaluation des émissions du champ d’application 3

Comme il est défini dans la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l’entreprise sur la chaîne de valeur de l’entreprise (champ d’application 3) du Protocole des gaz à effet de serre, les émissions indirectes non liées à l’énergie achetée sont réparties en 15 catégories distinctes liées aux activités en amont et en aval. La Banque CIBC a déjà effectué une évaluation générale de ses émissions du champ d’application 3 dans les catégories importantes et pertinentes (à l’exclusion de la catégorie 15, c’est-à-dire nos émissions financées). Cette évaluation de nos émissions des catégories 1 à 14 du champ d’application 3 comprend des catégories en amont, comme les biens et services achetés (catégorie 1), les voyages d’affaires (catégorie 6) et les déplacements quotidiens des employés (catégorie 7), ainsi que des catégories en aval, comme les biens loués en aval (catégorie 13). Bien qu’elle ne soit pas ventilée et divulguée dans le présent rapport, l’évaluation a fourni un contexte utile sur l’ampleur de ces émissions indirectes par rapport à nos émissions des champs d’application 1 et 2, mais aussi à l’égard de la grande majorité de notre impact associé à nos émissions financées.

Figure 3 : Empreinte des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Banque CIBC

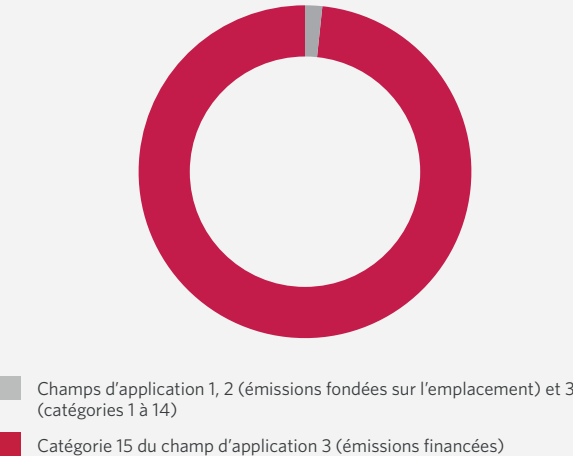
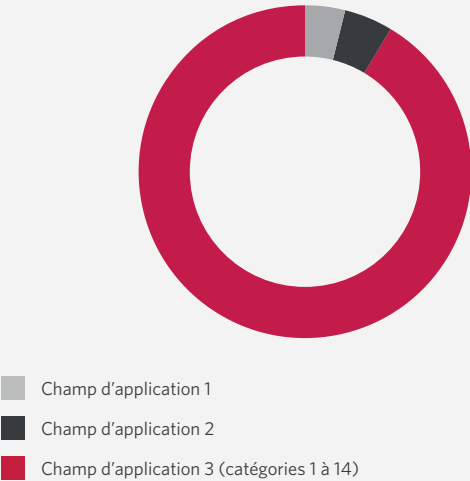


Figure 4 : Émissions de la Banque CIBC provenant de nos activités (directes et indirectes)



¹ Les données représentent la plus récente évaluation des émissions disponible à des fins de comparaison générale et d’illustration. Les émissions des champs d’application 1 et 2 sont fondées sur notre plus récente période de rendement (c.-à-d. du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2025). Les émissions du champ d’application 3 fournies pour les catégories 1 à 14 ci-dessus représentent une estimation générale réalisée en 2025, tirant principalement parti des montants des dépenses de l’exercice 2024, en conformité avec la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l’entreprise sur la chaîne de valeur de l’entreprise (champ d’application 3) du Protocole des gaz à effet de serre. De même, les émissions financées ont également été évaluées en fonction des renseignements de la fin de l’exercice 2024, principalement en raison des décalages dans les données sur les émissions déclarées par les clients pour les secteurs clés.

² Sauf indication contraire, la période de déclaration des contrats de sous-location liés aux champs d’application 1, 2 et 3 (c.-à-d. les installations louées par la Banque CIBC qui sont sous-louées à un sous-locataire) s’étend du 1^{er} août au 31 juillet pour ce qui est des émissions de GES aux États-Unis et au Canada, et des achats connexes de crédit d’élimination du carbone sous forme de certificats d’énergie renouvelable (CER). Toutes les autres mesures liées aux émissions (c.-à-d. les catégories du champ d’application 3, y compris les voyages d’affaires [catégorie 6] et les placements [catégorie 15]) sont fondées sur l’exercice (du 1^{er} novembre au 31 octobre).

Méthodologies de comptabilisation des GES

Dans le but d’améliorer la comparabilité, l’uniformité et la légitimité de son évaluation de l’empreinte de ses émissions, la Banque CIBC tire parti de méthodologies de comptabilisation des GES reconnues à l’échelle internationale et conformes aux normes du secteur pour ses émissions des champs d’application 1, 2 et 3. Nos émissions directes et indirectes liées à l’exploitation des espaces détenus et loués par la Banque CIBC sont calculées et divulguées conformément à la plus récente édition du Protocole des gaz à effet de serre^{1,2} et tirent parti de l’approche de consolidation des contrôles opérationnels.

En ce qui concerne nos émissions financées en particulier, et comme de nombreuses grandes institutions financières à l’échelle mondiale, la Banque CIBC suit également la norme GHG Accounting and Reporting Standard du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)³ pour mesurer et divulguer ses émissions liées aux activités relatives aux prêts et aux placements au moyen de l’approche de consolidation des contrôles financiers⁴. La Banque CIBC ne calcule et ne divulgue pas encore les émissions absolues facilitées liées à ses activités de souscription et a l’intention d’en tenir compte dans les prochaines versions de son Rapport sur la durabilité.

Examen approfondi de l’empreinte de nos émissions financées

Nous divulguons actuellement les émissions financées pour la plupart des catégories d’actifs définies dans la méthodologie de la partie A du PCAF pour les émissions financées et offrons une plus grande granularité dans les secteurs à fortes émissions de carbone de la catégorie d’actifs de prêts aux entreprises, pour laquelle la Banque CIBC a accordé la priorité à notre évaluation du risque de transition, en plus d’établir des cibles de réduction des émissions, c’est-à-dire pour le pétrole et le gaz, la production d’électricité et la fabrication automobile. En réponse aux priorités des organismes de réglementation et des parties intéressées,

et dans le but de fournir une vision plus globale de l’empreinte de ses émissions, la Banque CIBC a l’intention d’étendre la couverture de la divulgation de ses émissions financées à court terme pour inclure les actions cotées en bourse, les actions non cotées, les obligations de sociétés détenues par Trésorerie CIBC et les émissions facilitées liées aux activités de prise ferme de notre banque, en tirant parti des méthodologies applicables du PCAF⁵. Comme l’illustrent les figures 5 et 6, une exposition accrue à une catégorie d’actif particulière ne se traduit pas toujours par des émissions proportionnelles, en raison des différences d’intensité carbone de certains secteurs⁶.

Bien qu’il soit utile de mettre en contexte les répercussions liées au climat de nos activités financières, cela représente une évaluation et une comparaison imparfaites de nos risques de transition, car la disponibilité et la qualité des données essentielles dans ces différents secteurs de l’économie diffèrent considérablement, avec des secteurs réglementés comme le pétrole et le gaz et la production d’électricité qui, par le passé, ont fourni un niveau élevé de données sur les émissions déclarées, tandis que les secteurs comme l’agriculture et les prêts garantis par des biens immobiliers (c.-à-d. les prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels) sont très limités en matière de données, en particulier pour nos expositions en Amérique du Nord.

Nous cherchons continuellement à améliorer l’accès à de meilleures données afin d’améliorer nos évaluations du risque climatique et de mieux éclairer nos décisions d’affaires, et nous avons établi une feuille de route liée à la qualité des données pour renseigner les leviers directs et indirects à la disposition de la Banque CIBC. Pour en savoir plus sur les défis et les limites liés aux données qui sous-tendent notre évaluation des mesures du risque climatique, y compris les émissions financées, et les cibles connexes, consultez la section [Hypothèses, incertitudes et défis relatifs aux mesures et aux cibles liées au climat de la Banque CIBC](#).

Figure 5 :
Risque d’exposition par catégorie d’actifs du PCAF et par secteur (\$ CA)

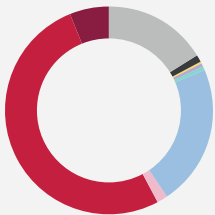
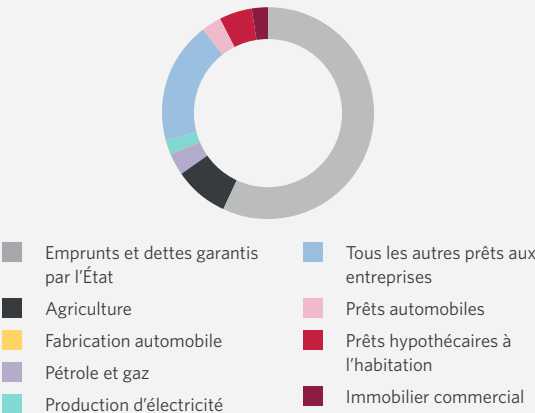


Figure 6 :
Émissions financées par catégorie d’actifs du PCAF et par secteur (tég.CO₂)



¹ World Resources Institute (WRI)/World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). *The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard* (édition révisée).

² Les émissions des catégories 1 à 14 du champ d’application 3 sont calculées et présentées selon la norme suivante : World Resources Institute/World Business Council for Sustainable Development, *Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard*, 2011.

³ PCAF, 2022. The Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions. Second Edition.

⁴ Toutes les émissions financées, y compris les mesures absolues et fondées sur l’intensité, excluent les activités de prêt, de placement et de prise ferme de CIBC Caribbean.

⁵ Toute évaluation et toute divulgation futures des émissions facilitées de la Banque CIBC s’harmoniseront étroitement avec la plus récente édition de la norme du PCAF, Global GHG Accounting and Reporting Standard Part B: Facilitated Emissions.

⁶ La comparaison des expositions et des émissions connexes est fondée sur une évaluation des données disponibles au 31 octobre 2024 en raison des décalages de données inhérents à la divulgation des émissions par les clients pour les secteurs clés. Lorsque les données sur les émissions des clients ne sont pas disponibles, les estimations ont été calculées à l’aide des renseignements disponibles sur les actifs et des facteurs d’émission appropriés. Les classifications sont conformes aux catégories d’actifs définies par le PCAF dans la partie A de sa norme Global GHG Accounting and Reporting Standard, et une ventilation plus détaillée par secteur (c.-à-d. agriculture, fabrication automobile, pétrole et gaz et production d’électricité) est à la discrétion de la Banque CIBC en fonction de facteurs comme l’intensité carbone, la disponibilité des données et les cibles de réduction des émissions sectorielles existantes établies par la banque. Les expositions par secteur et par catégories d’actifs reflètent les prêts visés, conformément à la plus récente norme du PCAF; ils représentent généralement un sous-ensemble des grands secteurs de prêts auxquels est exposée la Banque CIBC. Par conséquent, ces valeurs ne correspondront pas aux autres divulgations financières de la Banque CIBC.

Principales différences entre nos calculs d'émissions financées^{1,2}

Le tableau ci-dessous met en évidence les différences entre les approches utilisées pour calculer nos émissions financées absolues résumées ci-dessus et nos émissions financées en fonction de l'intensité pour l'établissement des cibles de réduction des émissions financées dont il est question dans la prochaine section du présent rapport. De façon générale, en plus du fait que notre évaluation des émissions financées absolues respecte la plus récente norme de comptabilisation du PCAF, nos cibles de réduction des émissions financées sont beaucoup plus personnalisées et adaptées à la nature particulière de nos portefeuilles de prêts³.

Émissions financées absolues	Émissions financées fondées sur l'intensité
S'appuient sur notre engagement à l'égard du PCAF et utilisent les méthodes prescrites dans la norme du PCAF, Global GHG Accounting and Reporting Standard (Part A)	Soutiennent les efforts d'établissement d'objectifs de réduction des émissions financées pour 2030 et utilisent les méthodologies conçues à l'interne
S'appuient sur les montants de prêt impayés pour calculer l'attribution des émissions financées pour un secteur ou une catégorie d'actifs de financement, sans tenir compte des facilités de financement	Utilisent les montants de prêts engagés (notamment les facilités de crédit renouvelables) et les facilités (notre part économique de financement par mobilisation de créances souscrites et négociées sur les marchés des titres d'emprunt ou de participation) afin d'offrir une vue d'ensemble plus complète de nos activités
Recourent aux meilleures données disponibles, y compris une combinaison de données déclarées par les clients, de substituts et de facteurs d'émission, pour calculer des estimations des émissions pour un secteur ou une catégorie d'actifs en particulier	Recourent principalement aux données sur les activités réelles et modélisées en raison des secteurs ciblés à ce jour



¹ Toutes les émissions financées, y compris les mesures absolues et fondées sur l'intensité, excluent les activités de prêt, de placement et de prise ferme de CIBC Caribbean.

² Bien que les activités de prise ferme soient considérées comme un facteur de pondération dans nos mesures fondées sur l'intensité, la Banque CIBC ne calcule pas et ne divulgue pas encore les émissions absolues facilitées liées à ses activités de prise ferme. La norme du PCAF – Facilitated Emissions Standard – nous aidera à orienter notre approche, et nous avons l'intention d'intégrer la divulgation des émissions facilitées dans les prochaines versions de notre Rapport sur la durabilité.

³ Consultez la méthodologie décrite dans [Notre approche de carboneutralité](#) de la Banque CIBC.

Rendement par rapport à nos cibles

L'approche de la Banque CIBC en matière d'établissement et de surveillance des cibles liées au climat est fondée sur des scénarios et des ambitions gouvernementales reconnus à l'échelle internationale, comme il est indiqué dans Notre approche de carboneutralité. Nos cibles ont été établies dans l'espoir d'un soutien par des mesures politiques continues, d'une croissance accélérée de l'énergie renouvelable et de l'électrification, et d'investissements généralisés dans les technologies propres, conformément aux trajectoires connexes, notamment le scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)¹. Ces hypothèses ont orienté notre méthodologie d'établissement des cibles de réduction des émissions d'ici 2030 dans les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d'électricité et de la fabrication automobile. Les cibles ont été établies dans l'espoir de réaliser des progrès constants dans les efforts de réduction des émissions à l'échelle nationale et mondiale.

Bien que la Banque CIBC continue de progresser par rapport à ces cibles, de récents rapports soulignent que les conditions habilitantes clés ont changé. Le Rapport d'étape 2025 sur le Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement du Canada souligne que les réductions d'émissions nationales n'ont diminué, en 2023, que de 14 % par rapport aux niveaux de 2005, comparativement à la réduction de 40 % à 45 % visée d'ici 2030 et à l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050². Les perspectives mondiales sur l'énergie de 2025 de l'AIE indiquent également que l'électrification et les investissements dans l'énergie propre à l'échelle mondiale, bien qu'ils augmentent, demeurent inférieurs aux niveaux prévus dans les précédentes trajectoires vers la carboneutralité³.

Dans ce contexte en évolution, la Banque CIBC insiste sur le fait que les progrès vers notre objectif de carboneutralité sont de plus en plus façonnés par des facteurs hors de notre contrôle direct, comme la réglementation gouvernementale, la dynamique du marché, les changements de politique, les progrès sectoriels et la disponibilité des données. En tant qu'institution financière, notre rôle est d'aider les clients à financer leurs ambitions de transition, en reconnaissant que le succès dépend de l'action collective et des influences externes. Ces sources de données récentes^{2,3} soulignent la nécessité de continuer à s'adapter, car la trajectoire des émissions au Canada et les tendances des investissements mondiaux ont changé par rapport aux attentes initiales. La Banque CIBC continuera de surveiller l'évolution des politiques climatiques, les tendances des marchés et les progrès sectoriels, et évaluera régulièrement son approche pour s'assurer qu'elle demeure alignée sur l'évolution des conditions externes. Nous demeurons déterminés à faire preuve de transparence dans le perfectionnement de notre stratégie climatique en réponse à l'évolution du contexte commercial.

Pour mieux gérer ses risques climatiques, la Banque CIBC a établi des cibles provisoires de réduction des émissions pour ses portefeuilles de prêts particuliers, tout en reconnaissant son rôle essentiel en tant qu'institution financière qui soutient les principaux secteurs de l'économie canadienne et mondiale.



¹ Agence internationale de l'énergie, 2021. *Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector* (en anglais seulement).
² Gouvernement du Canada, 2025. Rapport d'étape 2025 sur le Plan de réduction des émissions pour 2030.
³ Agence internationale de l'énergie, 2025. *World Energy Outlook 2025* (en anglais seulement).



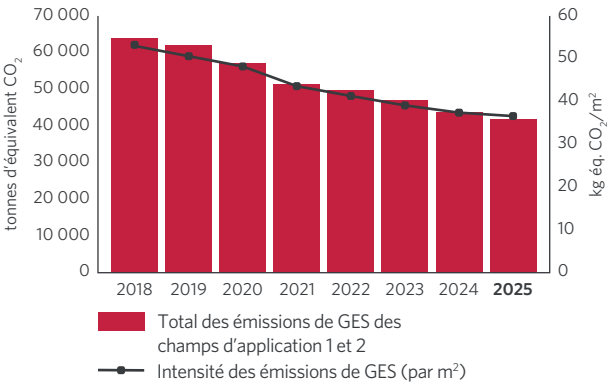
Réduction de nos émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2

La Banque CIBC est déterminée à maintenir son objectif de réduction de 30 % des émissions absolues de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 dans l'ensemble des activités au Canada et aux États-Unis d'ici 2028, selon un niveau de référence de 2018, tout en continuant les efforts pour réduire davantage les émissions. En 2025, nous avons atteint une réduction de 34,3 % des émissions fondées sur l'emplacement, ce qui dépasse notre cible pour la deuxième année consécutive. Depuis 2018, nous avons investi dans des initiatives de réduction de la consommation d'énergie et des émissions, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique, l'électrification et les énergies renouvelables. La Banque CIBC élargit son projet pilote de thermopompes hybrides et d'installations photovoltaïques (PV).

L'optimisation continue de notre empreinte immobilière, qui est entre autres rendue possible par les modalités de travail hybrides, a soutenu la consolidation des biens immobiliers et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Des normes de conception respectueuses de l'environnement et des mesures de conservation des ressources sont intégrées dans nos milieux de travail. La Banque CIBC fait également progresser ses stratégies de location écologique afin de les harmoniser avec les pratiques du secteur, de standardiser ses engagements en matière de durabilité et d'améliorer sa transparence dans les mises à niveau énergétiques et le partage des données liées aux services publics.

Nous nous engageons également à déclarer nos émissions du champ d'application 2 fondées sur le marché et nos émissions nettes provenant des crédits pour l'élimination du carbone. En 2025, nous avons acheté et appliqué 158 873 certificats d'énergie renouvelable (CER) du Canada et des États-Unis, au total couvrant plus de 100 % de nos émissions indirectes totales du champ d'application 2 fondées sur le marché provenant de l'électricité achetée. De plus, l'équivalent de 20 857 tonnes de CO₂ en crédits pour l'élimination du carbone axée sur la nature¹ ont été achetés et utilisés pour compenser la totalité de nos émissions du champ d'application 1 et toutes les émissions restantes du champ d'application 2 liées aux achats d'énergie collective.



¹ Les crédits d'élimination du carbone achetés en 2024 sont liés à des projets de reboisement qui respectent la AB32 Compliance, la norme du marché volontaire du Climate Action Reserve.



Progression des cibles de réduction des émissions financées

Nos cibles de réduction des émissions financées pour 2030 sont des cibles provisoires établies par la Banque CIBC qui sont conformes à la trajectoire vers la carboneutralité d'ici 2050 (Net-Zero Emissions by 2050 [NZE]) de l'AIE¹. Il existe des méthodologies reconnues à l'échelle internationale pour établir des cibles de réduction des émissions financées qui mettent l'accent sur les réductions absolues des émissions financées ou sur les réductions de l'intensité des émissions des activités commerciales. À l'heure actuelle, toutes les cibles de réduction des émissions financées d'ici 2030 établis par la Banque CIBC sont liées à l'intensité des émissions des activités commerciales financées par la Banque CIBC. Pour en savoir plus, consultez la méthodologie décrite dans [Notre approche de carboneutralité](#).

La Banque CIBC a déjà entrepris une évaluation des secteurs à forte intensité carbonique de ses portefeuilles afin de comprendre sa capacité à établir et à atteindre des cibles crédibles de réduction des émissions financées d'ici 2030. Sur la base de cette évaluation, nous avons analysé sept secteurs. Nous avons conclu que cinq étaient prioritaires. Nous avons établi des cibles pour trois d'entre eux, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et la fabrication automobile, puis avons évalué la faisabilité pour les deux autres sans établir de cibles : l'agriculture et l'immobilier commercial. D'autres secteurs pris en compte, dont ceux du fer et de l'acier, de l'aluminium et de la cimenterie, se sont révélés négligeables par rapport à l'ensemble des prêts de la banque et non prioritaires pour les cibles de réduction des émissions financées. Ces secteurs devraient toutefois faire l'objet d'une divulgation future des émissions absolues financées, conformément aux attentes en matière de surveillance du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le tableau ci-dessous donne un aperçu de notre rendement par rapport à ces cibles provisoires de réduction des émissions, selon les données sur les émissions estimées et déclarées des clients pour la plus récente période de rendement.

Aperçu de la progression des cibles de réduction des émissions financées d'ici 2030²

Détails	Pétrole et gaz : Activités d'exploitation	Pétrole et gaz : Utilisation finale	Production d'électricité	Fabrication automobile
Cible pour 2030	Réduction de 35 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 27 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 32 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 27 % par rapport au niveau de référence de 2021
Rendement en 2024 ³	Réduction de 18,7 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 0,8 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 20,5 % par rapport au niveau de référence de 2020	Réduction de 16,4 % par rapport au niveau de référence de 2021
Activités incluses	Production en amont et raffinage en aval	Utilisation de produits pétroliers et gaziers	Production d'électricité	Fabrication de véhicules à moteur à combustion interne ⁴
Champ d'application (émissions des clients)	Champs d'application 1 et 2	Champ d'application 3	Champ d'application 1	Champs d'application 1, 2 et 3
Mesure	Intensité des émissions liées à la production de pétrole et de gaz (g éq. CO ₂ /MJ)	Intensité des émissions liées à l'utilisation finale du pétrole et du gaz (g CO ₂ /MJ)	Intensité des émissions de la production d'électricité (kg CO ₂ /MWh)	Intensité des émissions liées à la fabrication automobile (activités d'exploitation et utilisation finale) (g CO ₂ /km)
Scénario de référence	NZE de l'AIE	NZE de l'AIE	NZE de l'AIE	NZE de l'AIE

¹ Agence internationale de l'énergie, 2021. *Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector* (en anglais seulement).

² Les clients dont l'engagement de prêt est inférieur à 5 millions de dollars sont exclus des cibles de réduction des émissions financées d'ici 2030.

³ En raison des décalages dans les données sur les émissions déclarées par les clients, 2024 représente la plus récente période de rendement mesurée pour la majorité de nos cibles de réduction des émissions financées d'ici 2030, en particulier les cibles pour le pétrole et le gaz et la production d'électricité. Les données sur la fabrication automobile sont assujetties à un décalage de deux ans et représentent donc le rendement en fonction de l'exercice 2023.

⁴ Les activités de financement exclusives sont incluses. Le financement exclusif comprend les activités suivantes avec les filiales de financement exclusif des entreprises de fabrication automobile : engagements de prêt, émission de titres de créance et titrisation.

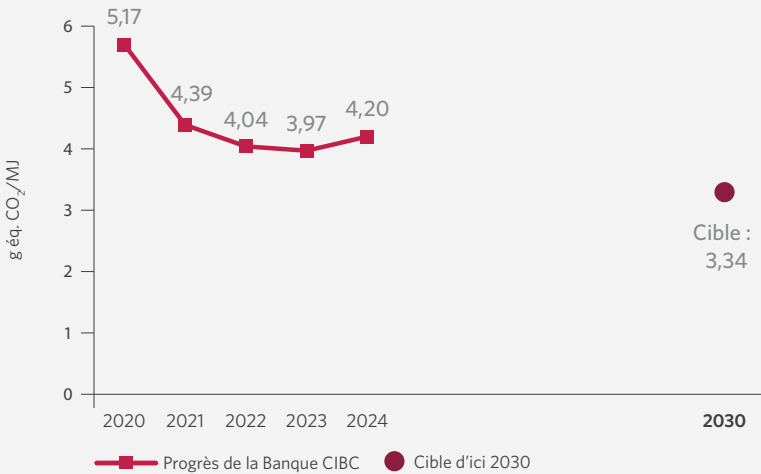


Rendement du portefeuille du secteur pétrolier et gazier

L'intensité des émissions pondérées liées aux activités d'exploitation du portefeuille pétrolier et gazier de la Banque CIBC a augmenté de 5,8 % en 2024 par rapport à 2023; toutefois, par rapport à notre année de référence de 2020, l'intensité pondérée des émissions liées aux activités a diminué de 18,7 %. Nous nous attendons à ce que les changements ne soient pas linéaires et à ce que la variation d'une année à l'autre soit principalement attribuable à l'augmentation de l'activité sur les marchés des capitaux d'emprunt et des engagements de crédit à l'appui du financement d'acquisitions importantes pour les clients de base de la Banque CIBC. La diminution par rapport à notre niveau de référence de 2020 continue d'être soutenue par les efforts continus des clients existants en faveur des activités de réduction des émissions, ainsi que par l'augmentation des engagements envers les clients qui ont des plans de réduction du carbone en place ou de fortes probabilités d'en établir.

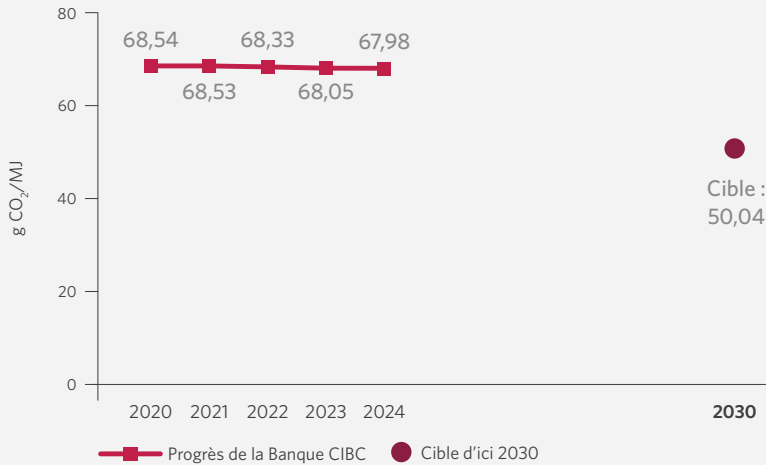
L'intensité des émissions liées à l'utilisation finale de notre portefeuille du secteur pétrolier et gazier a diminué de 0,8 % entre 2020 et 2024. La légère baisse de l'intensité des émissions liées à l'utilisation finale entre 2020 et 2024 continue de souligner la complexité de la lutte contre les émissions dans le secteur du pétrole et du gaz. Des facteurs technologiques, géopolitiques et macroéconomiques influencent tous les résultats en matière d'émissions. La Banque CIBC reconnaît que la réalisation d'importantes réductions nécessitera des efforts de collaboration entre les diverses parties intéressées. De plus, nous continuons de faire appel à nos clients et à nos fournisseurs de données pour peaufiner les mesures de l'intensité énergétique du champ d'application 3, qui sont intrinsèquement complexes.

Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées liées aux activités d'exploitation dans le secteur pétrolier et gazier (de 2020 à 2024)



Intensité en 2024 4,20 g eq. CO ₂ /MJ	Cible d'ici 2030 3,34 g eq. CO ₂ /MJ	Progrès de 2020 à 2024 18,7 %
---	--	----------------------------------

Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées provenant de l'utilisation finale dans le secteur pétrolier et gazier (de 2020 à 2024)



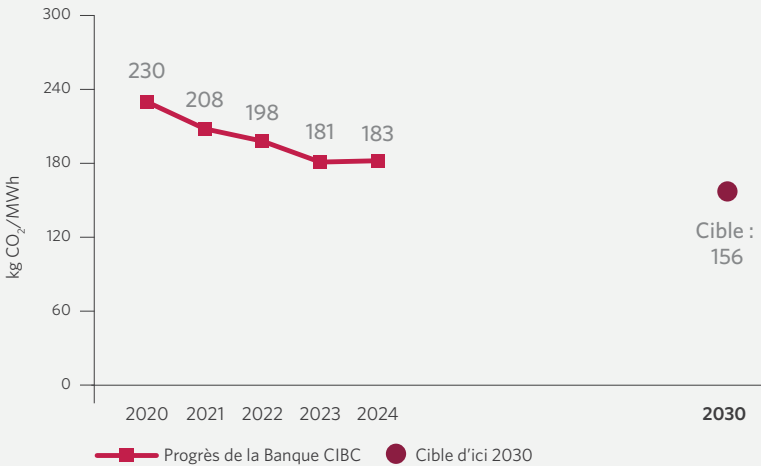
Intensité en 2024 67,98 g CO ₂ /MJ	Cible d'ici 2030 50,04 g CO ₂ /MJ	Progrès de 2020 à 2024 0,8 %
--	---	---------------------------------



Rendement du portefeuille du secteur de la production d'électricité

L'intensité des émissions de notre portefeuille de production d'électricité a légèrement augmenté de 2023 à 2024. Toutefois, nous avons observé une réduction globale de 20,5 % par rapport à notre niveau de référence de 2020. Bien que nous continuions de financer des clients et des projets axés sur les énergies renouvelables de base et de soutenir certaines nouvelles technologies, comme le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, d'importants obstacles subsistent en raison des incertitudes entourant les politiques aux États-Unis, ce qui pourrait ralentir le rythme de transition de nos clients vers des technologies à émissions plus faibles.

Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées dans le secteur de la production d'électricité (de 2020 à 2024)

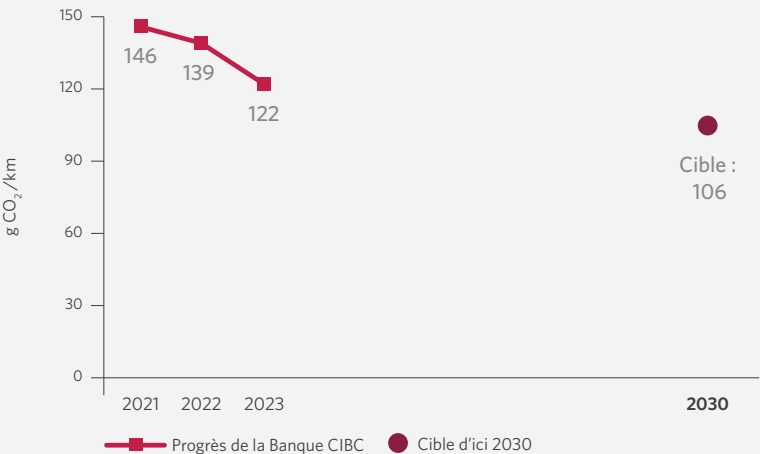


Intensité en 2024 183 kg CO ₂ /MWh	Cible d'ici 2030 156 kg CO ₂ /MWh	Progrès de 2020 à 2024 20,5 %
--	---	----------------------------------

Rendement du portefeuille de fabrication automobile

L'intensité des émissions du portefeuille de fabrication automobile de la Banque CIBC a diminué de 12,3 % en 2023 par rapport à 2022. Ainsi, elle enregistre une réduction totale de 16,4 % par rapport au niveau de référence de 2021. Les progrès continus réalisés en 2023 sont attribuables à la réduction de l'intensité des émissions chez tous les clients, car le secteur remplace graduellement les véhicules à moteur à combustion interne par des véhicules électriques.

Notre rendement en matière de réduction des émissions financées et facilitées dans le secteur de la fabrication automobile (de 2021 à 2023)



Intensité en 2023 121,99 g CO ₂ /km	Cible d'ici 2030 106 g CO ₂ /km	Progrès de 2021 à 2023 16,4 %
---	---	----------------------------------



Autres mesures intersectorielles

La Banque CIBC calcule des mesures liées à notre exposition dans divers secteurs sensibles aux risques liés au climat et faisant partie intégrante d’une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, et fait rapport de ces mesures. Éclairés par une divulgation volontaire de longue date, à laquelle s’ajoutent des mesures conformes aux attentes en matière de surveillance financière, nous prévoyons que cette section s’étendra en ampleur et en profondeur au fil du temps et qu’elle constitue également une occasion de rendre compte des mesures associées aux occasions liées au climat que notre banque a réalisées au cours du dernier exercice et des exercices précédents.

Risques liés au climat – Exposition aux actifs liés au carbone

Au 31 octobre 2025, le total de nos risques de crédit relatifs aux actifs liés au carbone était de 132,6 G\$¹ sur un total de 946,8 G\$², ce qui représente 14,0 % de notre exposition brute au risque de crédit. Il s’agit d’une légère diminution par rapport au pourcentage de 2024. Depuis 2021, nos calculs cadrent avec la définition de 2021 du Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques, qui comprend des actifs dans les secteurs suivants : pétrole et gaz, mines, services publics, énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers. Nous excluons toujours les entités exerçant exclusivement des activités dans les services publics d’eau, la production d’électricité renouvelable, la production d’énergie nucléaire, le transport ou la distribution d’électricité et les systèmes de gestion des déchets.

Risque de crédit relatif aux actifs liés au carbone	2025	2024	2023
Total des prêts relatifs à des actifs liés au carbone (en milliards de dollars)	132,6 \$	128,1 \$	122,6 \$
Pourcentage (%) de prêts relatifs à des actifs liés au carbone par rapport au risque de crédit total	14,0 %	14,2 %	15,0 %

Occasions liées au climat – Production d’électricité sans émissions

Nos activités de Marchés des capitaux soutiennent les énergies sans émissions au moyen de services consultatifs, ainsi que d’activités financées et facilitées. Au 31 octobre 2025, la Banque CIBC avait affecté 18,34 milliards de dollars à des engagements de financement pour la production d’électricité sans émissions^{3,4}, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport à 2024.

¹ Le total des actifs liés au carbone comprend les montants utilisés, non utilisés et les autres montants hors bilan de nos clients autres que les particuliers.

² L’exposition totale au risque de crédit comprend les montants utilisés, non utilisés et les autres montants hors bilan de nos portefeuilles de prêts de détail (prêts personnels garantis par des biens immobiliers, comptes de détail renouvelables admissibles, autres comptes de détail et PME de détail) et de prêts aux entreprises et aux gouvernements selon l’approche NI avancée pour 2021 et 2022 et selon la méthode fondée sur les notations internes pour 2023 et 2024. Elle exclut les opérations assimilées à des mises en pension et les produits dérivés hors cote. Depuis le début du deuxième trimestre de 2023, dans le contexte de la mise en œuvre des réformes de Bâle III, certaines expositions pour lesquelles nous agissons à titre de caution ont été reclassées prospectivement, passant d’opérations hors-bilan à des opérations assimilées à des mises en pension, et la garantie connexe a été incluse.

³ Désigne la production d’électricité sans émissions par des entités qui produisent toute leur électricité à partir des sources suivantes : énergies solaire, éolienne terrestre et en mer, géothermique et marémotrice, à partir de matières premières comme l’hydrogène ou l’ammoniac et provenant de sources propres, l’hydroélectricité, la biomasse de déchets et les biocarburants renouvelables dont les sources comprennent l’agriculture et la foresterie durables et l’énergie nucléaire.

⁴ Engagement total autorisé pour les emprunteurs dont la totalité de la production d’électricité provient d’énergie sans émissions (comprend les emprunteurs dont les projets sont en construction); exclut le transport, la distribution et les services.

Occasions liées au climat – Finance durable : Activités écologiques et de décarbonation admissibles

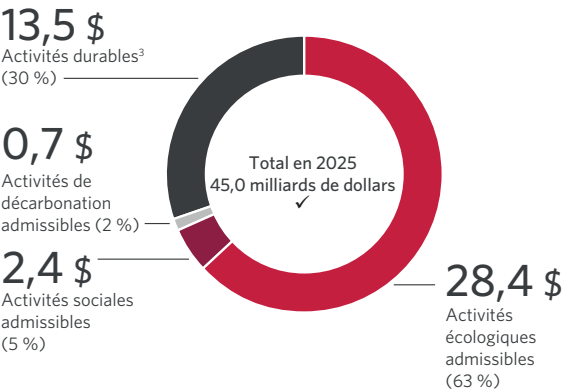
À titre d'exemple de la façon dont nous mesurons les occasions liées au climat, nous faisons chaque année le suivi des progrès vers l'objectif de financement durable de 300 milliards de dollars de la Banque CIBC (2018-2030) selon notre [Méthodologie de finance durable](#)¹. Nous faisons le suivi des progrès vers cet objectif en mesurant le volume de produits et de services écologiques, de décarbonisation et sociaux admissibles que nous avons dirigés ou auxquels nous avons participé pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité.

En 2025, nous avons mobilisé un total de 45,0 milliards de dollars^{✓2} pour des activités de finance durable. Les activités écologiques admissibles en 2025 ont totalisé 28,4 milliards de dollars, grâce à des opérations liées à l'énergie propre, comme l'énergie éolienne, solaire et nucléaire. Parmi les autres facteurs, mentionnons les produits thématiques verts, à savoir les obligations vertes et les prêts verts, qui représentaient respectivement 2,5 milliards de dollars et 1,2 milliard de dollars.

Pour en savoir plus, consultez la section [Produits et solutions durables – Finance durable](#).

Répartition des opérations de finance durable de 2025 par activité admissible

(en milliards de dollars)



Activités écologiques admissibles en 2025	G\$	%
Énergie propre	22,8 \$	80 %
Immeubles verts	1,0 \$	4 %
Autres ⁴	0,9 \$	3 %
Produits thématiques verts		
Obligations vertes	2,5 \$	9 %
Prêts verts	1,2 \$	4 %
Total des activités écologiques admissibles	28,4 \$	100 %



¹ Consultez la Méthodologie de finance durable de la Banque CIBC pour en savoir plus sur les activités écologiques, de décarbonation et sociales admissibles, les critères d'admissibilité, les produits pour les clients PME et la méthodologie de mesure connexes utilisés pour la classification d'une opération en tant qu'opération de finance durable.

² La Méthodologie de finance durable de 2024 de la Banque CIBC est en vigueur de façon prospective pour les opérations admissibles conclues à compter du 1^{er} novembre 2023 et a été utilisée pour calculer le rendement de la Banque CIBC en 2024 et en 2025. Les rapports relatifs à nos rendements annuels et cumulatifs pour les périodes terminées entre le 31 octobre 2018 et le 31 octobre 2023 n'ont pas été retraités.

³ Cette catégorie comprend les obligations ou prêts durables désignés et les opérations liées à la durabilité. Ces dernières sont des opérations qui visent à inciter les clients à atteindre des cibles de durabilité prédéterminées ayant des répercussions sur la tarification, conformément aux lignes directrices, aux principes et aux cadres applicables énoncés dans la Méthodologie.

⁴ Cette catégorie inclut l'efficacité énergétique et les transports propres.

Hypothèses, incertitudes et défis relatifs aux mesures et aux cibles liées au climat de la Banque CIBC

La disponibilité et la qualité des données demeurent des défis clés lorsqu’il s’agit d’évaluer avec exactitude nos risques liés au climat et de produire des résultats comparables, tant à l’interne par rapport à nos rapports précédents que par rapport aux résultats d’autres institutions financières. Comme nous l’avons mentionné plus tôt, la disponibilité des données varie considérablement selon les différents secteurs de l’économie auxquels nous accordons la priorité pour l’évaluation et la divulgation de nos émissions financées. De plus, bien que notre portefeuille de prêts soit diversifié à l’échelle de l’économie canadienne et mondiale, il y a un consensus quant aux secteurs dans lesquels l’intensité en carbone ou même l’incidence globale des émissions des clients visés justifient une attention particulière concernant le risque climatique. Les récentes lignes directrices du BSIF sur les mesures intersectorielles, comme les secteurs désignés sensibles à la transition, éclairent également nos priorités alors que nous cherchons à améliorer et même à élargir la couverture de notre évaluation du risque climatique et nos divulgations futures.

Nous reconnaissons que le thème commun sous-jacent dans tous les secteurs concerne les limites des données, y compris les problèmes de disponibilité des données, le manque de précisions des renseignements disponibles sur les clients et la fiabilité des données sur les émissions estimées. Divers facteurs indépendants de la volonté de la Banque CIBC peuvent influencer sur notre capacité à évaluer nos risques liés au climat, à atteindre nos cibles existantes et, au bout du compte, notre ambition de carboneutralité. La rapidité et l’ampleur de la transition mondiale vers une économie faible en carbone dépendent des efforts de décarbonation déployés dans l’ensemble des secteurs et des économies. Ces efforts sont fonction des progrès technologiques, des politiques gouvernementales, du contexte géopolitique et des changements dans les comportements des consommateurs. De plus, nous prévoyons des changements continus dans les politiques, les mesures réglementaires et les incitatifs axés sur le climat, qui pourraient avoir une incidence sur la trajectoire des émissions de certains secteurs et de l’économie nationale et internationale en général.

Puisque nous dépendons des données sur les émissions de nos clients, ainsi que sur les données de tiers, nos résultats sont exposés aux variations sur 12 mois en raison d’événements indépendants de notre volonté, comme des événements géopolitiques ou la volatilité des marchés. Il peut aussi y avoir des variations dans les émissions de notre portefeuille en raison de nouvelles sources de données ou de données approximatives qui remplacent les données non divulguées des clients. Bien que l’utilisation de valeurs approximatives pour ces données soit une réalité pour de nombreuses institutions financières, notre feuille de route d’amélioration des données comprend l’exploration d’occasions d’accéder à de meilleurs ensembles de données et l’utilisation d’outils plus précis pour l’approximation de données climatiques inconnues. En l’absence de solutions de données, la Banque CIBC collabore avec d’autres parties intéressées, y compris des organismes gouvernementaux, afin de mieux comprendre comment les ensembles de données existants pourraient être utilisés de nouvelles manières, et la façon dont les partenaires gouvernementaux pourraient encourager davantage la collecte et la diffusion de données essentielles qui pourraient améliorer notre évaluation des risques et des occasions liés au climat.

Notre plan pour atteindre nos cibles de réduction des émissions financées d’ici 2030 repose sur plusieurs hypothèses, et doit également composer avec les mêmes contraintes et incertitudes quant aux données qui affectent notre évaluation du risque. La climatologie à l’échelle mondiale devrait continuer de progresser, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la Banque CIBC, y compris des ajustements aux cibles et aux attentes en matière de décarbonation mondiale. Ces éléments soulèvent plusieurs incertitudes quant aux trajectoires de décarbonation des secteurs et à la disponibilité de technologies essentielles pour harmoniser les stratégies avec ces trajectoires. Ces mises à jour, comme un rôle plus important pour les technologies liées à l’énergie propre, pourraient avoir des répercussions sur nos cibles de réduction des émissions financées propres à chaque secteur d’ici 2030 et sur les trajectoires de décarbonation connexes. Nous continuerons de travailler avec les gouvernements, le secteur et les clients pour assurer la viabilité du développement de technologies à faibles émissions de carbone à grande échelle, comme il est indiqué à la section Engagement des parties intéressées du présent rapport.

À l’heure actuelle, nos autres mesures intersectorielles sont principalement liées à nos expositions financières déclarées annuellement dans les secteurs essentiels et ne sont pas assujetties aux mêmes défis et hypothèses liés aux données qui influent sur nos calculs d’émissions financées et nos cibles connexes.

Pour en savoir plus sur les approches, les méthodologies et les autres facteurs à prendre en considération lors de l’évaluation des activités admissibles et sur la façon dont les répercussions climatiques évitées sont mesurées, consultez la section Produits et solutions durables.



Ouverture de possibilités

Mobilisation des employés

Stratégie

Nous reconnaissons qu'un effectif mobilisé, compétent, bien soutenu et en santé est essentiel pour faire rayonner notre culture fondée sur notre raison d'être et mettre en œuvre notre stratégie. Nous croyons qu'une forte mobilisation contribue à l'épanouissement personnel et professionnel des membres de notre équipe. En investissant dans nos employés, nous leur procurons les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes tous les jours. Une faible mobilisation des employés peut poser des risques liés à la conduite et aux activités pour la Banque CIBC : taux de roulement élevé, difficulté à attirer les meilleurs talents, déclin de la productivité et de l'innovation, et mauvais service à la clientèle, entre autres. Cela peut entraîner des lacunes en matière de compétences et de connaissances à l'échelle de la banque, en plus de nuire à la fidélisation de la clientèle, à la réputation de la marque et à nos résultats financiers en raison de l'augmentation des coûts opérationnels et de la perte de clientèle.

Nous nous efforçons de gérer ces risques et de susciter une forte mobilisation des employés grâce à notre proposition de valeur aux employés, et en faisant évoluer notre stratégie et nos programmes de capital humain, qui comprennent les primes liées au talent et à la rétribution totale, l'inclusion au travail, ainsi que la santé, la sécurité et le bien-être des employés.

La Banque CIBC à l'écoute des employés

Grâce aux initiatives d'écoute des employés, nous vérifions que la proposition de valeur aux employés n'est pas qu'une idée abstraite et que nous aidons les membres de notre équipe à réaliser leurs ambitions.

Le Sondage annuel auprès des employés, une partie clé de notre mandat d'écoute des employés, est important pour mesurer la mobilisation de nos employés et connaître leur avis sur leur épanouissement et leur perfectionnement, la rétribution totale et la reconnaissance, le bien-être, l'autonomisation, le sentiment d'appartenance et plus encore. En 2025, plus de 42 000 employés ont participé au Sondage annuel auprès des employés, ce qui a donné un taux de réponse de 90 %¹. Chaque année, les résultats du sondage et les renseignements, tant quantitatifs que qualitatifs, sont communiqués de façon proactive aux gestionnaires de personnel afin d'encourager la planification intentionnelle des mesures à prendre.

En plus du sondage annuel, les employés ont de nombreuses occasions de faire part de leurs commentaires sur leur expérience à la Banque CIBC, notamment les Sondages d'attitudes et les sondages sur les cycles de vie, les groupes de discussion, les soumissions d'idées, les séances de discussion ouverte avec l'équipe de leadership et les séances interactives « Posez-moi vos questions ». Le mandat d'écoute des employés vise à connaître l'opinion des employés, à surveiller les éventuels risques et occasions liés à l'expérience employé et à repérer les domaines à privilégier pour poursuivre l'amélioration de la Banque CIBC en tant que lieu de travail.

92 %
des employés croient que leur travail donne un sens à leur vie².

90 %
des employés sont fiers de travailler pour la Banque CIBC².

87 %
des employés recommanderaient la Banque CIBC à des personnes qu'ils connaissent comme un excellent milieu de travail².



La proposition de valeur aux employés de la Banque CIBC sur notre raison d'être : nous nous engageons à manifester notre reconnaissance envers les membres de notre équipe, à faire de leurs objectifs une priorité et à leur donner les moyens d'exceller au quotidien.

¹ Pour en savoir plus sur les dates, le taux de réponse et le nombre d'employés admissibles à participer au Sondage annuel auprès des employés, consultez la section [Mobilisation des employés – Mesures et cibles](#).
² Cette question a été incluse dans le Sondage annuel auprès des employés CIBC de 2025.



Gouvernance

Il incombe à la vice-présidente à la direction et chef des ressources humaines, Personnel, culture et talent de la Banque CIBC¹ de veiller à ce que la Banque CIBC dispose d'une stratégie et de bons programmes de capital humain adéquats afin que nous puissions réaliser nos priorités d'affaires stratégiques. Dans le cadre d'un cycle de planification annuel, les priorités d'affaires stratégiques à court et à long terme sont évaluées conformément à la stratégie de capital humain afin de déterminer les principaux domaines d'intérêt de la fonction. Les observations découlant des activités d'écoute des employés éclairent également ces priorités ainsi que la stratégie de capital humain de la Banque CIBC. Les priorités pertinentes et réputées avoir une incidence sur notre effectif sont communiquées aux cadres supérieurs aux fins d'harmonisation et, s'il y a lieu, communiquées au Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD) aux fins d'examen ou d'approbation.

Au sein du groupe Personnel, culture et talent, l'équipe Écoute des employés a pour mission de mener le Sondage annuel auprès des employés, les Sondages d'attitudes et d'autres initiatives d'écoute des employés, ainsi que de communiquer ces résultats. Les leaders doivent ensuite créer des plans d'action en fonction des conclusions et des enseignements tirés des sondages. Ces conclusions sont également mises à profit par des équipes fonctionnelles, notamment Développement des talents, Rétribution totale et reconnaissance, et Inclusion, pour peaufiner et améliorer les programmes liés au personnel et à la culture, en veillant à ce qu'ils soient conformes à notre stratégie de capital humain.

Gestion du risque

Notre mandat d'écoute des employés nous permet de cerner et de surveiller les éventuels risques et occasions liés à l'expérience employé à la Banque CIBC, en vue de répondre aux besoins en constante évolution des membres du personnel et de prendre en compte leur opinion. Voici comment nous nous attachons à gérer les risques et les occasions liés à la mobilisation des employés :

- fournir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement personnalisées pour que les employés puissent remplir leurs fonctions actuelles avec succès et acquérir les compétences nécessaires pour l'avenir;
- promouvoir le bien-être global afin que chacun puisse s'épanouir sur les plans personnel et professionnel tout en servant notre clientèle;
- soutenir la progression et l'épanouissement professionnels grâce à des commentaires pertinents sur le rendement, à du coaching et à du mentorat;
- offrir une reconnaissance personnalisée et une rétribution totale concurrentielle qui comprennent un régime complet de soins de santé et des incitatifs financiers.

Offrir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement personnalisées

Notre approche en matière d'apprentissage et de perfectionnement intègre l'accessibilité, la personnalisation et la croissance continue, ce qui permet à chaque membre de l'équipe de faire progresser ses compétences et de réaliser ses aspirations professionnelles. Nous offrons une gamme complète d'occasions d'apprentissage par l'intermédiaire de plusieurs canaux, notamment les plateformes numériques, la formation virtuelle dirigée par un instructeur, les expériences en classe, les communautés d'apprentissage social et les exercices et l'encadrement en milieu de travail.

Pour soutenir les nouveaux membres de l'équipe, nous offrons 36 programmes d'initiation ciblés et une gamme de parcours d'apprentissage autogérés, ce qui assure une transition harmonieuse et un perfectionnement continu. Cette stratégie globale améliore non seulement les capacités des employés, mais renforce aussi notre résilience organisationnelle, ce qui permet à la Banque CIBC d'offrir une valeur durable à ses clients, aux collectivités et à ses parties intéressées.

Nous offrons également des programmes de rotation de leadership pour les jeunes talents à l'échelle de la banque afin de renforcer notre pipeline de leadership futur.

En 2025, nous avons élargi le Centre d'apprentissage (apprentissage numérique et virtuel sur demande au moyen d'expériences, de pratiques et d'applications organisées) en faisant croître notre contenu d'apprentissage sur l'intelligence artificielle (IA) et en offrant deux nouvelles voies liées au savoir-faire et au bien-être financier, afin de tenir compte de l'évolution des intérêts des employés et des priorités organisationnelles. Plus de 21 000 employés ont utilisé la plateforme et ont accédé à plus de 125 000 ressources d'apprentissage. Le programme a maintenu une solide cote de satisfaction globale de 90 %, ce qui renforce son incidence sur le perfectionnement professionnel à l'échelle de l'organisation.

¹ Les titres des cadres supérieurs reflètent les changements apportés à la direction qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour en savoir plus, consultez la section [À propos de ce rapport – Événements subséquents](#).

En 2025, nous avons amélioré certains programmes de perfectionnement des talents pour soutenir les membres de notre équipe :

Étape	Description	Initiatives de développement des talents
Nouveaux membres de l'équipe	Offrir des expériences d'apprentissage adaptées, du soutien, des évaluations et des documents de référence afin d'aider les membres de l'équipe à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir dans leurs fonctions et leur unité d'exploitation ou secteur fonctionnel.	Nous avons lancé un nouveau volet d'apprentissage en personne dans le cadre du Programme de perfectionnement des spécialistes en services financiers (SSF) de l'Université CIBC afin de permettre aux nouveaux employés d'acquérir des compétences pratiques pour leurs postes. Le Programme de perfectionnement des SSF améliore les capacités et renforce la confiance à mesure que les spécialistes en services financiers progressent dans leur parcours de perfectionnement. En 2025, le Programme de perfectionnement des SSF a mobilisé onze groupes et 250 apprenants, atteignant un score net de recommandation de l'employé (SNRE) de 91 %. Plus de 95 % des participants ont déclaré avoir confiance de pouvoir appliquer les compétences acquises dans le cadre de ce programme.
Employés en poste	Améliorer le rendement des employés en accélérant l'apprentissage aux postes clés afin de générer des retombées sur les résultats et de mieux faire connaître les stratégies de la Banque CIBC.	- Nous avons lancé la stratégie triennale Amplifier les conseils de Service Impérial, qui renforce les capacités des conseillers et des leaders, Service Impérial pour soutenir la vision de la Banque CIBC d'être un conseiller de confiance pour les familles bien nanties. - Nous avons continué de favoriser une culture de respect au sein de Groupe Entreprises, en collaboration avec Byrne Dean, pour offrir 29 séances à 1 200 leaders et membres de l'équipe. Nous avons atteint des taux de participation de 89 % pour les leaders et de 69 % pour les membres de l'équipe, et 92 % des participants ont indiqué qu'ils comprenaient mieux leur rôle dans la promotion d'un milieu de travail sécuritaire et respectueux.
Institut de leadership CIBC	La Banque CIBC investit dans le perfectionnement des leaders à tous les niveaux de notre banque. Grâce à l'Académie des gestionnaires de personnel (AGP), à l'Académie de l'Équipe mondiale de leadership et à l'Académie du chef de la direction, nous avons renforcé les compétences en leadership d'une manière ciblée et systématique depuis 2018.	- Notre AGP renforce les capacités de leadership et la discipline de gestion afin d'outiller tous les gestionnaires de personnel de la Banque CIBC pour qu'ils obtiennent des résultats d'affaires, tout en demeurant fidèles aux trois aptitudes de leadership CIBC : Envisager l'avenir, Inspirer cœurs et esprits, et Susciter l'action et l'implication, ensemble. Tous les gestionnaires de personnel suivent un cours de base, la classe de maître sur les aptitudes de leadership CIBC, qui fournit un cadre uniforme pour renforcer nos comportements de leadership. En 2025, l'Institut de leadership CIBC a élaboré un programme de coaching à l'échelle de l'entreprise pour reconnaître l'importance croissante du leadership dans un contexte en évolution rapide. Cette année, la première partie du programme, Principes de base du coaching, a été lancée auprès de 8 000 gestionnaires de personnel pour les aider à libérer le plein potentiel de leurs équipes grâce au coaching. - L'Académie de l'Équipe mondiale de leadership, composée de tous les cadres supérieurs, favorise un dialogue continu et le perfectionnement des compétences pour accélérer la mise en œuvre de la transformation et des principales priorités d'affaires. Les membres de notre Équipe de leadership mondiale se réunissent en personne à notre siège social, CIBC Square, dans le cadre de la conférence annuelle de l'équipe. La conférence combine des mises à jour stratégiques sur les activités et le perfectionnement du leadership pour renforcer notre engagement collectif à faire progresser notre banque et nos équipes. Pour nous préparer au nouvel exercice financier avec notre nouveau président et chef de la direction, notre conférence d'octobre 2025 était axée sur l'accélération de notre lancée et l'autonomisation de nos équipes.



En 2025, le programme L'art de l'animation de formation de l'Université CIBC a reçu le prix Or du Brandon Hall Group. Le programme était fondé sur les principes du caractère physique, de l'interactivité et de la connectivité, et a obtenu un SNRE de 95 % et une rétroaction positive de 100 % des participants.

87 %

des employés estiment avoir de bonnes occasions d'apprentissage et de perfectionnement à la Banque CIBC¹.

¹ Cette question a été incluse dans le Sondage annuel auprès des employés CIBC de 2025. Pour en savoir plus sur les dates, le taux de réponse et le nombre d'employés admissibles à participer au Sondage annuel auprès des employés, consultez la section [Mobilisation des employés – Mesures et cibles](#).

Promouvoir le bien-être global

La Banque CIBC offre une gamme complète de politiques et de programmes de ressources humaines dans tous les territoires où elle exerce ses activités, fournissant ainsi du soutien aux employés dans les événements marquants de la vie. Pour en savoir plus, consultez le site [Résumé des programmes, d’avantages sociaux et de bien-être à l’échelle mondiale](#). Nous reconnaissons que la santé et le bien-être sont essentiels à l’épanouissement personnel et professionnel, à la mobilisation des employés, à l’excellence du service à la clientèle et aux résultats globaux de la banque. Pour aider les membres de notre équipe à s’épanouir, nous offrons des ressources, des renseignements et du soutien à l’égard de quatre piliers : le corps, l’esprit, les finances et la vie. Cet engagement favorise une culture d’aide, donnant aux employés les moyens d’atteindre leurs objectifs tout en favorisant la réussite organisationnelle.

En 2025, nous avons redoublé d’efforts en matière de bien-être global :

- Promotion par la direction : Nous avons élargi la série de récits sur le bien-être en invitant d’autres cadres supérieurs à faire part de leurs histoires sur le bien-être pour favoriser la sensibilisation, réduire la stigmatisation et promouvoir le bien-être à l’échelle de la Banque CIBC.
- Soutien à la ménopause : Nous nous sommes joints à la campagne Ménopause, au travail de la Fondation canadienne de la ménopause, ce qui témoigne de notre engagement à briser le silence et la stigmatisation entourant la ménopause et à favoriser un milieu de travail où chaque membre de l’équipe se sent valorisé et soutenu. Nous avons également lancé un guide de ressources qui décrit les programmes et les offres à la disposition des employées qui sont en ménopause, ainsi qu’un guide de leadership pour aider les leaders à comprendre comment soutenir leurs employées.
- Directeur médical en chef CIBC : Grâce à notre partenariat avec Cleveland Clinic Canada, nous avons continué de mettre l’accent sur des sujets pertinents liés à la santé et au bien-être,

y compris des blogues sur l’établissement d’objectifs, la sensibilisation au cancer, la gestion du stress, l’utilisation sécuritaire des médias sociaux, la fertilité, ainsi que trois séries « Posez-moi vos questions » à l’échelle de l’entreprise avec des experts médicaux sur la santé des femmes, la nutrition et le cancer du sein.

Créer des possibilités d’avancement et de croissance

La Banque CIBC offre des occasions d’avancement professionnel intéressantes et encourage les employés à explorer de nouveaux postes, y compris des occasions de détachement, à l’échelle de notre banque par l’intermédiaire de notre tableau interne d’affichage des offres d’emploi. Nous soutenons l’avancement professionnel au moyen d’un apprentissage personnalisé et du développement et du perfectionnement des compétences, auxquels s’ajoutent des commentaires sur le rendement, du coaching continu et du mentorat.

- Évaluations du rendement : En 2025, tous les employés permanents ont bénéficié d’une évaluation officielle du rendement. Les cotes de rendement globales reflètent les réalisations des employés, l’harmonisation avec notre raison d’être, les principes inhérents à l’expérience et les aptitudes de leadership, ainsi que notre engagement à l’égard d’une saine gestion du risque. Les gestionnaires de personnel disposent d’outils pour effectuer des évaluations du rendement efficaces, notamment une série de modules de cyberapprentissage pour améliorer leurs compétences en matière de coaching et de rétroaction.

La Banque CIBC a obtenu une note de

87 %

dans la catégorie du bien-être. Cette catégorie permet de mesurer si les employés se sentent soutenus par leur leader, s’ils ont des horaires de travail souples et une charge de travail gérable¹.

92 %

des employés affirment que leur leader se soucie de leur bien-être¹.

60 %

de tous les postes vacants non accessibles aux débutants² ont été attribués à des candidats internes en 2025 (Canada). L’importance que nous accordons au perfectionnement et à la requalification des employés crée des possibilités de mobilité des compétences².



¹ Cette question a été incluse dans le Sondage annuel auprès des employés CIBC de 2025. Pour en savoir plus sur les dates, le taux de réponse et le nombre d’employés admissibles à participer au Sondage annuel auprès des employés, consultez la section [Mobilisation des employés – Mesures et cibles](#).
² Comprend les employés permanents et temporaires au Canada seulement lorsqu’un affichage de poste a été publié, à l’exclusion des employés des niveaux 4 et inférieurs, des étudiants, des participants aux programmes de rotation et des cadres supérieurs.

Rétribution totale concurrentielle et reconnaissance personnalisée

Notre programme de rétribution totale concurrentielle vise plusieurs objectifs : attirer, mobiliser et fidéliser les meilleurs talents, tout en nous permettant de reconnaître de façon significative les contributions de nos employés à notre réussite commune. Notre régime de rétribution totale comprend un salaire concurrentiel, des primes incitatives variables fondées sur le rendement de l’entreprise et de l’employé, un programme d’avantages sociaux souple, des programmes de pension et d’épargne-retraite, un régime d’achat d’actions par les employés, des offres bancaires aux employés et une reconnaissance officielle. Chaque année, les employés reçoivent un relevé complet détaillant leurs primes totales pour une transparence complète.

- Salaire minimal à l’embauche de 25 \$/heure : En 2025, nous avons rempli notre engagement de juillet 2022 visant à augmenter le salaire minimum à l’embauche pour les employés admissibles au mérite au Canada et aux États-Unis à 25 \$ l’heure, ce qui témoigne de notre soutien aux principes du salaire de subsistance. Ce changement, combiné à la mise à jour des échelles salariales pour tous les niveaux de poste, a permis d’augmenter la rémunération de plus de 13 000 employés et représente un investissement annualisé de plus de 19,6 millions de dollars. Pour en savoir plus sur nos pratiques de rémunération, consultez la section [Rémunération équitable à la Banque CIBC](#).
- Propriété d’actions de 80 % : Tout au long de 2025, nous avons mis l’accent sur la valeur de notre Régime d’achat d’actions par les employés CIBC (RAAE), soutenant un état d’esprit axé sur la propriété à tous les niveaux d’employés. Grâce à des efforts à l’égard de plusieurs volets, des communications à l’élimination des irritants opérationnels lors de l’inscription, nous avons atteint un taux de participation record de 80 % au RAAE, soit une amélioration de 1,9 % par rapport à l’an dernier.
- Portée de reconnaissance de 88 % : Notre programme de reconnaissance mondiale célèbre les étapes importantes de la carrière d’un employé (notamment l’embauche et le départ à la retraite), favorise la création de liens et salue les réalisations axées sur notre raison d’être par un programme de cartes virtuelles et d’échange de points. En 2025, 88 % de nos employés ont reçu au moins une reconnaissance officielle de la part d’autres membres de l’équipe.

Milieu de travail sécuritaire et respectueux

Nous avons plusieurs politiques, lignes directrices et processus, y compris le Code de conduite, qui soutiennent notre engagement à offrir un milieu de travail sécuritaire et respectueux. Cela comprend des politiques et des lignes directrices sur l’embauche à l’échelle mondiale, la discrimination, la prévention du harcèlement et de la violence, la santé et la sécurité, et les mesures d’adaptation en milieu de travail.

Nous nous conformons à toutes les lois et normes en matière de droits de la personne applicables dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris aux lois portant sur des questions de cette nature :

- Discrimination, harcèlement ou violence au travail : Nous aidons à repérer, à éliminer et à prévenir les obstacles pour les membres de notre équipe et pour nos clients, et nous tenons compte des commentaires pour nous permettre de répondre aux besoins en matière d’accessibilité d’une manière conforme aux principes d’indépendance, d’intégration et d’accès à des occasions équitables. Nous ne faisons pas preuve de discrimination, de harcèlement, de harcèlement sexuel ou de violence sous toutes ses formes, n’adoptons pas un comportement irrespectueux ou qui ne cadre pas avec notre engagement à offrir un milieu de travail inclusif, respectueux et sécuritaire et ne tolérons pas de tels comportements. De tels comportements sont strictement interdits.
- Santé et sécurité : Nous favorisons un environnement où tout le monde coopère pour promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire. Nos politiques en matière de santé et de sécurité facilitent la conformité aux lois applicables et établissent les divers rôles, les responsabilités et les étapes à suivre pour régler les problèmes en matière de santé et de sécurité. Nous avons également mis en place des programmes et des processus proactifs pour assurer la santé et la sécurité de nos milieux de travail, de nos employés, de nos clients et des visiteurs, notamment en procédant des inspections régulières des lieux de travail, en adhérant à des programmes de gestion environnementale, en mettant en place des programmes de prévention des risques et en établissant des procédures d’urgence et des mesures de continuité des opérations qui servent de guide en cas de crise.

- Liberté d’association et négociation collective : Nous respectons le droit à la liberté d’association et à la négociation collective, notamment en respectant toutes les lois relatives aux syndicats et à d’autres formes de représentation des employés, et nous ne faisons pas affaire avec des entités au sein desquelles ces droits sont menacés.

En 2025, la Banque CIBC a versé près de

9,3 milliards de dollars

en rémunération et en avantages sociaux.





Mesures et cibles

Nous utilisons plusieurs mesures pour évaluer l’efficacité de nos stratégies, programmes et actions visant à mobiliser nos employés :

Mobilisation des employés

En 2025, nous avons atteint notre objectif d’atteindre ou de dépasser la Norme mondiale pour les services financiers (NMSF) pour notre score de mobilisation des employés¹. Notre score de mobilisation de 84 %✓ a dépassé de neuf points l’indice de référence de la NMSF. Nos gestionnaires de personnel ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la mobilisation des employés en 2025 et nous ont permis de dépasser notre cote de 80 % de 2024 en examinant les résultats du sondage de leur équipe et en mettant l’accent sur les principaux facteurs de mobilisation. Au moyen d’une planification collaborative des mesures, les leaders ont fait participer leurs équipes à des discussions significatives et à la génération d’idées, en veillant à ce que tous les membres de l’équipe aient l’occasion de contribuer à la conversation.

Taux de roulement volontaire

Chaque mois, nous faisons le suivi du taux de roulement volontaire à l’échelle mondiale afin de mieux connaître les tendances et les risques en matière de mobilisation des employés au sein de la banque.

En 2025, le taux de roulement volontaire mondial^{2,3} était de 7,4 %, contre 7,7 % l’année précédente. Cette baisse s’explique par la conjoncture macroéconomique et les investissements continus de la Banque CIBC dans l’expérience employé.

Le taux de roulement total mondial était de 11,3 % en 2025, comparativement à 11,8 % en 2024⁴. Le taux de roulement volontaire des femmes à l’échelle mondiale a diminué en 2025, conformément à la tendance du taux de roulement mondial global. Consultez les [tableaux de données sur la durabilité de la Banque CIBC pour 2025](#) pour obtenir toutes les données sur le taux de roulement.

Apprentissage et perfectionnement

Investissement dans l'apprentissage et le perfectionnement

En 2025, notre investissement mondial dans l'apprentissage et le perfectionnement s’est établi à 63 millions de dollars, soit une augmentation par rapport à 58 millions de dollars en 2024⁵. L’augmentation est attribuable à des programmes propres à l’entreprise qui cadrent avec les priorités stratégiques, avec un investissement notable pour soutenir la stratégie de croissance aux États-Unis.

Nombre moyen d’heures de formation

Les employés ont suivi en moyenne 28,7 heures⁶ de formation au cours de l’année, Il y a eu une augmentation sur douze mois du nombre moyen d’heures de formation (par rapport à 24,3 heures en 2024), ce qui reflète un investissement délibéré dans l’élargissement des capacités organisationnelles, l’accent étant mis sur l’IA et d’autres domaines de compétences essentiels pour favoriser le perfectionnement de talents prêts pour l’avenir.

¹ La Banque CIBC mesure la mobilisation globale des employés au moyen du Sondage annuel auprès des employés, qui s’est déroulé du 12 mai 2025 au 26 mai 2025. Nos employés permanents (à temps plein et à temps partiel) ont été invités à répondre au sondage. Les employés temporaires, les travailleurs occasionnels, les employés retraités et les employés de CIBC Caribbean ont été exclus. Plus de 42 000 employés ont répondu au sondage, soit un taux de réponse global de 90 %. Pour 2025, la note de mobilisation des employés est déterminée comme suit : part moyenne des participants qui sont d’accord ou tout à fait d’accord avec quatre énoncés sur leur propension à recommander la Banque CIBC, leur satisfaction professionnelle, leur intention de rester et la fierté de travailler à la Banque CIBC. Les questions utilisées dans le Sondage annuel auprès des employés ont été sélectionnées en collaboration avec Qualtrics. Elles peuvent différer de celles utilisées par d’autres organisations qui font appel à Qualtrics pour mesurer la mobilisation des employés. La Norme mondiale pour les services financiers (NMSF) fournie par Qualtrics est établie d’après la moyenne de référence mondiale sur périodes mobiles de trois ans du secteur des services financiers.

² Le taux de roulement correspond au nombre de cessations d’emploi au cours de l’exercice divisé par la moyenne du nombre d’employés au début et à la fin de l’exercice. Il comprend les employés permanents (temps plein et temps partiel), les employés actifs et les employés en congé rémunéré (à l’exclusion des employés en congé non rémunéré, des employés temporaires, des travailleurs occasionnels et du personnel de CIBC Caribbean).

³ Le taux de roulement volontaire exclut les départs à la retraite, les restructurations et les cessations d’emploi involontaires.

⁴ Le taux de roulement total comprend les quatre types de cessation d’emploi : les cessations d’emploi volontaires et involontaires, les départs à la retraite et les restructurations de personnel.

⁵ Nos investissements mondiaux dans l’apprentissage comprennent toutes les dépenses liées à l’apprentissage et au perfectionnement de l’ensemble des membres d’équipe dans le monde au 31 octobre, y compris le salaire et le régime d’avantages sociaux pour ceux dont le rôle principal consiste à appuyer l’apprentissage et le perfectionnement.

⁶ Le nombre moyen d’heures de formation est calculé en additionnant la durée estimative de tous les cours terminés, et en divisant cette somme par le nombre total d’apprenants uniques. Cela comprend les employés permanents et temporaires qui ont été actifs à tout moment entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025, mais qui n’étaient peut-être pas des employés actifs au 31 octobre 2025. Sont exclus les travailleurs occasionnels et le personnel de CIBC Caribbean.

L'inclusion à la Banque CIBC

Stratégie

Nous croyons qu'il est essentiel de favoriser un milieu de travail inclusif et de promouvoir l'inclusion financière pour la réussite et la croissance à long terme de la Banque CIBC. Nous sommes déterminés à jumeler les talents aux occasions, à veiller à ce que chaque membre de l'équipe puisse atteindre son plein potentiel et à éliminer les obstacles avec lesquels nos clients sont aux prises alors que nous œuvrons à promouvoir l'inclusion économique. À l'avenir, notre priorité demeure claire : bâtir une banque où tout le monde a sa place. Il est essentiel de mettre en place une culture d'inclusion où chacun se sent valorisé pour favoriser notre réussite. Les obstacles à l'inclusion et à l'accessibilité créent des risques, notamment des difficultés à attirer et à fidéliser les personnes talentueuses, une réduction de l'efficacité et de l'innovation et une expérience client moins inclusive. Si ces facteurs ne sont pas abordés de façon proactive, ils peuvent avoir des répercussions sur la fidélisation de la clientèle, notre marque et, au bout du compte, le rendement financier.

Nous nous efforçons de gérer ces risques et de tirer parti des occasions grâce à notre stratégie mondiale d'inclusion, qui comporte trois volets :

- Créer des occasions : en éliminant les préjugés, nous nous assurons que nos pratiques de gestion des talents produisent des résultats équitables.
- Promouvoir l'appartenance : en donnant aux leaders les moyens de tirer parti des compétences uniques de leur équipe, nous favorisons des comportements délibérément inclusifs.
- Favoriser l'inclusion économique : en repérant et en éliminant les obstacles à l'accès des pratiques commerciales de notre banque, nous créons les conditions nécessaires à la prospérité économique.

À l'avenir, les efforts de la Banque CIBC seront guidés par l'objectif de respecter, d'ici 2030, les lignes directrices qu'elle a établies pour au moins 7 de ses 10 indicateurs d'inclusion¹. Pour en savoir plus sur ces indicateurs, consultez [Inclusion à la Banque CIBC – Mesures et cibles](#).

Gouvernance

Dans le cadre de la stratégie de capital humain, la vice-présidente à la direction et chef des ressources humaines, Personnel, culture et talent² de la Banque CIBC est chargée de veiller à ce que la Banque CIBC dispose de la bonne stratégie d'inclusion au travail pour nous permettre de réaliser nos priorités d'affaires stratégiques. En partenariat, la vice-présidente à la direction et chef des ressources humaines, Personnel, culture et talent et l'équipe de la haute direction de la Banque CIBC évaluent les progrès réalisés par rapport aux principaux indicateurs de rendement de l'inclusion au travail sur une base trimestrielle afin d'atteindre les objectifs à court terme et à long terme au Canada et en Europe, et de repérer les lacunes en fonction des grilles de pointage de l'inclusion au travail de leur secteur.

Le Conseil des leaders de l'inclusion de la Banque CIBC (le Conseil) veille à ce que nous continuions de réaliser des progrès quant à l'atteinte de nos objectifs, de nos directives et de nos engagements. Le Conseil obtient le soutien d'une équipe Inclusion spécialisée, de huit comités d'action sur l'inclusion, composés de hauts dirigeants et de nos dix réseaux d'affinité. Le Conseil est appuyé par le Comité d'action sur l'accessibilité, qui est chargé de mettre en œuvre notre feuille de route sur l'accessibilité, le cadre interne utilisé pour gérer les progrès de notre programme d'accessibilité, et le Comité d'action sur la réconciliation, qui est chargé de mettre en œuvre le cadre de réconciliation de la banque.

En 2025, le Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD) de la Banque CIBC a examiné les progrès réalisés par rapport aux principaux indicateurs de rendement de l'inclusion au travail, qui faisaient partie de l'indice de durabilité et qui comprenaient l'examen des résultats de la première phase du Projet d'évaluation de l'équité raciale, axé sur les politiques et les pratiques d'emploi.

En 2025, plusieurs cadres supérieurs et un membre du conseil d'administration de la Banque CIBC ont tenu des séances d'écoute avec les membres de l'équipe afin d'approfondir leur compréhension des priorités d'inclusion de la Banque CIBC et des difficultés vécues par divers segments de personnel, y compris les Autochtones, les personnes de couleur, les membres de la communauté LGBTQ+ et les personnes handicapées. Les observations et les mesures à prendre découlant de ces séances ont été intégrées pour renforcer davantage notre stratégie d'inclusion.



¹ Nos directives sur l'inclusion au travail, déterminées par la Banque CIBC en date du 31 octobre 2025, peuvent être assujetties à des restrictions dans les territoires locaux à l'extérieur du Canada. Les directives déterminées par la Banque CIBC et les résultats de 2025 liés à l'inclusion au travail ne s'appliquent qu'au Canada et à l'étranger, ou seulement au Canada. Le terme « à l'étranger » comprend l'Europe et l'Asie-Pacifique.

² Les titres de cadres supérieurs tiennent compte des changements apportés à la direction qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour en savoir plus, consultez la section [À propos de ce rapport – Événements subséquents](#).

Gestion du risque

La Banque CIBC repère les risques et les occasions liés à l’inclusion en analysant la représentation de l’effectif et en la comparant à la disponibilité sur le marché du travail pour mettre en évidence les lacunes dans la représentation des clients et des collectivités que nous desservons. Nous recueillons également des renseignements qualitatifs et quantitatifs dans le cadre de notre Sondage annuel auprès des employés, des commentaires de nos dix réseaux d’affinité et d’exercices d’écoute ciblés. Ces renseignements nous aident à repérer les points à améliorer dans nos stratégies de capital humain et d’affaires. Pour mieux comprendre et servir nos clients, nous menons régulièrement des sondages, des études de marché et des groupes de discussion afin de déterminer les besoins uniques et les difficultés avec lesquelles ils sont aux prises en matière d’accès à nos services bancaires. Les renseignements découlant de ces activités contribuent à améliorer nos produits et services, à faire progresser l’inclusion financière et économique, l’accessibilité et le bien-être financier global.

Nous visons à gérer les risques liés à l’inclusion et à tirer parti des occasions en créant des possibilités, de même qu’en favorisant l’appartenance et l’inclusion économique.



Créer des occasions

Nous attirons, fidélisons et perfectionnons les talents à partir d’un vaste bassin pour bâtir une banque plus solide. En repérant et en éliminant les préjugés inconscients et les obstacles systémiques, nous améliorons l’équité des systèmes fondés sur le mérite et jumelons les talents aux occasions. Nous tirons également parti des partenariats stratégiques pour contribuer à créer un vaste bassin de talents. Voici quelques partenaires auxquels la banque a fait appel au Canada en 2025 :



Le programme Return to Bay Street de [VersaFi](#) contribue à relancer la carrière des femmes qui l’ont interrompue ou qui sont des professionnelles qualifiées à l’étranger.



Le programme Bâtir un avenir meilleur d’[Indspire](#) investit dans l’éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis partout au Canada. Des programmes comme Rivières du succès et Essor offrent des ressources d’apprentissage et des liens professionnels.



Les initiatives liées aux talents de l’organisme [BPTN](#), comme le sommet BFUTR et l’OBSIDI Academy, contribuent à combler l’écart entre les professionnels de la communauté noire et ceux du secteur des technologies.



Le processus de recrutement repensé axé sur les compétences de [Specialisterne](#) permet de libérer le potentiel des talents neuroatypiques et nous aide à nouer des liens avec les personnes les plus talentueuses sans avoir à mener des entrevues traditionnelles.



Les initiatives de recrutement de [Lime Connect](#) jumellent des étudiants et des professionnels handicapés à des occasions partout en Amérique du Nord.



La conférence phare Out on Bay Street de [Start Proud](#) contribue à bâtir des réseaux et à créer des occasions pour les étudiants et les professionnels chevronnés de la communauté LGBTQ+.

Investir dans la prochaine génération de leaders et de créateurs de changement

Nous appuyons les jeunes talents au moyen d'un éventail de programmes de recrutement et de formation professionnelle sur les campus, ciblant les étudiants de premier cycle, les diplômés universitaires et les titulaires de maîtrise ou de maîtrise en administration des affaires.

- Nos programmes de stages rémunérés ou non sont consacrés à l'apprentissage et au perfectionnement professionnel des étudiants. Nous leur offrons une expérience professionnelle enrichissante et de la formation continue, ainsi que des occasions de renforcer leur sens des affaires et leur image de marque personnelle. Les étudiants profitent du réseautage avec leurs pairs, de la mobilisation des leaders et d'ateliers de perfectionnement des compétences. Nous favorisons un réseau dynamique d'étudiants et d'anciens étudiants qui participent à leurs stages de travail et qui restent en contact les uns avec les autres tout au long de leur parcours professionnel.

Aux États-Unis, nos programmes comprennent des stages rémunérés et des programmes de rotation à temps plein au sein de Groupe Entreprises, de Gestion privée de patrimoine, de Marchés des capitaux et des secteurs d'activité de l'entreprise. Les programmes de stages mettent l'accent sur l'apprentissage par l'expérience et le perfectionnement professionnel et forment un bassin de talents pour les programmes de rotation et les occasions de premier échelon.

- Les stages d'été visent à mettre en contact les étudiants au moyen de réseautage entre pairs et employés, d'occasions de rencontrer des leaders et d'ateliers organisés pour renforcer le sens des affaires.
- Nous collaborons avec des institutions d'enseignement dans des collectivités mal desservies pour offrir des programmes de travail-études, lors desquels les étudiants acquièrent des compétences pratiques en milieu de travail et bénéficient de mentorat de la part de leaders et de collègues de la Banque CIBC.

Pour en savoir plus sur les carrières pour les étudiants et les diplômés, consultez la page [Carrières](#) du site Web de la Banque CIBC.

Voici d'autres bourses d'études et initiatives de formation au Canada appuyées par la Banque CIBC :

Détails sur l'initiative	
Bourses d'opportunité CIBC	Contribue à jumeler les talents aux occasions pour les étudiants qui font face à des barrières à l'entrée dans une carrière dans les services financiers. Les étudiants admissibles inscrits à un programme de premier cycle à temps plein partout au Canada reçoivent une aide financière et des stages au sein des groupes Marchés des capitaux, Gestion globale d'actifs et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs.
Bourse de Gestion d'actifs CIBC pour l'obtention du titre d'analyste financier agréé (CFA)	Offre une aide financière pour appuyer la croissance et la formation des professionnels en placement membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits dans leur quête du titre de CFA.
Bourse d'études Women in Asset Management de la Ivey Business School	Une bourse pluriannuelle destinée aux femmes qui étudient au premier cycle, qui en sont à leur deuxième année d'études dans n'importe quelle université canadienne. Elle donne l'occasion aux récipiendaires de participer à un programme d'un mois à la Ivey Business School, suivi d'un stage rémunéré de dix semaines à la Banque CIBC.
Youth Accelerator de l'Initiative BlackNorth et de la Banque CIBC	Un programme pluriannuel qui vise à éliminer les obstacles aux études postsecondaires au moyen de soutien aux frais de scolarité, de mentorat, d'éducation financière et de stages rémunérés et coopératifs.



En 2025, 9,6 % des étudiants embauchés se sont identifiés comme appartenant à la communauté noire (au Canada)¹.

¹ Pour en savoir plus sur cet indicateur, consultez la section [Inclusion à la Banque CIBC – Mesures et cibles](#).

Promouvoir le sentiment d’appartenance

Nous reconnaissons que la diversité de pensée, d’expérience et d’antécédents rend notre équipe plus forte. En tirant parti du caractère unique comme force, nous créons des conditions où tout le monde peut s’épanouir et, grâce à des programmes d’apprentissage et expériences sur mesure, nous nous attaquons de façon proactive aux préjugés inconscients.

Nous invitons également tous les membres de l’équipe à communiquer entre eux par l’intermédiaire de nos réseaux d’affinité, qui mobilisent plus de 25 000 membres partout dans le monde. En plus de favoriser un sentiment d’appartenance au sein de la Banque CIBC, nos réseaux d’affinité nous aident à recueillir les commentaires essentiels des employés.

Voici certains de nos programmes d’apprentissage :

- Donner l’exemple dans un souci d’équité et d’inclusion : Notre programme de leadership phare est un parcours d’apprentissage avancé de trois mois. Les participants apprennent à tenir des conversations difficiles, ainsi qu’à repérer et combattre les éventuels préjugés inconscients dans les systèmes de la banque.
- Pratiquer l’inclusion intentionnelle : Conçu pour aider les employés à comprendre comment les préjugés inconscients et les suppositions influencent la prise de décision et entraînent des résultats subjectifs. Les participants pratiquent l’inclusion intentionnelle afin de repérer et d’interrompre les microagressions.
- Interactions inclusives avec les clients : Formation pour les membres de l’équipe en interaction directe qui aide à promouvoir un comportement axé sur la raison d’être, et ce, en comprenant les besoins uniques de nos clients et en étant sincèrement attentionnés et toujours professionnels. Les participants apprennent à reconnaître les stéréotypes et s’exercent à regagner la confiance des clients en cas d’erreurs.
- Exercices de couverture : Outil de formation interactif qui explore la relation historique et contemporaine entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada.
- Conception accessible : Créé en partenariat avec les membres de la communauté des personnes handicapées à la Banque CIBC, ce nouveau programme d’apprentissage explore les obstacles courants à l’accessibilité et la façon dont la conception inclusive fonctionne dans la pratique.



La Banque CIBC a été reconnue parmi les meilleurs milieux de travail pour l’inclusion des personnes handicapées selon le Disability Index^{MD} du Canada de 2025. Cette réalisation souligne le dévouement de notre équipe à favoriser un environnement inclusif et accessible, et renforce notre engagement à donner aux membres de notre équipe les moyens de réaliser leurs ambitions.

En 2025, la Banque CIBC a annoncé son partenariat avec Disability:IN, un organisme sans but lucratif qui vise à améliorer l’accessibilité, en faisant connaître à nos équipes des recherches novatrices, des outils pour appuyer les normes sectorielles actuelles et une expertise pour nous aider à continuer d’offrir une meilleure expérience client et une meilleure expérience employé.

Promouvoir l’inclusion économique
Renforcer les aptitudes de leadership inclusives de notre équipe de première ligne

Pour compléter nos programmes de formation des employés, nous offrons une formation particulière aux employés de première ligne afin de les aider à offrir une expérience client inclusive et adaptée aux besoins de nos clients.

- Coaching sur des expériences client inclusives : 92 % des leaders des centres bancaires ont terminé un programme de huit semaines visant à appliquer les normes sectorielles en vigueur pour soutenir et encadrer les employés de première ligne lorsque des soumissions à un autre palier d’intervention surviennent¹. Le programme prépare les gestionnaires de personnel en leur donnant des conseils sur la façon de désamorcer les préoccupations et d’y répondre.
- Interactions inclusives avec les clients : 99 % des employés permanents en interaction directe avec les clients² ont suivi ce programme d’apprentissage qui promeut un comportement axé sur la raison d’être, et ce, afin de comprendre les besoins spécifiques de nos clients et en étant sincèrement attentionnés et toujours professionnels. Les participants s’exercent à regagner la confiance des clients en cas d’erreurs.
- Cyberapprentissage sur l’accessibilité : Au cours du dernier exercice, les membres de l’équipe CIBC ont suivi plus de 6 775 heures de formation dans le cadre de six programmes d’accessibilité, notamment Création de contenu accessible, Accessibilité à la Banque CIBC et le nouveau programme d’apprentissage Conception accessible.



La Banque CIBC a reçu le prix de la meilleure banque pour les jeunes et les étudiants du Canada de 2025 et le prix d’excellence en innovation dans le secteur des services bancaires aux étudiants au Canada aux Global Banking & Finance Awards 2025.



Projet d’évaluation de l’équité raciale de la Banque CIBC

En réponse à la proposition d’actionnaire que la Shareholder Association for Research and Education (SHARE) a soumise en 2022, la Banque CIBC a engagé Diversio Inc., un tiers indépendant, pour mener une évaluation de l’équité raciale au Canada. Diversio Inc. a été sélectionnée pour mener cette évaluation en raison de sa méthodologie complète, qui intègre des analyses sophistiquées et un ensemble de données reconnu à l’échelle mondiale. Cela lui a permis d’évaluer le rendement de la Banque CIBC par rapport aux entreprises comparables du secteur, et de repérer les points forts et les possibilités.

Les conclusions de la première phase de l’évaluation, qui portait sur les pratiques d’emploi au Canada, ont été publiées en mars 2025 et les résultats font état d’une approche mature pour intégrer l’inclusion dans nos pratiques de capital humain. Pour lire le rapport complet, visitez notre [site Web](#).

La deuxième phase du Projet d’évaluation de l’équité raciale, qui vise les pratiques commerciales de la Banque CIBC, sera achevée en 2026 et permettra de mieux comprendre comment l’équité raciale peut être profondément ancrée dans tous les aspects de la banque. La Banque CIBC demeure déterminée à promouvoir l’inclusion à l’aide de ses programmes et de son leadership et à veiller à ce que son effectif reflète la clientèle et les communautés qu’elle sert. Un rapport final, comprenant des recommandations, sera inclus dans nos résultats de l’exercice 2026.

¹ Comprend les employés des centres bancaires permanents et en congé rémunéré qui avaient au moins un employé sous responsabilité directe au 31 octobre 2025. Sont exclus les employés de CIBC Caribbean, les employés temporaires, les retraités, les employés en congé non rémunéré et les travailleurs occasionnels.

² Les postes en interaction directe avec les clients comprennent les canaux de Services bancaires personnels et PME et de Services bancaires aux entreprises.



Initiatives de segmentation de la clientèle en 2025

Nous sommes déterminés à répondre aux besoins de tous les segments de clientèle en faisant continuellement évoluer nos offres et en supprimant les obstacles à l'accès financier. Grâce à des solutions personnalisées, à des partenariats exclusifs et à l'accent mis sur des segments précis, nous offrons des expériences personnalisées qui renforcent la confiance et offrent une valeur durable.

Segment de clientèle	Priorités des clients	Solution et activités de la Banque CIBC en 2025
Nouveaux arrivants	▪ Accès à des services bancaires et à du crédit abordables. ▪ Outils, ressources et recommandations pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie au Canada. ▪ Intégration numérique et services bancaires courants harmonieux grâce à une configuration facile des comptes, à des outils numériques conviviaux et à des conseils personnalisés.	▪ Forfait bancaire complet comprenant deux années sans frais mensuels sur les comptes chèques, deux années de remboursement des frais annuels sur certaines cartes de crédit, un programme de prêts hypothécaires sur mesure pour les personnes ayant des antécédents de crédit limités et le Guide Intelli CIBC^{MC} sur le Canada. ▪ Lancement d'une offre exclusive de Pro-Investisseurs pour les nouveaux arrivants assortie de 100 opérations sur actions gratuites sur 2 ans d'une valeur de 695 \$. ▪ Renouvellement du partenariat avec l'Institut de la citoyenneté canadienne, qui appuie l'intégration culturelle des nouveaux arrivants au moyen de l'accès à des laissez-passer culturels gratuits par l'intermédiaire de l'application Canoo. ▪ Élargissement du programme Arrivée Intelli CIBC à la Chine, permettant aux résidents permanents, aux travailleurs étrangers et aux étudiants internationaux d'ouvrir et de financer un compte avant leur arrivée au Canada.
Étudiants	▪ Accès à des services bancaires et à du crédit abordables. ▪ Intégration numérique et services bancaires courants harmonieux grâce à une configuration facile des comptes et à des outils conviviaux. ▪ Des ressources financières et des outils numériques sans jargon pour favoriser leur indépendance à chaque étape de leurs études. ▪ Outils d'établissement d'un budget et d'épargne pour acquérir de bonnes habitudes financières et planifier la vie après l'obtention d'un diplôme.	▪ Lancement du Forfait bancaire pour étudiants : chèques sans frais mensuels, nombre illimité d'opérations, carte de crédit sans frais annuels avec remise en argent, compte d'épargne à intérêt élevé et ressources en matière de littératie financière. ▪ Élargissement des outils numériques et des conseils pour aider les étudiants à gérer leur argent, à établir leurs antécédents de crédit et à planifier leur vie après l'obtention de leur diplôme.
Métiers spécialisés	▪ Solutions bancaires souples adaptées aux cycles de revenu et aux cycles économiques irréguliers. ▪ Conseils d'experts clairs sur la planification de la retraite et l'assurance, axés sur les REER autogérés et une couverture personnalisée pour l'assurance invalidité et l'assurance responsabilité, de même que des outils. ▪ Soutien à la transition pour les personnes occupant un métier spécialisé et qui passent d'un emploi à l'entrepreneuriat, notamment la création de comptes d'entreprise, le financement et la gestion des liquidités.	▪ Poursuite du partenariat avec le collège des métiers spécialisés du Canada en finançant 15 bourses d'études à temps plein entre 2024 et 2027, offrant une couverture complète des frais de scolarité, un accès direct à une formation et à une certification de grande qualité, et la reconnaissance par l'industrie pour les apprentis. ▪ Lancement du concours Bâissez votre avenir, conçu pour soutenir directement les apprentis et les nouveaux venus dans les métiers spécialisés, offrant aux gagnants une location de camion de trois ans et une subvention de 10 000 \$ pour l'achat d'outils de grande qualité propres à un métier.
Aînés	▪ Des services bancaires sûrs et accessibles assortis d'une formation et d'une protection proactives contre la fraude. ▪ Des conseils personnalisés à chaque étape de la vie pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs, notamment en matière de prêts, de retraite et d'épargne. ▪ Frais abordables et soutien pour gérer la hausse du coût de la vie ou les incertitudes financières.	▪ Nous avons continué d'aider les clients qui se préparent à prendre leur retraite ou qui vivent avec un revenu fixe en inscrivant automatiquement les clients âgés de 65 ans et plus au Programme Intelli CIBC pour les aînés. Les avantages s'appliquent aux comptes existants et nouvellement admissibles et comprennent des réductions sur les frais mensuels ou d'opération pour certains comptes bancaires. ▪ Nous avons continué de respecter volontairement les sept principes du Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés. Pour en savoir plus, consultez la section Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés.



Segment de clientèle	Priorités des clients	Solution et activités de la Banque CIBC en 2025
Collectivités à revenu faible ou modeste (États-Unis)	Offre accrue de logements abordables, taux hypothécaires concurrentiels et aide à la mise de fonds, car les options limitées et les taux plus élevés rendent l’accession à la propriété difficile pour les familles à revenu faible et moyen.	- Nous avons offert un financement flexible pour la construction aux promoteurs locaux, en soutenant la préservation et l’expansion des logements locatifs abordables au moyen de solutions personnalisées qui peuvent être combinées à des subventions, des octrois, des crédits d’impôt pour le logement abordable, des bons d’achat et des contrats du Department of Housing and Urban Development des États-Unis. Pour en savoir plus sur les progrès réalisés en 2025, consultez la section Inclusion à la Banque CIBC – Mesures et cibles¹. - Nous avons accordé 2 243 305 \$ US en subventions aux propriétaires aux États-Unis dans le cadre de notre programme de subventions à l’achat d’une maison. 212 clients ont profité des programmes d’aide à l’achat d’une propriété².
Entrepreneurs dans les segments mal desservis (États-Unis)	Accès à un financement d’entreprises en démarrage concurrentiel et à de la formation en entrepreneuriat.	- Poursuite de notre partenariat avec des organismes communautaires du Midwest pour offrir des programmes de formation aux entrepreneurs dans les collectivités mal desservies. Les diplômés admissibles ont obtenu des prêts aux entreprises en démarrage sans frais et à un taux inférieur à celui du marché, ainsi qu’un soutien consultatif continu dans le cadre du Programme de prêts aux entrepreneurs de la Banque CIBC. - Établissement d’un partenariat avec 63 organismes de développement communautaire pour soutenir les communautés minoritaires grâce à la formation, à l’accès au capital, au réseautage et à des programmes spéciaux pour les entreprises appartenant à des femmes et à des minorités.

Offrir des services bancaires et financiers faciles d’accès

Nous répondons aux besoins d’accessibilité des clients dans le respect des principes d’indépendance, de dignité, d’intégration et d’égalité des chances. En 2025, nous avons :

- amélioré l’accessibilité en mettant en œuvre l’authentification des lecteurs de cartes sans contact aux guichets automatiques à services complets et en ajoutant des autocollants en braille à tous les guichets automatiques, ce qui renforce notre engagement à offrir des services bancaires inclusifs aux clients handicapés;

- lancé la carte CIBC Adapta^{MC} Mastercard, la première carte au Canada qui inclut la fonction Touch Card by Mastercard^{MC}, une encoche carrée qui aide les clients à reconnaître la carte au toucher;
- continué de collaborer avec Magnusmode pour offrir les cartes MagnusCard conçues pour la gestion de fonds, une ressource fondée sur une application qui fournit des instructions faciles à suivre et illustrées pour aider les clients neurodivergents, les personnes ayant des troubles d’apprentissage et les personnes âgées à effectuer leurs opérations bancaires de façon plus autonome;

- mis l’accent sur la sensibilisation à l’accessibilité et la responsabilisation pour offrir une meilleure expérience client dans toute la région des États-Unis. En 2025, nous avons organisé un webinaire régional sur les normes actuelles du secteur en matière d’accessibilité et publié une norme d’accessibilité du service à la clientèle propre aux États-Unis.

Pour en savoir plus sur les moyens employés pour promouvoir l’accessibilité et éliminer les obstacles, consultez notre [Plan d’accessibilité](#), accessible sur le site [cibc.com/fr/accessibility](#).

Soutenir le bien-être financier des clients grâce à la formation

Les besoins de chacun de nos clients étant distincts, nous utilisons différentes méthodes pour soutenir leur bien-être financier. Nos conseils d’expert sont transmis à l’occasion de conversations individuelles avec les clients et d’événements virtuels gratuits animés par des experts. Nous tirons parti de ressources en ligne et numériques, comme notre site Web et nos applications mobiles, pour offrir des renseignements, des conseils et des outils sur divers sujets en matière de finance, comme la budgétisation, la gestion des liquidités, la réduction de l’endettement, la gestion des finances familiales, l’accession à la propriété, la planification de la retraite, et plus encore.

La Banque CIBC s’est engagée à fournir une éducation financière aux communautés, y compris celles qui sont mal desservies. Nous respectons cet engagement grâce aux efforts de la Fondation CIBC et de l’équipe de bénévolat CIBC, ainsi qu’aux dons, aux collectes de fonds et aux contributions de notre entreprise. Pour en savoir plus, consultez la section [Relations communautaires](#).

¹ La *Community Reinvestment Act* des États-Unis stipule que les banques américaines doivent répondre aux besoins de leurs collectivités, y compris les quartiers à revenu faible et modeste. Les projets de logements locatifs abordables répondent aux attentes réglementaires et visent à soutenir les locataires dont le revenu est faible ou modeste.

² Le programme de subvention aux acheteurs d’une propriété aux États-Unis inclut le montant des frais de clôture et de l’aide à la mise de fonds fournis aux propriétaires. L’aide à la mise de fonds a fait l’objet d’un suivi à compter de 2025. Les montants de la mise de fonds avant 2025 n’étaient pas importants.



Mesures et cibles

Créer des occasions

Représentation de l'effectif et du leadership^{1,2}

Recommandations établies par la Banque CIBC	2025
Maintenir une représentation de 40 % à 60 % de femmes aux postes de direction approuvés par le conseil d'administration (au Canada et à l'étranger) ^{3,4}	38 %✓
Au moins 30 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme des personnes de couleur d'ici 2028 (au Canada et à l'étranger) ^{3,5}	25 %✓
Au moins 5 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme membres de la communauté noire d'ici 2025 (au Canada et à l'étranger) ^{3,6}	2,6 %✓
Au moins 2 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme personnes autochtones d'ici 2025 (au Canada) ^{3,7}	0,8 %✓
Au moins 4 % des postes de direction approuvés par le conseil d'administration s'identifiant comme membres de la communauté LGBTQ+ d'ici 2027 (au Canada et à l'étranger) ^{3,8}	3,3 %✓
Au moins 10 % de l'effectif s'identifiant comme des personnes handicapées d'ici 2027 (au Canada et à l'étranger) ^{9,10}	10 %✓
Au moins 3 % de l'effectif s'identifiant comme des personnes autochtones d'ici 2028 (au Canada) ^{7,9}	2,3 %✓
Au moins 5 % de l'effectif s'identifiant comme membres de la communauté LGBTQ+ d'ici 2028 (au Canada et à l'étranger) ^{8,9}	3,7 %✓
Au moins 5 % des étudiants recrutés en 2025 s'identifiant comme membres de la communauté noire (au Canada) ¹¹	9,6 %
Au moins 3 % des étudiants recrutés en 2025 s'identifiant comme personnes autochtones (au Canada) ^{7,11}	4,7 %

¹ Toutes les données sont fondées sur la déclaration volontaire des employés en date du 31 octobre.

² Nos directives sur l'inclusion au travail, déterminées par la Banque CIBC en date du 31 octobre 2025, peuvent être assujetties à des restrictions dans les territoires locaux à l'extérieur du Canada. Les directives déterminées par la Banque CIBC et les résultats de 2025 liés à l'inclusion au travail ne s'appliquent qu'au Canada et à l'étranger. Le terme « à l'étranger » comprend l'Europe et l'Asie-Pacifique.

³ Les postes de direction approuvés par le conseil d'administration incluent les vice-présidents et les membres des échelons supérieurs nommés à leur poste au 31 octobre, à l'exclusion des employés temporaires, des travailleurs occasionnels, des employés retraités et de CIBC Caribbean.

⁴ Nous visons à atteindre ou à maintenir une représentation de 40 % à 60 % de femmes à tous les échelons, à moins qu'une autre directive précise ait été établie. En deçà de cette directive, nous mettons en œuvre des mesures correctives.

⁵ Les personnes de couleur comprennent celles qui, au Canada, s'identifient comme appartenant à une minorité visible, et en dehors du Canada, s'identifient comme des personnes non blanches. Les membres des minorités visibles sont des personnes qui s'identifient comme des personnes non blanches, autres que des Autochtones. Sont incluses les personnes qui s'identifient comme étant de race ou d'origine ethnique « Autre », ainsi que les personnes qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible au Canada, mais qui n'ont pas répondu à la question sur la race ou l'origine ethnique ou ont répondu « Je préfère ne pas répondre ».

⁶ La proportion de leaders issus de la communauté noire comprend également les postes de direction qui se sont identifiés comme étant d'origine mixte dont au moins une des origines ethniques est noire.

⁷ Les peuples autochtones sont les premiers habitants du Canada et leurs descendants. Les peuples autochtones du Canada comprennent les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Les données englobent aussi les personnes qui s'identifient comme étant d'origine mixte ou d'une autre origine autochtone.

⁸ Les membres de la communauté LGBTQ+ s'identifient comme des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, asexuelles, queers, bispirituelles, trans, transgenres, non binaires et autres.

⁹ Le terme « effectif » désigne nos employés permanents (à temps plein et à temps partiel) actifs ou en congé rémunéré au 31 octobre. Sont exclus les employés temporaires, les employés retraités, les employés en congé non rémunéré, les travailleurs occasionnels et les employés de CIBC Caribbean.

¹⁰ Les personnes handicapées sont des personnes qui s'identifient elles-mêmes comme vivant avec des différences durables, temporaires ou récurrentes, soit dans leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychologique ou en matière d'apprentissage.

¹¹ Les données sur le recrutement des étudiants portent sur les profils d'emploi de stage à durée déterminée en hiver, en été et à l'automne 2025, au Canada uniquement. Les données sont fondées sur la déclaration volontaire fournie pendant le processus de candidature; le pourcentage est fondé sur le nombre de réponses.

Bien que la plupart des résultats soient conformes aux directives établies, nous sommes conscients qu’il reste encore du travail à faire pour constituer des équipes qui représentent la clientèle et les collectivités que nous servons. Cela comprend une augmentation continue de la représentation des femmes (38 %✓)¹ et des membres de la communauté noire (2,6 %✓)¹ dans des postes de direction approuvés par le conseil, ainsi que des Autochtones au Canada à tous les niveaux. Afin que les progrès à réaliser à l’égard de ces engagements demeurent une priorité, plusieurs tactiques importantes ont été adoptées :

- Faire le suivi des principales composantes de notre processus de gestion des talents, notamment en établissant une liste équilibrée des candidats en lice, en identifiant des candidats prometteurs et en fixant des directives de recrutement pour des postes où les femmes sont sous-représentées au Canada et en Europe;
- Tirer parti de nos partenariats en matière de talents (par exemple, avec Indspire) et des bourses d’opportunité pour faire connaître les possibilités offertes par la Banque CIBC aux meilleurs jeunes talents;
- Améliorer les ressources de perfectionnement professionnel, y compris le mentorat offert par notre partenaire Ten Thousand Coffees, en tenant compte des commentaires du Cercle des employés autochtones de la Banque CIBC et des conclusions de notre Projet d’évaluation de l’équité raciale;
- Continuer d’élaborer des formations sur le leadership inclusif, comme le module « Les 4 saisons de la réconciliation », suivi par plus de 80 % des membres de l’équipe au Canada, et l’exercice interactif des couvertures, visant à mieux faire connaître la relation historique et contemporaine avec les peuples autochtones, auquel plus de 700 employés ont participé au cours des cinq dernières années.

Promouvoir le sentiment d’appartenance
Le score de l’indice du sentiment d’appartenance tiré du Sondage annuel auprès des employés

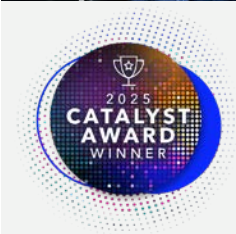
s’est élevé à 88 %, ce qui démontre que la Banque CIBC a une incidence positive en veillant à ce que les membres de l’équipe de tous horizons se sentent valorisés pour leurs particularités et aient un sentiment d’appartenance à la Banque CIBC. Ce résultat a été désigné comme un facteur clé de la mobilisation globale des employés en 2025, soulignant le rôle important que joue le sentiment d’appartenance dans notre expérience employé.

En 2025,

90 %

des employés estimaient que des points de vue diversifiés étaient appréciés au sein de leur équipe².

Nous maintiendrons les lignes directrices établies par la Banque CIBC pour nos 10 indicateurs d’inclusion et mettrons à jour l’année cible de chaque indicateur à 2030. L’objectif de la Banque CIBC est de respecter les lignes directrices pour au moins 7 des 10 indicateurs d’ici 2030. Les niveaux de référence demeureront inchangés par rapport à 2025, à l’exception de l’indicateur relatif aux personnes handicapées, qui passera de 10 % à 13 % de l’effectif de la Banque CIBC³.



La Banque CIBC a reçu le prix Catalyst 2025, qui récompense à l’échelle mondiale l’excellence des organisations en matière de leadership inclusif et équilibré entre hommes et femmes. Ce prix souligne le succès de l’initiative Diriger dans un souci d’inclusion de la Banque CIBC, qui a amélioré l’approche de la banque en matière d’inclusion, ainsi que nos efforts incessants pour bâtir une culture qui valorise les particularités de chaque membre de l’équipe.

¹ Pour en savoir plus sur cet indicateur, consultez la section [Inclusion à la Banque CIBC – Mesures et cibles](#).
² Cette question a été incluse dans le Sondage annuel auprès des employés CIBC de 2025. Pour en savoir plus sur les dates, le taux de réponse et le nombre d’employés admissibles à participer au Sondage annuel auprès des employés, consultez la section [Mobilisation des employés – Mesures et cibles](#).
³ Nos directives sur l’inclusion au travail, déterminées par la Banque CIBC, en date du 31 octobre 2025, peuvent être assujetties à des restrictions dans les territoires locaux à l’extérieur du Canada. Les directives déterminées par la Banque CIBC et les résultats de 2025 liés à l’inclusion au travail ne s’appliquent qu’au Canada et à l’étranger. Le terme « à l’étranger » comprend l’Europe et l’Asie-Pacifique.



Rémunération équitable

Pour compléter sa stratégie d’inclusion, la Banque CIBC conçoit et met en œuvre des programmes, des pratiques et des structures de rémunération conformes aux lois pertinentes, et qui offrent une rémunération concurrentielle à la fois équitable et juste. Voici des exemples de ces programmes, pratiques et structures :

- Le salaire de base ou la rémunération horaire de la plupart des employés se fonde sur une structure et une échelle de rémunération bien définies et concurrentielles sur le marché, qui permettent de moduler la rémunération selon le rendement, l’expérience et les compétences de chacun.
- La majorité des employés à l’échelle mondiale participent au programme d’encouragement Objectifs, Rendement, Réussite (ORR), des cibles d’encouragement standard étant fixées en fonction du niveau de poste.
- Les décisions concernant la rémunération s’appuient sur des critères précis. De plus, des systèmes de RH permettent aux gestionnaires de personnel de prendre des décisions éclairées en matière de rémunération, en fonction des compétences des employés, de leur rendement démontré, de leur expérience et de leur place dans la structure de rémunération.
- Notre processus d’uniformisation de fin d’exercice tient compte de mesures clés afin que les décisions sur la rémunération soient prises de façon uniforme à l’échelle de l’organisation. Ces mesures donnent notamment un aperçu de la répartition des cotes et des décisions sur les primes d’encouragement accordées aux femmes et aux personnes de couleur¹ par rapport à leurs groupes de comparaison respectifs, afin de déceler d’éventuels biais involontaires.

- Chaque trimestre, nous analysons la cible de rémunération directe globale des femmes et des personnes de couleur dans le cadre du programme d’encouragement ORR, afin de confirmer que nos programmes offrent une rémunération uniforme aux employés qui occupent le même poste, avant la prise en compte de facteurs comme le rendement individuel et les résultats de l’entreprise.
- Nous évaluons et perfectionnons nos programmes de rémunération (structures de rémunération et programmes de primes d’encouragement) chaque année pour nous assurer qu’ils sont concurrentiels et conformes aux principes de salaire décent.

Ce cadre nous permet aussi de repérer et de corriger en amont les facteurs susceptibles de contribuer à un écart salarial.

Nous avons examiné la cible médiane et moyenne² de rémunération directe globale des femmes par rapport aux hommes (à l’exclusion du chef de la direction) et avons constaté que la rémunération des femmes était de 99 % comparativement à celle des hommes, avec des différences dans notre fourchette cible de 3 % dans tous les segments. De même, la cible médiane et moyenne de rémunération directe globale des personnes de couleur était de 99 % comparativement à celle des employés qui ne s’identifient pas comme des personnes de couleur.

Cible médiane de rémunération directe globale des femmes comparativement à celle des hommes³

Segment	2025
Cadres supérieurs et postes équivalents (à l'exclusion du chef de la direction) ⁴	98 %
Membres de la direction qui ne font pas partie de la haute direction et cadres professionnels ⁵	97 %
Gestionnaires et professionnels ⁶	99 %
Superviseurs et collaborateurs individuels ⁷	100 %
Total (à l'exclusion du chef de la direction)	99 %

Cible médiane de rémunération directe globale des personnes de couleur par rapport à celle des autres personnes³

Segment	2025
Cadres supérieurs et postes équivalents (à l'exclusion du chef de la direction) ⁴	97 %
Membres de la direction qui ne font pas partie de la haute direction et cadres professionnels ⁵	100 %
Gestionnaires et professionnels ⁶	99 %
Superviseurs et collaborateurs individuels ⁷	99 %
Total (à l'exclusion du chef de la direction)	99 %

¹ Les personnes de couleur comprennent celles qui, au Canada, s’identifient comme appartenant à une minorité visible, et en dehors du Canada, s’identifient comme des personnes non blanches. Les membres des minorités visibles sont des personnes qui s’identifient comme des personnes non blanches, autres que des Autochtones. Sont incluses les personnes qui s’identifient comme étant de race ou d’origine ethnique « Autre », ainsi que les personnes qui s’identifient comme appartenant à une minorité visible au Canada, mais qui n’ont pas répondu à la question sur la race ou l’origine ethnique ou ont répondu « Je préfère ne pas répondre ».

² La cible moyenne de rémunération directe globale est la cible moyenne de rémunération directe globale pour un groupe. La cible médiane de rémunération directe globale est la valeur médiane de la rémunération directe globale cible lorsque tous les employés du groupe sont classés du plus bas au plus haut.

³ Afin d’assurer une base de comparaison équivalente, cette analyse se fonde sur la cible de rémunération directe globale d’un équivalent temps plein, incluant le salaire de base et les cibles annuelles pour les primes d’encouragement, pour les employés au Canada qui participent au programme ORR (c’est-à-dire à l’exclusion des employés participant à des régimes d’encouragement particuliers, comme ceux qui sont rémunérés à la commission). Toutes les données sont fondées sur la déclaration volontaire des employés en date du 31 octobre.

⁴ Les cadres supérieurs et les postes équivalents comprennent les niveaux de postes 11 à 14.

⁵ Les membres de la direction qui ne font pas partie de la haute direction et cadres professionnels comprennent les niveaux de postes 9 et 10.

⁶ Les gestionnaires et professionnels comprennent les niveaux de postes 6 à 8.

⁷ Les superviseurs et collaborateurs individuels comprennent les niveaux de postes 5 et inférieurs.

Promouvoir l’inclusion économique

Inclusion financière

Nous évaluons les progrès que nous réalisons par rapport à la promotion de l’inclusion économique à l’aide de mesures clés liées à notre feuille de route sur l’accessibilité, au cadre de réconciliation, à l’engagement des chefs de la direction de l’Initiative BlackNorth et à notre engagement en matière d’éducation financière.

L’engagement de la Banque CIBC envers les PME favorise la création d’emplois et ouvre des possibilités économiques en éliminant les obstacles à l’accès au crédit pour les entreprises en démarrage et en croissance. Dans le cadre d’un engagement d’une durée de trois ans (de 2025 à 2027), la Banque CIBC accorde 12 milliards de dollars en nouveaux crédits ou en augmentations de crédits à des PME. En 2025, la Banque CIBC a fourni 5,7 milliards de dollars¹.

En 2025, nous avons continué d’aider les entrepreneurs de la communauté noire en offrant du financement à ceux qui cherchent à obtenir des prêts à terme et des marges de crédit à chaque étape de leur cycle de vie.

De plus, la Banque CIBC et la Fondation CIBC ont investi plus de 4,3 millions de dollars dans des programmes communautaires visant à éliminer les obstacles aux ambitions des membres de la communauté noire.

Pour en savoir plus, consultez la section [Réconciliation](#) pour vous renseigner sur l’approche de la Banque CIBC pour faire progresser la réconciliation économique pour les peuples autochtones.



¹ Les petites entreprises sont généralement des sociétés dont le revenu est inférieur à 5 millions de dollars et les moyennes entreprises, des sociétés dont le revenu est supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 20 millions de dollars. En 2025, les autorisations de nouveaux crédits ou d’augmentations de crédits atteignaient 1,34 milliard de dollars pour les petites entreprises et 4,34 milliards de dollars pour les moyennes entreprises. Nous faisons le suivi de ces autorisations en faisant une vérification mensuelle pour les entreprises clientes des segments Services bancaires aux PME, Privabanque et Groupe Entreprises – Entreprises indépendantes.

Financement durable lié au domaine social

À titre d'exemple de la façon dont nous mesurons les occasions liées au domaine social, nous faisons le suivi des progrès vers l'atteinte de l'objectif de finance durable de 300 milliards de dollars de la Banque CIBC chaque année selon notre Méthodologie de finance durable¹. Nous faisons le suivi des progrès vers l'atteinte de cet objectif en mesurant le volume des produits et services écologiques, de décarbonation et sociaux admissibles que nous avons dirigés ou auxquels nous avons participé pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité.

En 2025, notre contribution à la finance durable s'est élevée à 45,0 milliards de dollars✓ par rapport à notre objectif de 300 milliards de dollars (2018-2030)². En 2025, les opérations de finance sociale durable admissibles ont continué d'être axées sur les services essentiels, comme les soins de santé et les activités liées au logement abordable, ainsi que sur les obligations étiquetées sociales.

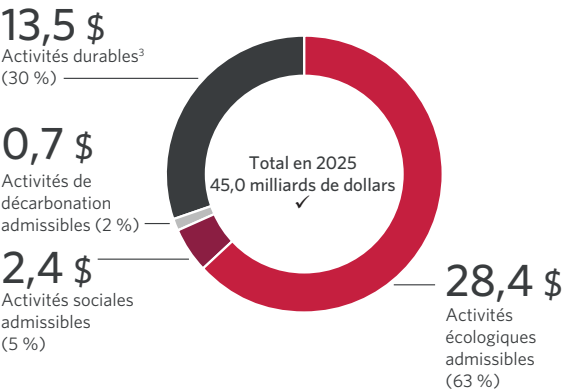
Pour en savoir plus, consultez la section [Produits et solutions durables – Finance durable](#).

Prêts pour logements abordables aux États-Unis

En 2025, les prêts de CIBC Bank USA financeront des projets d'une valeur de 105,2 millions de dollars américains visant à soutenir 425 logements abordables. Ces logements seront mis en marché dans la région du Midwest américain en vertu de la *Community Reinvestment Act* des États-Unis. Cette loi vise à créer des logements pour les collectivités à revenu faible et moyen.

Répartition des opérations de finance durable de 2025 par activité admissible

(en milliards de dollars)



Activités sociales admissibles en 2025	G\$	%
Services essentiels	1,7 \$	70 %
Logement abordable et infrastructures de base	0,5 \$	21 %
Produits thématiques sociaux		
Obligations sociales	0,2 \$	9 %
Total des activités sociales admissibles	2,4 \$	100 %

¹ Consultez la Méthodologie de finance durable de la Banque CIBC pour en savoir plus sur les activités écologiques, de décarbonation et sociales admissibles, les critères d'admissibilité, les produits pour les clients PME et la méthodologie de mesure connexes utilisés pour la classification d'une opération en tant qu'opération de finance durable.

² La Méthodologie de finance durable de 2024 de la Banque CIBC, diffusée publiquement, est en vigueur de façon prospective pour les opérations admissibles conclues à compter du 1^{er} novembre 2023 et a été utilisée pour calculer le rendement de la Banque CIBC en 2024 et en 2025. Les rapports relatifs à nos rendements annuels et cumulatifs pour les périodes terminées entre le 31 octobre 2018 et le 31 octobre 2023 n'ont pas été retraités.

³ Cette catégorie comprend les obligations ou prêts durables désignés et les opérations liées à la durabilité. Ces dernières sont des opérations qui visent à inciter les clients à atteindre des cibles de durabilité prédéterminées ayant des répercussions sur la tarification, conformément aux lignes directrices, aux principes et aux cadres applicables et qui sont indiqués dans la Méthodologie.





Réconciliation

La Banque CIBC reconnaît les contributions importantes et continues des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour le Canada et notre organisation. Les peuples autochtones et leurs cultures, traditions, lois et institutions continuent de façonner notre pays et le travail que nous réalisons. Nous reconnaissons l'histoire des torts causés par les politiques gouvernementales qui ont démantelé les cultures et les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Nous sommes déterminés à travailler en partenariat avec les peuples autochtones pour soutenir leurs parcours d'autonomie vers la prospérité économique et le bien-être au Canada. Notre cadre de réconciliation comprend des engagements dans les domaines suivants :

- Représentation dans l'effectif : Constituer un effectif représentatif de la clientèle et des collectivités que nous servons.
 - En 2025, nous avons continué de travailler à constituer un effectif qui reflète les clients et les collectivités que nous servons en tirant parti des partenariats et des bourses qui mettent en contact les talents des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits avec les occasions à la Banque CIBC.
 - En 2025, 2,3 %¹ de notre effectif et 4,7 % des étudiants recrutés s'identifiaient comme Autochtones. Pour en savoir plus sur la façon dont notre banque crée des résultats plus inclusifs, consultez la section [Inclusion à la Banque CIBC](#).
- Produits et services spécialisés : Élaborer et offrir des produits, des services et des pratiques de prêt spécialisés pour soutenir les ambitions des clients des Premières Nations, des Métis et des Inuits. En 2025, nous avons fait des progrès dans le cadre de notre stratégie de Services bancaires personnels et PME aux Autochtones.
 - Lancement d'une page Web centralisée où les clients de Services bancaires personnels aux Autochtones peuvent ouvrir des comptes chèques, de cartes de crédit et de placement et accéder à des demandes de produits de logement, de sorte qu'il n'est plus nécessaire qu'ils se rendent dans un centre bancaire. Les offres destinées aux clients autochtones comprennent un an de services de chèques sans frais et leur carte de crédit de prédilection sans frais annuels.

- Établissement d'un Centre d'excellence lié aux prêts assortis d'une garantie d'emprunt ministérielle visant à soutenir nos conseillers financiers dans les centres bancaires. Cette équipe attirée du Centre d'excellence a amélioré le processus de demande et de service de prêt hypothécaire, ce qui a amélioré l'expérience pour nos clients autochtones.
- Nous avons continué d'offrir le Programme de prêts résidentiels pour Autochtones de la Banque CIBC, qui offre des prêts non garantis pour l'achat, la rénovation ou la construction de logements dans les réserves. Ces prêts sont garantis par une caution d'entreprise de Groupe Entreprises CIBC à la Première Nation.
- Nous avons continué de faciliter les structures à bail qui impliquent une entente de A à A, dans le cadre de laquelle un membre des Premières Nations s'octroie un bail, puis hypothèque la propriété, ou de A à B, dans le cas où un bail principal est établi entre le Canada et une société des Premières Nations, qui sous-loue alors le terrain à des promoteurs.
- Nous avons mis sur pied un centre de ressources et une formation pour tous les membres de l'équipe de première ligne qui leur ont donné accès à des outils pour faciliter les conversations inclusives, cohérentes et culturellement éclairées, acquérir des connaissances sur les processus et outiller les membres de l'équipe pour qu'ils comprennent mieux les offres bancaires uniques pour les clients autochtones.
- L'équipe des fiducies autochtones et Groupe Entreprises a tenu plus de 46 séances de formation financière auprès d'environ 1 000 participants, y compris des fiduciaires communautaires, des leaders, des membres de la communauté et des partenaires de services professionnels internes et externes de la Banque CIBC. Les sujets abordés comprenaient les principes du placement, du crédit et de l'épargne, les différents modèles de fiducies et la structuration des fiducies.

« À la Banque CIBC, nous avons la chance d'être invités par les communautés autochtones à travailler ensemble pour bâtir des voies vers la souveraineté, la réconciliation économique et l'autonomisation. Nous reconnaissons que nous méritons notre place grâce à la confiance et à la collaboration et qu'il s'agit d'un privilège que nous ne tenons pas pour acquis.

Partout au Canada, notre équipe Services bancaires aux autochtones, Groupe Entreprises aborde chaque relation avec respect, en sachant que chaque nation nous offre une occasion unique d'apprendre et de concevoir des solutions financières qui tiennent compte des cultures et des valeurs distinctes de la communauté avec laquelle nous travaillons. Notre objectif est de soutenir la constitution de patrimoine autochtone et d'aider les communautés à bâtir un héritage durable et significatif. »

Meghan Shannon (Kwaskochathikis),
directrice générale, Marchés autochtones à la Banque CIBC

¹ Pour en savoir plus sur cet indicateur, consultez la section [Inclusion à la Banque CIBC – Mesures et cibles](#).

La Banque CIBC est déterminée à améliorer continuellement ses services bancaires aux Autochtones en écoutant activement cette clientèle, en tirant des leçons de sa mobilisation continue et en s'efforçant d'offrir des avantages significatifs et mesurables aux peuples et aux communautés autochtones. Au sein de nos équipes de Services bancaires aux autochtones, Groupe Entreprises, notre modèle de mobilisation est toujours ancré dans une vision du monde autochtone, mais il change pour s'harmoniser avec les valeurs de chaque communauté. Nous adoptons une approche globale dans nos initiatives d'engagement et reconnaissons que toutes les décisions sont interreliées. Les sept enseignements des grands-pères et le modèle des sept générations sont deux exemples de ces modèles ou de ces visions du monde. Ces enseignements garantissent que nos décisions opérationnelles et commerciales reflètent la vision, les valeurs et les objectifs de la collectivité, et créent un espace d'écoute pertinent et réfléchi qui honore la sagesse des ancêtres et de toutes les parties prenantes, tout en s'appuyant sur des conseils véridiques et transparents.

En 2025, nous avons enregistré une croissance de 21 % des activités de Groupe Entreprises liées à la clientèle autochtone¹. Notre notoriété grandissante au sein de la communauté autochtone et nos efforts accrus dans ce segment ont contribué à nous positionner en tant que société de services financiers de confiance pour la clientèle autochtone. Ces facteurs, combinés aux conditions externes du marché, ont stimulé notre croissance dans ce segment.

- Sensibilisation et mobilisation culturelles : Offrir une formation de sensibilisation culturelle aux employés et maintenir la mobilisation continue des Autochtones.
 - Nous avons continué d'offrir le cours de cyberapprentissage Les 4 saisons de la Réconciliation pour les membres de l'équipe au Canada afin de promouvoir la sensibilisation culturelle et une compréhension approfondie de notre histoire commune, et nous avons continué d'offrir des exercices de couverture.
 - Nous avons maintenu nos partenariats avec des organismes autochtones et axés sur la réconciliation, notamment la National Aboriginal Trust Officers Association, l'Inspire, l'Initiative de la Famille Martin et le Conseil canadien pour les entreprises autochtones.

- Nous avons annoncé une bourse de début d'études de 100 000 \$ pour un maximum de 50 étudiants autochtones inscrits à un programme de leadership et de gestion de l'Université Royal Roads, ce qui leur permettra d'accéder à des emplois intéressants pour la prochaine génération de créateurs de changement et de leaders.
- Soutien aux initiatives autochtones : Soutenir activement les initiatives dirigées par des Autochtones pour veiller à ce que nos services soient accessibles, respectueux et habilitants pour tous.
 - Par l'intermédiaire de notre partenariat avec la Coalition de grands projets des Premières Nations (CGPPN), nous avons fait progresser les occasions d'affaires durables pour les Premières Nations du Canada. En tant que partenaire bienfaiteur, la Banque CIBC partage la vision de la CGPPN d'assurer la prospérité des personnes autochtones du Canada.
 - Nous avons organisé le troisième événement annuel Marché autochtone à CIBC Square. Cette activité a réuni des entreprises détenues et exploitées par des Autochtones dans le cadre d'une célébration culturelle. L'activité était menée à l'appui des petites entreprises et des entrepreneurs, y compris les clients de la Banque CIBC, dans la communauté autochtone et a contribué à établir des liens communautaires.
 - En 2025, la Banque CIBC et la Fondation CIBC² ont versé environ 3,8 millions de dollars en subventions à des associations locales et en bourses d'études octroyées au mérite et selon les besoins financiers, afin d'appuyer la prochaine génération de leaders et de créateurs de changement autochtones.
- Responsabilité et transparence : Suivi et production de rapports sur les progrès par rapport aux principaux indicateurs de rendement annuels, avec des mises à jour trimestrielles au Conseil des leaders de l'inclusion.
 - En réponse à l'appel à l'action n° 92 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Banque CIBC a établi un cadre de réconciliation en 2021. Ce cadre est supervisé par le Comité d'action sur la réconciliation, qui contribue à gérer les efforts de réconciliation de la Banque et rend

compte des progrès trimestriels au Conseil des leaders de l'inclusion.

Grâce à ces mesures, la Banque CIBC vise à promouvoir la réconciliation, à favoriser des relations respectueuses et à faire progresser la prospérité des communautés autochtones partout au Canada.



¹ Les clients autochtones s'identifient au moyen d'une divulgation volontaire (actes constitutifs ou certificat de statut, selon le cas). Cette croissance reflète une comparaison sur 12 mois des soldes mensuels moyens des dépôts et des prêts détenus par Groupe Entreprises. Les soldes de prêts sont indiqués avant déduction des provisions.

² Seuls les dons de la Fondation CIBC qui sont financés par la croissance des placements sont inclus dans l'objectif de 800 millions de dollars en investissement communautaire. Les autres dons de la Fondation CIBC ne sont pas inclus, car ils sont financés à partir des cotisations que la Banque CIBC verse à la Fondation CIBC et sont donc déjà comptabilisés.



Relations communautaires

Stratégie

Nous reconnaissons que le dynamisme des collectivités est primordial pour nos clients, pour nos employés et pour la prospérité de notre entreprise et de la société dans son ensemble. Il nous incombe de redonner aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous croyons que le fait d’investir dans la prospérité des collectivités que nous servons peut améliorer la mobilisation de nos employés, renforcer la fidélisation de la clientèle et nous aider à attirer une clientèle plus vaste et de nouveaux partenariats stratégiques, ce qui rehausse la réputation de notre banque, stimule la croissance à long terme et a des répercussions positives sur notre rendement financier.

Pour ce faire, nous nous sommes engagés à investir 800 millions de dollars dans les collectivités entre 2023 et 2032, notamment dans les trois domaines prioritaires suivants :

- Inclusion économique : Éliminer les obstacles qui empêchent de réaliser ses ambitions en investissant dans des solutions destinées aux membres de la communauté noire, aux personnes handicapées et aux Autochtones, en mettant l’accent sur les résultats en matière d’emploi.
- Inclusion financière : Promouvoir la santé financière grâce à la littératie et à l’éducation financières.
- Recherche sur le cancer et soutien des patients : Éliminer les obstacles qui empêchent les gens de réaliser leurs ambitions, en améliorant les résultats des traitements contre le cancer, grâce à des investissements dans des organismes qui mènent des recherches et fournissent aux patients des traitements, des services de dépistage et de diagnostic, de même que dans des initiatives qui accordent la priorité à la prévention et à la détection précoce du cancer.

Afin d’appuyer nos communautés, nous nous engageons à effectuer un million d’heures de bénévolat sur 10 ans (de 2023 à 2032).

Mobiliser nos efforts par l’intermédiaire de la Fondation CIBC, de l’Équipe CIBC et de dons de la Banque CIBC

Nous prenons des mesures et investissons dans les collectivités par l’intermédiaire de la Fondation CIBC et de l’équipe de bénévolat CIBC, ainsi que grâce aux dons, aux collectes de fonds et aux contributions de notre entreprise.

Fondation CIBC

La Fondation CIBC incarne notre engagement à créer un monde où chaque idée est une possibilité. Établie en 2021 en tant qu’organisme de bienfaisance enregistré et entité juridique distincte, la Fondation CIBC verse des dons et soutient les partenariats et les initiatives qui ouvrent des possibilités économiques accessibles à tous. L’objectif de la Banque CIBC est de porter le budget de la Fondation CIBC à 155 millions de dollars au fil du temps, tout en assurant un décaissement annuel minimal de 5 %. Cette année, la Fondation CIBC a atteint son objectif de 155 millions de dollars grâce à une combinaison de dons et de croissance des placements, et d’autres progrès devraient être réalisés au cours des prochaines années.

En 2025, la Fondation CIBC s’est engagée à verser 5,0 millions de dollars¹ à plus de 80 organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis, notamment Actua, Good Foot Delivery et la Fondation TELUS pour un futur meilleur. La collecte de fonds annuelle phare de la Fondation CIBC, la Journée du miracle CIBC, a permis de recueillir 6 millions de dollars en 2025, grâce à l’événement de décembre 2024 et à d’autres activités menées au cours de l’année².

Bénévolat, dons et collecte de fonds de l’équipe CIBC

L’Équipe CIBC regroupe des employés permanents et des retraités qui font du bénévolat, versent des dons ou mènent des collectes de fonds pour soutenir des organismes de bienfaisance et à but non lucratif et des causes chères aux communautés, notamment la collecte de fonds de la Course à la vie CIBC.

Pour permettre à l’Équipe CIBC d’appuyer des causes importantes, nous offrons des occasions de bénévolat en personne, virtuelles, individuelles ou en groupe. Nous offrons également aux employés permanents une journée Raison d’être rémunérée par année qui leur permet d’apprendre quelque chose de nouveau ou de faire du bénévolat pour un organisme de bienfaisance local.

Pendant toute l’année, le programme Ensemble pour le changement CIBC encourage l’Équipe CIBC à redonner aux causes qui lui tiennent à cœur en faisant des dons, des collectes de fonds et du bénévolat. Le programme remet aux employés au Canada des dollars de récompense pour le bénévolat qu’ils peuvent donner à l’organisme de bienfaisance ou à but non lucratif de leur choix.

Dons de la Banque CIBC

Les dons d’entreprise soutiennent les communautés au Canada et apportent une aide à l’étranger aux communautés touchées par des crises humanitaires et des catastrophes naturelles. En 2025, nous avons fait un don au fonds provincial de secours d’urgence de la Fondation CIBC ainsi qu’à des activités communautaires phares comme la Course à la vie CIBC de la Société canadienne du cancer. Nos contributions soutiennent également les causes chères à nos employés par l’intermédiaire du Programme de bénévolat des employés.

¹ Seuls les dons de la Fondation CIBC qui sont financés par la croissance des placements sont inclus dans l’objectif de 800 millions de dollars en investissement communautaire. Les autres dons de la Fondation CIBC ne sont pas inclus, car ils sont financés à partir des cotisations que la Banque CIBC verse à la Fondation CIBC et sont donc déjà comptabilisés.

² Ce chiffre représente le total reçu par la Fondation CIBC au cours de 2025. Il comprend les dons effectués lors de la Journée du miracle en décembre 2024 et ceux effectués en dehors de cette journée au cours du même exercice.

Élargir notre stratégie philanthropique pour l’harmoniser dans toutes les régions

En 2025, la Banque CIBC a renforcé l’harmonisation de son approche visant à amplifier son incidence sociale à l’échelle de l’Amérique du Nord en instaurant un cadre de dons de bienfaisance pour soutenir les subventions américaines accordées par la Fondation CIBC, en harmonisant les objectifs de gouvernance et d’incidence dans toutes les régions. Dans les Caraïbes, la Banque CIBC appuie l’événement Walk for the Cure, une initiative phare de collecte de fonds et d’éducation sur le cancer qui se tient chaque année en partenariat avec des organismes de soins aux personnes atteintes de cancer dans tous les marchés où CIBC Caribbean exerce ses activités, s’harmonisant à la Course à la vie CIBC.

Gouvernance

L’équipe Investissement communautaire encadre les efforts philanthropiques de notre banque visant à réaliser son engagement de 800 millions de dollars. L’équipe relève du premier vice-président, Marque, Communauté et Expérience client¹. Cette équipe surveille les efforts et les objectifs philanthropiques chaque mois et rend régulièrement des comptes à notre président et chef de la direction.

Les activités de la Fondation CIBC sont régies par son conseil d’administration et des sous-comités composés d’employés de la Banque CIBC, ainsi que deux administrateurs indépendants, qui se rencontrent chaque trimestre de l’exercice pour examiner les progrès par rapport aux objectifs de la Fondation CIBC de 155 millions de dollars et de 5 % en versements annuels. Les sous-comités sont chargés de déterminer si les organismes et leurs projets qui font une demande de financement répondent aux critères d’admissibilité de la Fondation CIBC et d’approuver les subventions axées sur l’inclusion économique, l’inclusion financière, et la recherche sur le cancer et le soutien des patients.

En 2025, la Banque CIBC a versé plus de 500 000 \$ à des fonds de secours au Canada et partout dans le monde en réponse à des catastrophes naturelles et à des crises humanitaires. Voici quelques-uns de ces dons :

- Plus de 200 000 \$ pour soutenir les efforts de secours internationaux;
- Plus de 300 000 \$ au total aux communautés touchées par des catastrophes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, en effectuant des dons à des organismes locaux et en fournissant une aide financière, des conseils et du soutien aux communautés touchées.



¹ Les titres de cadres supérieurs tiennent compte des changements apportés à la direction qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Pour en savoir plus, consultez la section [À propos de ce rapport – Événements subséquents](#).



Gestion du risque

Guidés par notre engagement à investir 800 millions de dollars et à faire un million d’heures de bénévolat de 2023 à 2032, nous demeurons à l’affût des occasions grâce à notre engagement auprès d’organismes de bienfaisance partenaires, de groupes sectoriels et d’autres professionnels du secteur. Nous surveillons les risques liés aux investissements communautaires en évaluant minutieusement les occasions de financement et en présentant publiquement nos priorités, les exclusions et les lignes directrices en matière de financement.

Lorsque nous sélectionnons des occasions, nous collaborons avec nos réseaux d’affinité pour consulter les personnes dont l’expérience de vie cadre avec nos priorités, notamment pour atténuer le risque opérationnel découlant du financement de programmes moins efficaces. L’efficacité est mesurée d’après les rapports annuels des organismes de bienfaisance et les résultats déterminent les causes à privilégier dans le futur.

Afin d’atténuer les risques que nous n’atteignons pas nos objectifs pour les communautés prioritaires, nous surveillons le montant total des dons par rapport à nos engagements de financement et nous communiquons de façon ciblée avec les réseaux d’employés et des chefs d’équipe locaux pour solliciter des occasions de financement pertinentes.

Nous gérons le risque de manquer l’objectif de bénévolat des employés en diffusant des publicités ciblées et en soutenant les initiatives individuelles et collectives de bénévolat. Nous surveillons le bénévolat effectué par les employés de chaque unité d’exploitation stratégique et faisons appel à la haute direction pour encourager la participation de l’Équipe CIBC.

Axe d’intérêt	Nos priorités	Faits saillants de l’initiative en 2025
Inclusion économique	Notre objectif : Créer un monde où chacun a la possibilité de réaliser ses ambitions. Nous investissons dans : Des solutions novatrices visant à aider les membres de la communauté noire, les personnes handicapées et les peuples autochtones. Il s’agit notamment de projets, programmes ou services qui favorisent de meilleurs résultats en matière d’emploi et l’accès aux études.	- La Banque CIBC et la Fondation CIBC ont versé environ 12 millions de dollars à des organismes de soutien aux personnes handicapées, aux Autochtones et aux membres de la communauté noire. - Nous nous sommes engagés à verser un million de dollars pour créer la bourse d’études Momentum de TELUS, financée par la Fondation CIBC dans le but d’aider 500 jeunes créateurs de changement de la communauté noire. - Nous nous sommes engagés à verser un million de dollars aux Clubs des petits déjeuners du Canada pour soutenir les programmes de petits déjeuners pour les enfants des collectivités mal desservies. - Commandite d’Essor : Rassemblement pour l’autonomisation des jeunes autochtones, organisé par Indspire, un organisme de bienfaisance autochtone national qui investit dans l’éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis. - Nous avons mis sur pied des prix et bourses de soutien financier auprès de plusieurs établissements postsecondaires canadiens, y compris le prix des étudiants stagiaires CIBC pour l’équité et l’excellence à la Ted Rogers School of Management de l’Université Toronto Métropolitain. - Nous sommes devenus le partenaire bancaire officiel et le nouveau partenaire national de l’équipe canadienne des Jeux olympiques spéciaux grâce à un partenariat pluriannuel qui favorisera l’inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle et développementale, en soutenant les athlètes dans leur entraînement essentiel, en offrant des ressources sur la santé et la préparation mentale et grâce à un coaching spécialisé.
Inclusion financière	Notre objectif : Promouvoir la santé financière grâce à la littératie et à l’éducation financières. Nous investissons dans : Des initiatives qui aident les gens à acquérir les compétences, les connaissances et la confiance dont ils ont besoin pour parvenir au bien-être financier pour la vie.	- La Banque CIBC et l’Équipe CIBC ont investi plus de 720 000 \$ dans des programmes d’éducation financière partout au Canada. - Plus de 280 membres de l’Équipe CIBC au Canada et aux États-Unis ont fait environ 900 heures de bénévolat auprès de Junior Achievement. Grâce à notre partenariat et à l’engagement bénévole de la Banque CIBC, nous avons offert 440 programmes et touché 27 400 étudiants.
Recherche sur le cancer et soutien des patients	Notre objectif : Éliminer les obstacles qui empêchent les gens de réaliser leurs ambitions, en améliorant les résultats des traitements contre le cancer. Nous investissons dans : Des organismes qui mènent des recherches sur le cancer et fournissent aux patients des traitements, des services de dépistage, de diagnostic, de bien-être, de survie et de soutien et d’autres programmes.	- L’équipe CIBC a recueilli 3,1 millions de dollars, sur un total de 18 millions de dollars, pour la Course à la vie CIBC de la Société canadienne du cancer, et plus de 14 000 membres de l’équipe ont participé à 50 sites de course à l’échelle nationale. - L’équipe CIBC a recueilli 1,4 million de dollars, sur un total de 3,75 millions de dollars, pour le Tour CIBC Charles-Bruneau, une activité annuelle qui sensibilise les gens aux cancers pédiatriques au Québec. - Nous nous sommes engagés à verser un million de dollars à la Fondation CHU Sainte-Justine dans le cadre de l’événement « Le hockey pour vaincre le cancer » à l’appui de la recherche et des initiatives sur le cancer pédiatrique.



Mesures et cibles

Progrès réalisés vers notre objectif d’investissement communautaire de 800 millions de dollars d’ici 2032

En 2022, nous nous sommes fixé comme objectif de verser 800 millions de dollars¹ sur 10 ans (de 2023 à 2032) en investissement communautaire. À ce jour, nous avons investi 304 millions de dollars² dans nos communautés.

2025	Millions de dollars
Dons en espèces et en nature ³	114
Heures de bénévolat des employés ⁴	1
Coûts de gestion ⁵	4
Dons des employés et collecte de fonds (Équipe CIBC) ⁶	25
Cotisations totales	144 \$✓

Progrès réalisés vers notre objectif d’un million d’heures de bénévolat d’ici 2032

En 2022, nous avons établi un nouvel objectif d’un million d’heures de bénévolat par l’Équipe CIBC sur 10 ans (de 2023 à 2032). En 2025, l’Équipe CIBC au Canada a consacré plus de 136 641 heures de bénévolat à des causes importantes. À ce jour, l’Équipe CIBC a effectué 382 192⁷ heures de bénévolat pour appuyer des causes au sein de la communauté.

¹ Cet objectif comprend les dons en espèces et en nature (dont les commandites), les heures de bénévolat des employés, les coûts de gestion et les dons et collectes de fonds des employés (Équipe CIBC). Consultez le glossaire pour connaître les définitions des termes utilisés.

² Résultats cumulatifs pour 2023, 2024 et 2025.

³ Sont inclus les dons, subventions, commandites et la valeur des dons en nature de la Banque CIBC visant à soutenir des organismes de bienfaisance et à but non lucratif, y compris à la Fondation CIBC, et qui suivent les principes de contribution établis par la certification du Réseau PRISME d’Imagine Canada. Les commandites comprennent aussi des contributions versées à des organismes qui peuvent avoir une structure à but lucratif ou non lucratif, mais qui sont destinées à des activités à visée sociale qui profitent à la collectivité. Les commandites peuvent comporter des droits et des avantages, y compris des avantages liés à la marque visible par le public et, dans le cas d’activités de collecte de fonds, des avantages (comme des repas, des prix et de la marchandise). De plus, les contributions en espèces et en nature comprennent les subventions que la Fondation CIBC verse et qui sont financées par la croissance des placements. Les autres dons de la Fondation CIBC ne sont pas inclus, car ils sont financés à partir des cotisations que la Banque CIBC verse à la Fondation CIBC et sont donc déjà comptabilisés.

⁴ Le bénévolat des employés permanents au Canada qui est effectué pendant les heures de travail rémunérées est calculé en multipliant le salaire horaire moyen des employés permanents au Canada (à l’exclusion des cadres supérieurs, des employés qui participent à des programmes de rémunération spécialisés et des employés en congé prolongé) par le nombre total d’heures de bénévolat. Les heures de bénévolat sont autodéclarées par l’intermédiaire de la plateforme de dons et de bénévolat de la Banque CIBC.

⁵ Les coûts de gestion comprennent les coûts liés à l’administration du programme d’investissement communautaire de la Banque CIBC. Par exemple, la rémunération et les avantages sociaux des employés et les coûts liés aux technologies de l’information et à la promotion des programmes communautaires.

⁶ Le terme « Équipe CIBC » désigne les employés permanents et les retraités qui font des dons ou mènent des collectes de fonds pour soutenir des organismes de bienfaisance et à but non lucratif. L’Équipe CIBC exclut CIBC Caribbean. Les dons et les collectes de fonds de l’Équipe CIBC servent surtout à soutenir directement des organismes de bienfaisance grâce à nos principales campagnes, comme la Journée du miracle CIBC, la Course à la vie CIBC et le Tour CIBC Charles-Bruneau, et d’autres dons et collectes de fonds par l’intermédiaire de notre plateforme de dons et de bénévolat, où les employés peuvent faire des dons à l’organisme de bienfaisance ou à but non lucratif de leur choix.

⁷ Résultats cumulatifs pour 2023, 2024 et 2025.

Annexe

Ligne directrice B-15 du BSIF

La présente annexe souligne les efforts d’harmonisation avec la Communication d’informations financières en lien avec les changements climatiques de la Ligne directrice B-15 du BSIF.

Gouvernance

Élément de divulgation	Attentes en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice (la date de divulgation est 180 jours après la fin de l'exercice, au plus tard)	Référence
a)	Décrire l'organe ou les organes de gouvernance (par exemple, conseil d'administration, comité ou autre), ou la ou les personnes responsables de la supervision des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, notamment la fréquence des réunions, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la question de savoir si et de quelle manière les considérations liées aux changements climatiques sont prises en considération dans la détermination de leur rémunération.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Surveillance du conseil d'administration</u> [page 8] <u>Durabilité à la Banque CIBC – Compétences et formation continue des administrateurs</u> [page 9] <u>Durabilité à la Banque CIBC – Responsabilité et lien avec la rémunération</u> [page 13] <u>Accélération de l'action climatique – Gouvernance climatique</u> [page 44] Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026 <u>Analyse de la rémunération – pratiques de gouvernance de la rémunération</u> [page 63]
b)	Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Responsabilités de la Direction</u> [pages 10 à 12] <u>Accélération de l'action climatique – Approche de la direction : Groupes de travail et comités axés sur le climat</u> [page 45]



Stratégie

Élément de divulgation	Attente en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice	Référence
a)	Décrire les possibilités et risques liés aux changements climatiques que l'IFF a recensés dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital, y compris : - la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »; - le délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et possibilité ne se produisent (court, moyen ou long terme); - les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconise l'IFF en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Produits et solutions durables</u> [pages 18 à 20] <u>Accélération de l'action climatique – Impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur la stratégie</u> [page 43] <u>Accélération de l'action climatique – Gestion des risques climatiques</u> [pages 46 à 59] <u>Accélération de l'action climatique – Autres mesures intersectorielles</u> [pages 69 et 70]
b) i	Modèle d'affaires et chaîne de valeur Décrire : - les effets en cours et prévus des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'IFF; - où, dans le modèle opérationnel et la chaîne de valeur de l'IFF, les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont concentrés. Stratégie et prise de décisions Fournir des informations sur : - les changements en cours et prévus au modèle d'affaires de l'IFF, y compris en ce qui concerne l'affectation de ses ressources pour répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques; - les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus; - les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus. Situation financière, performance financière et flux de trésorerie Décrire : - l'incidence des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur la situation financière de l'IFF, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration; - la façon dont l'IFF s'attend à ce que sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de sa stratégie de gestion des possibilités et risques liés aux changements climatiques.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Produits et solutions durables</u> [pages 18 à 20] <u>Accélération de l'action climatique – Stratégie climatique de la Banque CIBC</u> [page 38] <u>Accélération de l'action climatique – Plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC</u> [pages 39 à 42] <u>Accélération de l'action climatique – Impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur la stratégie</u> [page 43]
b) ii	Décrire le plan de transition climatique de l'IFF.	À déterminer	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique – Plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC</u> [pages 39 à 42]



Élément de divulgation	Attente en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice	Référence
c)	Décrire la résilience de la stratégie de l'IFF en tenant compte de différents scénarios climatiques, dont un scénario selon lequel le réchauffement se limite au niveau indiqué dans le plus récent accord international sur les changements climatiques, ou à un niveau plus bas.	À déterminer	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique - Évaluation et mesure du risque</u> [pages 50 à 58]

Gestion des risques

Élément de divulgation	Attente en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice	Référence
a)	Fournir des informations sur les processus et les politiques connexes utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques. Pour répondre à cette attente en matière de communication d'informations, l'IFF doit expliquer comment elle a appliqué le principe 3 du chapitre 1 de la directive B-15.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique - Gestion des risques climatiques</u> [pages 46 à 59]
b)	Fournir des informations sur les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si, et le cas échéant, comment, l'IFF utilise l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer la détermination des possibilités liées aux changements climatiques.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique - Stratégie climatique de la Banque CIBC</u> [page 38] <u>Accélération de l'action climatique - Plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC</u> [pages 39 à 42] <u>Accélération de l'action climatique - Impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur la stratégie</u> [page 43] <u>Accélération de l'action climatique - Gestion des risques climatiques</u> [pages 46 à 59] <u>Accélération de l'action climatique - Autres mesures intersectorielles</u> [pages 69 et 70]
c)	Fournir des informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et viennent l' étoffer.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique - Gestion des risques climatiques</u> [pages 46 à 59]



Mesures et cibles

Élément de divulgation	Attente en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice	Page de référence (section/sous-section)
a)	Présenter les indicateurs utilisés par l'IFF pour évaluer les possibilités et risques liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Produits et solutions durables</u> [pages 18 à 20] <u>Accélération de l'action climatique – Stratégie climatique de la Banque CIBC</u> [page 38] <u>Accélération de l'action climatique – Plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC</u> [pages 39 à 42] <u>Accélération de l'action climatique – Impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur la stratégie</u> [page 43] <u>Accélération de l'action climatique – Gestion des risques climatiques</u> [pages 46 à 59] <u>Accélération de l'action climatique – Mesures et cibles</u> [pages 60 à 71] Tableaux de données sur la durabilité de 2025 <u>Émissions de gaz à effet de serre</u> [page 26] <u>Émissions financées</u> [pages 30 à 32]
b)	Déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement de l'IFF pour la période. Déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées par l'IFF pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. Indiquer la norme d'information utilisée par l'IFF pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par l'IFF n'est pas la norme Corporate Standard du Protocole des GES, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique – Empreinte de nos émissions</u> [pages 61 et 62] Tableaux de données sur la durabilité de 2025 <u>Émissions de gaz à effet de serre</u> [page 26]



Élément de divulgation	Attente en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice	Page de référence (section/sous-section)
b) ii	Déclarer la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 3 de l'IFF pour la période. Pour la préparation des informations à fournir sur émissions de GES du champ d'application 3, l'IFF doit tenir compte de l'ensemble de sa chaîne de valeur et des 15 catégories d'émissions de GES du champ d'application 3, indiquer les catégories auxquelles appartiennent les émissions de GES du champ d'application 3 et s'assurer d'inclure les émissions de la catégorie 15 : Investissements. Pour toutes les IFF visées, la catégorie 15 englobe les émissions découlant de prêts et d'investissements (émissions financées). Pour les IFF visées qui participent à des activités de gestion d'actifs, la catégorie 15 englobe les émissions découlant des actifs sous gestion (ASG). Pour les IFF visées qui participent à des activités financières associées à l'assurance multirisque (excluant l'assurance hypothécaire), la catégorie 15 englobe les émissions découlant de portefeuilles de souscription d'assurance et de réassurance (émissions associées à l'assurance).	2028	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique – Empreinte de nos émissions</u> [pages 61 à 63] Tableaux de données sur la durabilité de 2025 <u>Émissions de gaz à effet de serre</u> [page 26] <u>Émissions financées</u> [pages 30 à 32]
c)	▪ Déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'a établies l'IFF pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, y compris : ◦ l'objectif de la cible; ◦ l'intervalle de temps auquel s'applique la cible; ◦ la période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués; ◦ toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées. ▪ Fournir des informations sur l'approche utilisée par l'IFF pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis. ▪ Fournir des informations sur la performance de l'IFF par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance. Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), fournir des informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (par exemple, crédit carbone, fondée sur des éléments naturels ou autre).	2024	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Finance durable</u> [pages 18 et 19] <u>Accélération de l'action climatique – Rendement par rapport à nos cibles</u> [pages 64 à 68] Tableaux de données sur la durabilité de 2025 <u>Émissions financées</u> [page 30]



Élément de divulgation	Attente en matière de divulgation	Mise en œuvre prévue à la fin de l'exercice	Page de référence (section/sous-section)
d)	Fournir des informations sur les indicateurs intersectoriels suivants : - risques de transition liés aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques de transition liés aux changements climatiques; - risques physiques liés aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques; - possibilités liées aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont compatibles avec les possibilités liées aux changements climatiques; - déploiement du capital : indiquer le montant des dépenses d'investissement, du financement ou des placements déployés pour des possibilités ou risques liés aux changements climatiques; - prix interne du carbone : - indiquer si l'IFF applique un prix du carbone dans son processus décisionnel et expliquer la manière dont elle le fait (par exemple, pour les décisions d'investissement, les prix de cession interne et l'analyse de scénarios); - indiquer le prix de chaque tonne métrique d'émissions de GES que l'entité a utilisé pour évaluer les coûts de ses émissions; - rémunération : - le pourcentage de la rémunération de la haute direction et des autres preneurs de risques importants, comptabilisée dans la période considérée et qui est fonction de considérations liées aux changements climatiques (attendu uniquement pour les banques d'importance systémique intérieure et les groupes d'assurance actifs à l'échelle internationale).	2025	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Durabilité à la Banque CIBC – Responsabilité et lien avec la rémunération</u> [page 13] <u>Durabilité à la Banque CIBC – Produits et solutions durables</u> [pages 18 à 20] <u>Accélération de l'action climatique – Stratégie climatique de la Banque CIBC</u> [page 38] <u>Accélération de l'action climatique – Plan de mise en œuvre et de mobilisation de la Banque CIBC</u> [pages 39 à 42] <u>Accélération de l'action climatique – Impact des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur la stratégie</u> [page 43] <u>Accélération de l'action climatique – Gestion des risques climatiques</u> [pages 46 à 59] <u>Accélération de l'action climatique – Autres mesures intersectorielles</u> [pages 69 et 70] Tableaux de données sur la durabilité de 2025 <u>Produits et solutions durables</u> [page 33] Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2026 <u>Analyse de la rémunération – Pratiques de gouvernance de la rémunération</u> [page 63]
e)	Fournir des informations sur les indicateurs sectoriels. Pour identifier les indicateurs sectoriels sur lesquels elle doit fournir des informations, l'IFF doit déterminer l'applicabilité aux sujets des informations à fournir définis par secteur dans le document Industry-based Guidance on Implementing Climate-related Disclosures (Secteur financier, applicable au modèle d'affaires et aux activités de l'IFF).	2028	Rapport sur la durabilité 2025 <u>Accélération de l'action climatique – Mesures et cibles</u> [pages 60 à 71]



Énoncé de responsabilité envers le public

Cet énoncé permet de satisfaire aux exigences du gouvernement du Canada relatives aux énoncés de responsabilité envers le public pour les banques (*Loi sur les banques*, art. 627.996, et *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière de finance*) : toutes les institutions financières sous réglementation fédérale au Canada qui ont des capitaux propres supérieurs à un milliard de dollars sont tenues de publier chaque année un énoncé de responsabilité envers le public qui décrit leur contribution à l'économie et à la société canadiennes.

Notre précédent Énoncé de responsabilité envers le public était intégré au Rapport sur la durabilité CIBC 2024. Vous pouvez télécharger ou imprimer notre rapport de l'exercice en cours ou ceux des exercices précédents [ici](#).

Sociétés affiliées	Le présent Rapport sur la durabilité et Énoncé de responsabilité envers le public est publié par la Banque CIBC et ses sociétés affiliées suivantes : Marchés mondiaux CIBC inc.; Hypothèques CIBC inc.; Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée; Compagnie Trust CIBC; Placements CIBC inc.; Services Investisseurs CIBC inc.; Gestion d'actifs CIBC inc.; CIBC BA Limitée; Compagnie Trust National CIBC; Gestion privée CIBC; Hypothèques CIBC inc.
Développement communautaire et philanthropie	Relations communautaires
Développement communautaire	Relations communautaires
Bénévolat	Relations communautaires
Dons de bienfaisance	Relations communautaires
Financement des petites entreprises et des programmes de microcrédits	L'inclusion à la CIBC
Financement par emprunt de sociétés au Canada	Financement par emprunt de sociétés au Canada
Centres bancaires et guichets automatiques ouverts et fermés	Réseau bancaire canadien
Emploi au Canada	Emploi au Canada
Accès aux services financiers	L'inclusion à la CIBC
Consultations avec les parties intéressées	Engagement des parties intéressées
Impôts	Impôts et taxes au Canada
Codes de conduite	Conformément à son engagement à vous protéger, la Banque CIBC a adopté un certain nombre de codes de conduite volontaires et d'engagements publics. Ces lignes directrices et engagements précisent les normes auxquelles vous pouvez vous attendre lorsque vous faites affaire avec la Banque CIBC. Consultez cette page .



Financement par emprunt de sociétés au Canada

Nous offrons à nos clients un accès au crédit pour leur permettre d’atteindre leurs objectifs opérationnels. Conçue pour répondre aux besoins des PME et des grandes entreprises, notre gamme de produits et de services de prêts comprend les prêts immobiliers, les prêts hypothécaires commerciaux, les prêts agricoles, le financement par effet de levier, le financement sur actifs, le financement des stocks d’automobiles et le financement d’entreprise général.

Province ou territoire Au 31 octobre 2025 (en millions de dollars)		De 0 \$ à 24 999 \$	De 25 000 \$ à 99 999 \$	De 100 000 \$ à 249 999 \$	De 250 000 \$ à 499 999 \$	De 500 000 \$ à 999 999 \$	De 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5 000 000 \$ et plus	Total
Colombie-Britannique	Montant autorisé	43	206	246	277	442	2 368	32 414	35 996
	Nombre d’entreprises	5 949	4 622	1 757	810	633	979	788	15 538
Alberta	Montant autorisé	30	157	177	194	317	1 940	43 118	45 933
	Nombre d’entreprises	4 255	3 485	1 265	575	452	822	590	11 444
Saskatchewan	Montant autorisé	8	48	56	57	95	504	3 408	4 176
	Nombre d’entreprises	1 118	999	395	167	132	229	107	3 147
Manitoba	Montant autorisé	8	41	53	65	110	583	8 415	9 275
	Nombre d’entreprises	977	874	358	193	159	253	186	3 000
Ontario	Montant autorisé	147	711	822	897	1 540	6 288	136 697	147 102
	Nombre d’entreprises	21 742	15 970	5 899	2 588	2 090	2 466	2 135	52 890
Québec	Montant autorisé	30	142	177	243	460	2 844	31 255	35 151
	Nombre d’entreprises	4 342	3 122	1 193	673	618	1 099	860	11 907
Nouveau-Brunswick	Montant autorisé	3	14	15	24	60	292	1 825	2 233
	Nombre d’entreprises	446	318	98	66	77	110	65	1 180
Nouvelle-Écosse	Montant autorisé	6	30	38	60	138	613	4 960	5 845
	Nombre d’entreprises	830	642	257	169	179	249	143	2 469
Île-du-Prince-Édouard	Montant autorisé	1	6	7	10	25	155	284	488
	Nombre d’entreprises	189	120	52	29	35	65	25	515
Terre-Neuve-et-Labrador	Montant autorisé	3	16	14	18	28	124	921	1 124
	Nombre d’entreprises	443	351	103	51	38	60	27	1 073
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon	Montant autorisé	2	10	10	16	24	106	873	1 041
	Nombre d’entreprises	281	216	64	43	31	53	35	723
Total	Montant autorisé	281	1 381	1 615	1 861	3 239	15 817	264 170	288 364
	Nombre d’entreprises	40 572	30 719	11 441	5 364	4 444	6 385	4 961	103 886



Réseau bancaire canadien

La Banque CIBC offre une gamme complète de conseils, de solutions et de services par l’intermédiaire de son réseau de services bancaires numériques de premier plan et de ses emplacements dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Nous mettons à la disposition du public un [localisateur](#) de centres bancaires et de guichets automatiques bancaires CIBC. Voici la liste des centres bancaires CIBC ouverts, déménagés ou fermés et des guichets automatiques bancaires (GAB) CIBC installés ou fermés au Canada en 2025.

Ouvertures de centres bancaires

Ontario	
57 Rexdale Boulevard, Unit 1	Etobicoke
5980 Airport Road ¹	Mississauga
6464 Yonge Street, Unit 137 ²	North York
2575 Thornoughbred Street, Unit 3	Oshawa

Fermetures de centres bancaires

Alberta	
1230 9th Avenue South East ³	Calgary
3924 118th Avenue ³	Edmonton
Colombie-Britannique	
413 Wallace Street	Hope
Manitoba	
87-333 St Mary Avenue	Winnipeg
Ontario	
291 Rexdale Boulevard	Etobicoke
2291 Kipling Avenue	Etobicoke
136 Rexdale Boulevard ³	Etobicoke
7027 Yonge Street ³	Thornhill
1023 9 Avenue South East	Calgary
4825 Mount Royal Gate Road South West	Calgary
10220 104 Avenue North West ⁴	Edmonton
Colombie-Britannique	
1175 4th Avenue	Hope
Manitoba	
2260 McPhillips Street	Winnipeg

Installations de GAB

Nouvelle-Écosse	
1610-747 Bell Boulevard ⁵	Goffs
Ontario	
7998 Dixie Road	Brampton
2182 Queen Street East	Brampton
9950 McLaughlin Road	Brampton
679 St Clair Street	Chatham
600 North Rivermede Road	Concord
1-57 Rexdale Boulevard ⁶	Etobicoke
1498 Royal York Road	Etobicoke
271 Dundas Street East	Hamilton
321 Grays Road	Hamilton
720 Victoria Street South	Kitchener
3011 King Street East	Kitchener
Ontario	
780 Highland Road West	Kitchener
1331 Huron Street	London
33406 Richmond Street	Lucan
432 Steeles Avenue East	Milton
3405 Dixie Road	Mississauga
6990 Hurontario Street	Mississauga
5980 Airport Road ¹	Mississauga
3211 Highway 35 115	Newcastle
661 Atherley Road	Orillia
2575 Thornoughbred Street ²	Oshawa
800 Taunton Road	Oshawa
351 Wilson Road South	Oshawa

¹ Situé dans l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto (Terminal 1 – E-Gate des départs internationaux)

² Ce centre bancaire est un centre de conseils qui n’offre pas d’opérations au comptoir traditionnelles avec un [représentant](#), [Service à la clientèle](#). Les espèces ne sont disponibles que par l’intermédiaire d’un GAB à cet endroit.

³ Ce centre bancaire était un centre de conseils qui n’offrait pas d’opérations au comptoir traditionnelles avec un [représentant](#), [Service à la clientèle](#). Les espèces n’étaient disponibles que par l’intermédiaire d’un GAB à cet endroit.

⁴ Il y avait douze GAB à cet endroit.

⁵ Il y avait deux GAB à cet endroit.

⁶ Il y avait trois GAB à cet endroit.



Ontario	
1330 Wilson Road North	Oshawa
1740 Bayly Street	Pickering
3 Monogram Place	Quinte West
800 Morningside Avenue	Scarborough
15641 Highway 48	Stouffville
12717 Woodbine Avenue	Stouffville
7027 Yonge Street	Thornhill
81 Bay Street ¹	Toronto
1600 Rossland Road East	Whitby
334 Norwich Avenue	Woodstock
Fermetures de GAB	
Alberta	
2789 Main Street South West	Airdrie
1230 9 Avenue South East ²	Calgary
2318 Centre Street North East	Calgary
600-19587 Seton Crescent South East	Calgary
147-333 Aspen Glen Landing South West	Calgary
4623 Bow Trail South West	Calgary
267 Walden Gate South East	Calgary
100-12024 Sacree Trail North West	Calgary
12618 Symons Valley Road North West	Calgary
5615 Northland Drive North West	Calgary
120-31 Royal Vista Place North West	Calgary
22-1221 Canyon Meadows Drive South East	Calgary
2015 16 Avenue North West	Calgary
10100 Southport Road South West	Calgary
2412 34 Avenue South West	Calgary
228-11520 24 Street South East	Calgary
3924 118 Avenue North West ³	Edmonton
7 Sir Winston Churchill Square	Edmonton
4951 167 Avenue North West	Edmonton
13610 50 Street North West	Edmonton

¹ Il y avait deux GAB à cet endroit.
² Deux GAB ont été retirés à cet endroit.
³ Trois GAB ont été retirés à cet endroit.

Alberta	
12904 167 Avenue North West	Edmonton
19831 62 Avenue North West	Edmonton
804 Webber Greens Drive North West	Edmonton
4230 Gateway Boulevard North West	Edmonton
2030 38 Avenue North West	Edmonton
104 Riverstone Ridge	Fort McMurray
2-380 University Drive West	Lethbridge
17 Southgate Boulevard South	Lethbridge
23 Clearview Market Way	Red Deer
250-1020 Sherwood Drive	Sherwood Park
300-8005 Emerald Drive	Sherwood Park
5808 50 Street	Taber
Colombie-Britannique	
100-2061 Sumas Way	Abbotsford
1-32950 South Fraser Way	Abbotsford
4101 Hastings Street	Burnaby
4755 Kingsway	Burnaby
7170 Kingsway	Burnaby
195 Port Augusta Street	Comox
E-1410 Parkway Boulevard	Coquitlam
413 Wallace Street	Hope
95-1967 Trans Canada Highway East	Kamloops
20191 88 Avenue	Langley
20069 64 Avenue	Langley
210-800 Carnarvon Street	New Westminster
400-879 Marine Drive	North Vancouver
2146 Dollarton Highway	North Vancouver
19130 Lougheed Highway	Pitt Meadows
890 Village Drive	Port Coquitlam
11200 No. 5 Road	Richmond
9231 Alderbridge Way	Richmond
1-8751 No. 1 Road	Richmond
12893 16 Avenue	Surrey



Colombie-Britannique		
101-16016 Fraser Highway		Surrey
17461 Highway 10		Surrey
10-2245 160 Street		Surrey
2525 West Mall		Vancouver
105-2675 Renfrew Street		Vancouver
783 Richards Street		Vancouver
1036 Georgia Street West		Vancouver
4493 Main Street		Vancouver
2602 E Hastings Street		Vancouver
1720 Robson Street		Vancouver
1096 Homer Street		Vancouver
496 Marine Drive South West		Vancouver
2092 4TH Avenue West		Vancouver
2288 41ST Avenue West		Vancouver
1175 Douglas Street		Victoria
9-310 Goldstream Avenue		Victoria
326-3147 Douglas Street		Victoria
2925 Tillicum Road		Victoria
3959 Shelbourne Street		Victoria
4165 Springs Lane		Whistler
4553 Blackcomb Way		Whistler
Manitoba		
87-333 St Mary Avenue ¹		Winnipeg
2260 McPhillips Street		Winnipeg
739 Henderson Highway		Winnipeg
119 Marion Street		Winnipeg
895 Empress Street		Winnipeg
Nouvelle-Écosse		
5527 Spring Garden Road		Halifax
Ontario		
292 Brock Road South		Aberfoyle
90 Kingston Road East		Ajax
22-15 Westney Road North		Ajax
104 Harwood Avenue South		Ajax
1015 Golf Links Road		Ancaster
14800 Yonge Street		Aurora
12736 Highway 50		Bolton

¹ Trois GAB ont été retirés à cet endroit.
² Deux GAB ont été retirés à cet endroit.

Ontario		
1-11825 Bramalea Road		Brampton
9475 Mississauga Road		Brampton
2989 Bovaird Drive East		Brampton
7940 Hurontario Street		Brampton
245 Castle Oaks Cross		Brampton
1-9025 Airport Road		Brampton
2025 Guelph Line		Burlington
3111 Appleby Line		Burlington
575 Brant Street		Burlington
4490 Fairview Street		Burlington
307 Argyle Street South		Caledonia
1423 Highway 2		Courtice
1054 Broad Street East		Dunnville
136 Rexdale Boulevard ¹		Etobicoke
1-57 Rexdale Boulevard ²		Etobicoke
2291 Kipling Avenue ¹		Etobicoke
310 Queens Plate Drive		Etobicoke
1580-1582 The Queensway		Etobicoke
201 Lloyd Manor Road		Etobicoke
4914 Dundas Street West		Etobicoke
375 Guelph Street		Georgetown
380 Mountainview Road South		Georgetown
82 Main Street South		Georgetown
5546 Albion Road South		Gloucester
4 Clair Road East		Guelph
399 Greenhill Avenue		Hamilton
150-905 Rymal Road East		Hamilton
445 Kanata Avenue		Kanata
1188 Fischer-Hallman Road		Kitchener
10-1080 Adelaide Street North		London
1960 Hyde Park Road		London
228 Oxford Street East		London
9360 Bathurst Street		Maple
7021 Markham Road		Markham
700 Markland Street		Markham
510 Copper Creek Drive		Markham
305 St Lawrence Street		Merrickville



Ontario	
6931 Derry Road	Milton
9030 Derry Road	Milton
2800 Skymark Avenue	Mississauga
7-3105 Argentia Road	Mississauga
7185 Goreway Drive	Mississauga
33 Queensway West	Mississauga
6543 Airport Road	Mississauga
1745 Lakeshore Road West	Mississauga
101-31 Lakeshore Road East	Mississauga
1470 Dundas Street East	Mississauga
16715 Yonge Street	Newmarket
15 Harry Walker Parkway North	Newmarket
137-6464 Yonge Street ¹	North York
2800 Victoria Park Avenue	North York
143 Ravel Road	North York
1865 Leslie Street	North York
3931 Don Mills Road	North York
25-1448 Lawrence Avenue East	North York
700 Alness Street	North York
418 Wilson Avenue	North York
2225 Sheppard Avenue East	North York
600 Sspeers Road	Oakville
501 Dundas Street West	Oakville
5-511 Maple Grove Drive	Oakville
5150 Innes Road	Orleans
915 Watters Road	Orleans
540 Laval Drive	Oshawa
500 Rossland Road West	Oshawa
2121 Carling Avenue	Ottawa
829 Carling Avenue	Ottawa
4756 Bank Street	Ottawa
3101 Strandherd Drive	Ottawa
1-1365 Baseline Road	Ottawa
103 Richmond Road	Ottawa

¹ Trois GAB ont été retirés à cet endroit.

² Deux GAB ont été retirés à cet endroit.

Ontario	
2101 Thurston Drive	Ottawa
435 Albert Street	Ottawa
1482 Landsdowne Street West	Peterborough
1-376 Kingston Road	Pickering
5-10520 Yonge Street ²	Richmond Hill
13235 Yonge Street	Richmond Hill
650 Major Mackenzie Drive East	Richmond Hill
10652 Leslie Street	Richmond Hill
255 Morningside Avenue	Scarborough
371 Old Kingston Road	Scarborough
11-100 Fourth Avenue	St Catharines
33 Lakeshore Road	St Catharines
5349 Fernbank Road	Stittsville
5527 Hazeldean Road	Stittsville
146 Highway 8	Stoney Creek
180-10 Disera Drive	Thornhill
1 Fort York Boulevard	Toronto
641 College Street	Toronto
4-333 Eglinton Avenue West	Toronto
364 Oakwood Avenue	Toronto
209 Roncesvalles Avenue	Toronto
100-120 Lynn Williams Street	Toronto
2161 St Clair Avenue West	Toronto
595 Bay Street	Toronto
1-97 Laird Drive	Toronto
946 Lawrence Avenue East	Toronto
101-1852 Queen Street East	Toronto
235 Ossington Avenue	Toronto
1 St Clair Avenue West	Toronto
G-1820 Bayview Avenue	Toronto
460 University Avenue	Toronto
230 Front Street East	Toronto
81 Bay Street	Toronto
4360 Highway 7	Unionville



Ontario	
63 McNaughton Avenue	Wallaceburg
200 University Avenue West	Waterloo
22-450 Columbia Street West	Waterloo
315 Lincoln Road	Waterloo
6800 Tecumseh Road East	Windsor
Québec	
10-9050 boul. Leduc	Brossard
150 Rue de Strasbourg	Candiac
579 20E Ave	Deux-Montagnes
225 Boul des Grives	Gatineau
1530 Boul Gréber	Gatineau
108 Boul Gréber	Gatineau
3725 Boul Saint-Charles	Kirkland
100-995 Boul des Prés-Verts	La Prairie
8301 Rue Elmslie ¹	Lasalle
343 Boul Curé-Labelle	Laval
1170 Boul Le Corbusier	Laval
2540 Boul Daniel-Johnson	Laval
5510 Ch de la Côte-Des-Neiges	Montreal
610 Rue Sainte-Jacques	Montreal
1254 Av Beaumont	Mont-Royal
120-6341 Rte Transcanadienne	Pointe-Claire
7015 Boul Wilfrid-Hamel	Quebec City
2040 Rue Blanche-Lamontagne	Quebec City
1212 Boul des Seigneurs	Terrebonne
Saskatchewan	
4515 Gordon Road	Regina
1816 McOrmond Drive	Saskatoon

¹ Deux GAB ont été retirés à cet endroit.



Emploi au Canada
Employés à temps plein et à temps partiel¹

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Total
Colombie-Britannique	3 456	433	3 889
Alberta	2 216	332	2 548
Saskatchewan	862	121	983
Manitoba	457	82	539
Ontario	30 616	1 312	31 928
Québec	4 122	335	4 457
Nouveau-Brunswick	685	66	751
Nouvelle-Écosse	826	92	918
Île-du-Prince-Édouard	55	19	74
Terre-Neuve-et-Labrador	187	37	224
Territoires du Nord-Ouest	29	8	37
Nunavut	8	1	9
Yukon	36	6	42
Total	43 555	2 844	46 399

¹ Le nombre d'employés comprend les employés permanents actifs et en congé autorisé rémunéré ou non, au 31 octobre 2025. À l'exclusion des employés d'INTRIA et de CIBC Innovation Finance Ltd.



Impôts et taxes au Canada

Pour l’exercice terminé le 31 octobre 2025, le Groupe de sociétés CIBC a comptabilisé au total 3,0 milliards de dollars en impôts et taxes au Canada, tous paliers de gouvernement confondus. Ce montant se compose de 2,0 milliards de dollars en charges d’impôts exigibles consignées dans l’État des résultats et dans l’État des autres éléments du résultat étendu, de 79 millions de dollars en taxes et impôts sur le capital consignés dans l’État des résultats, et de 859 millions de dollars en autres taxes et impôts, qui comprennent les taxes de vente (taxe sur les produits et services [TPS], taxe de vente harmonisée [TVH] et taxe de vente provinciale [TVP]), les cotisations sociales (part de l’employeur), les impôts fonciers et les taxes et impôts d’entreprise.

Groupe de sociétés CIBC (en milliers de dollars)	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxes sur le capital	Autres taxes et impôts
Gouvernement fédéral	1 246 309	-	208 130
Gouvernements des provinces et des territoires	-	-	-
Colombie-Britannique	80 917	-	21 612
Alberta	35 272	-	7 021
Saskatchewan	9 817	19 482	3 987
Manitoba	9 633	23 150	3 779
Ontario	583 546	-	541 144
Québec	54 966	-	55 847
Nouveau-Brunswick	6 774	8 756	4 093
Nouvelle-Écosse	14 310	16 264	8 803
Île-du-Prince-Édouard	1 825	2 399	1 126
Terre-Neuve-et-Labrador	4 762	9 061	2 943
Territoires du Nord-Ouest	715	-	242
Nunavut	158	-	63
Yukon	756	-	187
Total	2 049 760	79 112	858 977

Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés

Nous respectons volontairement le Code de conduite pour la prestation de services bancaires à nos clients qui sont des aînés (le « Code »). Nous nous engageons à offrir des produits, des services, des conseils spécialisés et des outils pour aider nos clients qui sont des aînés à effectuer leurs opérations bancaires courantes.

Principes du Code	
Principe 1 : Les banques établiront et mettront en œuvre des politiques, des procédures et des processus appropriés pour l'application du Code. 	- Le Cadre de gestion du risque de la Banque CIBC continue de jeter les bases de la surveillance et de l'atténuation du risque lié à la conformité réglementaire. Cela comprend nos programmes de gestion de la conformité réglementaire. - Le Centre d'excellence des aînés de la Banque CIBC, dirigé par notre champion des aînés, oriente notre stratégie d'entreprise et notre feuille de route. Nous mettons l'accent sur l'amélioration de produits et de services qui répondent aux besoins changeants de nos clients âgés. - Tous les nouveaux employés de première ligne reçoivent une formation pendant l'accueil qui leur permet de servir efficacement les clients âgés. - Les membres de l'équipe sont invités à accéder à notre centre de ressources internes dédié au soutien des clients âgés. Dans ce centre, des ressources consolidées fournissent des renseignements sur l'accessibilité, les procédures de soumission à un autre palier d'intervention, la prévention de la fraude et la production de rapports. - Nos sites de ressources internes font l'objet d'examens annuels pour tenir à jour les processus et les renseignements. - Les transmissions à un autre palier d'intervention du client sont gérées en suivant des procédures faciles d'accès et bien définies. - Le Centre d'excellence des aînés participe tôt à des initiatives qui peuvent avoir une incidence sur les clients âgés afin de veiller à ce que leurs besoins et leurs intérêts soient pris en compte.
Principe 2 : Les banques communiqueront efficacement avec les aînés. 	- Le site Web du Centre de soutien des aînés CIBC offre une plateforme claire, conviviale et accessible où les clients âgés peuvent en apprendre davantage sur nos offres, les produits financiers offerts et les questions pertinentes pour nos clients âgés, comme les ressources sur la fraude et les arnaques courantes, les signaux avertisseurs à surveiller, et des conseils aux clients pour se protéger. - Par l'intermédiaire du Centre de soutien des aînés CIBC et de notre réseau de centres bancaires, nous offrons des renseignements personnalisés aux clients âgés, au moyen de tutoriels et de ressources sur les services bancaires numériques, la protection contre la fraude, les procurations, les comptes conjoints, les avantages bancaires pour les aînés et les mesures d'adaptation en matière d'accessibilité. Le Centre d'excellence des aînés collabore avec des équipes à l'échelle de la banque pour veiller à ce que toutes les communications soient transparentes, pertinentes et accessibles. - La mobilisation stratégique au moyen de campagnes de sensibilisation sur les médias sociaux et de communications avec les clients aide à faire en sorte que les clients âgés reçoivent des renseignements utiles en temps opportun. Chaque courriel donne aux clients des moyens de communiquer avec la Banque CIBC s'ils ont des commentaires ou des préoccupations.
Principe 3 : Les banques offriront une formation appropriée à leurs employés et représentants qui interagissent avec les aînés. 	- La formation sur le Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés est obligatoire pour tous les employés de première ligne dans le cadre du programme Formation sectorielle obligatoire et évaluation (FSOE) de la Banque CIBC. - Le Centre d'excellence des aînés CIBC travaille avec les équipes Apprentissage et perfectionnement pour examiner et mettre à jour les documents de formation, en veillant à ce qu'ils demeurent à jour, complets et entièrement accessibles. - Les perspectives et les normes sectorielles actuelles découlant des examens internes et de la collaboration du secteur sont communiquées entre les équipes afin de renforcer continuellement les connaissances des employés. - À la suite d'une évaluation par un tiers de la formation sur le Code pour le personnel de première ligne, nous avons intégré des recommandations réalisables dans notre actualisation annuelle du contenu. Le Centre d'excellence des aînés, en partenariat avec des experts internes en apprentissage, travaille également à une refonte plus vaste du cours existant pour assurer une prestation intéressante tout en maintenant une couverture complète de tous les principes du Code.

Principes du Code

Principe 4 : Les banques mettront les ressources appropriées à la disposition des employés et des représentants qui interagissent avec les clients.



- Les sites intranet internes de la Banque CIBC offrent au personnel de première ligne des outils, des guides et des aide-mémoire pour soutenir les clients âgés; ces ressources sont régulièrement examinées et mises à jour pour en assurer l'exactitude.
- Les autres ressources offertes comprennent des fiches-conseils, des procédures de traitement des plaintes et de soumission à un autre palier d'intervention en cas de fraude, du soutien en matière d'accessibilité et des liens vers des articles et du matériel de formation pertinents.
- Les employés peuvent également accéder à une aide directe par l'intermédiaire du Service d'aide aux employés (Ligne d'aide nationale) pour obtenir des conseils immédiats de la part de représentants compétents.
- Le Centre d'excellence des aînés de la Banque CIBC et le Comité de direction se réunissent chaque trimestre pour coordonner la stratégie et l'approche visant à répondre aux besoins des clients âgés.
- En 2025, la Conférence annuelle sur l'innovation en matière d'accessibilité de la Banque CIBC a porté sur le thème de la recherche de solutions pour répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante. En plus des membres de l'équipe CIBC et des retraités, des représentants de plus de 30 organismes, y compris des organismes sans but lucratif, des établissements d'enseignement et des pairs du secteur, ont participé à l'événement pour apprendre des experts en conception inclusive et en défense des intérêts des aînés sur la façon d'améliorer les services offerts aux clients âgés.

Principe 5 : Les banques s'efforceront d'atténuer les préjudices financiers potentiels pour les aînés.



- La Banque CIBC continue d'améliorer ses capacités de détection, de prévention et de lutte contre la fraude afin de se protéger contre les menaces dans le contexte actuel. Cela comprend des interventions spécialisées visant à protéger les clients âgés contre les arnaques et l'exploitation financière.
- Nous informons les clients au moyen de ressources en ligne et de communications proactives pour les aider à reconnaître et à éviter les arnaques courantes, y compris l'usurpation d'identité ou la fraude fiscale.
- Le Centre d'excellence des aînés collabore avec les équipes Fraude, Gestion du risque et Conformité pour améliorer la formation sur la prévention de la fraude et peaufiner nos processus de soutien aux clients à risque.
- Nous dotons nos centres bancaires de procédures à suivre en cas de fraude présumée qui favorisent des conversations significatives sur la prévention de la fraude.
- La Banque CIBC est un commanditaire et un membre actif de la Coalition canadienne antifraude. La coalition réunit des institutions financières, des fournisseurs de télécommunications, des organismes d'application de la loi et des organismes gouvernementaux pour éliminer les obstacles, échanger des renseignements entre les secteurs et définir l'approche du Canada en matière de lutte contre les arnaques.

Principes du Code	
Principe 6 : Les banques tiendront compte des données démographiques du marché et des besoins des aînés lorsqu’elles procèdent à la fermeture de succursales. 	▪ En cas de fermeture d’une succursale, nous informons les clients âgés touchés et fournissons des renseignements sur les autres options pour les services bancaires, le soutien téléphonique et les ressources en ligne, y compris le Centre de soutien des aînés CIBC. Lorsqu’une succursale ferme ses portes, nous communiquons avec tous les clients âgés afin de comprendre leurs besoins et d’y répondre. Nos efforts de communication comprennent des appels téléphoniques, du publipostage, des avis affichés, des conversations dirigées par des conseillers, des rencontres communautaires et la collaboration avec des partenaires locaux pour veiller à ce que les aînés aient accès à de l’information et à de l’aide. ▪ Des rapports sur les fermetures de succursales et les communications avec les clients sont fournis à l’Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), au besoin. ▪ La Banque CIBC demeure déterminée à réduire au minimum les perturbations en veillant à ce que les aînés reçoivent un soutien personnalisé et des renseignements clairs sur la transition.
Principe 7 : Les banques communiqueront publiquement les mesures qu’elles ont prises pour appuyer les principes énoncés dans le Code. 	▪ La Banque CIBC rend compte annuellement de ses progrès dans la mise en œuvre du Code et réaffirme son engagement envers les clients âgés dans son Rapport sur la durabilité, accessible sur le site cibc.com. ▪ Nous faisons le point sur nos initiatives, la formation et les améliorations apportées à nos programmes avec l’ACFC et d’autres parties intéressées. ▪ La transparence continue de la Banque CIBC témoigne de notre responsabilité envers les clients âgés et de notre engagement à améliorer continuellement leur expérience bancaire.



Glossaire

Actifs sous gestion	Actifs sous gestion par la Banque CIBC qui sont la propriété véritable des clients et qui, par conséquent, ne sont pas déclarés dans le bilan consolidé. Le service fourni à l'égard de ces actifs est une gestion discrétionnaire de portefeuille au nom des clients.
Activités de financement	Les activités de financement comprises dans notre objectif de carboneutralité se rapportent aux secteurs spécifiques et à leurs limites, où nous avons fixé des cibles de réduction des émissions financées de 2030, et incluent nos engagements de prêt et facilités de financement, ce qui correspond à la part de la Banque CIBC de l'affectation économique réelle en ce qui a trait à la prise ferme sur les marchés des titres de participation et sur les marchés des titres de créance, le cas échéant.
Autochtones	Les peuples autochtones et leurs descendants sont les premiers habitants du Canada. Les peuples autochtones du Canada comprennent les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Les données englobent aussi les personnes qui s'identifient comme étant d'origine mixte ou d'une autre origine autochtone.
Biens administrés	Biens administrés par la Banque CIBC qui sont la propriété véritable des clients et qui, par conséquent, ne sont pas déclarés dans le bilan consolidé. Les services fournis par la Banque CIBC sont de nature administrative, comme la garde de titres, la production de rapports et la tenue de dossiers relatifs aux clients, la perception de revenus de placement et le règlement d'opérations d'achat et de vente. De plus, les actifs sous gestion sont inclus dans les montants déclarés sous « biens administrés ».
Cadres supérieurs	Comprend les vice-présidents principaux (PVP) et leurs supérieurs.
Cadres supérieurs et personnes occupant des postes équivalents	Comprend les niveaux d'emploi 11 et supérieurs. À l'exclusion du chef de la direction.
Commandites	Les commandites comprennent des contributions versées à des organismes qui peuvent avoir une structure à but lucratif ou non lucratif, mais qui sont destinées à des activités à visée sociale qui profitent à la collectivité. Les commandites peuvent être assorties de droits et d'avantages, y compris les avantages de la marque visible par le public et, dans le cas d'activités de collecte de fonds, elles peuvent être assorties d'autres avantages (comme des repas, des prix et de la marchandise).
Coûts de gestion	Les coûts de gestion comprennent les coûts liés à l'administration du programme d'investissement communautaire de la Banque CIBC. Par exemple, la rémunération et les avantages sociaux des employés et les coûts liés aux technologies de l'information et à la promotion des programmes communautaires.
Données	Valeur numérique ou non numérique qui est recueillie, traitée, stockée et utilisée pour faciliter la production de rapports et les décisions courantes ou à long terme.
Dons en espèces et en nature	Les dons en espèces et en nature s'entendent des dons, des subventions, des commandites et de la valeur des dons en nature de la Banque CIBC visant à soutenir des organismes de bienfaisance et à but non lucratif, y compris à la Fondation CIBC, et qui suivent les principes de contribution établis par la certification du Réseau Prisme d'Imagine Canada. De plus, les dons en espèces et en nature comprennent les subventions versées par la Fondation CIBC et financées par la croissance des placements. Les autres dons de la Fondation CIBC ne sont pas inclus, car ils sont financés à partir des cotisations que la Banque CIBC verse à la Fondation CIBC et sont donc déjà comptabilisés.
Échelle mondiale	L'échelle mondiale désigne les employés au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, à l'exclusion de CIBC Caribbean.
Effectif	Désigne nos employés permanents.
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Les six gaz énumérés dans le Protocole de Kyoto : le dioxyde de carbone (CO ₂), le méthane (CH ₄), l'oxyde nitreux (N ₂ O), les hydrofluorocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF ₆).
Émissions du champ d'application 1	Les émissions du champ d'application 1 comprennent les émissions directes provenant de la combustion de gaz naturel et de carburant (mazout et propane).
Émissions du champ d'application 2	Les émissions du champ d'application 2 fondées sur l'emplacement comprennent les émissions indirectes attribuables à l'achat d'électricité, au chauffage à la vapeur et à l'eau réfrigérée, avant l'application de certificats d'énergie renouvelable (CER).



Émissions du champ d'application 3	Toutes les autres émissions indirectes de GES (non incluses dans le champ d'application 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante. Les émissions du champ d'application 3 peuvent être divisées en émissions en amont, qui découlent de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, de la production ou de l'extraction des matériaux achetés), et en émissions en aval, qui découlent de l'utilisation des produits ou services de l'organisation.
Émissions financées	Les émissions financées découlent de nos activités de prêt et représentent une majorité écrasante des émissions totales de GES de la Banque.
Employés permanents	Le terme « employés permanents » désigne nos employés permanents (à temps plein et à temps partiel) actifs ou en congé rémunéré au 31 octobre. Sont exclus les employés temporaires, les employés retraités, les employés en congé non rémunéré, les travailleurs occasionnels et les employés de CIBC Caribbean.
Employés temporaires	Les employés temporaires désignent nos employés à temps plein et à temps partiel pour une durée fixe avec une date de fin déterminée et un statut temporaire. Comprend les employés temporaires qui travaillent ou qui sont en congé rémunéré au 31 octobre et qui sont rémunérés par l'intermédiaire de la paie CIBC. Sont exclus les employés permanents, les employés retraités, les employés en congé non rémunéré, les travailleurs occasionnels et les employés de CIBC Caribbean.
Équipe CIBC	Le terme « Équipe CIBC » désigne les employés permanents et les retraités qui font des dons ou mènent des collectes de fonds pour soutenir des organismes de bienfaisance et à but non lucratif. L'Équipe CIBC exclut CIBC Caribbean. Les dons et les collectes de fonds de l'Équipe CIBC servent surtout à soutenir directement des organismes de bienfaisance grâce à nos principales campagnes, comme la Journée du miracle CIBC, la Course à la vie CIBC et le Tour CIBC Charles-Bruneau, et à d'autres dons et collectes de fonds par l'intermédiaire de notre plateforme de dons et de bénévolat, où les employés peuvent faire des dons à l'organisme de bienfaisance ou à but non lucratif de leur choix. L'Équipe CIBC désigne aussi les employés permanents (qui font du bénévolat pendant les heures de travail rémunérées et pendant leurs temps libres) et les retraités qui donnent de leur temps à divers organismes et causes communautaires. Les heures de bénévolat de l'Équipe CIBC sont autodéclarées par l'intermédiaire de la plateforme de dons et de bénévolat de la Banque CIBC.
Esclavage moderne	L'esclavage moderne est une violation des droits de la personne qui comprend la traite de personnes, le travail forcé et le travail des enfants, sous toutes ses formes.
Étranger	Le terme « à l'étranger » comprend l'Europe et l'Asie-Pacifique.
Évaluation de l'importance de 2024	L'évaluation de l'importance de 2024 désigne l'évaluation de l'importance que la Banque CIBC a effectuée en 2024, par l'intermédiaire d'un tiers, qui a permis de cerner et d'évaluer les risques et les occasions environnementaux et sociaux d'importance pour la Banque CIBC et ses parties intéressées, ainsi que l'incidence que nous avons sur les personnes et l'environnement.
Finance durable	Consultez la Méthodologie de finance durable de la Banque CIBC pour en savoir plus sur les activités écologiques, de décarbonation et sociales admissibles, les critères d'admissibilité, les produits pour les clients PME et la méthodologie de mesure connexes utilisés pour la classification d'une opération en tant qu'opération de finance durable.
Fonction de surveillance	Désigne une personne responsable d'assurer une surveillance fonctionnelle, du point de vue de la conformité réglementaire, d'une catégorie précise d'exigences réglementaires.
Fondation CIBC	Le conseil d'administration de la Fondation CIBC approuve les subventions visant à soutenir les organismes ciblant la lutte contre le cancer, l'inclusion dans nos collectivités et l'éducation financière. La Fondation CIBC vise à améliorer l'accès aux études et aux perspectives d'emploi dans les collectivités défavorisées. Les activités de la Fondation CIBC sont régies par un conseil d'administration, auquel siègent deux administrateurs externes indépendants, ainsi que des membres diversifiés et talentueux du personnel de la Banque CIBC, et par des sous-comités.
Gestionnaire de personnel	Un employé qui a au moins un employé sous responsabilité directe au 31 octobre.
Gestionnaires et professionnels	Comprend les niveaux d'emploi 6 à 8.
Groupe de contrôle	Les groupes de contrôle sont des groupes d'entreprise qui assument généralement la responsabilité à l'échelle de la banque de la gestion de types de risques précis, de concert avec les unités d'exploitation.
Haute direction	Le chef de la direction et les personnes qui relèvent directement du chef de la direction.



Heures de bénévolat des employés	Le bénévolat des employés permanents au Canada qui est effectué pendant les heures de travail rémunérées est calculé en multipliant le salaire horaire moyen des employés permanents au Canada (à l'exclusion des cadres supérieurs, des employés qui participent à des programmes de rémunération spécialisés et des employés en congé prolongé) par le nombre total d'heures de bénévolat. Les heures de bénévolat sont autodéclarées par l'intermédiaire de la plateforme de dons et de bénévolat de la Banque CIBC.
IA générative	L'intelligence artificielle générative désigne un sous-ensemble de l'intelligence artificielle (IA) qui apprend une représentation d'artéfacts à partir de données d'entrée pour créer du nouveau contenu sous forme notamment de texte, de code, de voix, d'image, de vidéo et de données synthétiques.
Indice de l'expérience client (EC)	L'indice EC est un indice composé qui prend en compte des sondages internes et externes auprès des clients ainsi que des mesures axées sur l'expérience client (Services bancaires personnels et PME, Canada; Marchés des capitaux; Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, Canada; et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, États-Unis). Cet indice comprend les mesures qui ont la plus grande incidence sur l'expérience client. Chaque mesure est associée à une cible.
Intelligence artificielle (IA)	L'intelligence artificielle (IA) est un outil, un système et/ou une approche qui effectue des déductions à partir des données d'entrée, avec un certain degré d'autonomie, tout en simulant les fonctions cognitives humaines, afin de générer des résultats, comme des prévisions, du contenu, des recommandations ou des décisions pour des objectifs d'affaires définis, qui peuvent influencer sur les environnements physiques ou virtuels.
Investissement communautaire	Cet objectif comprend les dons en espèces et en nature (dont les commandites), les heures de bénévolat des employés, les coûts de gestion et les dons et collectes de fonds des employés (Équipe CIBC).
LGBTQ+	Les membres de la communauté LGBTQ+ s'identifient comme des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, asexuelles, queers, bispirituelles, trans, transgenres, non binaires et autres.
Membres de l'équipe	Désigne les employés permanents, les employés temporaires et les travailleurs occasionnels, à l'exclusion des employés de CIBC Caribbean.
Membres de la direction qui ne font pas partie de la haute direction et cadres professionnels	Comprend les niveaux d'emploi 9 et 10.
Mobilisation des employés	La Banque CIBC mesure la mobilisation globale des employés au moyen du Sondage annuel auprès des employés, qui s'est déroulé du 12 mai 2025 au 26 mai 2025. Nos employés permanents (à temps plein et à temps partiel) ont été invités à répondre au sondage. Les employés temporaires, les travailleurs occasionnels, les employés retraités et les employés de CIBC Caribbean ont été exclus. Plus de 42 000 membres de l'équipe ont répondu au sondage, soit un taux de réponse global de 90 %. Pour 2025, la note de mobilisation des employés est déterminée comme suit : part moyenne des participants qui sont d'accord ou tout à fait d'accord avec quatre énoncés sur leur propension à recommander la Banque CIBC, leur satisfaction professionnelle, leur intention de rester et la fierté de travailler à la Banque CIBC. Les questions utilisées dans le Sondage annuel auprès des employés ont été sélectionnées en collaboration avec Qualtrics. Elles peuvent différer de celles utilisées par d'autres organisations qui font appel à Qualtrics pour mesurer la mobilisation des employés. La Norme mondiale pour les services financiers (NMSF) fournie par Qualtrics est établie d'après la moyenne de référence mondiale sur des périodes mobiles de trois ans du secteur des services financiers.
Objectif de carboneutralité	L'approche adoptée par la Banque CIBC en vue d'atteindre son objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) associés à ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050.
Personnes de couleur	Les personnes de couleur comprennent celles qui, au Canada, s'identifient comme appartenant à une minorité visible, et en dehors du Canada, s'identifient comme des personnes non blanches. Les membres des minorités visibles sont des personnes qui s'identifient comme des personnes non blanches, autres que des Autochtones. Sont incluses les personnes qui s'identifient comme étant de race ou d'origine ethnique « Autre », ainsi que les personnes qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible au Canada, mais qui n'ont pas répondu à la question sur la race ou l'origine ethnique ou ont répondu « Je préfère ne pas répondre ».
Personnes handicapées	Les personnes handicapées sont des personnes qui s'identifient elles-mêmes comme vivant avec des différences durables, temporaires ou récurrentes, soit dans leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychologique ou en matière d'apprentissage.
Petites et moyennes entreprises (PME)	Les petites entreprises sont généralement des sociétés dont le revenu est inférieur à 5 millions de dollars et les moyennes entreprises, des sociétés dont le revenu est supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 20 millions de dollars.
Postes de direction approuvés par le conseil d'administration	Les postes de direction approuvés par le conseil d'administration incluent les vice-présidents et les membres des échelons supérieurs nommés à leur poste au 31 octobre, à l'exclusion des employés temporaires, des travailleurs occasionnels, des employés retraités et de CIBC Caribbean.



Principes de l'intelligence artificielle digne de confiance	Nos principes de l'IA digne de confiance (protection des renseignements personnels, sécurité, transparence, fiabilité, responsabilisation, équité) soutiennent l'approche de la Banque CIBC visant à faire en sorte que les systèmes d'IA soient utilisés d'une manière qui favorise la confiance de nos parties intéressées et améliore l'expérience employé et l'expérience client. Ces principes sont conformes aux normes actuelles du secteur, notamment le Cadre d'IA digne de confiance du National Institute of Standards and Technology, les principes liés à l'IA de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières et du Global Risk Institute.
Programme de prêt résidentiel pour Autochtones	Créé en consultation avec les chefs des Premières Nations, le programme de prêts résidentiels pour Autochtones vise à lutter contre la pénurie de logements dans les collectivités autochtones. Ce programme vise à favoriser l'accès à la propriété dans les réserves, en plus d'offrir des solutions de prêt pratiques pour l'achat d'une maison et le financement de la construction.
Réseau d'affinité	La Banque CIBC compte dix réseaux d'affinité dirigés par des employés qui mobilisent et mettent en relation des membres de l'équipe par la participation à des occasions de réseautage, de formation et de perfectionnement professionnel. Tous les employés sont les bienvenus, qu'ils soient membres ou alliés de la communauté.
Risque des pratiques de vente	Le risque des pratiques de vente est une forme de risque lié au comportement qui désigne l'une des activités ou l'un des comportements suivants de la Banque CIBC, des membres de notre équipe ou de tiers : offrir ou vendre à des clients actuels ou potentiels des produits ou services qui ne leur conviennent pas, compte tenu de leurs besoins financiers et de leur situation; fournir des produits ou des services aux clients sans leur consentement exprès préalable; profiter d'un client actuel ou potentiel, en exerçant des pressions sur lui ou en le forçant, à quelque fin que ce soit, y compris pour obtenir un produit ou un service; et fournir des renseignements faux ou trompeurs à des clients actuels ou potentiels.
Segment de personnel	Groupe démographique ou communauté auxquels un employé s'identifie volontairement.
Superviseurs et collaborateurs individuels	Comprend les niveaux d'emploi 1 à 5.
Taux de roulement involontaire	Le taux de roulement involontaire exclut les départs à la retraite, les restructurations et les cessations d'emploi volontaires.
Taux de roulement total	Le taux de roulement total comprend les quatre types de cessation d'emploi : les cessations d'emploi volontaires et involontaires, les départs à la retraite et les restructurations de personnel.
Taux de roulement volontaire	Le taux de roulement volontaire exclut les départs à la retraite, les restructurations et les cessations d'emploi involontaires.
Travailleurs occasionnels	Le nombre de travailleurs occasionnels comprend le personnel d'appoint géré par le groupe Ressources humaines CIBC dans le cadre d'un programme officiel de travailleurs occasionnels, et qui fournissent des services à la Banque CIBC selon ses besoins par l'intermédiaire d'un fournisseur autorisé, au 31 octobre. Sont exclus les employés permanents, les employés temporaires, les employés retraités et les employés de CIBC Carribbean.



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d’autres documents déposés auprès d’organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d’autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d’exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans s’y limiter, les énoncés compris dans le présent rapport liés à notre raison d’être, soit aider nos clients à réaliser leurs ambitions, ainsi qu’à nos priorités, nos stratégies, nos cibles, nos mesures, nos engagements en matière de durabilité (y compris notre objectif de financement durable de 300 milliards de dollars d’ici 2030, la mise en œuvre et la mise à jour de notre méthodologie de finance durable, notre objectif de carboneutralité financée d’ici 2050 et la réduction des émissions de GES liées aux activités) et nos objectifs, ainsi que les répercussions et objectifs liés aux facteurs économiques et de durabilité, y compris, sans s’y limiter, la finance durable, l’éthique des données, l’inclusion, la mobilisation des employés, la contribution à la collectivité, les services bancaires inclusifs et l’accélération de la lutte contre les changements climatiques. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l’emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s’attendre », « viser », « compter », « estimer », « s’engager », « prévision », « cible », « s’efforcer », « objectif », « stratégie » et d’autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou particulière, d’où la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions ne se révèlent pas exactes, que nos hypothèses ne soient pas correctes et que nos priorités, nos cibles, nos engagements et nos objectifs ne soient pas atteints, et que les répercussions économiques et liées à la durabilité ne se fassent pas sentir. Des facteurs externes hors du contrôle raisonnable de la Banque CIBC peuvent entraver ses efforts visant la réalisation de ses objectifs. Ces facteurs comprennent les politiques commerciales et les tensions, y compris les tarifs douaniers et les politiques d’atténuation des tarifs douaniers du gouvernement; les pressions exercées par l’inflation aux États-Unis; les perturbations de la chaîne d’approvisionnement mondiale; le risque géopolitique, y compris la guerre en Ukraine et les conflits au Moyen-Orient; l’incidence des modes de travail hybride d’après-pandémie; le non-respect par des tiers de leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou associées; notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives en matière de durabilité à l’interne et avec nos clients dans les délais prévus; notre capacité à adapter nos produits et services de finance durable; la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES (y compris auprès des clients de la Banque CIBC) et la normalisation des méthodologies de mesure en lien avec la durabilité; l’évolution de nos portefeuilles de prêts

au fil du temps; la nécessité d’une participation active et continue, ainsi que la coopération et la collaboration de diverses parties intéressées (y compris les entreprises, les institutions financières, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les particuliers), le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres au secteur; l’évolution des comportements des consommateurs; les divers efforts de décarbonation à l’échelle des économies; la nécessité de politiques climatiques réfléchies à l’échelle mondiale, l’évolution des points de vue sociaux sur les thèmes liés au changement climatique et à la durabilité; les facteurs géopolitiques qui ont des répercussions sur la demande énergétique mondiale; les défis liés à l’équilibre entre les objectifs d’émissions provisoires et une transition ordonnée au niveau de l’entreprise; et l’élaboration et l’évolution continues de règlements, de lignes directrices, de principes et de cadres à l’échelle internationale et la conformité de la Banque CIBC à cet égard, ce qui pourrait faire en sorte que la Banque CIBC fasse l’objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont le résultat éventuel pourrait inclure des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes. Pour que la Banque CIBC puisse réaliser ses cibles de réduction des émissions financées propres à chaque secteur d’ici 2030 et son objectif de carboneutralité associée à ses activités d’exploitation et de financement d’ici 2050, et pour que ses clients atteignent leurs objectifs et respectent leurs engagements visant à réduire les émissions de GES, la Banque CIBC et ses clients pourraient devoir acheter des instruments volontaires ou de conformité liés au carbone et à l’énergie renouvelable (« Instruments de conformité liés au carbone »). Le marché de ces instruments est toujours en évolution et leur disponibilité peut être limitée. La Banque CIBC ne donne aucune assurance quant au traitement futur de ces Instruments de conformité liés au carbone. Des changements aux règlements et aux normes applicables pourraient aussi avoir une incidence sur le marché des Instruments de conformité liés au carbone. La maturité, la liquidité et l’aspect économique des marchés du carbone réglementés et volontaires peuvent faire en sorte qu’il soit plus difficile pour la Banque CIBC et ses clients d’atteindre leurs objectifs et peuvent miner les efforts de la banque dans l’atteinte de ses cibles de réduction des émissions financées d’ici 2030 et de son objectif de carboneutralité nette associée à ses activités d’exploitation et de financement d’ici 2050. Ces facteurs et d’autres peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes exprimées dans les énoncés prospectifs, et peuvent obliger la Banque CIBC à adapter ses initiatives et ses activités ou à rajuster ses engagements, ses paramètres, ses cibles et ses objectifs. Les énoncés prospectifs du présent rapport visent à aider les clients et d’autres personnes à comprendre nos objectifs et nos priorités stratégiques, et peuvent ne pas convenir à d’autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif, sauf si la loi l’exige. Nous vous avertissons que la liste de facteurs de risque ci-dessus n’est pas exhaustive.



Mention juridique

Le présent document est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d’achat ou de vente de titres, de produits ou de services de quelque nature que ce soit, dans quelque territoire que ce soit; il ne vise pas non plus à donner des conseils de placement, financiers, juridiques, comptables, fiscaux ou autres, et ces informations ne doivent pas être considérées comme tels ni servir de fondement à de tels conseils.

Après la date du présent document, la Banque CIBC n’assume aucune responsabilité ni obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés contenus dans le présent document, peu importe si ces énoncés évoluent en fonction de nouveaux renseignements, d’événements futurs ou autres. Aucune déclaration et aucune garantie, explicite ou tacite, ne sont ou ne seront offertes quant à l’exactitude, à la fiabilité et à l’exhaustivité des renseignements que contient le présent document, y compris les renseignements de tiers contenus dans le présent document ou utilisés d’une autre manière pour en tirer des renseignements. La Banque CIBC n’assume ni n’assumera aucune responsabilité à l’égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, découlant de l’utilisation ou de la fiabilité des renseignements contenus dans le présent document.

Les mesures et les données climatiques et les autres renseignements contenus dans le présent document, notamment ceux portant sur l’analyse de scénarios climatiques, les émissions de gaz à effet de serre, les émissions financées, les actifs liés au carbone et les émissions provenant de nos propres activités, sont fondés ou peuvent être fondés sur des hypothèses, estimations et jugements importants. De plus, comme nous l’avons mentionné dans le présent document, une partie des renseignements fournis est fondée sur des données estimatives et peu étayées. C’est le cas des renseignements ayant trait aux émissions financées associées à nos portefeuilles de prêts, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz, de la production d’électricité et de la fabrication automobile. Par exemple, nous n’avons pas vérifié ou évalué de façon indépendante les hypothèses sous-jacentes aux données que nous avons obtenues de nos clients et d’autres tiers et que nous utilisons pour déterminer nos progrès vers l’atteinte de nos cibles de réduction des émissions financées d’ici 2030, en faire le suivi et en faire rapport. Par ailleurs, les données nécessaires pour déterminer notre trajectoire vers l’atteinte de nos cibles de réduction des émissions financées d’ici 2030 peuvent être limitées sur le plan de la qualité, non disponibles ou incohérentes à l’échelle des secteurs sur lesquels nous décidons de nous concentrer. Compte tenu de l’incertitude et de la complexité liées aux données, et des problèmes importants que posent certaines des données sous-jacentes, les hypothèses, les jugements et les estimations jugés raisonnables au moment de la préparation du document pourraient se révéler inexacts. De plus, bon nombre d’hypothèses, d’estimations, de normes, de méthodologies, de scénarios, de paramètres et de mesures utilisés dans la préparation du présent document continuent d’évoluer et peuvent différer considérablement de ceux utilisés par d’autres sociétés et de ceux que nous pourrions utiliser à l’avenir. Les changements législatifs et réglementaires, l’évolution du marché et les changements dans la disponibilité et la fiabilité des données pourraient avoir une incidence importante sur les hypothèses, les estimations, les normes, les méthodologies, les paramètres, les

scénarios et les mesures utilisés par nous ou par d’autres sociétés, ainsi que sur la comparabilité de l’information et des données entre les secteurs ou les sociétés, d’une période de déclaration à une autre, et sur notre capacité à réaliser nos priorités, nos mesures et nos engagements et à atteindre nos cibles et nos objectifs. Toutes les priorités, toutes les cibles, tous les engagements en matière de durabilité et tous les objectifs dont il est question dans le présent document, y compris, sans s’y limiter, nos cibles de réduction des émissions financées d’ici 2030 et notre objectif de carboneutralité d’ici 2050, sont soutenus par des plans concrets, réalistes et vérifiables fondés sur les renseignements et les interprétations disponibles que la Banque CIBC juge bien fondés, mais dépendent aussi des efforts et des mesures prises collectivement par un large éventail d’intervenants et de facteurs hors de notre contrôle, et, par conséquent, rien ne garantit que ces engagements, cibles, ambitions et objectifs seront atteints. Consultez la section [Mise en garde concernant les énoncés prospectifs](#).

Le présent document et les renseignements qu’il contient sont non vérifiés. Certaines mesures et données contenues dans le présent document ont fait l’objet d’une assurance limitée indépendante. Le rapport d’assurance limitée et l’énoncé de vérification connexes se trouvent dans la bibliothèque liée à la durabilité sur notre [site Web](#).

Le présent document peut contenir des adresses ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont pas détenus ou contrôlés par la Banque CIBC. Ces adresses ou hyperliens sont exclusivement fournis pour la commodité du lecteur, et le contenu des sites Web de tiers liés n’est d’aucune manière inclus ou intégré par renvoi à ce document. La Banque CIBC décline toute responsabilité à l’égard de ces sites Web ou de leur contenu, ou pour toute perte ou tout dommage pouvant résulter de leur utilisation. Si vous décidez d’accéder à un site Web tiers dont le lien figure dans le présent document, vous le faites à vos propres risques et sous réserve des modalités de ces sites Web.

Le présent document vise à fournir des renseignements d’un point de vue différent et de façon plus détaillée que ceux exigés dans les documents réglementaires déposés et autres rapports réglementaires, y compris les documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la SEC. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent être significatives pour nos parties prenantes, elles ne sont pas nécessairement suffisamment importantes pour affecter notre conformité aux lois et règlements sur les valeurs mobilières, même si nous utilisons le mot « important » ou d’autres mots ou expressions semblables.

Sauf indication contraire, toutes les données et tous les exemples contenus dans le présent document reflètent les activités entreprises au cours des exercices 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 (du 1^{er} novembre au 31 octobre).

Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans ce document sont en dollars canadiens. Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.